

UNIVERSITÉ DE BELGRADE

FACULTÉ DE PHILOGIE

Divna M. Petković

**L'ALTERNANCE MODALE
(INDICATIF/SUBJONCTIF) DANS LES
SUBORDONNÉES COMPLÉTIVES
EN FRANÇAIS**

Thèse de doctorat

Belgrade, 2020

УНИВЕРЗИТЕТ У БЕОГРАДУ

ФИЛОЛОШКИ ФАКУЛТЕТ

Дивна М. Петковић

**МОДАЛНА АЛТЕРНАЦИЈА
ИНДИКАТИВ/СУБЈУНКТИВ
У ЗАВИСНИМ КОМПЛЕТИВНИМ
РЕЧЕНИЦАМА У ФРАНЦУСКОМ ЈЕЗИКУ**

докторска дисертација

Београд, 2020.

UNIVERSITY OF BELGRADE

FACULTY OF PHILOLOGY

Divna M. Petković

**MOOD ALTERNATION
(INDICATIVE/SUBJUNCTIVE)
IN FRENCH COMPLEMENT CLAUSES**

Doctoral Dissertation

Belgrade, 2020

УНИВЕРСИТЕТ В БЕЛГРАДЕ
ФИЛОЛОГИЧЕСКИЙ ФАКУЛЬТЕТ

Дивна М. Петковић

**МОДАЛЬНАЯ АЛЬТЕРНАЦИЯ
ИНДИКАТИВ / СУБЪЮНКТИВ В
ДОПОЛНИТЕЛЬНЫХ ПРИДАТОЧНЫХ
ВО ФРАНЦУЗСКОМ ЯЗЫКЕ**

Докторская диссертация

Белград, 2020.

МЕНТОР :

др Веран Станојевић,
редовни професор
Универзитет у Београду
Филолошки факултет

ЧЛАНОВИ КОМИСИЈЕ ЗА ПРЕГЛЕД И ОДБРАНУ ДОКТОРСКЕ ДИСЕРТАЦИЈЕ:

- 1.
- 2.
- 3.

Датум одбране :

Remerciements

Je tiens à remercier un très grand nombre de personnes, directement proportionnel à la durée de ce projet de thèse.

Tout d'abord, je remercie vivement mon directeur de thèse, prof. Veran Stanojević, qui a eu la bonne grâce et le courage de me donner une liberté très rare dans le monde actuel de la recherche : celle de choisir mon sujet et de le traiter exactement comme je voulais, tout en ayant eu le talent de m'encadrer dans les moments-clés – malgré des domaines de linguistique très variés – et m'ayant permis, grâce à ses commentaires nombreux et détaillés, d'améliorer ce que j'ai écrit et d'en tirer ainsi tout le potentiel.

Je suis infiniment reconnaissante à prof. Genoveva Puskás, dont la rencontre était un coup du destin. Je lui dois en effet énormément, tant pour ses conseils extrêmement pertinents et toujours pleins de gentillesse que pour son soutien moral, qui ont largement contribué à la finalisation de ce travail. Son engagement a également été crucial pour que j'obtienne la Bourse d'excellence de la Confédération suisse, laquelle m'a permis de vivre et de travailler à l'Université de Genève pendant un an, où j'ai été soutenue et encouragée par mes professeurs, dont Jacques Moeschler (j'ai été très heureuse de profiter de sa dernière année de cours avant la retraite, ainsi que de ses écoles doctorales) et Luka Nerima (dont la curiosité scientifique a déclenché, en quelque sorte, cette formidable aventure genevoise), et par mes chers collègues que je ne peux que nommer ici, faute de place, mais j'espère qu'ils savent combien leur amitié m'est précieuse : Eva Capitao, Joanna Blochowiak, Wenli Tang, Fuqiang Lee, Hasmik Jivanyan, Bahareh Samimi, Cristina Grisot, Gioia Cacchioli et Laure Ermacora.

Un grand merci aussi aux membres du laboratoire CLLE-ERSS à l'Université Toulouse II – Jean Jaurès, où j'ai eu l'occasion de rencontrer des professeurs et chercheurs exceptionnels, qui m'ont aidée et motivée tout au long de mon séjour Erasmus : Silvia Federzoni, Josette Rebeyrolle, Fabio del Prete, Giusy Todaro et Cécile Fabre.

Je suis éternellement reconnaissante à ma professeure de français de l'école primaire, M^{me} Dušica Mitić (née Danilović), avec qui j'ai commencé à apprendre le français, qui m'a permis de découvrir que c'était une passion et qui m'encourageait de m'inscrire au Lycée philologique de Belgrade pour la poursuivre ; je suis toujours en train de bâtir sur cette base solide qu'elle m'a donnée (et cette thèse fait partie de ce chantier).

Merci également à prof. Christian Puech de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 (« finissez cette thèse ! » était mon cri de guerre ces dernières années).

Un merci très particulier à mes chers amis du club de tai-chi Peng et de la Fédération serbe de qigong à Belgrade, car pour faire une thèse, l'esprit ne suffit pas, il a surtout besoin du corps.

Finalement, parfois aucun merci n'est assez fort, mais heureusement il reste encore la dédicace (la plus vague possible, c'est vrai, mais ils se reconnaîtront) : je dédie cette thèse à mes sept magnifiques, Maca, Dada, Seka, Mile, Teja, Ljupko et Vića.

L'alternance modale (indicatif/subjonctif) dans les subordonnées complétives en français

Résumé :

Le choix du subjonctif ou de l'indicatif est un problème pratique et théorique notoire dans la linguistique française. Pratique, car les grammaires d'apprenant qui dictent les règles de ce choix, recourent souvent à des listes interminables de constructions verbales qui imposent uniquement le subjonctif (l'indicatif n'étant pas considéré comme problématique), omettant souvent de mentionner la *possibilité de déclencher les deux modes, selon le contexte* – autrement dit, *l'alternance modale*. Théorique, car il a provoqué d'innombrables études proposant des théories unifiées, cependant souvent basées sur un unique point de vue (p. ex. exclusivement sémantique), parfois se basant sur les informations qu'on trouve dans les grammaires, ou bien analysant un seul verbe ou groupe de verbes, mais le plus souvent étudiant principalement la modalité. Contrairement à ces dernières approches, dans cette étude basée sur un corpus, nous avons opté pour une approche inductive, et nous avons observé des données linguistiques brutes (principalement issues de la littérature française des 20^e et 21^e siècles), pour en tirer des conclusions théoriques.

Le lecteur trouvera ici les analyses de 75 verbes qui causent l'alternance modale, illustrées à l'aide de plus de 800 exemples d'extraits littéraires. Tous ces verbes ont été analysés, pour la première fois à notre connaissance, dans le contexte affirmatif aussi bien que négatif, et ensuite catégorisés selon la fréquence relative de l'indicatif ou du subjonctif qu'ils commandent dans ces contextes. Cette catégorisation nous a permis, par la suite, d'essayer de répondre à la question principale – *quel mécanisme déclenche le mode?* Ce problème demandait un traitement multifactoriel, à l'interface sémantique-pragmatique, sans oublier les limitations syntaxiques. Nous avons tiré une hiérarchie des facteurs qui se combinent dans la principale pour choisir le mode dans la complétive, et nous avons distingué entre les *constructions*, les ensembles des facteurs qui permettent l'alternance pour chaque verbe individuel, et les *déclencheurs*, les ensembles des facteurs qui désambigüisent ladite construction et choisissent effectivement le mode. Ces déclencheurs peuvent être sémantiques et résoudre la polysémie (le sens du verbe), pragmatiques et résoudre la polyphonie (la perspective du locuteur), ou complexes (où la syntaxe joue un rôle prééminent). Ces mécanismes sont représentés sous forme de tableaux pour chaque verbe, qui ne sont néanmoins pas conçus comme des règles prescriptivistes ou didactiques, mais plutôt comme des hypothèses de travail à tester grâce aux méthodes TALN sur des corpus plus larges ou dans des études expérimentales.

Enfin, en réponse à l'hypothèse initiale que les modes ont un sens, nous avons conclu que le sens des modes est pragmatique, et, en tant que tel, existe uniquement en corrélation avec le sens du syntagme verbal : il est *déclaratif* pour l'indicatif, et *volitif* et *délibératif* pour le subjonctif. Ainsi, ces sens, qui pourraient être vus comme des résultats des mécanismes de la production d'un énoncé, deviennent des facteurs eux-mêmes lorsque l'accent est sur l'interprétation de l'énoncé (sauf si l'indicatif et le subjonctif sont homographes, ce qui rend l'apprentissage automatique particulièrement compliqué).

Mots clés : alternance modale, choix du mode, sens du mode, langue française, indicatif, subjonctif, interface sémantique-pragmatique, analyse multifactorielle, corpus littéraire

Domaine scientifique : Linguistique

Sous-domaine scientifique : Sémantique et pragmatique

Numéro CDU : 811.133.1'367.625

Модална алтернација индикатив/субјунктив у зависним комплетивним реченицама у француском језику

Сажетак:

Избор субјунктива или индикатива представља ноторни практични и теоријски проблем у француској лингвистици. Практични, зато што граматике најчешће нуде бескрајне листе глаголских конструкција које захтевају само субјунктив (пошто се индикатив не сматра проблематичним), често занемарујући *могућност да се у зависној реченици нађу оба глаголска начина*, у зависности од контекста - овај феномен је познат под именом *модална алтернација*. Теоријски, зато што је подстакао безброј студија које су покушале да га обухвате неком јединственом теоријом, међутим, често користећи само један приступ (нпр. семантички), понекад полазећи од информација које се налазе у граматицама, понекад кроз анализе појединачних глагола или глаголских група, а најчешће кроз призму модалности. Ми смо се, насупрот томе, определили за индуктивни приступ: кренули смо да анализирамо сирови лингвистички материјал (тј. углавном примере из француског књижевног корпуса 20. и 21. века), и на основу тих анализа смо извели теоријске закључке.

Читалац ће тако у овој тези наћи анализе 75 глагола који изазивају модалну алтернацију, илустроване уз помоћ више од 800 примера. Ово је први пут, колико знамо, да су сви ови глаголи анализирани и у афирмативном и у негативном контексту, а затим категорисани у складу са релативном учесталашћу индикатива и субјунктива које изазивају у тим контекстима. Ова категоризација нам је, потом, омогућила да покушамо да одговоримо на главно питање – *како изгледа механизам који проузрокује један или други глаголски начин?* Овај проблем је захтевао мултифакторијални приступ кроз спој семантике и прагматике, не заборављајући синтаксичка ограничења. Зато смо извели хијерархију фактора који се комбинују у главној реченици не би ли учествовали у избору начина у комплетивној реченици, те тако разликујемо *конструкције*, скупове фактора који дозвољавају алтернацију за сваки појединачни глагол, и *окидаче*, скупове фактора који разрешују коначни избор начина. Ови окидачи могу бити семантичке природе и тицати се полисемије (значење глагола), могу бити прагматичке природе и тицати се полифоније (перспектива говорног лица), а постоје и случајеви сложених фактора (где синтакса такође игра значајну улогу). Представили смо ове механизме у облику табела за сваки глагол, с тим што те табеле нису замишљене као прескриптивистичка, дидактичка правила, већ као радне хипотезе, за тестирање кроз рачунарску обраду језика на већим корпусима, или за експерименталне студије.

Најзад, у одговору на почетну хипотезу, према којој глаголски начини поседују значење, закључили смо да је то значење прагматичко, и да постоји само у корелацији са значењем глаголске синтагме : *декларативно значење* за индикатив, *волитивно и делиберативно значење* за субјунктив. Ова значења, која би могла да се посматрају као резултат механизма производње исказа, захваљујући поменутој корелацији постају и сама фактори онда када је акценат на тумачењу исказа (под условом да индикатив и субјунктив нису хомографи, што нарочито компликује машинско учење).

Кључне речи: модална алтернација, избор глаголског начина, значење начина, француски језик, индикатив, субјунктив, семантичко-прагматички интерфејс, мултифакторијална анализа, студија књижевног корпуса

Научна област: Лингвистика

Ужа научна област: Семантика и прагматика

УДК број: 811.133.1'367.625

Mood alternation (indicative/subjunctive) in French complement clauses

Abstract

The choice of subjunctive or indicative in French is a notorious practical and theoretical problem in French linguistics. Practical, because the learner grammars that dictate the rules for this choice, more often than not resort to endless lists of verbal constructions that impose subjunctive only (as indicative is not viewed as problematic), often disregarding *the possibility for triggering both moods, depending on the context* – the phenomenon known as *mood alternation*. Theoretical, because it elicited countless studies trying to provide a unified account, however mostly from a single standpoint (usually semantic), sometimes taking as given the information found in grammars, or analysing particular verbs or verb groups, but most often, primarily studying modality. On the contrary, in this corpus-based study, we took the inductive approach, where we observed raw linguistic data first (that came mainly from the 20th and 21st century French literature) and then drew our theoretical conclusions from them.

Our reader will find detailed analyses of 75 verbs that cause mood alternation, illustrated with more than 800 examples of literary excerpts. All these verbs have been analysed, for the first time to our knowledge, both in affirmative and negative contexts, and then categorized according to the relative frequency of the indicative and subjunctive mood that they command in those contexts. Once we knew which contexts, on the whole, allowed the mood alternation, it allowed us, in turn, to attempt an answer to the main question – *what kind of mechanism triggers which mood, and how?* This problem required a multifactorial treatment, at the semantics-pragmatics interface, not forgetting syntactic limitations. We drew a hierarchy of factors that combine in the main clause in order to “choose” the mood in the complement clause, and we made a distinction between the *constructions*, sets of factors which allow the alternation for every particular verb, and *triggers*, sets of factors that disambiguate that construction and effectively choose the mood. These triggers can be semantic, i.e. the meaning of the verb (in terms of polysemy), pragmatic, i.e. the speaker’s point of view (in terms of polyphony), and there are several cases of complex factors (where on top of semantics and pragmatics, syntax also plays a prominent role). We have represented these mechanisms in the form of tables for each verb, however they are not intended to be used as prescriptivist, didactical rules, but rather as working hypotheses for larger, NLP-type testing on bigger corpora or in experimental studies.

In conclusion, since one of our starting hypotheses had been that the moods have meaning, we tried to account for that as well, and we concluded that the mood meaning is contextual, pragmatic, and as such correlates with the meaning of the verb phrase as a whole, and only exists in this correlation: we called those meanings *declarative* for the indicative, and *volitive* and *deliberative* for subjunctive. Thus, these meanings, that could be viewed as the results of the mechanisms at play during the production of the utterance, become factors themselves when the roles are reversed and the accent is on the interpretation of the utterance (provided that the indicative and the subjunctive are not homographs, which is often the case, and complicates the process, especially for machine learning).

Key words: mood alternation, mood choice, mood meaning, French language, indicative, subjunctive, semantics-pragmatics interface, multifactorial analysis, literary corpus study

Scientific field: Linguistics

Scientific subfields: Semantics and Pragmatics

UDC Number: 811.133.1’367.625

Table des matières

I	Alternance modale	7
1	Introduction	9
I	Problème de l'alternance modale	9
1.	Sentiment linguistique	9
2.	Rapport des forces	10
3.	Alternance modale au sens large	11
II	Question de recherche	11
III	Hypothèses	12
IV	Objectifs	12
V	Structure de la thèse	13
2	État de l'art	15
I	Subjonctif	15
1.	Introduction	15
2.	L'invariant sémantique	16
3.	La perspective	23
4.	Le sens du subjonctif	26
5.	Corrélation	28
6.	Servitudes grammaticales	30
7.	Facteurs et leur hiérarchie	36
II	Alternance modale	38
1.	Introduction	38
2.	Soutet	38
3.	Gosselin	41
III	Conclusion	44
1.	Pour aller plus loin	44
3	Méthodologie	45
I	Création de la liste des verbes	45
1.	Provenance des verbes	45
2.	Nombre de verbes	45
3.	Liste alphabétique	45
II	Délimitation du champ d'étude	46
III	Création du corpus	47
1.	Le bruit dans le corpus	48
2.	Nombre d'exemples	48
IV	Méthodes de classement des verbes (abandonnées)	48
1.	Classement sémantique	48

2.	Classement syntaxique	49
3.	Classement polysémique	50
4.	Classement hiérarchique	50
V	Notre classement préliminaire	51
1.	Les interfaces	51
2.	Contextes d'affirmation et de négation	51
3.	Le squelette	52

II Analyse d'exemples d'alternance 55

4 Alternance globale 57

I	Cadre théorique : Pluralité des facteurs	57
II	AFF 50/50	58
1.	Comprendre	58
2.	Se plaindre	65
3.	Impliquer	67
4.	Expliquer	69
5.	Supposer	72
6.	Ignorer	77
7.	Prescrire	80
8.	Admettre	82
9.	Sembler (impers.)	88
III	NEG 50/50	91
1.	Dire	91
2.	Nier	96
IV	AFF ind NEG ind	99
1.	Mander	99
2.	Crier	100
3.	Écrire	101
4.	Répondre	102
5.	Suggérer	102
6.	Entendre	102
7.	S'assurer	105
8.	Vérifier	107
V	AFF subj NEG subj	108
1.	Concevoir	108
2.	Justifier	111
3.	Accepter	113
VI	AFF ind NEG subj	116
1.	Prétendre	116
2.	Rêver	120
3.	Imaginer	123
4.	Faire	127
5.	Espérer	128
VII	Synthèse de l'alternance globale	131

5	Alternance dans le contexte affirmatif	135
I	Indicatif dans le contexte négatif	135
1.	Oublier	135
2.	Décider	137
II	Subjonctif dans le contexte négatif	139
1.	Paraître (impers.)	139
2.	Consentir	140
3.	Convenir	142
4.	S'agir (impers.)	144
5.	Arriver (impers.)	145
6.	Ordonner	148
III	Synthèse de l'alternance dans le contexte affirmatif	150
6	Alternance dans le contexte négatif	153
I	Indicatif dans l'affirmation, NEG >ind	153
1.	Savoir	153
2.	Montrer	157
3.	Dissimuler	158
4.	Songer	159
5.	Déclarer	160
II	Indicatif dans l'affirmation, NEG >subj	162
1.	S'imaginer	162
2.	Estimer	163
3.	Jurer	164
4.	Prouver	165
5.	Garantir	167
6.	Conclure	169
7.	Envisager	171
III	Indicatif dans l'affirmation, NEG 50/50	172
1.	Affirmer	172
2.	Indiquer	174
3.	Croire	175
4.	Penser	185
5.	Juger	188
6.	Se persuader	189
7.	Considérer	190
8.	Assurer	192
9.	Se souvenir	194
10.	Se rappeler	197
11.	Soutenir	198
12.	Signifier	201
13.	Vouloir dire	203
IV	Subjonctif dans l'affirmation	205
1.	Douter	205
2.	Contester	209
V	Synthèse de l'alternance dans le contexte négatif	212

7	Phénomènes liminaires	215
I	Cas particulier	215
1.	La légende veut	215
II	Verbes mineurs	216
1.	Voir	219
2.	S'apercevoir	221
3.	Apprendre	221
4.	Découler	222
5.	Stipuler	222
6.	Déduire	223
7.	Présupposer	224
III	Fausse alternance	224
1.	S'ensuivre	224
2.	Entraîner	224
3.	Résulter	225
4.	Laisser	225
5.	Annoncer	226
III	Résultats	227
8	Synthèse	229
I	Classification des verbes	229
1.	Les tableaux	229
2.	Catégories vides	231
II	Interfaces et corrélation	231
1.	Définition sémantique	232
2.	Définition pragmatique	233
3.	Corrélation	234
III	Facteurs	234
1.	La typologie des facteurs	235
2.	Facteurs complexes	241
3.	Hierarchie	242
IV	Le sens du mode	243
1.	Résultat ou facteur ?	243
2.	Les effets de sens	244
3.	Un indicatif, deux subjonctifs	245
9	Les modèles	249
10	Conclusion	263
I	Objectifs	263
II	Contribution	264
III	Perspectives	265
1.	Application au TAL	265
2.	Le temps et les constructions dans la complétive	265
3.	Étude expérimentale de l'homographie	266
	Bibliographie	267

« *Quelle différence y a-t-il entre le bon et le mauvais hard rock ?*

Légitimus — *Disons que le bon hard rock, c'est un mec, qui est sur scène,
tu vois, il a la guitare, et puis il crache, tu vois,
et le mauvais hard rock,
le mec il a la guitare, il est sur scène, il crache, mais...*

Bourdon — *Si tu veux, c'est un peu, le mauvais hard rock, le mec,
bon il a la guitare il crache, mais c'est, c'est... alors que
le bon hard rock, bon, le mec, il a la guitare,
mais il crache tu vois, ça a rien à voir...*

Campan — *C'est une question de... t'as le mec qui fait le mauvais hard rock,
il arrive il prend la guitare : il crache, tu vois,
c'est tout, mais mais mais le mec qui fait le bon hard rock, tu vois,
il prend la guitare il crache tu vois...*

Bourdon — *On en a parlé dernièrement à Toulouse [...] c'est évident, il y a le bon et le mauvais hard rock. »*

extrait de :

Les Inconnus - Chanson hard rock (poésie)

<https://www.youtube.com/watch?v=ldwEbF2uJfM>

(minutes 3 : 07 - 3 : 57)

Première partie
Alternance modale

1 Introduction

Notre recherche porte sur l’alternance des modes indicatif et subjonctif dans les subordinées complétives, qui présente un problème tant théorique (« La concurrence du subjonctif et de l’indicatif demeure [...] l’un des trois ou quatre filons inépuisables de la linguistique française », (Wilmet, 2010)), que pratique (allant des difficultés dans l’apprentissage du FLE (français langue étrangère), jusqu’aux problèmes parfois insurmontables pour le traitement automatique, dus entre autres à la polysémie et à l’homographie).

Ainsi, nous nous sommes proposé comme objectifs, en premier lieu, de mieux comprendre les mécanismes langagiers qui amènent le locuteur (et, à terme, la machine) à se retrouver devant un choix entre le mode indicatif et subjonctif, et ensuite d’en décrire les implications sémantiques et pragmatiques¹.

Notre approche n’est pas normative, mais exploratoire : plutôt que de chercher à tout prix à établir une règle fixe, nous tenterons de dégager, de façon analytique, le plus grand nombre de contextes et de tendances qui influencent le choix modal, et de les classer selon les critères sémantiques, syntaxiques et pragmatiques. Nous adopterons donc plutôt une démarche inductive, qui nous permettra, sur la base d’observations, de dégager des généralités pouvant donner lieu à une théorie.

I – Problème de l’alternance modale

1. Sentiment linguistique

Ayant discuté avec de nombreux locuteurs natifs (dont un bon nombre de linguistes), force est de constater qu’ils n’arrivent pas toujours à expliquer, d’une part :

- comment ils perçoivent les nuances de sens entre deux phrases, lues ou entendues, où l’indicatif ou le subjonctif sont utilisés,

et d’autre part,

- comment ils utilisent, intuitivement, le mode correct dans les phrases qu’ils disent ou écrivent.

C’est précisément ce mystère de l’impossibilité apparente d’une théorisation qui nous a amené à entreprendre ce travail. C’est une question simple — est-ce que les locuteurs non-natifs,

1. Parmi les premiers résultats de nos analyses figure l’établissement d’une liste des verbes principaux qui régissent l’alternance dans la complétive, que nous analysons ensuite à travers les exemples provenant du corpus Frantext (Petković & Rabiet, 2016). Cette analyse préliminaire nous a orientée vers une étude approfondie de chacun de ces verbes, que nous avons déjà entamée dans nos articles (Petković, 2017) et (Petković & Rabiet, 2017).

apprenants du français langue étrangère, doivent attendre que cette intuition pour choisir le bon mode se développe chez eux au fil du temps ? Est-ce même possible ?

« Sauf à conclure d'emblée à “la vanité de la recherche d’une idée régissant tous les emplois” du subjonctif [...] le grammairien n’a de cesse de revenir sur un objet dont il a le sentiment qu’il n’a pas livré l’entier de ses traits caractéristiques et dont il ne pourra estimer avoir acquis une pleine compréhension que lorsqu’il aura pris la mesure exacte de son fonctionnement afin de justifier non seulement ses emplois mais aussi — et peut-être surtout — les phénomènes de concurrence subtils, notamment avec ceux de l’indicatif, ainsi que les phénomènes de marginalisation ou d’expansion historiquement observables et apparemment aberrants. » (Soutet, 2000, p. 5-6)

Ceci est le point de départ de notre thèse.

2. Rapport des forces

Nous aurions pu inverser la problématique de cette thèse et partir du fait que c’est l’indicatif qui est, lui, problématique. Après tout, le subjonctif a des emplois limités, quoique nombreux, tandis que l’indicatif — plus largement utilisé — phagocyte même d’autres modes (comme le conditionnel), causant une confusion générale. Nous avouons avoir été sous l’influence de siècles de pratique grammaticale qui présente le subjonctif comme la « bête noire » de la langue, le mode qui effraie typiquement par son imprévisibilité.

Ainsi, dans la partie analytique de notre travail, nous devons, en comparant l’indicatif et le subjonctif, tenir compte des inégalités suivantes :

Le subjonctif a 4 paradigmes :

Tableau 1.1 – Paradigmes du subjonctif

simples	composés
présent	passé
imparfait	plus-que-parfait

L’indicatif a 10 paradigmes (Soutet, 2000, p. 3) :

Tableau 1.2 – Paradigmes de l’indicatif

simples	composés
présent	passé composé
imparfait	plus-que-parfait
passé simple	passé antérieur
futur	futur antérieur
conditionnel	conditionnel passé

Nous pourrions omettre de cette dernière liste les conditionnels, selon une vision plus classique des modes ; les futurs aussi, puisqu’ils n’ont pas de pendant en subjonctif français ; nous pourrions dire que le passé simple et le passé antérieur sont obsolètes et rester seulement avec le présent, le passé composé, l’imparfait et le plus-que-parfait, qui correspondent nominalement aux paradigmes du subjonctif : cependant, même ainsi, les paradigmes du subjonctif auraient été d’une certaine façon en infériorité numérique, puisque l’imparfait et plus-que-parfait du subjonctif sont en voie d’extinction.

Il existe également un déséquilibre de répartition syntaxique, le subjonctif étant, à quelques exceptions près, le mode qui existe seulement dans certaines subordonnées, alors que l'indicatif apparaît dans les principales aussi bien que dans tous types de subordonnées.

Finalement, les erreurs d'usage vont dans les deux sens - parfois l'indicatif est utilisé là où la norme prescrit le subjonctif, et parfois les habitudes « attirent » modalement le subjonctif là où devrait se trouver un indicatif.

3. Alternance modale au sens large

Pour décrire le phénomène syntaxique du choix du mode verbal (indicatif ou subjonctif) dans la subordonnée, différents auteurs utilisent termes différents : Soutet parle de la *double commande modale*, Wilmet de la *concurrence du subjonctif et de l'indicatif*, Lalaire de la *variation modale*, etc. Nous avons opté pour le terme d'**alternance modale** (ou alternance indicatif/subjonctif), utilisé déjà par Guillaume (Guillaume, 1929, p. 45).

Par l'alternance modale au sens large nous entendons la possibilité d'utiliser soit l'indicatif soit le subjonctif dans une phrase subordonnée régie par le même verbe, conjonction ou construction syntaxique dans la principale. Elle est présente dans tous les types des subordonnées en français :

- subordonnées conjonctives **complétives**

Le choix du mode découle, le plus souvent, du verbe dans la principale :

Je **m'assure** que la porte *est* fermée. (constat)

Je **m'assure** que la porte *soit* fermée. (agence)

- certaines subordonnées conjonctives **circonstancielles**

Le choix du mode découle de la conjonction de la subordination :

Tout est arrangé **de sorte que** vous n'*ayez* aucun problème. (idée du but et de la manière)

Tout est arrangé **de sorte que** vous n'*aurez* aucun problème. (idée de la conséquence)

- subordonnées **relatives**

Le choix du mode découle du verbe dans la principale et du caractère indéfini du syntagme nominal antécédent :

Je **cherche quelqu'un** qui *est* expérimenté. (une telle personne existe)

Je **cherche quelqu'un** qui *soit* expérimenté. (une telle personne existe peut-être)

II – Question de recherche

Notre question de recherche pourrait se résumer ainsi : comment fonctionne la commande modale ? Plus précisément, lorsque cette commande a pour noyau un verbe dans la principale, et lorsque l'alternance modale indicatif/subjonctif s'opère dans la subordonnée complétive (en français), quel est le niveau de complexité du mécanisme qui sous-tend cette commande, et, corrélativement, en tant qu'auteur d'un texte, oral ou écrit, comment peut-on savoir quel mode utiliser pour transmettre les nuances de sens voulues, dans les situations où les deux modes semblent possibles ?

Nous chercherons à comprendre le phénomène de l’alternance modale en deux temps. Dans le premier volet de cette recherche, nous tenterons de dégager les contextes dans lesquels l’alternance est possible, et ces contextes consistent, *grosso modo*, en un verbe dans la principale utilisé affirmativement ou négativement et de son environnement syntaxique. Dans un second temps, et grâce à cette analyse préalable, nous chercherons à déterminer quelles sont les composantes sémantiques et pragmatiques associées avec le subjonctif (et, par contraste, avec l’indicatif), qui expliquent le choix du mode utilisé, d’un point de vue sémantique, rhétorique, voire littéraire. Nous espérons arriver, à terme, à faire des généralisations valables au-delà du cadre des exemples que nous étudions, généralisations qui pourraient être, nous l’espérons, la première brique dans un système prédictif de cette alternance.

III – Hypothèses

Nous partons de l’hypothèse que les modes ont un sens propre. Néanmoins, comme il s’agit des catégories grammaticales et non pas lexicales, ce sens n’est pas lexical non plus, et il est par conséquent beaucoup plus difficile à percevoir et modéliser, car il est fragmentaire et protéiforme, et il doit trouver la bonne corrélation² avec les autres éléments de la phrase (sémantiquement sous-déterminés) pour s’harmoniser au sein de la structure globale. Autrement dit, le sens du mode n’est pas encodé, mais inféré ; ceci est aussi la raison pour laquelle nous parlons de sens, et non pas de signification ; c’est aussi la raison pour laquelle nous observons toujours les modes dans un contexte, pour pouvoir déceler ce sens. En un mot, le sens du mode est pragmatique.

L’hypothèse suivante, qui découle de la première, est que le choix du mode n’est jamais libre. L’alternance modale n’a pas pour rôle de signaler une liberté du choix, tout au contraire ; le choix est une preuve de différences, certes rarement explicites, parfois même complètement invisibles d’un point de vue purement linguistique, mais qui pourtant agissent invariablement, subconsciemment, *dans l’arrière-plan*, et font toute la différence entre un locuteur natif avec son sentiment linguistique au moins inconscient qui le guide fermement lors de cette opération, et un locuteur non-natif avec un très haut niveau de connaissance du français.

Si le choix du mode n’est jamais libre, la question qui se pose naturellement est celle des facteurs qui déterminent ce choix de l’un ou de l’autre mode. La solution de facilité serait de dire que le facteur déterminant est justement ce sentiment linguistique mentionné ci-dessus, mais il est notoirement impossible à décrire et nous ne pourrions pas en proposer une définition unitaire au cours de cette recherche (cf. section Homographie, p. 266). Au lieu de cela, nous proposerons une approximation de ce sentiment insaisissable sous forme d’une hypothèse multidimensionnelle, qui consiste à construire notre recherche à l’interface sémantique-syntaxe-pragmatique, où nous espérons trouver le plus grand nombre de facteurs, venant de tous les niveaux d’organisation de la langue, qui entrent en jeu pour le calcul modal, et dont la synthèse pourrait converger à quelque chose qui y ressemblerait.

IV – Objectifs

Voici une esquisse des objectifs visés par cette thèse :

2. Pour reprendre les termes de (Imbs, 1953), entre autres.

- trouver le plus grand nombre de verbes qui, lorsqu'ils se trouvent dans la principale, permettent l'alternance indicatif/subjonctif dans la complétive ;
- trouver, pour chacun de ces verbes, les exemples venant des textes littéraires ou scientifiques, qui prouvent l'existence de l'alternance dans la langue française littéraire (partant de l'idée que les écrivains sont les mieux placés pour connaître les subtilités de la langue qu'ils manient, et que, dans le processus de la publication d'une œuvre, les relecteurs vérifient si le texte est conforme aux normes de la langue) ;
- analyser chacun des exemples relevés, pour rentrer dans la structure profonde du mécanisme à plusieurs niveaux de l'organisation linguistique : lexical, syntaxique, sémantique et pragmatique, pour comprendre comment cette structure déclenche l'alternance ;
- rassembler, après cette analyse des données brutes de la langue (i.e. les exemples littéraires), les méta-données obtenues concernant les différentes facettes du phénomène, dans différents types de structures (listes, tableaux, hiérarchies) ;
- à un niveau encore plus haut d'abstraction, analyser ces structures et faire des généralisations suffisamment précises pour pouvoir être utilisées comme hypothèses pour une recherche à plus grande échelle.

V – Structure de la thèse

Cette thèse est divisée en trois parties qui comportent dix chapitres.

La première partie, **Alternance modale**, contient les trois premiers chapitres.

Dans le premier chapitre, *Introduction*, nous introduisons le problème de l'alternance modale, notre question de recherche, nos hypothèses et objectifs.

Dans le deuxième chapitre, *État de l'art - combien de subjonctifs*, nous essayons de faire un aperçu des théories, très nombreuses, du subjonctif et de l'alternance modale. Comme nous proposons un panorama très large des études faites sur ce sujet depuis 1922, pour certains auteurs nous nous contentons de présenter brièvement leur idée principale, et pour certains auteurs-clés, comme Guillaume, Martin, Soutet, Boysen, nous avons fait des comptes-rendus assez détaillés.

Dans le troisième chapitre, *Méthodologie*, nous présentons d'abord la suite du travail préliminaire : comment nous avons créé la liste des verbes régisseurs de l'alternance, quels phénomènes ne seront pas analysés, quels corpus nous avons utilisé pour créer notre propre corpus d'exemples et toutes les façons dont nous avons essayé et finalement réussi à classer nos verbes.

La deuxième partie, **Analyse d'exemples d'alternance**, contient quatre chapitres, du 4^e au 7^e.

Dans le quatrième chapitre, *Alternance globale*, nous explorons l'alternance qui est possible après les verbes dans chacun des contextes principaux que nous étudions, à savoir affirmatif et négatif.

Dans le cinquième chapitre, *Alternance dans le contexte affirmatif*, nous étudions les cas où l'alternance modale dans les complétives est possible seulement lorsque le verbe dans la principale se trouve dans un contexte affirmatif, alors que ce même verbe dans le contexte négatif ne provoque pas l'alternance.

Inversement, dans le sixième chapitre, *Alternance dans le contexte négatif*, nous étudions les cas où l'alternance modale dans les complétives est possible seulement lorsque le verbe dans

la principale se trouve dans un contexte négatif, alors que ce même verbe dans le contexte affirmatif ne provoque aucune alternance.

Dans le septième chapitre, *Phénomènes liminaires*, nous présentons, à titre d'illustration, quelques cas particuliers, quelques verbes que nous appelons mineurs car nous n'avons pas trouvé suffisamment d'exemples dans le corpus pour pouvoir tirer des conclusions, et quelques verbes qui représentent ce que nous appelons une « fausse alternance », c'est-à-dire qui demandent un mode dans le contexte affirmatif, et l'autre dans le contexte négatif.

La troisième partie, **Résultats**, comporte les trois derniers chapitres, du 8^e au 10^e.

Dans le chapitre huit, *Synthèse*, nous retrouvons le tableau des alternances du chapitre Méthodologie, mais à présent rempli de verbes, lesquels sont classés selon leur comportement syntaxique. Ensuite, nous élaborons les réponses à notre question de recherche et discutons de nos hypothèses initiales et des résultats de notre recherche inductive, nous donnons une synthèse des facteurs de l'alternance, nous introduisons formellement les notions de construction et déclencheur pour les départager, et enfin nous discutons du sens du mode.

Dans le chapitre neuf, intitulé *Les modèles*, nous proposons 51 tableaux de facteurs pour les 62 verbes principaux que nous avons analysés (les verbes mineurs n'entrent pas dans ce système).

Dans la *Conclusion* (chapitre dix), nous établissons le bilan de nos résultats, notre contribution, et nous évoquons les perspectives et les ouvertures pour les recherches futures.

2 État de l'art

Malgré des siècles d'étude, le subjonctif français continue à inspirer « une sorte d'horreur sacrée », selon Imbs (Imbs, 1953, p. 17). Ce sentiment, universellement reconnu par des apprenants du FLE (français langue étrangère), est partagé même par les locuteurs natifs, qui avouent ne pas toujours faire confiance à leur sentiment linguistique et qui, pour certains, évitent le subjonctif lorsque c'est possible, tournant la phrase avec l'infinitif ou un verbe dont les formes de l'indicatif et du subjonctif sont homonymes. Citons de nouveau Imbs :

« Dans la pratique, il n'y a qu'à s'abandonner à l'intuition et à l'oreille, qui tranchent de l'emploi des modes avec une infaillibilité sans appel [...] ; il faut éviter de raisonner sur le subjonctif avant que des exercices nombreux et quasi mécaniques n'aient garanti un emploi spontané de ce mode » (Imbs, 1953, p. 17).

Le subjonctif est, donc, comme nous verrons par la suite, l'une des notions linguistiques revêtues d'une aura de difficulté intrinsèque, et cela se remarque déjà par le nombre extrêmement élevé d'études et d'ouvrages linguistiques écrits sur ce sujet, par des linguistes du plus haut rang, et, conjointement, par l'impossibilité de tous ces linguistes de trouver une solution définitive, incontestable, aux problèmes que la définition et la description du subjonctif soulèvent.

Cet état de l'art est divisé en deux grandes sections, de tailles inégales, ce qui reflète le rapport des forces dans la littérature : la première section est dédiée aux principales études consacrées au subjonctif en français, et la deuxième, beaucoup plus petite, aux principales études consacrées à l'alternance modale en français.

I – Subjonctif

1. Introduction

Pour situer notre base théorique, nous survolerons presque un siècle de recherche sur la question du subjonctif, problématique propice à susciter des théories diamétralement opposées.

Nous nous intéresserons ici à la façon dont les auteurs que nous étudions articulent le subjonctif, ce qu'ils disent de sa nature et de son emploi. Cette section consacrée au subjonctif sera divisée en sous-sections, chacune détaillant les concepts-clés qui reviendront régulièrement plus tard dans notre élaboration de l'alternance modale.

Nous nous pencherons d'abord sur les études de l'invariant sémantique du subjonctif, conçu comme mode virtuel. Nous verrons une continuation de cette idée dans la notion des mondes possibles, où le subjonctif joue un rôle également important.

Nous passerons ensuite aux études qui traitent le lien du subjonctif avec la voix de l'énonciateur.

L'un des aspects qui nous a fortement intéressée concerne le sens du subjonctif, question fondamentale qui n'a pas eu de réponse définitive et consensuelle, et qui suscite encore de forts clivages parmi les chercheurs.

Il sera question par la suite de la notion de corrélation, et de servitudes grammaticales, idée tenace liée à certains emplois du subjonctif qui existe, sous des formes différentes, au moins depuis Brunot (1922).

Finalement, nous présenterons l'une des rares études factorielles, celle de Boysen (1971).

2. L'invariant sémantique

1 Affirmé/envisagé

Léon Clédat, qui est un cas particulier parmi les théories unitaires chez Moignet, est en quelque sorte le vrai prédécesseur des chercheurs de l'invariant sémantique. Notamment, Moignet explique que Clédat avait conçu le subjonctif comme le mode du doute dans sa *Grammaire classique*, mais qu'il a renoncé à cette conception dans les articles ultérieurs, intitulés *En marge des grammaires* où il dit que « le subjonctif n'est à proprement parler ni le mode du doute, ni celui de la négation, ni celui du sentiment, ni celui de la volonté, ni celui de l'appréciation, mais qu'il exprime ce que ces différentes idées ont en commun, à savoir que l'action est simplement "envisagée" au lieu d'être "affirmée" ¹ ». Néanmoins, il s'agit toujours d'une caractérisation psychologique du mode : l'idée de l'action conçue ou envisagée par l'esprit au subjonctif et affirmée à l'indicatif, reste une attitude de l'esprit (quoique extensive). Nous retrouverons la même idée, émise néanmoins avec beaucoup plus de réserve, chez Gougenheim (cf. p. 33 de cet état de l'art).

Toutes ces théories ont fait de subjonctif, selon Moignet, « une forme pure, vidée de toute substance sémantique, et cela constitue un progrès considérable, à notre avis, sur les théories fondées sur une ou plusieurs valeurs modales de base. Mais le subjonctif est alors défini comme le mode de "ce qui est seulement envisagé" [Clédat, n.d.a.], de "ce qui n'est pas jugé" [Damourette et Pichon, n.d.a.], de "ce qui est dépourvu de tout indice de réalité" [Poerck, n.d.a.], définitions qui postulent, en opposition, celle de l'indicatif comme mode de "ce qui est affirmé", de "ce qui est jugé probable", de "l'énonciation pure et simple", de "la forme réalisée". Nous ne contestons pas qu'il arrive très fréquemment dans le discours que l'opposition : subjonctif/indicatif signifie l'opposition : non affirmé/affirmé, ou : non jugé/jugé, ou : non réalité/réalité. Mais il suffit de citer un seul cas où l'indicatif soit employé pour exprimer un procès non affirmé, non jugé probable, non tenu pour réel par le locuteur, pour que l'ensemble de la théorie des modes soit mis en défaut. [...] Il est aisé de montrer au contraire que l'indicatif exprime très facilement ce qui n'est pas tenu pour réel. » (Moignet, 1959, p. 54)

Soit dit en passant, ceci est précisément la raison principale qui nous a poussée à étudier le subjonctif toujours parallèlement à l'indicatif, dans l'espoir que des observations utiles puissent jaillir de l'analyse contrastive.

2 Actuel/virtuel

Guillaume

Les termes **actuel/virtuel** proviennent de l'incontournable théorie de la chronogénèse de Gustave Guillaume, tellement importante qu'elle a donné naissance au premier courant linguistique français vraiment autochtone, de façon à ce qu'aujourd'hui encore de nombreux linguistes se réclament de lui ², et sa théorie est encore aujourd'hui d'actualité.

Pour pouvoir expliquer clairement la théorie des modes de Guillaume, nous devons commencer par un bref aperçu des définitions principales qu'il utilise dans sa systématique (c'est

1. Revue de philologie française, t. XXXV (1923), p. 105, citée par (Moignet, 1959, p. 48), (Soutet, 2000, p. 131)

2. Moignet, Martin, Soutet, Wilmet, etc. sont tous des « guillaumiens ».

nous qui soulignerons).

« Aspect, mode, temps ne se réfèrent pas, comme l’enseigne la grammaire traditionnelle, à des phénomènes de nature différente, mais aux phases internes d’un phénomène de nature unique : la **chronogénèse** ; en un mot, l’aspect, le mode, le temps représentent une seule et même chose considérée en des moments différents de sa propre caractérisation. » (Guillaume, 1929, p. 11).

« [L]e problème du **mode** est essentiellement un problème de **visée**. Le mode ne dépend à aucun degré du verbe regardé, mais de l’idée à travers laquelle on regarde ce verbe . » (Guillaume, 1929, p. 30).

« Le mode est fonction du contact ou du non-contact de la visée avec l’**actualité** » (Guillaume, 1929, p. 37).

« Pour être une opération mentale extrêmement brève, la formation de l’**image-temps** dans l’esprit n’en demande pas moins un temps, très court sans doute, mais non pas infiniment court, et par conséquent réel. Il s’ensuit que cette formation peut être rapportée à un axe — une certaine durée de temps qu’on se représente linéairement — qui est le lieu de tout ce qui a trait à la figuration mentale du temps. Nous nommerons cet axe, l’axe du temps chronogénétique, et l’opération de pensée qui s’y développe, la chronogénèse. » (Guillaume, 1929, p. 8).

Sur cet axe, les modes peuvent se trouver en 3 positions :

- initiale : *in posse* → infinitif, participe (encore plus virtuel)
- médiane : *in fieri* → subjonctif (virtuel)
- finale : *in esse* → indicatif (actualisé)

« Soit au total trois profils caractéristiques de la formation de l’image-temps : en puissance, en devenir, en réalité, profils qui représentent, dans la formation mentale de l’image-temps, les axes chronothétiques. Considérée dans son ensemble, l’opération de pensée qui se développe sur ces axes est la **chronothèse**. Elle fixe dans l’esprit l’image-temps que la chronogénèse vient de créer. » (Guillaume, 1929, p. 10).

Enfin, la visée est une « opération de pensée réalisatrice, non pas particulière au temps et au verbe, mais tout à fait générale dans le langage » (Guillaume, 1929, p. 10), et dans le cas des verbes, c’est le mouvement par lequel la chronogénèse passe d’un axe chronothétique à l’autre. Néanmoins, il n’utilise plus cette notion par la suite, considéré (avec raison) comme trop vague. Dans ses ouvrages ultérieurs il parle plutôt de (non-)franchissement d’un seuil, et ceci est expliqué par Moignet ainsi :

« L’esprit humain est ainsi fait qu’il se représente le temps, non pas selon des données strictement temporelles, mais par transposition dans la catégorie de l’espace : la représentation du temps est spatiale. » (Moignet, 1959, p. 86).

Le terme est étroitement lié aux notions d’idées regardantes et regardées, pour lesquelles nous emprunterons encore la définition de Moignet : « [L]es idées regardantes expriment des opérations de pensée dont les idées regardées constituent le résultat. Chaque idée regardante possède en principe une opérativité propre, ou actualisante, ou non-actualisante, ce qui amène dans le résultatif, soit l’indicatif, soit le subjonctif. » (Moignet, 1959, p. 101).

Ceci nous ramène à la problématique pure de l’alternance indicatif/subjonctif, exprimé succinctement dans la dichotomie actuel/virtuel. Nous verrons par la suite comment Guillaume et les auteurs qui s’inspirent de son œuvre expliquent ces notions.

Guillaume désigne quatre idées universelles comme indispensables à l’existence même de la pensée : possible, probable, certain et réel. (Guillaume, 1929, p. 32)

L’idée de l’actualité est exprimée par l’indicatif :

- réalité (il est vrai que),

- certitude (il est certain que),
- probabilité (il est probable que),

et l'idée de la virtualité est exprimée par le subjonctif :

- possibilité (il se peut que, il est possible que) (Guillaume, Valin, Hirtle, & Joly, 1971, p. 8-10).

Dans la chronogénèse de Guillaume, le subjonctif correspond à l'image-temps conçu *in fieri*, en voie d'existence, et l'indicatif correspond à l'image-temps conçu *in esse*, dans son état d'achèvement.

Chacune de ces catégories mériterait une définition *in extenso* et une vérification détaillée sur le corpus, puisqu'elles sont suffisamment générales pour couvrir le plus grand nombre d'emplois. Guillaume opte pour les définitions proposées par Goblot dans son vocabulaire philosophique, qui dit, selon l'interprétation de Guillaume, que dans la notion du possible, « les chances d'être et de ne pas être sont égales ; quant au probable, c'est un possible qui a plus de chances d'être que de ne pas être. Le terme chances d'être, employé dans cette double définition, peut être remplacé par celui, équivalent et plus strict, de capacité d'actualité. Car être, c'est posséder la réalité ; or la réalité suppose l'actualité, qui est le point précis où le virtuel passe au réel. » (Guillaume et al., 1971, p. 32-33)

En disant que quelque chose est possible, nous ouvrons la voie à deux issues, positive et négative, mais nous nous abstenons de nous engager pour l'une ou pour l'autre, gardant nos options ouvertes.

Voici comment Guillaume formule cette idée :

« Le propre de la notion de possible est d'annuler la capacité d'actualité (= chances d'être) par une capacité égale et contraire (= chances de ne pas être). Le propre de la notion de probable, de conférer à la capacité d'actualité une existence positive (les chances d'être l'emportant sur celles de ne pas être). En d'autres termes : possible = capacité d'actualité zéro ; probable = capacité d'actualité différente de zéro mais aussi petite que l'on voudra. » (Guillaume et al., 1971, p. 33)

Selon lui, la différence entre certitude et probabilité n'est pas qualitative mais quantitative, car

« Le certain n'est qu'une très grande quantité de probable. » (Guillaume et al., 1971, p. 34).

Ceci est la raison pour laquelle les deux termes se trouvent dans la catégorie de l'actuel. En effet, il explique par la suite que « du point de vue chronogénétique, seul en cause ici, le probable et le certain expriment une seule et même spécificité. Autrement dit, au regard de la visée, qui connaît des choses en qualité et non en quantité, le probable se présente comme une identité du certain, ce qui permet, dans les limites ci-dessus déterminées, de poser l'égalité : Probable = Certain. Cette égalité se traduit dans la langue par l'emploi du même mode après l'une et l'autre de ces deux notions : Il est certain qu'il viendra. Il est probable qu'il viendra. » (Guillaume et al., 1971, p. 34)

Les questions de degré de certitude, de l'évaluation de la certitude, c'est-à-dire incertitude du résultat, sont directement liées à l'idée que nous voyons comme fondamentale, celle de **mouvement critique**, de cette distance par rapport à ce qui est dit.

« Les verbes qui, d'une manière générale, emportent avec eux une signification moins simple, moins rectiligne, sont des verbes regardants qui imposent à l'esprit de s'attarder en eux-mêmes, et par là retardent d'autant la chronogénèse du verbe regardé, ce qui se traduit pour le verbe regardé par l'obligation d'employer le mode subjonctif. [...] Pour comprendre ce genre d'emplois, le plus important de tous dans la théorie des emplois du mode subjonctif,

il faut bien se représenter que le principal caractère du réel est d'être impératif. Le réel ne se prête pas à la critique : il lui impose silence. Il révoque, dès l'abord, la discussion. Et le seul fait pour l'esprit de garder, en l'absence de mouvement critique, le contact immédiat avec le réel, même seulement prévu, probable, impose l'indicatif. » (Guillaume et al., 1971, p. 239-240)

Ainsi Guillaume énumère les types de verbes qui peuvent se trouver en position regardante critique : les verbes d'appréciation, les verbes qui expriment la chance qu'une chose a de se produire, qui ne constatent pas, qui évaluent indirectement à partir du donné. Ils peuvent être en alternance avec soi-même, a-critiques, polysémiques, comme **admettre** ou **comprendre** ; ils peuvent commander seulement le subjonctif, portant déjà la distinction critique en eux-mêmes, comme **regretter**³.

Moignet

Gérard Moignet est le continuateur direct des théories de Guillaume. Sa thèse doctorale, intitulée *Essai sur le mode subjonctif en latin postclassique et en ancien français* et publiée en 1959, reste toujours une œuvre capitale de référence pour les linguistes s'intéressant au subjonctif (pour ne citer que Soutet et Gosselin qui, dans leurs ouvrages de référence modernes, s'appuient fortement sur son étude), et ceci non seulement à cause de son état de l'art, où il offre un aperçu très complet des théories de subjonctif jusqu'aux années 1950, mais aussi à cause de son analyse très fine de l'œuvre de Guillaume, dont il applique les principes dans son étude et dont il explique et interprète de nombreux passages qui pourraient paraître obscurs⁴.

Voici un exemple de sa limpidité :

« Le système verbal correspond à la représentation du temps, et les différences de modes ne sont que des différences dans la manière dont le temps est conçu. C'est par la découverte de cette réalité que le linguiste français, M. G. Guillaume, est parvenu à élaborer une théorie de la systématique verbo-temporelle qui, tout en restant dans la tradition d'A. Meillet, et en approfondissant les vues de F. de Saussure, renouvelle entièrement les idées reçues. » (Moignet, 1959, p. 77)

Dans sa louange de Guillaume, qui est le seul, selon lui, à faire la théorie complète du subjonctif, Moignet conclut :

« Notamment, on ne dira jamais assez la justesse et la fécondité de la vue selon laquelle le subjonctif, morphologiquement plus simple que l'indicatif, correspond en pensée à quelque chose d'antérieur à lui dans un mouvement générateur de l'image-temps : le mystère du subjonctif, sa résistance à toute définition fondée sur toute notion de valeur modale, son extrême variété d'emploi, le caractère indéfinissable des nuances auxquelles il se prête, tout cela s'éclaire par la virtualité qui s'attache à une image interceptée précocement avant que le rayon qui la porte, - en l'espèce, la visée chronogénétique, - n'ait atteint son terme, qui est l'image nette, actualisée, d'un temps différencié en trois époques. » (Moignet, 1959, p. 122-123)

Il est donc d'accord avec Guillaume que cet invariant sémantique intangible réside dans le domaine du virtuel ; cette théorie, néanmoins, présente quelques points de dissension entre Guillaume et ses critiques, et Moignet adresse ces points un à un, mais on peut regretter qu'il n'aille pas plus loin dans sa propre analyse.

Wilmet

Marc Wilmet suit la ligne de pensée de Guillaume concernant la problématique des modes, en affirmant que :

3. Le verbe **regretter** est d'ailleurs particulièrement problématique pour toutes les théories unitaires du subjonctif (cf. les contre-exemples de Gosselin, p. 41 de cet état de l'art).

4. Par ailleurs, son état de l'art nous a été particulièrement précieux pour accéder plus facilement aux certains auteurs qui sont oubliés de nos jours, mais qui avaient des choses intéressantes à dire.

« [l']erreur de plusieurs grammairiens anciens et modernes aura précisément été d'élever un effet — désir, volonté, irréalité, « envisagement de l'esprit », « tension de l'âme », « polyphonie » (Nolke 1993), etc. — au rang de cause. » (Wilmet, 2010, p. 231)

Pour introduire la complexité du sujet et attirer l'attention sur le nombre impressionnant de théories et d'études sur le subjonctif, Wilmet, tout comme Soutet, choisit de citer Moignet (quoi que, les extraits sont différents) :

« [...] on peut dire du subjonctif ce qu'on prétend des auberges espagnoles : chacun y trouve ce qu'il y apporte, les psychologues leur subtilité, les logiciens leur rationalisme, les grammairiens leurs mécanismes, les prudents leurs incertitudes, les hardis leurs paradoxes. » ((Moignet, 1959, p. 74), dans (Wilmet, 2010, p. 230)).

À peine une ligne après cette citation, Wilmet annonce clairement sa position :

« L'indicatif et le subjonctif diffèrent par leur capacité à isoler ou non les époques. Toute la problématique grammaticale se résume à trier les cotextes actualisants (indicatif) et les cotextes non actualisants ou, si l'on préfère, virtualisants (subjonctif). » (Wilmet, 2010, p. 231)

Wilmet parle de l'alternance modale comme d'une « zone d'indécision non négligeable entre le subjonctif et l'indicatif », se basant sur la tripartition de Gougenheim et parlant de :

1. servitudes grammaticales, où « toute hésitation serait en principe exclue avec **vouloir, défendre, empêcher** »,
2. paires significatives, où « Le choix d'un indicatif ou d'un subjonctif affine ou redessine a posteriori le sémantisme de certains verbes recteurs. » (comme **supposer, comprendre**) ; on trouve ici un écho de l'opinion de Bally sur la même question :
« Ailleurs, c'est la présence de l'indicatif ou du subjonctif dans la subordonnée qui fixe le sens du verbe principal : Je suppose (= je crois) que Paul a réussi : supposons (= imaginons) qu'il ait échoué ; je comprends (= je devine) que vous êtes offensé : je comprends (= j'admets, trouve juste) que vous le soyez [...] » (Bally, 1965, p. 313),
3. variations libres, où « La négation ou l'interrogation, tirant la croyance vers le scepticisme et le doute vers la conviction, rouvrent la frontière des modes aux verbes d'opinion : Pierre croit/pense que Marie vient/viendra [...] » (Wilmet, 2010, p. 237-238)

Wilmet affirme, donc, que le sens des verbes dans la principale qui régissent le mode dans la subordonnée provient du choix du mode : autrement dit, que le choix du mode résout la polysémie du verbe recteur dans le contexte⁵.

Il dit également, néanmoins, que les verbes sont les déclencheurs des modes :

« Alors qu'un verbe de sentiment peut déclencher à distance le subjonctif (p. ex. Pierre est heureux de savoir que Marie vient/vienne, l'indicatif échange l'appréciation subjective de l'acteur contre l'objectivité de l'énonciateur (p. ex. Pierre est content [de ce] que Marie vient. » (Wilmet, 2010, p. 238)

3 Mondes possibles

Dans son livre *Pour une logique de sens*, Robert Martin développe davantage les pistes chronogénétiques de Guillaume, et les combine adroitement avec la logique sémantique, vériditionnelle. Notamment, il trouve que les notions du vrai, du faux et du possible ne sont pas suffisantes, et qu'il faudrait les élaborer davantage en utilisant les concepts comme **l'univers de croyance** et **monde possible**. (Martin, 1992, p. 117). Ainsi « la vérité acquiert une valeur

5. Soutet, qui est guillaumien lui aussi, traite la question de l'angle opposé, comme nous verrons par la suite.

nouvelle : celle de l'appartenance — ou de non-appartenance — à un univers donné. » (Martin, 1992, p. 39).

L'univers de croyance est « l'ensemble indéfini des propositions que le locuteur, au moment où il s'exprime, tient pour vraies ou qu'il veut accréditer comme telles. » (Martin, 1992, p. 38)

- Si ces propositions sont décidables par le locuteur, c'est-à-dire s'il peut spécifier leurs conditions de vérité, elles se trouvent dans l'univers virtuel.
- Si le locuteur attribue une valeur de vérité (vrai, faux, plus ou moins vrai et possible) à ces propositions, elles se trouvent dans l'univers actuel⁶ (Martin, 1992, p. 40, 46).

Selon sa typologie des emplois du subjonctif, exposée dans le chapitre intitulé Subjonctif et vérité (Martin, 1992, p. 116-139), il existe trois grands groupes d'emplois du subjonctif : ceux liés aux mondes potentiels, ceux liés aux mondes contrefactuels, et ceux qui ajoutent les contraintes de la syntaxe modale à la contrefactualité.

Les deux premiers types d'emploi sous-entendent que les états des choses décrites par une proposition au subjonctif sont vrais dans l'un des deux **mondes possibles**, c'est-à-dire « des ensembles consistants de propositions liés aux instants d'un temps ramifié », (Martin, 1992, p. 46), dont la sémantique est liée « soit à l'ignorance du passé (il est peut-être rentré), soit à l'incertitude inhérente à l'avenir [...] » (Martin, 1992, p. 31), et qui sont subordonnés aux univers de croyance, car « le vrai dans tous les mondes possibles ne vaut pas obligatoirement dans tous les univers » (Martin, 1992, p. 57).

Ces mondes possibles peuvent être :

1. mondes potentiels

Ce sont les mondes dans lesquels est vrai ou faux ce qui est seulement possiblement vrai ou faux dans le monde actuel. Aussi, « ces mondes ne contiennent aucune proposition contradictoire avec celles de m_0 [monde de ce qui est ; monde actuel] ». (Martin, 1992, p. 46)

Par exemple : *Il est possible que Pierre soit revenu.*

Il est possible est le déclencheur qui introduit le monde potentiel dans lequel la proposition Pierre est revenu est vraie, bien qu'elle ne soit que possible dans le monde actuel⁷.

Les contextes dans lesquels les mondes potentiels sont activés :

- hypothèse (à condition que),
- volonté (vouloir que),
- but (pour que),
- nécessité déontique (il est nécessaire que).

2. mondes contrefactuels

Ce sont les mondes dans lesquels est vrai ce qui est faux dans le monde actuel. Ainsi, « ces mondes contiennent au moins une proposition contradictoire avec celles de m_0 [monde de ce qui est ; monde actuel] » (Martin, 1992, p. 47).

6. À noter que certains concepts de la première édition (1983), comme ceux de l'hétéro-univers (« l'univers d'un énonciateur tel qu'il est vu par le locuteur » (Martin, 1983, p. 38)) et de l'anti-univers (« l'ensemble des propositions qui, quoique fausses en t_0 , auraient pu être vraies ou que l'on imagine telles », (Martin, 1983, p. 38)) ont été éliminés de l'édition de 1992, qu'on cite.

7. Ils se retrouvent le plus souvent dans les phrases conditionnelles irréelles : *Si Louis XVI n'avait pas été guillotiné, la France aurait un roi.*

Par exemple : Bien que Pierre soit linguiste (P), il préfère la littérature (Q).

La concession provient du conflit entre l'implication attendue :

Si on est linguiste (P), on ne préfère pas la littérature (Q_1),

et l'implication donnée, qui est, en fait, la négation de l'implication attendue

Il n'est pas vrai que Si on est linguiste (P), on préfère la linguistique (Q_1).

Cela signifie que le Q_1 de l'implication attendue n'est pas vrai dans le monde actuel, et par conséquent, l'implication attendue n'est pas vraie non plus dans le monde actuel.

Les contextes dans lesquels les mondes contrefactuels sont activés :

- irréalité (S'il eût pu faire telle chose...)
- inexistence (il est exclu que),
- antécédence (avant que),
- concession (bien que)
- jugement critique (je regrette que).

Finalement, le troisième groupe d'emplois du subjonctif concerne les cas où à l'univers de croyance et aux mondes contrefactuels s'ajoute la syntaxe modale, dépendante de l'ordination, c'est-à-dire l'incidence précoce ou tardive des mécanismes syntaxiques tels que la négation, l'interrogation, etc. Il s'agit ici de :

3. contextes épistémiques (Martin, 1992, p. 134-139) :

- verbes factifs, comme savoir, ignorer, s'imaginer (indicatif, présupposition)
- verbes non factifs
 - certitude (dans l'affirmation, l'indicatif, mais « dans le champ de la négation, de l'interrogation, de l'hypothèse, les deux modes deviennent également possibles »
 - probabilité (contrairement à possible, le probable est gradable : moins quelque chose est probable, plus de chance d'avoir un subjonctif : « Selon l'incidence précoce ou tardive de l'élément négatif, c'est l'un ou l'autre des deux modes qui est choisi » :

* NÉG [PROB (p)] → indicatif

NÉG (PROB) p → subjonctif

- dénégation, doute (où la vérité de la proposition p n'est assumée ni par le locuteur ni par l'énonciateur.

Malgré cette systématisation, une prédictibilité totale du subjonctif serait une illusion, selon Martin, car le subjonctif « obéit à des tendances beaucoup plus qu'à des règles » (Martin, 1992, p. 117), ce qui est particulièrement visible dans les cas de l'alternance modale, qui peut être significative (*J'entends qu'il le répète*) ou plus ou moins libre (*Il semble qu'il a/ait fait telle chose*). Il existe des contre-exemples à sa théorie : Gosselin cite les verbes du type **parier** (Gosselin, 2015, p. 226), Rihs les verbes épistémiques (Rihs, 2013, p. 127) ; Martin l'avait pourtant prévu, en disant que « partout ou presque on peut citer des exemples contraires à ce qui apparaît comme la règle » (Martin, 1992, p. 118).

Même après avoir énuméré de nombreux facteurs qui induisent le subjonctif, Martin souligne que leur jeu subtil reste encore difficile à saisir, et que leur liste n'est jamais épuisée.

« Interviennent, entre autres, la sous-catégorisation du sujet (animé/inanimé), l'itération, la forme de l'interrogation. Rien de mécanique dans l'emploi du subjonctif⁸. » (Martin, 1992, p. 138)

Partant également des concepts des mondes possibles, Donka Farkas limite son étude aux prédicats épistémiques, dans le cadre de la Théorie du Gouvernement et du Liage⁹. Elle trouve que le choix du mode dépend de la proximité (indicatif) et de l'éloignement (subjonctif) des mondes qui ancrent la complétive du monde actuel¹⁰.

Dans cet ancrage modal, les propositions sont interprétées par rapport à un/des monde(s) possible(s), et selon le nombre des mondes il peut être *extensionnel* (un monde, indicatif), ou *intensionnel* (ensemble de mondes, subjonctif) :

« (a) A proposition p is extensionally anchored iff the value of its world variable is a particular world.

(b) A proposition is intensionally anchored iff the value of its world variable ranges over a set of worlds. » (Farkas, 1992, p. 86)

Ainsi, le subjonctif ouvre les mondes alternatifs.

Les prédicats qui introduisent ces mondes seraient, eux aussi, extensionnels (verbes de fiction) et intensionnels (verbes directifs et volitifs). Cette approche sémantique est, pourtant, critiquée par une autre générativiste, Kampers-Mahne, qui dit que :

« l'analyse de Farkas (1992) concernant l'emploi du subjonctif dans les complétives, qui repose sur les traits sémantiques du prédicat dont elles sont le complément, aussi juste soit-elle, ne saurait rendre compte à elle seule de l'occurrence de ce mode dans ce contexte, pas plus que des propriétés syntaxiques des différentes complétives au subjonctif » (Kampers-Manhe, 2003, p. 86).

3. La perspective

1 Non-jugement

Jacques Damourette et Édouard Pichon apportent un changement de paradigme dans le traitement de l'alternance modale¹¹.

L'emploi du subjonctif dépend, selon eux, de l'instance qui émet l'énoncé : ainsi, il faut distinguer l'emploi protagonistique du subjonctif, où le locuteur [« personne qui parle »] prête des idées et des sentiments au protagoniste [« substance soutien du verbe principal »] (Damourette & Pichon, 1911 (1936), p. 473), et l'emploi locutoral, où le locuteur lui-même exprime des sentiments et des idées (Damourette & Pichon, 1911 (1936), p. 478). Par exemple, le verbe **supposer** se trouve en emploi protagonistique dans une phrase comme « Je suppose qu'on dise à une femme : Nous sommes seuls, vous êtes jeune et belle » (Damourette & Pichon, 1911

8. Cette dernière phrase pourrait être un écho de sa critique légère de Brunot, qui voyait une influence mécanique dans la négation du verbe **douter** (Brunot, 1922, p. 536) : « Avouons que ce recours aux « influences mécaniques » n'a rien d'enthousiasmant pour le sémanticien... » (Martin, 1992, p. 122).

9. Ceux qui voudraient tester une autre approche chomskyenne, pourront lire l'étude de Lalaire (Lalaire, 1998), qui base sa théorie de l'alternance (qu'il appelle la variation modale) également sur la Théorie du Gouvernement et du Liage

10. « With these predicates, the choice between the indicative and the subjunctive depends on whether the worlds that anchor the complement proposition are close (indicative) or remote (subjunctive) from wR [what one takes the actual world to be] » (Farkas, 1992, p. 103).

11. Ils ont essayé une révolution terminologique dans les années 30, dans leur ouvrage capital *Des mots à la pensée* (toutes les citations proviennent du tome V de leur ouvrage, en particulier les paragraphes § 1869, 1870, 1897, 1899, 1926-28). L'indicatif et le subjonctif ont gardé leurs noms, mais les modes sont devenus des *mœufs*, les complétives les *complétances*, etc. Bien que ces nouveaux termes n'aient pas été retenus par la grammaire, les concepts essentiellement énonciativistes comme *assertion/non-assertion*, ou la distinction entre le *locuteur* et le *protagoniste* restent d'une très grande importance pour la question de l'alternance indicatif/subjonctif.

(1936), p. 474), et en emploi locutoral dans « Demain, j'irai dormir, comme toi, dans la terre, si l'on peut supposer que tu sois endormi », (Damourette & Pichon, 1911 (1936), p. 481).

Damourette et Pichon précisent que cette distinction entre les emplois locutoraux et protagonistiques ne recouvre pas toutes les possibilités linguistiques du subjonctif. (Damourette & Pichon, 1911 (1936), p. 482). Néanmoins, le subjonctif a bien, d'après eux, un invariant sémantique, du « caractère non judicatif » qui sous-tend ses emplois (Damourette & Pichon, 1911 (1936), p. 483), et ceci est affirmé à plusieurs endroits :

« Dans l'emploi locutoral, l'usage que la langue fait de la distinction indicatif-subjonctif n'est pas superposable à celui qu'elle en fait dans l'emploi protagonistique ; mais, néanmoins, l'une et l'autre de ces possibilités rentrent dans une notion plus générale : que le subjonctif exprime le non-jugement. » (Damourette & Pichon, 1911 (1936), p. 479)

« De cet aperçu préliminaire, se dégagent donc deux notions qu'une étude plus approfondie nous permettra de confirmer et de préciser. Premièrement, le subjonctif apparaît essentiellement comme le mode du non-jugement, mais, d'autre part, la personne présentée comme ne jugeant pas est, suivant les cas particuliers, soit le locuteur, soit le protagoniste. » (Damourette & Pichon, 1911 (1936), p. 479)

« [N]ous considérons le subjonctif non pas comme le mœuf de doute, conception trop souvent avancée, mais comme le mœuf du non-jugement. » (Damourette & Pichon, 1911 (1936), p. 483)

Ils font aussi une liste non-exhaustive, mais néanmoins très importante pour notre propre étude, de verbes en principale qui induisent l'alternance, et que nous résumerons à cet endroit :

- verbes qui, avec des modalités sémantiques propres à chacun d'entre eux, ont en commun de pouvoir servir à l'affirmation d'un fait : **dire, prétendre, mander, assurer, avertir, conclure**
- verbes de supposition : **supposer**
- verbes d'acceptation et de consentement : **vouloir bien, consentir, admettre, accepter**
- verbe **comprendre**
- verbe **vouloir** (« Dans les emplois avec indicatif, qui sont exceptionnels, mais très instructifs, on prête au verbe vouloir, par un artifice rhétorique, un sens intellectuel voisin de celui du verbe prétendre suivi d'indicatif. Dès lors, on indique que le protagoniste porte un jugement sur le fait subordonné. » (Damourette & Pichon, 1911 (1936), p. 478)
- verbes de rêve et de rêverie : **rêver, imaginer**
- verbes de négation : **nier, démentir**

Nous trouvons particulièrement intéressante leur remarque sur les verbes de sentiment qui sont le plus souvent accompagnés d'un subjonctif, « parce qu'ils présentent le fait comme entièrement connu, non réaffirmé, mais rementionné uniquement en fonction de son effet affectif » (Damourette & Pichon, 1911 (1936), p. 516-517). Moignet remarque, assez astucieusement, que ceci est « en somme, l'explication de Lerch » (Moignet, 1959, p. 51). On dirait qu'une sorte d'identification de la notion de la probabilité avec l'indicatif est dans la même veine : « La probabilité est en effet considérée par la langue comme autorisant le protagoniste à porter un jugement » (Damourette & Pichon, 1911 (1936), p. 482-483).

Après cette courte revue, il nous semble clair que, d'après Damourette et Pichon, l'essentiel de la distinction des modes dans les complétives réside dans ce qui suit :

« ce qui est, par la phrase même, jugé probable figure à l'indicatif. Ce au sujet de quoi pareil jugement n'est pas porté figure au subjonctif. En thèse générale, cette distinction de mœuf se règle en prenant pour auteur du jugement ou du non-jugement le protagoniste. Charles affirme que Louis est venu ; Charles doute que Louis soit venu. Mais toutes les fois que cela semble utile, et, en particulier, dans le cas où la distinction n'a pas de sens si on la rapporte au protagoniste, le locuteur se prend lui-même pour l'auteur du jugement ou de non-jugement : Charles ne sait pas que Louis est venu » (Damourette & Pichon, 1911 (1936), p. 517).

L'apport principal de leur théorie est, selon nous, d'attirer l'attention, pour la première fois, sur l'importance de la composante pragmatique (avant la lettre, bien entendu) dans le traitement de la question de l'alternance modale, qui ne peut pas rester confinée au clivage pérenne entre la syntaxe et la sémantique. De même, on est d'accord avec Moignet lorsqu'il dit :

« En définissant l'indicatif, non comme le mode du réel, mais comme le mode du jugé réel, du jugement, le subjonctif comme le mode du non-jugement, on justifie la construction indicative des verbes d'opinion et l'on met en valeur par-là les emplois protagonistiques des modes. On met l'accent sur le fait que le langage n'est pas, si nous osons dire, en prise directe avec la réalité, mais postule une interprétation de la réalité par l'esprit pensant. » (Moignet, 1959, p. 59).

2 Polyphonie

Henning Nølke propose quelques fragments d'une théorie énonciative au sujet du subjonctif, dans lesquels il affirme l'impossibilité d'une théorie unitaire du subjonctif.

Nølke ne mentionne pas Damourette et Pichon, mais il explore un domaine similaire, et propose une discussion du concept de la **polyphonie**, provenant de la théorie de Ducrot¹², qui, lui, a repris ce concept de la théorie littéraire de Bakhtine et l'a adapté à la linguistique. Le terme « sujet parlant » désigne l'auteur du texte, et la polyphonie implique que la présence de sa voix dans le texte est plurielle par sa nature : il peut mettre en scène un (ou des) **locuteur(s)** ou un (ou des) **énonciateurs**. Ainsi, Nølke parle du locuteur, qui est :

« l'auteur (ou le responsable) de l'acte d'énonciation qui a comme résultat l'énoncé. L'énoncé est pourvu d'un sens (hypothèse externe), et celui-ci se compose des actes (illocutoires, présuppositionnels, argumentatifs, etc.), qui sont marqués dans sa signification (et qui sont donc véhiculés par son énonciation) » (Nølke, 1985, p. 58)

En ce qui concerne les énonciateurs, ce sont « les auteurs de ces actes, et on parlera de polyphonie s'il y a au moins deux énonciateurs différents lors d'une même énonciation ». (Nølke, 1985, p. 58) Le type de la polyphonie dépend de la relation que le locuteur (qui peut être, selon Nølke, un « locuteur-en-tant-que-tel » ou un « locuteur-en-tant-qu'individu ») entretient avec les différents énonciateurs qu'il met en scène dans ces divers actes d'énonciation. La distinction formelle qu'il propose est celle de **polyphonie interne et polyphonie externe** « la première forme impliquant une nuance de subjectivité et la deuxième une nuance d'objectivité. » (Nølke, 1985, p. 58)

Nous ne reprendrons pas complètement les concepts théoriques de plusieurs locuteurs et énonciateurs ou de polyphonie dans notre étude (entre autres, à cause de ce lien perçu entre le subjonctif et la subjectivité).

Pourtant, nous sommes d'accord avec Nølke que les considérations « polyphoniques » sont : « un facteur imporant d'une théorie « globale » de l'emploi des modes. Une démarche qui intégrerait cette hypothèse et les hypothèses logico-sémantiques proposées par Martin pourrait bien se montrer très fructueuse » (Nølke, 1985, p. 69).

Nous nous inspirerons ainsi de cette terminologie pour parler plutôt du **point de vue du locuteur/énonciateur** à la 3^e personne, dans la suite analytique et théorique de cette étude.

12. cf. (Ducrot, 1972) et (Ducrot, 1984).

4. Le sens du subjonctif

1 Effets de sens

Si l'on veut décrire grammaticalement le subjonctif, il faut prendre garde de ne pas tomber dans l'erreur facile de cataloguer ses emplois selon les valeurs communes (*volonté, hypothèse, concession, indéfinition...*), car cela induit « une constante confusion entre valeurs stylistiques et faits de syntaxe » (Moignet, 1959, p. 37).

C'est justement cette distinction entre ce qu'il appelle *les faits de langue* et *les faits de discours* (ou de langage), ou ce que d'autres appelleront *l'invariant sémantique* et *les effets de sens*, qui est le fil conducteur de l'approche systématique de Guillaume, par laquelle il s'est démarqué de ses prédécesseurs.

Soutet critique également cette erreur, et donne un exemple d'un classement erroné de ce type, qu'il appelle classement notionnel des emplois du subjonctif (Soutet, 2000, p. 30-31), où les expressions psychologiques floues (comme *simple conception de l'esprit, ressorts de l'âme*, etc.), érigées en termes linguistiques par les grammairiens, embrouillent en effet plus qu'elles n'éclairent l'opposition indicatif-subjonctif¹³.

Notamment, Soutet écrit que cette sous-catégorisation floue, approximative, « risque, en permanence, d'attribuer au morphème de subjonctif une valeur sémantique en fait imputable à l'énoncé pris dans sa totalité » (Soutet, 2000, p. 30). Il souligne que la signification n'est pas directement identifiable à une notion extralinguistique, mais qu'elle est « structurellement contenue dans le système du verbe français » (Soutet, 2000, p. 31).

Cet avis nous conforte encore plus dans l'idée que la discussion du sémantisme des modes devrait nécessairement inclure la composante pragmatique, qui permet de s'éloigner des significations (sémantiques) et des « effets de sens » (un autre nom pour les valeurs psychologiques décrites ci-dessus : des « effets à la place des causes » (Wilmet, 2010)), et de parler plutôt des **sens pragmatiques**.

2 Non-pertinence

Alain Rihs situe son étude à l'interface sémantique – pragmatique. Dans sa thèse (Rihs, 2013), Rihs étudie les formes verbales non autonomes (possibles seulement en subordonnées) : le subjonctif, le gérondif et le participe présent, à l'aune de la Théorie de la pertinence (Sperber & Wilson, 1995), et il postule que leur contenu sémantique n'est pas de nature conceptuelle (c'est-à-dire représentationnel), mais de nature procédurale.

Selon lui, le contenu sémantique du subjonctif ne suffit pas à lui seul au calcul de sens : « l'expression linguistique est sous-déterminée sémantiquement : elle encode un contenu réduit et abstrait, dont on retrouve la trace dans tous les usages, mais qui n'équivaut jamais à son sens plein et définitif » (Rihs, 2013, p. 4).

C'est pourquoi Rihs prend en compte le rôle de l'encodage sémantique (structure sémantique, noyau de sens, signification du terme à proprement parler), mais également de l'encodage procédural, pragmatique (la variabilité contextuelle, effets de sens, optionnels) dans la représentation du sens.

Le sens du subjonctif résiderait ainsi dans sa « non-pertinence intrinsèque » du fait qu'il transmet, c'est-à-dire, « une incapacité de la forme verbale à générer seule un effet de sens pertinent, ce qui a pour conséquence interprétative le report de l'effet contextuel prégnant du

13. M. Gross (1978) voit cette approche, entre autres, dans Le Bon usage (1961) de M. Grevisse, et il la critique avec véhémence, mais, dans les nouvelles éditions révisées de cette grammaire capitale, signées par A. Goosse, cette approche est rejetée, et ni l'affirmation atténuée, ni l'imprécation, ni d'autres termes similaires qui faisaient objet de critique ne figurent plus dans l'explication du subjonctif.

côté de la structure enchâssante. » (Rihs, 2016, p. 71), la structure enchâssante étant ici la proposition principale.

Lorsqu'il parle des conditions nécessaires, ou même des conditions suffisantes pour l'emploi du subjonctif et de l'indicatif, plutôt que la présupposition et l'assertion, Rihs trouve que le critère décisif dans les subordinées complétives est celui de manifesteté du fait représenté, qui pourrait s'associer à la factualité, qui, dans le cas du subjonctif, n'est jamais pertinente. (Rihs, 2016, p. 63-64).

Dans la question de la poule et de l'œuf qui revient, Rihs s'aligne avec Soutet en affirmant que le sens du verbe dans la principale détermine l'interprétation de la complétive qu'il introduit. Mais il dit aussi que :

« la forme verbale, dans son encodage sémantique même, prévoit une procédure qui indique quelles ressources contextuelles doivent être prises en considération pour que son interprétation soit pertinente, c'est-à-dire adaptée aux intentions informatives du locuteur. [...] ce n'est pas le contexte qui vient peser sur l'interprétation de la forme grammaticale en fournissant les modalités précises du processus ; c'est au contraire la forme grammaticale elle-même qui préside à la sélection des paramètres contextuels qui entrent dans la détermination de son sens. (Rihs, 2013, p. 6).

Le subjonctif, ainsi, n'est pas considéré (comme c'est habituellement le cas, selon Rihs) comme un marqueur conceptuel, mais comme un marqueur procédural. Il déclenche « une procédure interprétative propre et distincte de celle de la forme enchâssante, mais qui suppose, parallèlement, la prise en compte du sens de cette dernière, dont elle hérite des moyens de spécifier la direction finale qu'elle doit prendre. » (Rihs, 2016, p. 70-71). Cet encodage procédural du subjonctif « enjoint au destinataire du message d'effectuer une opération interprétative d'un type particulier. » (Rihs, 2016, p. 58).

3 Indépendance du subjonctif

Pour terminer cette section, revenons brièvement aux créateurs de cette terminologie fleurie si critiquée par les défenseurs de l'invariant sémantique. Il s'agit de Georges et Robert Le Bidois, qui parlent du « mode de l'énergie psychique », du « dynamisme vital », des « ressorts psychiques/de l'âme/de l'esprit » etc. C'est presque un répit, dans cette jungle de servitudes, d'oppositions, de constructions, de se laisser bercer par des propos comme le suivant, où le subjonctif est

« le plus en relation avec l'âme, le plus en harmonie avec ses modalités profondes, en d'autres termes, le plus chargé de sentiments et d'intentions. Toute notre âme paraît s'y imprimer ; ses plus fortes, ses plus fines vibrations y viennent retentir. » (Le Bidois & Le Bidois, 1935, p. 528)

Néanmoins, en dehors de ces considérations lyriques envoûtantes, les Le Bidois formulent une hypothèse très intéressante et rarement explorée :

« loin d'être essentiellement le mode de la subordination, le subjonctif est, au contraire, le mode indépendant, pleinement autonome, tout à fait spontané et libre, du sentiment et du vouloir. » (Le Bidois & Le Bidois, 1935, p. 501)

Dans la phrase du type : *Je veux qu'il vienne*, « s'il est impossible [...] de se passer du subjonctif, ce n'est aucunement parce qu'il serait le mode de la subordination : il n'est pas ici sous la dépendance réelle du verbe de la principale [...] malgré les apparences, c'est lui, en réalité, le verbe principal ; ou du moins, principal, il l'est autant, pas moins que l'autre. » (Le Bidois & Le Bidois, 1935, p. 503)

Moignet y voit une parataxe : *Je veux : qu'il vienne!*, et il n'est pas d'accord, car le subjonctif n'exprime pas la volonté en soi, tout comme il n'exprime pas la subjectivité (malgré la théorie de W. van der Molen qui le propose et malgré la paronymie subjonctif – subjectif,) car « [i]l n'est pas vrai que tel mode soit réservé à l'intellect et tel autre à l'affectivité : F.

Brunot a pertinemment montré qu' « aucun mode n'est spécialisé » » (Brunot, 1922, p. 522), (Moignet, 1959, p. 37).

Pourtant, l'idée que le verbe dans la subordonnée est tout aussi principal que celui en principale est très forte, (et, comme nous le verrons plus tard, très juste à notre avis), et ce qui la rend possible, c'est justement cette idée que le mode a un sens, qu'il n'est pas seulement la conséquence d'un choix sémantique dans la principale, mais qu'il a un rôle lui aussi dans la construction du sens de l'énoncé. Nous voyons même, dans cette idée de l'indépendance du subjonctif, un embryon du concept de la corrélation d'Imbs, que nous détaillerons dans la suite.

5. Corrélation

L'étude de Paul Imbs *Le Subjonctif en français moderne : Essai de grammaire descriptive* est petite par son volume mais elle a influencé non seulement presque tous les auteurs scandinaves que nous mentionnons (Togeby (qui était son collaborateur direct sur d'autres ouvrages), Nordahl et Lagerqvist), mais aussi Soutet, qui cinquante ans plus tard, fait lui aussi une œuvre de référence sur le subjonctif, et, comme Imbs, met le doigt sur la question, mais finit par ne pas proposer une réponse définitive.

Imbs postule une réponse unitaire à la question du choix du mode, mais cette réponse est bipolaire, car dans sa perspective structuraliste, le propre de la plupart des structures grammaticales, c'est de former un syntagme à deux termes, c'est-à-dire de se construire en **corrélation** « avec un autre moyen d'expression de la même phrase » (Imbs, 1953, p. 19), « l'intonation étant aussi un de ces moyens. » (Imbs, 1953, p. 47).

Ainsi, il étudie le subjonctif à travers ses deux types de construction fondamentaux : affectifs et énonciatifs (Imbs, 1953, p. 47), et les quatre types de valeurs sémantiques de son antécédent (Imbs, 1953, p. 37), qui donnent lieu à la panoplie de ses emplois, « puisqu'on n'accède à la valeur de ce mode qu'à travers la multiplicité de ces emplois. [...] Encore faut-il classer ces emplois [...] » (Imbs, 1953, p. 7).

Il procède par énumérer ces valeurs (Imbs, 1953, p. 38-40), disant qu'elles expriment des nuances de la volonté, du sentiment, la possibilité, la supposition, etc., et il précise : « Étudier les emplois du subjonctif, c'est déceler la part de sémantèse (doute, possibilité, indétermination etc.) qui se surajoute à la valeur grammaticale fondamentale du mode. Ce surplus sémantique procède du terme corrélatif, dont c'est la fonction propre de l'exprimer. Parler d'un subjonctif de doute, c'est donc énoncer qu'un subjonctif est employé en corrélation avec un autre terme qui lui donne cette coloration sémantique particulière. » (Imbs, 1953, p. 48).

Il est vrai que toutes ces valeurs peuvent introduire le subjonctif, mais elles peuvent induire l'indicatif aussi, et ce classement, quoique utile, devrait servir de point de départ à une analyse beaucoup plus détaillée et extensive en vue de l'étude de l'alternance modale. Autrement dit, ces éléments corrélatifs avec lesquels le subjonctif entre en syntagme bénéficieraient d'une définition minutieuse, car lorsque Imbs trouve que cet élément corrélatif qui précède le subjonctif :

« suggère d'avance, par un moyen d'expression sémantique, la modalité qu'exprimera à son tour le subjonctif. Si bien que lorsque le subjonctif survient, il ne fait qu'explicitement ce qui était déjà suggéré précédemment. » (Imbs, 1953, p. 36),

ou bien :

« C'est le contexte ou la situation et, dans la langue parlée, l'intonation, qui indiquent si le verbe principal est volitif ou non. Les verbes dits « déclaratifs » sont en effet des verbes qui par eux-mêmes n'impliquent aucune modalité, puisqu'on peut affirmer aussi bien un fait qu'un désir (syntaxe de situation) » (Imbs, 1953, p. 40) ;

il aurait été intéressant d'avoir une indication de ce que seraient ces contextes et situations.

Ceci dit, le noyau dur du problème, et la notion qui nous sera la plus utile par la suite,

est la corrélation ; cette idée, évoquée par les Le Bidois, que le subjonctif n'est pas tout à fait *sub*-¹⁴ :

« Mais s'il en est ainsi, on ne peut plus dire que, par exemple dans les propositions complétives, le subjonctif soit un simple mode de "subordination" sans valeur propre ; du fait qu'à aucun moment, même en phrase indépendante, il n'est employé en dehors d'une corrélation bipolaire, on peut seulement conclure que ce qu'il signifie, il le signifie avec un autre terme plus ou moins explicite. [...] D'autre part, s'il y a corrélation entre l'élément sémantique et l'élément grammatical de la structure bipolaire, il est superflu de se demander lequel est subordonné à l'autre : ils sont ensemble subordonnés à l'expression de la modalité unique, qu'ils traduisent chacun avec leurs propres moyens » (Imbs, 1953, p. 48).

1 Études du corpus

Nordahl

Helge Nordahl (Nordahl, 1969) a constitué un corpus impressionnant d'environ 22 000 exemples avec le subjonctif, trouvés dans les textes littéraires et les journaux. Il situe son étude du subjonctif dans le cadre structuraliste syntagmatique et corrélatif posé par (Imbs, 1953) :

« Mode et modalité forment une totalité que nous appellerons "un syntagme modal". Le syntagme modal est donc "une structure syntaxique bipolaire" (Imbs, p. 47) où les deux termes, mode et modalité, en rapport de complémentarité réciproque, sont également importants pour le fonctionnement du système. Que les deux composants du syntagme modal soient également importants est attesté par le fait que l'un n'est pas, en principe, subordonné à l'autre. Si l'élément de modalité est sémantiquement ambi- ou polyvalent, la fonction du mode est dénotative. Le système pratique, selon une expression anglaise, un "two-way traffic" » (Nordahl, 1969, p. 19).

Nordahl dit aussi que la « structure formelle du syntagme modal bipolaire exerce une influence — souvent décisive — sur la mise modale. » (Nordahl, 1969, p. 20).

Selon lui, cette structure formelle peut être :

- contactuelle (complétive standard : Je veux qu'il vienne)
- locutionnelle (avec *à ce que* et *de ce que* : Je tiens à ce qu'il fasse son devoir)
- attributive (copule intercalée : Ma volonté est qu'il revienne)
- emphatisante (renforcée par le démonstratif *ce* : Ma volonté, c'est qu'il revienne)
- emphatique (double démonstratif : Ce que je veux, c'est qu'il revienne).

Pour notre part, on pourrait dire, pour approximer, que nous nous concentrons uniquement sur les complétives du type « contactuel », mais nous ne travaillons pas du tout dans le même cadre, et nous devons souligner ici que de nombreux exemples d'alternance modale existent pour chacune de ces structures formelles, ce qui met en question l'hypothèse qu'elles puissent exercer une influence sur le choix du mode, que Nordahl appelle « mise modale ».

Son étude est intéressante, néanmoins, parce qu'elle part du même sentiment que la notre : le problème est vaste et ni les grammaires ni la théorie ne le couvrent en totalité, alors la solution serait de répartir des données brutes, dans ce cas les exemples littéraires, pour en dégager

14. Nølke a une interprétation différente : « contrairement à ce qu'avance Le Bidois (1967 : 500), les grammairiens semblent avoir eu de bons motifs pour proposer le terme subjonctif au lieu de conjonctif. Le subjonctif en français moderne est en effet « sub » de tous les points de vue : syntaxiquement, parce qu'il ne peut surgir que dans les subordonnées (à de très rares exceptions près, qui sont plutôt archaïsantes) : sémantiquement, parce que son apparition demande une structure sémantique de subordination (cf. 4.3.) ; et pragmatiquement, parce qu'il introduit une sorte de subordination au cœur même de l'unicité du sujet parlant » (Nølke, 1985, p. 69).

un système effectif. Ceci résulte en une division en trois systèmes, trois types de syntagmes modaux : volitif, subjectif et dubitatif. Si nous sommes d'accord, pour le moment, qu'il faut distinguer le volitif et le « dubitatif » lorsqu'on parle du subjonctif, nous ne sommes pas d'accord avec le contenu de ces tiroirs, et surtout avec l'idée de la division *realis/irrealis* qui sous-tend cette construction, et qui a été dépassée dans les travaux théoriques (cf. p. ex. (Quer, 2009)).

Lagerqvist

Une nouvelle étude extensive du corpus, qui pourrait fournir des exemples à l'appui des postulats d'Imbs, a été faite par Hans Lagerqvist en 2009. Son ouvrage *Le subjonctif en français moderne* présente un mélange curieux des concepts de bipolarité et de syntagme (qui chez lui devient le contexte modal (expliqué (Lagerqvist, 2009, p. 14)) d'Imbs, et de l'actualité/virtualité de Guillaume (sous l'égide de Soutet), mais Lagerqvist trouve que ses idées sur les modes se rapprochent aussi de celles exprimées par E. Tanase dans son *Essai sur la valeur et les emplois du subjonctif en français* (1943), de sorte que « les actions "existantes" rendues par l'indicatif sont liées aux sections actualisantes de l'axe temporel, le centre et la gauche, alors que celles qui sont "non-existantes" et traduites à l'aide du subjonctif, appartiennent à sa section virtualisante, la droite » (Lagerqvist, 2009, p. 43). Il reconnaît que le subjonctif peut se trouver après un facteur actualisant (*je suis content que tu sois venu*, (Lagerqvist, 2009, p. 14)) et vice versa, ce qui est dû au phénomène qu'il appelle surdétermination, qui signifie que, sous certaines conditions (comme la négation, l'interrogation, etc.), l'indicatif peut devenir virtuel¹⁵ et marqué, et le subjonctif actuel et non-marqué (Lagerqvist, 2009, p. 20).

6. Servitudes grammaticales

« *Il est vrai de dire, qu'au commencement, c'est bien malgré soi et par force que l'on sert ; mais ensuite on s'y fait et ceux qui viennent après, n'ayant jamais connu la liberté, ne sachant pas même ce que c'est, servent sans regret et font volontairement ce que leurs pères n'avaient fait que par contrainte.* » (Étienne de la Boétie, *Le discours de la servitude volontaire*, Payot, 2002, p. 209-210)

Dans cette section se trouvent les concepts phonologiques appliqués à la syntaxe, à savoir la triade servitudes grammaticales — oppositions significatives — nuances de sens.

Soutet donne un très bref aperçu des théories principales, et se démarque clairement de celles qu'il appelle « partiellement formalistes » (soit fonctionnelles, soit « mi-syntaxiques, mi-sémantiques »), où il classe Brunot, Gougenheim et, dans une vague plus récente, Touratier et Lalaire, leur reprochant que :

« expliquer l'emploi d'une forme (qu'il s'agisse du subjonctif ou d'autres formes) par une « servitude grammaticale » (quelle que soit, par ailleurs, la formulation choisie) est, stricto sensu, une non-explication¹⁶ » (Soutet, 2000, p. 129).

Ceci est un écho des critiques que Guillaume a déjà formulées, à plusieurs reprises, dans ses Leçons : « On pourrait parler, reprenant l'expression de Ferdinand Brunot, — ce qui n'expliquerait rien du tout — de servitudes grammaticales » (Guillaume et al., 1971, p. 208). Il nous semble que ce jugement global obscurcit quelque peu les complexités de cette notion, que de nombreux linguistes ont utilisée depuis Brunot, bien que pas toujours dans cette même acception, mais que Brunot définit avec le plus grand soin et en y revenant à de multiples reprises tout au long de son ouvrage séminal « La Pensée et la langue » ; c'est pourquoi nous nous proposerons d'explorer ce que les différents auteurs entendent par la notion de servitude.

15. Il remarque, p. ex., que l'indicatif peut devenir virtuel aussi, en altérant la référence temporelle (notamment dans les hypothèses : si tu viens [à 5h/demain], je t'aiderai (Lagerqvist, 2009, p. 52)).

16. Ou bien une « solution de facilité » (Curat, 1991, p. 113)

Nous verrons même que Soutet semble l'utiliser aussi, il est vrai, sous le nom de classement fonctionnel, qu'il rejette en effet ouvertement, car le contexte de la neutralisation fonctionnelle regroupe un nombre trop grand d'emplois divers, mais dont le concept finit pourtant par réapparaître sur le fond de son ouvrage, notamment lorsqu'il parle des polysémies fortes et faibles, qui correspondent clairement aux emplois forts et faibles.

1 Aléas prescriptivistes

De nombreux auteurs ont lu l'œuvre de Ferdinand Brunot comme un catalogue¹⁷ (si décrié) de valeurs. Il ne faut pas oublier, pourtant, que cette œuvre provient d'une pulsion didactique, non seulement pour comprendre les ressorts d'une langue et l'apprendre, mais aussi pour apprendre comment l'enseigner. Si Brunot méprise tant la grammaire traditionnelle, c'est parce qu'elle ne tient pas du tout compte de l'usage (« on voit surgir la kyrielle des pluriels sans existence véritable et des féminins imaginaires qui empêchent de voir les vrais » (Brunot, 1922, p. IX). Il insiste sur l'importance et l'influence du sens et du contexte sur les structures syntaxiques prétendument rigides, mais en fait toujours en mouvement, car vivantes.

Brunot utilise une méthode inductive : il part du contenu de la langue, des cas particuliers, et en cheminant vers la généralisation, il se heurte, bien évidemment, au système grammatical qui impose des structures ne correspondant pas exactement à la pensée, et qu'il appelle « servitudes grammaticales ». Très souvent, lorsqu'il parle de diverses servitudes grammaticales, il donne aussi des exemples qui montrent comment « la langue s'affranchit de cette contrainte », comment « la langue populaire s'ingénie à refaire une syntaxe souple¹⁸ » (Brunot, 1922, p. 867).

C'est en parlant des servitudes et du subjonctif qu'il finit son ouvrage, sur un point que nous trouvons éminemment pertinent :

« Pour échapper aux servitudes. — L'emploi du subjonctif derrière *quel que, quoi que* donnant lieu à de sérieux embarras, on s'émancipe de la règle. [...] C'est toujours la même loi qui agit sur le langage. Les contraintes imposées pour marquer les relations logiques cèdent à un instinct supérieur, qui pousse à exprimer la modalité sous laquelle le fait apparaît à l'esprit. C'est là l'essentiel pour la pensée. Le sens domine les mécanismes syntaxiques. » (Brunot, 1922, p. 898).

Nous reviendrons à cette dernière phrase vers la fin de notre chapitre de synthèse.

Nous pensons qu'il ne faut pas rejeter la notion de la servitude sous le prétexte qu'elle n'expliquerait rien : le vocable de servitude employé par Brunot semble au contraire particulièrement bien choisi, car il transmet (bien plus que ne le feraient, par exemple, les termes d'obligation ou d'exigence, etc.) l'idée d'une critique envers le prescriptivisme suivi aveuglément ; plutôt que de chercher à expliquer la règle du moment, il invite à l'observation **critique** du phénomène.

2 Mécanismes

Dans son article critique du tome I de la *Syntaxe du français moderne* de Georges et Robert Le Bidois, intitulé *Fondements sociologiques, historiques, psychologiques de la syntaxe*

17. « Positivement, on peut le définir comme un catalogue hiérarchisé des catégories de pensée et de leurs moyens d'expression » (Arrivé, 1967, p. 37)

18. Notamment, il écrit dans la section intitulée « Servitudes grammaticales » :

« Ainsi que dans beaucoup d'autres cas, la tradition grammaticale s'est parfois trouvée en contradiction avec les besoins d'expression de la pensée. [...] Comment la langue s'émancipe de ces servitudes. La langue ne pouvant se passer d'exprimer un fait comme tel, se sert de son « de ce que » : Il est furieux de ce qu'on l'a berné avec des promesses. En voici un exemple très frappant. La modalité est la même d'une proposition à l'autre ; or, dans l'une, le que est suivi du subjonctif, dans l'autre le de ce que de l'indicatif : Malheureux qu'elle me refusât une certaine sorte d'affection, je ne la condamnerais pas de ce qu'elle prodiguait cette affection à un autre (Bourg., Corn., 145). » (Brunot, 1922, p. 826).

française, Louis Michel allie le structuralisme saussurien et le mentalisme¹⁹ de Guillaume et de Brunot.

« Tout sujet parlant possède une ou plusieurs langues à l'état virtuel ou latent. Dans l'état de repos linguistique, il a en lui une provision non seulement de concepts, mais de mécanismes d'emploi, de mécanismes d'expression verbale de ces concepts. Lorsqu'il passe à l'activité linguistique, il doit choisir, — ce choix est plus ou moins conscient, — parmi les possibilités que lui offrent les mécanismes linguistiques et qui sont présentes à sa conscience. » (Michel, 1937, p. 800).

L'emploi de la notion de mécanisme est très parlant dans ce contexte. Par exemple, Moignet critique les notions de servitude et d'illogisme utilisées par Brunot, trouvant qu'il les confond avec la notion de mécanisme :

« Il y a des mécanismes dans la langue, et même, en fait de langue, on peut dire que tout est mécanisme ; mais ces mécanismes sont fondés en raison, même si les raisons de leur mise en jeu sont subtiles et secrètes. La correspondance des temps du verbe subordonné aux temps du verbe régissant ne résulte certes pas d'un automatisme absurde ; l'emploi des modes non plus » (Moignet, 1959, p. 122).

L'absurdité des mécanismes d'une langue est ouverte au débat, mais il est vrai que la notion de mécanisme (et les linguistes semblent être au moins d'accord – consensus *a minima* – que la langue est construite de mécanismes divers) implique une idée d'action automatique, qui ne demande pas une réflexion préalable, parce qu'elle est réglée sur une habitude. Mais on peut se demander quel est le degré de la qualité explicative de la notion même d'habitude.

3 Libertés artistiques

Voici ce que dit Michel tout au début de son article à propos de la Syntaxe de G. et R. Le Bidois :

« Il faut y voir, avant toute autre chose, un répertoire de l'usage actuel, usage attesté par la citation de très nombreux exemples, et surtout usage expliqué. » (Michel, 1937, p. 786).

Il est évident que, avec tous ces répertoires et catalogues, un désir d'exhaustivité animait les grammairiens et linguistes de l'époque. Mais, en parlant des généralités concernant l'usage individuel et l'usage social (qu'il se garde bien d'appeler « bon usage » pour ne pas tomber dans le jugement des valeurs), Michel soulève une question fort importante pour le problème de l'alternance modale, question que nous avons été obligés de nous poser nous-mêmes lors de la création des corpus des exemples qui nous ont jusqu'à présent servi pour notre analyse de l'alternance, à savoir :

« lorsqu'on invoque des textes pour attester des usages linguistiques, donc des usages sociaux, ne faudrait-il pas se demander, plus que ne le font les auteurs, quelles sont, chez les divers témoins interrogés, les manifestations différentielles de la « conscience linguistique » devant la contrainte sociale de « l'usage » ? » (Michel, 1937, p. 790).

Notamment, il cite Proust et Verhaeren comme des anticonformistes de ce genre, et donne une citation de Claudel à l'appui, qui résume parfaitement ce sentiment :

« Les grands écrivains n'ont jamais été faits pour subir la loi des grammairiens, mais pour imposer la leur, et non pas seulement leur volonté, mais leur caprice » (Positions et Propositions 1, Paris, N.R.F., 1928, p. 84). (Michel, 1937, p. 790).

Cette position jette une lumière différente sur la problématique des règles et des usages, car elle prend en compte le fait, souvent négligé, que la langue est un organisme vivant, animé par le souffle de ses locuteurs, et irréductible à des lois imposées de l'extérieur : la langue trouve toujours un moyen de bifurquer, de déborder, de « s'affranchir des servitudes », pour

19. cf. (Puech & Savatovsky, 1982)

reprendre Brunot. Ce rappel est particulièrement important dans le contexte de notre étude, basée presque entièrement sur des exemples littéraires.

4 Oppositions

Les notions de l'alternance et des oppositions sont historiquement liées aux études phonologiques et structuralistes. Pour reprendre les mots de Georges Gougenheim lui-même, au début de son *Système grammatical de la langue française* :

« Cette étude est fondée sur l'examen et le classement des oppositions que constituent entre eux les éléments grammaticaux. L'intérêt des oppositions en linguistique a été mis en lumière par F. de Saussure et Ch. Bally. C'est sur le classement des oppositions de phonèmes que le Prince N. Troubetzkoy a construit la phonologie ; nous avons appliqué une méthode analogue à l'étude des éléments grammaticaux » (Gougenheim, 1938, p. 9).

Lauwers remarque (Lauwers, 2001, p. 655) que la tripartition des catégories d'opposition de Gougenheim, qui relève de la « phonologisation de la syntaxe » (Chiss, 1982, p. 106), existe déjà chez Michel, (Michel, 1937, p. 789), dans l'article que nous avons déjà cité. Pour pouvoir comparer ces approches, nous les présenterons sous forme d'un tableau, en y ajoutant également le classement fonctionnel de Soutet, pour une interprétation moderne (mais non retenue par Soutet).

Tableau 2.1 – Tripartition fonctionnelle

PHONOLOGIE : TROUBETZ- KOY pp. 31, 39, 47-50)	MICHEL : USAGES SYN- TAXIQUES (P. 789)	ex.	GOUGENHEIM Catégories d'opposition (p. 99-100)	ex.	erreurs implique- raient :	SOUTET : Classement fonctionnel des emplois du subjonctif (p. 31-32)	ex.
variantes combinatoires (contextuelles, positionnelles, allophones)	emplois obligatoires (syntaxe au sens strict)	<i>se rappeler quelque chose et non se rappeler de</i>	servitudes grammaticales	<i>Je crois qu'il viendra vs. Je veux qu'il vienne</i>	Compréhensible, mais connaissance insuffisante de la langue française	Neutralisé (où le subjonctif est le seul possible)	<i>Je veux qu'il vienne</i>
oppositions distinctives	choix libres mais non indifférents (syntaxe socio- individuelle)	<i>croire que quelqu'un est coupable et croire que quelqu'un soit coupable</i>	oppositions de sens ou oppositions significatives	<i>Je suppose qu'il viendra vs. Je suppose qu'il vienne</i>	Contresens, mauvaise compréhension	Fort (haut pouvoir de désambiguïsation)	<i>J'imagine qu'il est/soit malade.</i>
variantes facultatives (individuelles, libres)	choix libres et indifférents (syntaxe individuelle)	<i>il aurait été préférable ou il eût été préférable</i>	variations stylistiques	<i>Je ne crois pas qu'il viendra vs. Je ne crois pas qu'il vienne</i>	Compréhensible, mais erreur de style	Faible (on voit difficilement la nuance de sens)	<i>C'est le plus beau spectacle que nous avons / ayons jamais vu.</i>

Si l'on peut comprendre ainsi les servitudes grammaticales selon Gougenheim comme des variantes combinatoires, ou l'équivalent de la grammaticalisation²⁰, il faut néanmoins tenir

20. Il parle de l'indicatif vu comme « le mode de l'énonciation pure et simple » ou « le mode de l'action réalisée », et du subjonctif vu comme « le mode de l'action simplement envisagée dans l'esprit [...] Mais ce n'est là qu'une tendance généralisée ; elle a été contrariée notamment, depuis le XVIIe siècle, par une grammaticalisation du mode : des servitudes grammaticales ont imposé l'emploi soit de l'indicatif, soit du subjonctif dans telle ou telle construction. » (Gougenheim, 1938, p. 195)

compte du fait que la notion de servitude, tout en étant empruntée à Brunot, comme nous l'avons déjà vu, prend une signification quelque peu différente chez Gougenheim par rapport à celle envisagée par Brunot : « Les servitudes grammaticales : une contrainte extérieure au sujet parlant lui impose l'usage exclusif d'un morphème dans des conditions données » (Gougenheim, 1938, p. 99). Voici comment Arrivé explique les divergences entre Brunot et Gougenheim sur ce point :

« L'auteur de *La Pensée et la langue* n'alléguait en effet cette notion que lorsqu'il y avait conflit caractérisé entre rapports logiques et rapports grammaticaux (voir plus haut). G. Gougenheim au contraire la fait intervenir chaque fois qu'une construction est la seule à être grammaticale. Ainsi, l'inversion du sujet dans les propositions incises (p. 111), l'emploi de *ne* avec un pronom ou un déterminatif négatif (p. 263), l'insertion de la préposition *de* dans *la ville du Havre* (p. 282) sont autant de servitudes grammaticales » (Arrivé, 1967, p. 47-48).

5 Commutation

Dans sa systématisation des catégories marquées et non-marquées en français, Touratier part du principe de la commutation, qui nous rappelle Rothe²¹ (que Touratier ne mentionne d'ailleurs pas).

Selon Touratier, il y a deux subjonctifs : ceux qui commutent, et ceux qui ne commutent pas :

« deux cas de figure : les subjonctifs qui ne commutent avec rien et qui par conséquent ne correspondent pas à un choix significatif du locuteur, puisque celui-ci est obligé de les employer ; et d'autre part les subjonctifs qui commutent avec zéro et correspondent ainsi à un choix du locuteur. Il est certain que seuls ces derniers sont susceptibles de représenter un morphème, puisque seuls ces derniers signifient expressément quelque chose. » (Touratier, 1996, p. 167)

Le subjonctif a une valeur sémantique seulement dans les cas où il peut commuter, et c'est, d'après Touratier :

1. lorsqu'il se rattache au morphème de volonté (p. ex. dans les antéposées ou après le verbe **dire** au sens volitif), où il commute avec l'impératif sans changer de sens,
2. et lorsqu'il se rattache au morphème de possibilité et change de sens (p. ex. dans certaines relatives, consécutives, etc.)

Lorsqu'il s'agit du subjonctif qui ne commute pas, qui est « une « servitude grammaticale » ou une simple nécessité morphologique, sans laquelle l'énoncé serait compréhensible, mais ne serait pas considéré comme véritablement français » » (Touratier, 1996, p. 171-172). Ainsi, il ne peut pas avoir une valeur sémantique, c'est-à-dire il n'est pas un morphème. C'est le subjonctif

3. entraîné par des verbes ou des expressions comme *vouloir*, *regretter*, *être content*, *il est possible*, etc., mais aussi « les verbes d'opinion négatifs ou interrogatifs et les verbes (ou les expressions) de doute » (Touratier, 1996, p. 172), comme *ne pas croire*, *crois-tu*, *il est douteux*, etc.

L'un des problèmes avec ces postulats se trouve dans le fait attesté que certains exemples, surtout avec le verbe **croire** à la négation, sont en fait largement ouverts à l'alternance²², et donc correspondent quand même à un choix du locuteur. La question principale que nous nous posons, néanmoins, est pourquoi la commutation apporterait-elle une valeur sémantique

21. « La contribution originale de Rothe consisterait, il est vrai, à avoir introduit, dans l'étude du subjonctif, la notion de commutation [...]. » (Boysen, 1971, p. 10)

22. (qui n'est pas synonyme de commutation)

au subjonctif? Le lecteur pourra interpréter *dire* comme volitif en le voyant accompagné d'un subjonctif, mais comment fera-t-il si ce subjonctif a la même forme que l'indicatif?

6 Sélection

La liste des auteurs qui voient les servitudes dans le subjonctif continue, avec Brigitte Kampers-Manhe²³, qui utilise le terme *subjonctif sélectionné* pour désigner ses emplois obligatoires, « qu'on pourrait attribuer aux propriétés sélectionnelles du verbe, du substantif ou de l'adjectif dont la complétive est le complément » (Kampers-Manhe, 2003, p. 75). Par exemple, elle s'appuie sur Vet en affirmant que le verbe **dire** reste déclaratif même s'il est utilisé dans une principale qui introduit une complétive avec le subjonctif, ce qui le met dans un contexte volitif. Ainsi, le sens du verbe ne change pas, et par conséquent, « on ne saurait donc lui accorder des traits sémantiques différents. Par contre, on peut, et on doit, lui accorder des traits sélectionnels différents : il introduit une complétive au subjonctif ou à l'indicatif. » (Kampers-Manhe, 2003, p. 77). Cette question reste potentiellement ouverte au débat, car il y a bien un élément volitif quelque part dans le sens de l'énoncé avec un verbe **dire** suivi d'un subjonctif : serait-il mieux de le traiter comme polysémique (comme Soutet le fait, par ailleurs), à cause de cette corrélation avec le subjonctif, et de l'enregistrer comme tel dans un dictionnaire?

Le *subjonctif non-sélectionné*, de son côté, se réfère « aux contextes dans lesquels le subjonctif alterne avec l'indicatif, avec une différence de sens, sous l'influence d'opérateurs phrastiques » (Kampers-Manhe, 2003, p. 75). Autrement dit, ce ne sont pas des têtes lexicales, mais les opérateurs phrastiques, à savoir la négation, l'interrogation et l'hypothèse avec *si*, qui gouvernent le choix du mode. Nous verrons plus tard dans nos analyses pourquoi cette approche bénéficierait de plus d'ouverture et d'inclusion d'autres éléments qui contribuent au mécanismes qui déclenchent le mode.

7 Grammaticalisation

Danièle Godard propose une approche « big grammar²⁴ » au problème de l'alternance modale indicatif/subjonctif, trouvant qu'il est parfaitement adapté à une analyse multifactorielle, puisque « the distribution of the indicative and the subjunctive moods cannot be explained by one general principle » (Godard, 2012, p. 129)

On trouve une tripartition chez elle aussi, lorsque la complétive permet les deux modes (Godard, 2012, p. 131) :

- *meaning differences* (les différences de sens, où le même verbe (p. ex. **dire**, **admettre**) appartient à deux classes de prédicats différentes, qu'il soit considéré comme un lexème ou deux (Godard, 2012, p. 140),
- *mixed predicates* (où il n'y a pas de changement de classe sémantique, mais le contexte a le rôle « to favor one or the other aspect of this complex semantics. ») (Godard, 2012, p. 143)(p. ex. **sembler**, **rêver**, **se plaindre**),
- *polarity mood* (principalement la négation et l'interrogation en inversion, sans différence de sens (**croire**, **douter**)).

23. qui a notamment écrit plusieurs études sur le subjonctif, dont un livre sur l'alternance modale dans les subordinées relatives, cf. (Kampers-Manhe, 1991).

24. L'article que nous analysons sert de base pour le chapitre sur le subjonctif que Godard a co-écrit avec W. de Mulder pour la Grande grammaire du français, à paraître.

Il n'y a pas de consensus pour les prédicats qui sélectionnent le subjonctif, (contrairement à ceux qui sélectionnent l'indicatif), mais Godard trouve que généralement parlant, « the subjunctive mood is appropriate when the interpretation requires taking into account the possibility of non-p along with that of p » (Godard, 2012, p. 136) (ce en quoi elle rejoint Farkas).

Son idée principale concerne la grammaticalisation, qui est totale pour des verbes comme **regretter**, qui exigent le subjonctif quel que soit le contexte, mais partielle (*partial grammaticalization ou grammaticalization in progress*) pour des verbes dans les contextes de polarité (polarity environment) (Godard, 2012, p. 145-146).

La grammaticalisation (où Gosselin reconnaît la servitude grammaticale (Gosselin, 2015, p. 78) est la réponse à la question :

« how come some predicates of belief and communication may alternate, accepting the same mood as in a positive declarative clause, when this mood is not (semantically and/or pragmatically) motivated? » (Godard, 2012, p. 144).

« [G]rammaticalization is associated with a desemanticization of the alternation between the indicative and the subjunctive in that it freezes the relation between a given lexeme and a given mood in the complement. » (Godard, 2012, p. 147).

La grammaticalisation est une preuve que les conditions sémantiques et pragmatiques ne sont pas suffisantes pour l'analyse de l'alternance modale, et que les généralisations, tout en étant utiles dans la plupart des cas, ne sont pas totales, et indiquent plutôt des préférences :

« The alternation between indicative and subjunctive in the complement clauses in contemporary French is one phenomenon which shows that the grammatical system must allow for preferences (see e.g. Bresnan 2007). » (Godard, 2012, p. 147).

Cet appel de sortir du carcan des règles et de parler plutôt de tendances n'est pas sans nous rappeler les propos similaires tenus par Brunot, Imbs, Moignet, Regula, etc.

7. Facteurs et leur hiérarchie

Comme nous nous proposons de faire une étude multifactorielle par la suite, nous devons parler du travail de Boysen, l'un des pionniers de cette approche.

Son étude, intitulée *Subjonctif et hiérarchie*, a le sujet le plus proche du notre : l'emploi du subjonctif dans les propositions complétives objets de verbe en français moderne. À cette différence près qu'il n'est pas concentré sur l'alternance avec l'indicatif, parce qu'il étudie la hiérarchie de tous les emplois du subjonctif, y compris ceux qui n'alternent avec rien, ce qui donne lieu à certaines imprécisions typiques des approches qui se focalisent sur le subjonctif.

Boysen utilise dans sa thèse la nomenclature qu'il reprend de Togeby²⁵, et pour éviter l'arbitraire dans la description du subjonctif, Boysen propose une hiérarchie des emplois du subjonctif dans les propositions complétives objets de verbes (Boysen, 1971, p. 16-20), qu'il nomme *hiérarchie syntagmatique* :

- niveau homonexe (ou homosyntagmatique, l'influence au sein du syntagme verbale; le subjonctif en principales et après une conjonction autre que que)
- niveau homo-hétéronexe (selon la position de la proposition)
- niveau hétéronexe, qui donne lieu à une hiérarchie systématique :

25. Togeby, lui, n'a pas consacré beaucoup de réflexion au subjonctif, mais nous le mentionnons parce qu'il parle déjà en 1966, dans son article « Hiérarchie des emplois du subjonctif », du rôle des facteurs. Il voulait établir quelle influence exercent sur le subjonctif les éléments plus au moins éloignés; il a commencé par les facteurs les plus proches, à savoir le « temps », « nombre » et « personne », mais il a constaté d'emblée que le « nombre et la personne n'avaient pas d'influence sur le subjonctif » (Togeby, 1966, p. 67), ce qui n'est pas tout à fait exact, comme nous verrons plus tard dans nos exemples.

- dérivatif
- flexif
- syntaxe
- racine

Le concept de la racine est particulièrement intéressant, car il correspond à une zone grise (autrement dit sémantique) où se trouvent les cas qui ne peuvent pas être expliqués par les trois autres facteurs ;

« Ainsi, quand nous renvoyons à la racine, cela veut dire simplement qu'il y a une certaine possibilité d'alternance modale dont les facteurs formels proprement dits n'ont pas pu rendre compte » (Boysen, 1971, p. 18) ;

ce qu'il appelle « racine » sont donc les cas que l'analyse immanente n'a pas les moyens de formaliser, et c'est pourquoi il essaie d'en réduire au maximum l'usage, sachant que « ce que nous combattons, ce n'est pas la notion de la racine en soi, mais la notion de racine dans la mesure où elle donne lieu à des évaluations purement sémantiques. » (Boysen, 1971, p. 18-19).

Encore deux hiérarchies sont importantes pour comprendre le jeu des facteurs sur le choix modal :

- Hiérarchie de présupposition : (Cn (constructions négatives) → F (flexif)] → S (syntaxe).
- Hiérarchie de fréquence : D (dérivatif) + F (flexif) + S (syntaxe) + R (racine)

Pour faire une liste compréhensive de facteurs (Boysen, 1971, p. 19-20) :

- Constructions négatives
- Facteurs dérivatifs : 7 préfixes qui peuvent influencer sur le mode : *a(d)-*, *con-*, *dé(s)-*, *inter-*, *per-*, *pro-*, *re-*
- Facteurs flexifs :
 - la personne et le temps (dans la hiérarchie de présupposition)
 - l'impératif, l'aspect et le temps (dans la hiérarchie de fréquence)
- Facteurs syntaxiques :
 - influence des verbes auxiliaires (des temps composés)
 - influence des verbes modaux (des périphrases verbales)
 - influence d'un complément adverbial
 - influence de la construction
 - influence d'un pronom personnel réfléchi
 - influence de la présence ou de l'absence d'un sujet
 - influence du caractère animé ou inanimé du sujet

Boysen se réclame des principes d'immanence de Togeby, et remercie Nordahl et Moignet pour leur aide ; toutefois, comparé à l'approche guillaumienne sémantique de Moignet, il a une approche purement syntaxique, et contrairement à Nordahl, chez qui le même verbe peut se trouver dans les systèmes différents, Boysen veut donner une description complète pour chaque verbe individuellement, jusqu'à dissoudre en atomes les locutions où ce verbe apparaît. Malheureusement, nous avons trouvé à plusieurs reprises des exemples qui contredisent ses hypothèses, mais nous adopterons sa façon très méthodique, très structurée d'approcher les modes, car nous trouvons qu'elle seule peut donner des résultats utilisables, à condition d'aller suffisamment loin dans l'exploration.

II – Alternance modale

1. Introduction

Il est facile, en écrivant sur le subjonctif, de se laisser impressionner par cet air de mystère qui l'entoure et de se perdre dans les méandres d'innombrables théories. Nous essaierons d'éviter ce piège en nous accrochant à un point de repère bien plus solide, l'indicatif, et de montrer, entre autres, qu'il n'y a pas de véritable compréhension des mécanismes qui régissent le subjonctif dans les complétives sans une compréhension tout aussi minutieuse des mécanismes qui gouvernent l'indicatif dans les mêmes contextes. Ceci est la raison principale pour laquelle nous étudions l'alternance modale.

Avant de passer à nos propres analyses, regardons les résultats des études précédentes, finalement beaucoup moins nombreuses que celles qui traitent seulement du subjonctif et mentionnent l'alternance seulement au passage.

2. Soutet

L'ouvrage *Le subjonctif en français* (Soutet, 2000) reste, à notre connaissance, la meilleure source d'exemples, de contextes et d'explications du phénomène de l'alternance modale. Tout en soulignant, vers la fin de son ouvrage, l'importance d'une approche classificatoire (qui est la sienne), il appelle également à l'approfondissement des analyses :

« [L]es écarts sémantiques, parfois très faibles, entre une phrase à l'indicatif et son homologue au subjonctif, exigent que toute étude du jeu modal entre modes conjugués commence par un examen aussi minutieux que possible des contraintes contextuelles qui pèsent sur le choix entre indicatif et subjonctif, et qui doit déboucher sur une hiérarchisation aussi fine que possible de celles-ci » (Soutet, 2000, p. 147).

Cette phrase en particulier nous a conforté dans l'idée d'une recherche multifactorielle que nous avons effectuée dans la suite, et que nous trouvons indispensable à la bonne compréhension du problème.

Dans son résumé succinct des théories du subjonctif, Soutet remarque que « toutes les études d'emplois du subjonctif », y compris la sienne, « sont conduites à dégager des contextes imposant ou permettant l'apparition du subjonctif. » (Soutet, 2000, p. 126).

Pour classer à son tour les emplois du subjonctif, Soutet prend le classement syntactico-sémantique, qui part des conditions formelles, c'est-à-dire de l'analyse propositionnelle, de l'emploi du subjonctif, ce qui se résume à la dichotomie : principale (ou indépendante)/subordonnée, et il le modifie légèrement pour affirmer que :

« la distinction fondamentale n'est pas entre emplois du subjonctif dans les propositions indépendantes et principales et emplois du subjonctif dans les subordonnées mais entre emplois du subjonctif commandés par une **visée implicite de l'énonciateur** et emplois du subjonctif commandés par un **segment textuel antérieur** à la proposition où le subjonctif apparaît » (Soutet, 2000, p. 33) (c'est nous qui soulignons).

- les emplois du subjonctif commandés par une visée implicite de l'énonciateur représentent un refus de toute corrélation lexicale (Soutet, 2000, p. 52) et concernent majoritairement les propositions indépendantes et principales, mais aussi, par ex., les plus-que-parfaits du subjonctif liés à l'expression de l'hypothèse réelle²⁶,

26. Ceci se discute, puisque ces formes-là sont souvent considérées comme du conditionnel passé 2^e forme.

- les emplois du subjonctif en corrélation avec un segment antérieur, c'est-à-dire où le subjonctif est le corollaire d'un segment textuel préalable, antérieur à la subordonnée, se trouvent, donc, dans les propositions subordonnées relatives et conjonctives.

Déclencheurs des modes

Le mode verbal dans la complétive peut être déclenché soit par la commande lexicale contenue dans le « constituant-noyau », selon la terminologie de Soutet (Soutet, 2000, p. 59), soit par des éléments contextuels, qui peuvent parfois même dépasser la phrase en question.

Nous détaillerons ici en particulier les cas où la commande lexicale et les éléments contextuels autorisent l'alternance modale.

1. commande lexicale

« La double commande modale est, selon nous, toujours imputable à un mécanisme sémantique déclenché soit par un fait de polysémie, soit par la mise en jeu d'un phénomène d'implication sous-jacente. » (Soutet, 2000, p. 61).

- polysémie

« Il n'est pas rare que le constituant-noyau de p soit pourvu d'au moins deux signifiés distincts. Parfois, l'écart entre les deux signifiés est net, autorisant deux paraphrases franchement différentes : on parlera alors de polysémie forte ; parfois, en revanche, cet écart est moindre : on parlera alors de polysémie faible. (Soutet, 2000, p. 61-62).

– forte : *admettre, comprendre, dire, entendre, supposer*

– faible : *ordonner, être probable*

- Implication sous-jacente

– *démentir, nier* : majoritairement suivis du subjonctif, mais ils n'interdisent pas l'indicatif : « Si on vise prioritairement ce contenu en tant qu'il a été — ou pu être — posé comme vrai, l'indicatif s'impose. Si, en revanche, on insiste sur son rejet, alors le subjonctif prévaut » (Soutet, 2000, p. 64).

– *le fait (que), du fait que* : il s'agit d'une contrefactualité implicite, (« ça ne va pas de soi », un peu comme les subjonctifs après *il est exact* ; *il est vrai que*.

2. éléments contextuels

Soutet parle des éléments contextuels à plusieurs niveaux, dont ceux qui sont pertinents pour l'alternance modale :

(a) au niveau de la conjonction introductrice : *ce que* (Soutet, 2000, p. 69).

(b) au niveau de la proposition régissante :

- structure actantielle (Soutet, 2000, p. 73-75)

– jeu animé/inanimé : verbe **expliquer**

– jeu personnel/impersonnel : verbe **sembler**

- modalités

– hypothétique – dans les subordonnées conditionnelles irréelles (Soutet, 2000, p. 77)

– interrogative (« moins la modalité interrogative est grammaticalement marquée, moins le passage au subjonctif dans q est envisageable. » (Soutet, 2000, p. 79)

- négative : verbes **découler, prétendre, s'imaginer, affirmer, croire ; se douter** et **oublier** difficilement avec le subjonctif **empêcher** (+ structure actantielle) (Soutet, 2000, p. 83-84)
- repérage temporel (Soutet, 2000, p. 85)
 - la visée interne à q
 - la corrélation entre p et q
- (c) au niveau de la visée énonciative globale
 - attraction modale (*Il est possible que Pierre croie que Paul est/soit parti*) (Soutet, 2000, p. 87)

Position théorique de Soutet

Soutet parle du point de vue de la sémantique grammaticale, qui s'interroge sur le dénominateur commun derrière toute diversité d'emplois. Pour le subjonctif, la question qu'il se pose est la suivante : est-ce que l'on peut considérer que le contenu sémantique, qui est véhiculé par des contextes qui permettent ou imposent l'utilisation du subjonctif, comme nous avons vu plus haut, est « imputable au morphème du subjonctif », ou bien il est une « conséquence d'un mécanisme sémantico-grammatical dont il est une trace sans signification propre » (Soutet, 2000, p. 124).

Nous avons pu observer que Soutet propose plutôt une classification extensive qu'une théorie unitaire du subjonctif. Il reste, néanmoins, le disciple de Moignet, et par conséquent de Guillaume, et il relève certains points de discussion au sein de son travail, notamment le danger de définition circulaire de la notion de virtualité et de la notion de subjonctif (Soutet, 2000, p. 136). Soutet dit que Guillaume prévoit cette remarque et fait un effort de transposer le couple actuel/virtuel aux idées universelles comme le possible, probable, certain et réel. Il faut noter, néanmoins, que Guillaume dit que de ces quatre tournures, seule *il est possible* gouverne le subjonctif, mais il existe des exemples, surtout dans la langue courante, où *il est probable* gouverne non seulement l'indicatif, mais aussi le subjonctif (le subjonctif étant même prédominant).

La remarque suivante de Soutet est particulièrement importante :

« En réduisant le virtuel (morphologie pertinente : le subjonctif) au possible et l'actualisé (morphologie pertinente : l'indicatif) au probable—certain—réel, on court le risque de perdre le bénéfice heuristique du couple virtuel/actualisé et des soubassements théoriques de l'hypothèse de la chronogénèse – bénéfique qui n'est effectif que s'il permet de rendre compte des emplois du subjonctif pour lesquels les notions de non-réel ou de possible sont justement insuffisantes. » (Soutet, 2000, p. 137).

Outre cela, Soutet souligne l'existence des événements qui sont retenus en-deça de la ligne de l'actualisation dans la représentation qu'en a l'énonciateur (Soutet, 2000, p. 138) :

- existence refusée
- existence incomplète
- concessives – bien qu'il pleuve, il sort sans parapluie (n'emportant pas avec lui la conséquence attendue, il n'entre pas dans la chaîne de causalité)
- existence seconde
 - jugement d'existence > indicatif *Je crois qu'il pleuvra*
 - jugement de valeur > subjonctif *Il est bon qu'il pleuve*

3. Gosselin

Parmi tous les auteurs que nous avons évoqués dans cet état de l'art, Gosselin écrit le plus extensivement sur le sujet précis qui nous intéresse, à savoir l'alternance modale indicatif/subjonctif dans les complétives objet, qui « constitue un lieu d'observation privilégié de la valeur sémantique des modes » (Gosselin, 2017, p. 144). Au cœur de ses études sur le sujet se trouve, néanmoins, la question des modalités (contrairement à nous) : "Les modes expriment-ils des modalités?" (2017), "Sémantisme modal du verbe recteur et choix du mode de la complétive" (2015), *Les Modalités en Français* (2010), pour n'en citer que quelques-unes.

Gosselin a dressé, à plusieurs reprises, un état de l'art très extensif (datant déjà des considérations de Maupas et Oudin au XVII^e siècle, jusqu'aux travaux les plus récents), où il a mis en question toutes les hypothèses sur la signification de l'indicatif et du subjonctif (Gosselin, 2017, p. 145) soulevées par d'autres linguistes que nous citons dans notre état de l'art.

Il procède par réfuter systématiquement les hypothèses sur le subjonctif, ce que nous croyons utile de résumer à cet endroit :

1. « les modes n'ont pas de sens » : cette approche conduit vers l'interprétation homonymique des verbes, qui n'est pas valable pour les verbes de communication, comme **dire**, **crier**, **chuchoter**, **écrire**, **téléphoner**... (Gosselin, 2017, p. 148). Néanmoins, bien qu'ils divergent sur d'autres points, Gosselin (Gosselin, 2010, p. 432) est d'accord avec Touratier qu'il n'est pas possible de trouver l'invariant sémantique commun ni aux verbes qui régissent le subjonctif, ni au subjonctif lui-même²⁷.
2. « le subjonctif expression de possibilité » : « dans le cadre de la sémantique des mondes possibles, tous les verbes épistémiques (y compris **croire** et **savoir**, cf. (Hintikka, 1962)) convoquent une pluralité de possibilités, sans qu'ils se fassent pour autant tous suivre du subjonctif » (Gosselin, 2017, p. 149). Aussi, les « verbes qui désignent le plus explicitement un choix parmi un ensemble de possibilités, parier, gager, miser, hasarder, conjecturer, sont systématiquement suivis de l'indicatif » (Gosselin, 2017, p. 150).
3. « l'indicatif marqueur d'assertion » : comment expliquer « l'indicatif après des verbes épistémiques non factifs comme croire, penser, s'imaginer (qui est contrefactif) » (Gosselin, 2017, p. 150), sinon en introduisant la notion de *véridicalité* (Giannakidou, 2009), « où la vérité de la proposition complétive est impliquée ou présupposée dans le modèle épistémique (le système des croyances) du locuteur ou du sujet de l'énoncé » (Gosselin, 2017, p. 151), mais alors on ne peut pas expliquer le subjonctif après les appréciatifs factifs comme **regretter**, **se réjouir**, **être heureux/désolé que...** Finalement, si on exclut la présupposition de la prise en charge pour inclure les appréciatifs factifs et « considérer que l'indicatif a pour rôle de marquer la prise en charge du posé dans l'énoncé » (Gosselin, 2017, p. 151), les verbes épistémiques négatifs et factifs comme **ignorer** et **oublier** sortent du schéma, car ils sont suivis de l'indicatif.
4. « l'indicatif marqueur de pertinence » : Gosselin résume la teneur de cette hypothèse ainsi : « une complétive à l'indicatif se suffit à elle-même, alors qu'une complétive au subjonctif tire sa pertinence de la principale qui l'ençâsse » (Gosselin, 2017, p. 151), ce qui n'explique pas l'indicatif dans *Ma femme sait/se doute/ignore que nous sommes ici* (Gosselin, 2017, p. 152).

27. « Il est apparemment impossible de trouver une unité sémantique commune et en même temps limitée à tous ces verbes qui régissent le subjonctif, unité sémantique que les grammairiens auraient bien voulu attribuer aussi au subjonctif » (Touratier, 1996, p. 173).

Gosselin met en question même la solution, proposée, comme nous avons vu, par Martin, Moignet et bien d'autres, de parler du subjonctif en termes de tendances plutôt que de règles, car alors il faudrait définir les tendances, si l'on sait, par ex., que :

« certains contextes excluent indiscutablement le choix de l'un des deux modes, y compris quand il n'y a pas d'alternative, comme avec la périphrase prospective [**aller** + infinitif], qui est défective et ne peut, entre autres, être conjuguée au subjonctif : *Je me déssole qu'il *va / *aille pleuvoir* » (Gosselin, 2017, p. 152).

C'est pourquoi Gosselin propose « non pas une définition originale du sémantisme des modes, à laquelle personne n'aurait encore pensé, mais un dispositif explicatif nouveau de l'interaction du mode avec son contexte dans les complétives objet » (Gosselin, 2017, p. 152), qui devrait être « rigoureusement articulée », « prédictive (falsifiable) » et « suffisamment souple pour rendre compte des zones de variation possible » (Gosselin, 2017, p. 147), et « qui suppose une conception « large » des modalités définies comme « modes de validation/invalidation d'un contenu représenté » (Gosselin, 2017, p. 153). Cette conception est modulaire, et Gosselin l'a déjà définie dans (Gosselin, 2010, p. 5) en l'appelant Théorie Modulaire des Modalités (TMM) ; elle englobe les modalités aléthiques, épistémiques, déontiques, appréciatives, axiologiques et bouliques, et chacune de ces modalités est

« conçue comme un objet caractérisé par un ensemble de paramètres susceptibles de prendre différentes valeurs, l'assignation de ces valeurs provenant des contraintes exercées par les divers marqueurs (morphèmes lexicaux, grammaticaux et constructions) de l'énoncé. » (Gosselin, 2017, p. 153).

Pour commencer par la classification, nous pourrions, encore une fois, classer les « données concernant le choix du mode dans la complétive objet » qu'il propose (Gosselin, 2010, p. 433-434) (Gosselin, 2015, p. 225) en quatre grands groupes, qui pourraient néanmoins se réduire à cette tripartition servitude – opposition – nuance qui réapparaît au fil de notre état de l'art, mais avec les verbes répartis, encore une fois, différemment :

1. presque exclusivement l'un ou l'autre mode

- convergence totale où seulement l'un des modes est correct
- divergence totale où l'un des modes est inacceptable
 - indicatif (**croire, savoir, parier, s'imaginer**)
 - subjonctif (**douter, craindre, souhaiter, vouloir, déplorer**)

2. convergence/divergence partielle avec le changement de sens selon le mode :

- le verbe lui-même (**comprendre, admettre, supposer, dire**)
- négation (**croire**)

3. convergence/divergence partielle sans²⁸ changement de sens :

- impératif (**supposer / imaginer / admettre**)
- interrogation totale par inversion (**croire**)
- usage (**espérer, ignorer**)

28. Il utilise des syntagmes plus larges, comme « sans changement de sens facilement repérable », « sans différence sémantique notable », « sans différence évidente de sens », etc. (2010 : 434).

Il est important de rappeler ici son hypothèse concernant les verbes recteurs :

« le verbe de la principale, introducteur de la complétive objet, exprime une modalité extrinsèque, à statut de métaprédicat. Ce sont certaines des caractéristiques de cette modalité (notée mod i), conçues comme des valeurs pour des paramètres, qui déterminent le choix du mode dans la complétive. Et réciproquement, le choix du mode peut servir d'indice pour attribuer des valeurs aux paramètres en question. » (Gosselin, 2010, p. 434).

Finalement, la conclusion qui nous intéresse le plus :

« le choix du mode de la complétive objet résulte de la convergence, totale, partielle ou nulle, entre les contraintes sur les valeurs de ces paramètres, déclenchées par la présence des différents marqueurs (dont le mode lui-même) de l'énoncé²⁹ » (Gosselin, 2017, p. 153).

Les paramètres, tels qu'il les définit, sont au nombre de 9, et rentrent dans 3 classes (dans le sens informatique de la programmation orientée objet) : concepts, fonctions (avec sous-classes : structure et énonciation) et métaparamètres. (Gosselin, 2017, p. 154).

Paramètres conceptuels

I : instance de validation (sujet modal chez (Bally, 1965), 3 valeurs :

- réel (validation objective) : aléthique
- subjectivité (individuelle ou collective) : épistémique, appréciative, boulique
- l'institution (système de conventions) : axiologique, déontique

D : direction d'ajustement (actes illocutoires de Searle), 3 valeurs :

- descriptive (l'énoncé s'ajuste au monde) : aléthique, épistémique
- injonctive (le monde est censé s'ajuster à l'énoncé) : boulique, déontique
- mixte (jugements de valeur) : appréciative, axiologique

F : force de validation

Paramètres fonctionnels

- Paramètres structuraux

N : niveau dans la hiérarchie syntaxique

P : portée dans la structure logique

- Paramètres énonciatifs

E : engagement du locuteur

R : relativité

T : temporalité

Métaparamètre

29. Évidemment, suivant cette terminologie, nous nous intéressons à la convergence partielle dans notre thèse.

M : marquage

Toutes les catégories modales se retrouvent, ainsi, au croisement de l'instance de validation et de la direction d'ajustement (Gosselin, 2015, p. 229).

Il considère donc qu'il s'agit d'une

« construction, comportant, au plan sémantique, deux modalités, et que le verbe rec-teur comme le mode de la complétive ont chacun un sémantisme modal, exprimable, dans les deux cas, en termes de contraintes sur les valeurs de ces deux modalités. Dès lors, il devient possible de comparer ces sémantismes modaux et d'identifier des relations de compatibilité, totale, partielle ou nulle. [...] Dans les différents cas de compatibilité partielle, les deux modes sont virtuellement possibles, et seuls des facteurs supplémentaires peuvent, dans certains cas, privilégier l'un des deux » (Gosselin, 2015, p. 242).

Dans notre cas, ce sont justement ces « facteurs supplémentaires » qui font l'objet de recherche et dont nous essayerons de comprendre le fonctionnement.

III – Conclusion

On ne peut pas résoudre le problème de l'alternance modale en général, et du subjonctif en particulier, en refusant de prendre en considération le côté pragmatique du phénomène, l'influence du discours sur l'interprétation (et le choix) du mode. Le plus grand nombre d'études, néanmoins, essaient justement cela, restant fermement dans le domaine sémantique, et n'arrivant pas à faire une théorie unifiée, valable pour tous les emplois, extrêmement variés, du subjonctif.

Il semblerait également que les études du subjonctif auraient grandement profité d'une comparaison plus détaillée avec d'autres modes, non seulement l'indicatif (qui est sporadiquement mentionné dans ce contexte, comme nous avons pu le voir).

Néanmoins, les grandes directions analytiques que nous emprunterons sont dessinées dans les travaux que nous venons de survoler : la question du sémantisme des verbes dans la principale, et du sémantisme potentiel du mode dans la complétive ; l'importance de la perspective du locuteur ou de l'énonciateur, autrement dit les questions de la prise en charge de l'énoncé ; les notions de corrélation, de servitude, et des facteurs syntaxiques et grammaticaux qui jouent un rôle non-négligeable dans le choix du mode. Tout ceci nous oriente vers l'analyse multifactorielle comme la meilleure façon de tirer le plus grand nombre de renseignements du corpus que nous avons créé, ce que nous verrons dans la suite de cette thèse.

1. Pour aller plus loin

Par manque d'espace, nous avons été obligée d'omettre un grand nombre d'auteurs qui ont écrit sur le subjonctif. Nous voudrions, toutefois, en mentionner quelques uns, pour les lecteurs voulant aller plus loin.

Ceux qui s'intéressent aux *corpus oraux* pourront consulter les études de (Lachet, 2010) pour les corpus oraux français et de (Poplack, 1990) pour les corpus oraux québécois.

De même, de nombreuses *analyses comparatistes* (pour ne citer que (Giannakidou & Mari, 2015), (Korzen, 2003) et (Quer, 2009)) sont basées sur une autre langue que le français. Par conséquent, dans un effort de généralisation et d'observation de la catégorie en soi, elles omettent souvent les détails fins qui caractérisent le français et donc nous intéressent le plus.

3 Méthodologie

I – Création de la liste des verbes

1. Provenance des verbes

Pour établir une liste des verbes qui apparaissent dans la principale et induisent une alternance modale, nous sommes partis de l'étude de Soutet (Soutet, 2000), chez qui on trouve une trentaine de ces verbes. Nous avons élargi cette liste avec les verbes analysés principalement par Boysen et G. Guillaume, mais nous avons également cherché à l'augmenter le plus possible au cours de nos diverses lectures.

2. Nombre de verbes

Pour savoir où s'arrêter en cherchant les verbes, M. Gross fournit une borne supérieure. Il a remarqué (Gross, 1978, p. 64) qu'une centaine de verbes induisent indifféremment l'indicatif ou le subjonctif dans la complétive. Ceci figure parmi les résultats de son analyse de la distribution du subjonctif dans les complétives, même s'il n'en dit pas plus dans son élaboration.

Cette indication statistique est plutôt concordante avec le nombre des verbes que nous avons trouvés.

3. Liste alphabétique

- | | | | |
|----------------|----------------|---------------|------------------|
| 1. accepter | 16. croire | 31. garantir | 46. penser |
| 2. admettre | 17. décider | 32. ignorer | 47. se plaindre |
| 3. affirmer | 18. déclarer | 33. imaginer | 48. prescrire |
| 4. apprendre | 19. déduire | 34. impliquer | 49. présupposer |
| 5. arriver | 20. découler | 35. indiquer | 50. prétendre |
| 6. assurer | 21. démentir | 36. insinuer | 51. prouver |
| 7. avouer | 22. dire | 37. juger | 52. reconnaître |
| 8. comprendre | 23. dissimuler | 38. jurer | 53. répondre |
| 9. concevoir | 24. douter | 39. justifier | 54. rêver |
| 10. conclure | 25. écrire | 40. mander | 55. s'agir |
| 11. consentir | 26. entendre | 41. montrer | 56. s'apercevoir |
| 12. considérer | 27. espérer | 42. nier | 57. s'assurer |
| 13. contester | 28. estimer | 43. ordonner | 58. s'attendre |
| 14. convenir | 29. expliquer | 44. oublier | 59. s'imaginer |
| 15. crier | 30. faire | 45. paraître | 60. savoir |

61. sembler	65. se persuader	69. stipuler	73. voir
62. signifier	66. se rappeler	70. suggérer	74. vouloir ¹
63. songer	67. se souvenir	71. supposer	
64. soutenir	68. se vanter	72. vérifier	75. vouloir dire

II – Délimitation du champ d'étude

L'alternance modale apparaît dans de nombreux contextes, comme nous le verrons dans la liste qui suit. Pour restreindre notre domaine de recherche à une taille réalisable dans le cadre d'une thèse, nous étudierons seulement l'alternance indicatif/subjonctif dans les complétives introduites **par un verbe régisseur** dans la principale.

Donc, nous n'étudierons pas l'alternance qui apparaît :

- dans les relatives (Je cherche quelqu'un qui...)
- dans les complétives suivant « le fait que »
- dans les complétives suivant les locutions verbales (être certain que, avoir l'impression que...)
- dans les complétives antéposées (cf. [Amsili & Guida, 2014](#), p. 2313)
- dans les cas où la phrase commence par l'infinitif, où elle a un comportement similaire aux complétives antéposées, et demande le plus souvent le subjonctif (mais aussi, parfois, le futur ou le conditionnel) ;

à titre d'exemple :

(1) *Imaginer que Dentz pourrait donner des ordres de résistance contre les allemands est une pure illusion.*

(GAULLE Charles de - Mémoires de guerre (1954) (p. 397))

(2) *Imaginer que le Sultan puisse recevoir en pleine guerre le commandant des armées ennemies était une gageure.*

(GRÈCE Michel de, La Nuit du sérail, 1982, p. 496)

- après certains superlatifs (*C'est le plus beau spectacle que nous avons/ayons jamais vu.*)
- après certaines locutions conjonctives (*de sorte que, encore que...*)
- dans les procédés de mise en valeur exprimant un jugement ou un sentiment (*Ce qui serait honnête, ce serait que tu te rendes à la police*),
- après *il est possible que*,
- après les tournures comme *n'empêche que, comment se fait-il que, il se peut que*,
- dans les cas où le verbe de la principale est modifié par un adjectif comme *naturel, certain, scandaleux, essentiel...*, qui influence de manière significative le sens de l'énoncé.

Nous avons également omis de notre étude les constructions verbales qui permettent l'alternance et qui se construisent avec les noms ou avec *de ce que/à ce que*, comme :

1. dans un contexte très spécifique

- **prendre** garde
- **prendre** soin
- **faire** attention
- **se féliciter** + de ce que
- **profiter** + de ce que
- **tenir** + à ce que

III – Création du corpus

La majorité écrasante de nos exemples provient de la base textuelle FRANTEXT, ATILF - CNRS & Université de Lorraine².

Frantext est une base de données développée à l'ATILF (Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française), qui comporte un ensemble de textes littéraires et scientifiques lemmatisés du IX^e au XXI^e siècle, soit 5350 références, soit 251 millions de mots; pour notre recherche de l'alternance modale nous nous sommes limitée aux corpus du XX^e et XXI^e siècle, soit 2388 textes, soit 119 357 895 mots.

D'autres corpus que nous avons utilisés :

- Corpus parallèle estonien-français de l'Association franco-estonienne de lexicographie, <http://corpus.estfra.ee> (CoPEF), qui contient les textes littéraires français (4,09 millions de mots) et les débats du Parlement européen (28,2 millions de mots).
- Corpus parallèle français-serbe, élaboré par Duško Vitas³, de 1 000 000 de mots, constitué principalement de textes littéraires du XIX^e et XX^e siècles (<http://www.korpus.matf.bg.ac.rs/>).

Nous avons utilisé également, dans une moindre mesure, différents ouvrages littéraires et linguistiques, ainsi que des références provenant de sites internet.

Pour obtenir les exemples de l'alternance modale, nous avons cherché chacun des verbes de notre liste dans ces corpus de la langue française, en utilisant les expressions régulières pour optimiser les résultats et sélectionner seulement les phrases contenant les complétives pertinentes.

Nos exemples n'étant donc pas créés artificiellement pour des besoins didactiques, les contextes des phrases dans lesquelles nous observerons l'alternance ne sont pas formellement identiques. Néanmoins, justement parce qu'ils n'ont pas été inventés dans un cadre *a priori*, nous trouvons qu'ils offrent ainsi beaucoup plus de matière pour la comparaison et l'analyse sémantique et pragmatique.

2. Site internet : <http://www.frantext.fr>.

3. Cf. (Vitas & Krstev, 2006), (Vitas, Krstev, & Laporte, 2006).

1. Le bruit dans le corpus

Malgré l'utilisation des expressions régulières, certaines interférences étaient inévitables, et nous n'avons pas pris en compte les exemples suivants pour l'analyse :

- les homographies, c'est-à-dire les occurrences où l'indicatif et le subjonctif ont la même forme grammaticale,
- les occurrences avec la construction restrictive *ne...que*
- les exemples avec le subjonctif plus-que-parfait, à cause de son statut indéfini par rapport au conditionnel passé 2^e forme (nous sommes d'avis que c'est la même forme).

2. Nombre d'exemples

Une dernière question que nous avons dû nous poser concernant la taille du corpus était la suivante : s'il y a, par exemple, très peu de subjonctifs à la négation, est-ce que cela pose un problème pour l'analyse ? Pourrions-nous dire que les statistiques fréquentistes n'ont aucune importance pour une recherche sémantique, et traiterons-nous comme alternance tous les cas ou l'autre mode apparaît au moins une fois ?

Nous n'irons pas aussi loin ; par contre, nous prendrons en compte le nombre total d'occurrences : si on a trouvé 16 exemples avec une tournure, dont 13 avec un et 3 avec l'autre mode, ceux qui sont en minorité ne seront pas traités comme une erreur statistique, nous allons essayer de comprendre pourquoi ils sont là, est-ce que leur existence est tout à fait légitime et c'est un aléas de la littérature qui les a rendus rares, ou bien il faut les considérer comme une anomalie.

Nous considérerons aussi qu'un nombre plus grand d'occurrence d'un mode (par exemple, à partir de dix, trouvés chez des auteurs différents) signifie qu'il y a bien une raison derrière ce choix (cf. **ignorer**).

Ceci dit, la présente étude n'est pas statistique ; lorsqu'on dit que l'alternance est 50/50, c'est seulement ce qu'on peut remarquer à l'œil nu en étudiant le corpus d'exemples concernés ; il y a, donc, suffisamment d'exemples avec l'un et l'autre mode pour les traiter *a priori* comme équiprobables, au moins pour les besoins de notre question de recherche.

IV – Méthodes de classement des verbes (abandonnées)

Classer et organiser les verbes était la tâche préliminaire la plus difficile. Aucun classement ne semblait pertinent et suffisamment compréhensif pour englober tous les verbes que nous analysons. Pour illustrer cette difficulté, nous donnerons ici une liste de méthodes de classements essayés et abandonnés au fil du travail.

1. Classement sémantique

Si nous avons fait un classement sémantique des verbes, en les divisant en verbes d'opinion, déclaratifs, factifs, épistémiques, etc., ceci n'aurait pas été adapté à notre recherche pour plusieurs raisons, dont nous n'énumérerons que les principales :

- nous n'avons pas trouvé une typologie verbale définitive et universellement acceptée pouvant tenir compte de tous les verbes que nous analysons,

- la plupart des verbes que nous étudions se trouverait dans une ou plusieurs classes, de par leur polysémie.

Effectivement, un classement de verbes par classes sémantiques aurait été une solution de convenance, possiblement utile seulement pour améliorer la lisibilité des données. Cela n'aurait pas eu une grande importance pour la suite de notre travail, car il ne pourrait que montrer à quelle point la sémantique des verbes, dans cette vision globale que proposent les grandes classes sémantiques, n'a aucune importance dans les choses aussi subtiles que l'alternance des modes. La sémantique des nuances fines est, pourtant, comme nous verrons par la suite, cruciale, et elle concerne chaque verbe individuellement. Autrement dit, nous sous-entendons le *genus proximum* pour mieux nous concentrer sur la *differentia specifica*.

2. Classement syntaxique

Un autre classement qui a retenu notre attention pendant un moment était le classement syntaxique. Nous aurions voulu classer nos verbes selon les critères syntaxiques de la distribution, valence, dépendances, et pour cela nous avons fait appel à deux classements globaux :

- celui de Maurice Gross, qui a entamé l'élaboration des Tables du Lexique-Grammaire au sein du Laboratoire d'automatique documentaire et linguistique (LADL), et ensuite à l'Université Paris-Est. Dans son ouvrage classique *Méthodes en syntaxe* (Gross, 1975) il décrit les constructions verbales à l'aide de leurs propriétés syntaxiques (distributionnelles et transformationnelles), et classe les verbes dans les Tables (p. ex., la Table 6 recense « un certain nombre de propriétés de la réduction des complétives *Qu P* et *Qu Psubj* » (Gross, 1975, p. 177). Cependant, nous n'avons pu en tirer aucune généralisation dans cette étape du travail, puisque les marques *que P* (complétive) et *que Psubj* (complétive avec le subjonctif) figurent dans la même colonne désignant la structure principale des propriétés associées à un verbe. Ainsi, outre nous donner le renseignement que l'indicatif et le subjonctif sont possibles tous les deux derrière le verbe en question, cela ne nous fournit pas la matrice qui permettrait de choisir entre les deux modes.
- et celui de Jean Dubois et Françoise Dubois-Charlier, qui est une classification issue du dictionnaire électronique des verbes français (abbrv. LVF) (il existe sous forme papier (Dubois & Dubois-Charlier, 1997), ou, plus précisément, de la nouvelle version (LVF+1) sous forme de tableur, revue et corrigée par Paul Sabatier (disponible sur le site du laboratoire MoDyCo, UMR 7114, CNRS et Université de Paris X Nanterre) <http://modyco.fr/fr/Ressources.html>.

Les Verbes français (LVF) est un thésaurus de classes sémantiques définies par la syntaxe, utilisant « les méthodes classiques de la grammaire distributionnelle et transformationnelle » (François, Le Pesant, & Leeman, 2007).

La classification comporte 4 niveaux de hiérarchie, dont :

1. 14 classes génériques, codées par une lettre majuscule, p. ex. **C** pour « *communication* »
2. 54 classes sémantico-syntaxiques, codées par un chiffre, p. ex. **C1** pour « *s'exprimer par un son, une parole* »
3. 246 sous-classes syntaxiques, codées par une lettre minuscule, p. ex. **C1a** pour « *émettre un cri, humain ou animal* »
4. 533 sous-types, codés par un chiffre, p. ex. **C1a1** pour « *émettre le cri spécifique de l'espèce animale* ».

Nous n'avons pas pu retenir ce classement non plus parce que, tout en étant très détaillé et en englobant tous les verbes, il n'allait pas jusqu'à expliquer toutes les possibilités modales dans les complétives.

3. Classement polysémique

Il est bien connu que la polysémie lexicale, verbale (où le sens des verbes régisseurs dans la principale change en fonction du mode utilisé dans la complétive) joue un rôle prépondérant dans les questions de l'alternance modale. Ce phénomène est attesté chez Soutet et Bally, par exemple, pour les verbes comme **comprendre, supposer, concevoir, dire** etc. Cependant, il existe un certain nombre de verbes régisseurs qui peuvent aussi se trouver dans le contexte de l'alternance, sans pour autant changer de sens et sans être intrinsèquement polysémiques.

Pour faire un classement uniforme basé sur la notion de la polysémie, nous avons envisagé, inspirés par la terminologie de Victorri et Fuchs (1996), d'élargir la notion même de la polysémie et de traiter tous les mécanismes qui induisent l'alternance modale comme mécanismes polysémiques.

Notamment, nous allions introduire le terme de « polysémie syntaxique » pour désigner les déclencheurs de l'alternance qui dépassent le cadre purement lexical du verbe, mais prennent en compte aussi les diverses structures et modalités dans lesquelles le verbe principal est incrusté. Le terme de polysémie syntaxique est emprunté à (Victorri & Fuchs, 1996), qui se proposent d'analyser le sens des unités syntaxiques selon leur comportement paraphrastique (mais ne le font pas sur des exemples d'alternances modales).

Néanmoins, l'introduction du concept de la polysémie syntaxique⁴, aurait demandé une définition tellement complexe (car provenant d'un autre contexte) qu'elle aurait pris tout l'espace d'une thèse, étant en soi une hypothèse très forte, et cela aurait tourné cette thèse dans une direction qui ne correspondait pas à nos considérations et notre problématique initiales.

Finalement, même si certains verbes que nous analysons sont indubitablement polysémiques, certains deviennent polysémiques seulement sous l'influence du mode dans la complétive, d'autres le sont aussi indépendamment de l'alternance modale, lorsque leur complément est un syntagme nominal ou une construction *de + infinitif* ; cette richesse polysémique pouvant porter à confusion, nous la laissons de côté dans cette étude et nous considérons que les verbes que nous analyserons sont, surtout, sémantiquement **sous-déterminés**.

4. Classement hiérarchique

Nous avons essayé un classement hiérarchique, proche de celui de Boysen (Boysen, 1971) dans sa forme, mais, contrairement au sien, essentiellement sémantique dans son idée et son élaboration. Nous avons exprimé notre hiérarchie en termes de contraintes lexicales, syntaxiques et pragmatiques, qui ne sont pas, toutefois, linéaires, mais s'imbriquent de manière ordonnée pour donner lieu au choix du mode dans la subordonnée complétive.

Nous avons groupé nos verbes selon une tripartition lexicale / syntaxique / pragmatique des mécanismes d'alternance. Nous soulignons que cette tripartition n'était pas disjonctive, mais cumulative.

Comme nous observons un phénomène de dualité, et nous partons d'un point de vue essentiellement sémantique, la première brique de notre hiérarchie tripartite était la composante lexicale (autrement dit, les exemples de la polysémie verbale de l'essai précédent du classement).

Ensuite, nous avons groupé les verbes qui ajoutent une contrainte morphosyntaxique (le plus souvent la négation, quoique l'interrogation et l'hypothèse sont également possibles) à

4. concept qui, à notre avis, mérite nonobstant d'être étudié et testé justement dans le cadre de l'alternance modale

cette composante sémantique, qui est toujours présente grâce au verbe lui-même : elle n'est plus lexicalement encodée en lui, mais elle a besoin de ce supplément syntaxique pour provoquer l'alternance.

Finalement, notre hiérarchie atteignait son sommet lorsque le choix du mode dépassait le cadre purement linguistique, tout en gardant les contraintes lexicales et syntaxiques (visibles, encore une fois, dans le verbe et son environnement syntaxique), auxquelles s'ajoutait une troisième contrainte, de nature pragmatique. De nombreux linguistes ont évité d'étudier ces cas où seul le contexte fournit une désambiguïsation, les traitant comme extra-linguistiques, mais nous ne pouvions pas ne pas les inclure, parce que nous nous intéressons au tableau le plus complet possible du phénomène de l'alternance (suivant les verbes dans la principale), qui ne serait pas complet sans cet aspect pragmatique.

Cet essai de classification a échoué aussi, parce que nous n'avons pas réussi à isoler les mécanismes en tant que purement sémantiques, ou syntaxiques, ou pragmatiques. La structure que nous cherchions n'était tout simplement pas celle des diagrammes de Venn, mais celle des interfaces.

V – Notre classement préliminaire

1. Les interfaces

Ce dernier essai de classement, le classement hiérarchique, tout en n'étant pas retenu à la fin, nous a donné quand même une idée claire de la raison pourquoi il était si difficile de classer nos verbes. Effectivement, le phénomène que nous analysons est si complexe, si multiforme, que tout effort de le "linéariser" de force devait nécessairement aboutir en échec.

De l'image hiérarchique des ensembles et des sous-ensembles sémantiques, syntaxiques et pragmatiques, nous sommes passé à une vision des **interfaces**. Voici l'une des définitions qu'en donne Moeschler :

« La notion d'interface fait intervenir l'idée que les relations entre deux niveaux de signification ne sont pas linéairement ordonnées, mais que certaines informations du niveau sémantique (S) interfèrent de manière multiple avec celles du niveau pragmatique (P) » (Moeschler, 2018, p. 4).

Néanmoins, nous pourrions vraiment comprendre cette notion d'interfaces dans le contexte de l'alternance seulement à la fin de cette étude, après avoir observé le comportement des verbes dans les deux contextes principaux : affirmatif et négatif, qui seront l'axe vertical de notre classement définitif.

2. Contextes d'affirmation et de négation

Précisons pourquoi nous parlons de *contextes* d'affirmation et de négation et non pas seulement d'affirmation et de négation en tant que telles.

Les notions de l'affirmation et de la négation sont les fils conducteurs tout au long de notre thèse : en effet, ce sont les piliers de chaque section consacrée à un verbe individuel.

Le champ de l'affirmation est plus restreint que celui de la négation dans l'optique de l'alternance modale. Les expressions d'hypothèse affirmatives, par exemple, n'en font pas partie, parce qu'elles ont souvent une logique modale particulière due justement à la présence du *si* hypothétique. Par ailleurs, l'affirmation syntaxique, c'est-à-dire celle où il n'y a pas de marqueurs de négation comme *ne... pas*, n'est pas traitée comme telle si la négation y est présente lexicalement ou métalinguistiquement.

Le champ de la négation est, par conséquent, très vaste.
Nous distinguons⁵ :

- la négation directe, où le verbe dans la principale est nié lui-même syntaxiquement (grâce à *ne ... pas, ne ... plus, à peine, sauf*, etc.

Ce verbe peut être sémantiquement :

1. affirmatif (p. ex. *affirmer*)
2. négatif (p. ex. *nier*).

- la négation indirecte, où le verbe dans la principale n'est pas nié lui-même, mais il est introduit par un élément négatif dans son contexte gauche, qui peut être :

- un verbe nié (p. ex. *ne pas pouvoir affirmer/nier*)
- un verbe lexicalement négatif (p. ex. *arrêter d'affirmer/de nier*)
- un item de polarité négative (p. ex. *il est difficile d'affirmer/de nier, on a tort d'affirmer/de nier*)
- même les tournures comme *les illusions de ceux qui affirment/nient* ne peuvent pas être considérées comme appartenant au contexte affirmatif, tout en en portant les marques syntaxiques.

Finalement, tout ceci peut, en principe, se combiner avec le même nombre de possibilités de négation dans la subordonnée complétive, mais nous ne sommes pas allée aussi loin ; nous nous sommes intéressée principalement au mode dans les complétives subordonnées.

3. Le squelette

Pour couvrir un terrain, à notre connaissance, jamais exploré dans sa totalité dans les études sur le subjonctif, nous avons fait une classification multidimensionnelle des verbes qui entrent au contact avec le subjonctif et l'indicatif.

Nous avons fait une grille de toutes les possibilités combinatoires entre deux axes : un vertical, avec les contextes affirmatif et négatif, et un horizontal, avec les modes indicatif et subjonctif.

Voici une représentation schématisée de cette organisation :

Axe vertical : 2 paramètres (tenant compte de nos définitions des contextes affirmatif et négatif) :

- affirmation (**AFF**)
- négation (**NEG**)

Axe horizontal : 5 cas de figure modaux possibles pour chacun des paramètres verticaux, à savoir :

1. alternance équiprobable⁶ (**alt 50/50**)

5. les termes utilisés sont descriptifs

6. Comme nous avons déjà dit, les fréquences présentées ici ne sont pas statistiquement calculées ; elles correspondent à ce que nous pouvons observer dans le corpus à l'œil nu, et servent plutôt de repère, pour faciliter le départage.

2. alternance où l'indicatif est plus fréquent que le subjonctif (**alt** > **ind**)
3. alternance où le subjonctif est plus fréquent que l'indicatif (**alt** > **subj**)
4. pas d'alternance, seulement l'indicatif (**ind**)
5. pas d'alternance, seulement le subjonctif (**subj**).

Voici ce que cela donne, sous forme tabulaire :

Tableau 3.1 – Le squelette

classe	AFF	NEG
1a1	alt 50/50	alt 50/50
1a2	alt 50/50	alt > ind
1a3	alt 50/50	alt > subj
1b1	alt > ind	alt 50/50
1b2	alt > ind	alt > ind
1b3	alt > ind	alt > subj
1c1	alt > subj	alt 50/50
1c2	alt > subj	alt > ind
1c3	alt > subj	alt > subj
2a1	alt 50/50	ind
2a2	alt > ind	ind
2a3	alt > subj	ind
2b1	alt 50/50	subj
2b2	alt > ind	subj
2b3	alt > subj	subj
3a1	ind	alt 50/50
3a2	ind	alt > ind
3a3	ind	alt > subj
3b1	subj	alt 50/50
3b2	subj	alt > ind
3b3	subj	alt > subj

Tableau 3.2 – Sans alternance

classe	AFF	NEG
1	ind	ind
2	ind	subj
3	subj	ind
4	subj	subj

Il existe, donc, en théorie, 21 cas où un type d'alternance peut exister dans au moins un contexte, et 4 cas où l'alternance n'existe dans aucun contexte.

Ceci est, toutefois, une hypothèse purement mathématique : nous verrons maintenant, grâce à notre analyse, si toutes les cases ainsi créées contiennent en vérité des exemples linguistiques, et si oui, de quelle façon et dans quelle mesure (il faut penser ici à toutes les variations avec la négation directe/contexte négatif, voix, personne, temps, etc.).

Deuxième partie

Analyse d'exemples d'alternance

4 Alternance globale

Nous utiliserons le terme alternance globale pour désigner les cas où l’alternance indicatif/subjonctif est possible pour un même verbe dans les contextes affirmatifs, aussi bien que négatifs.

I – Cadre théorique : Pluralité des facteurs

Comme nous avons pu constater dans la revue de la littérature sur le subjonctif et l’alternance modale, parmi les théories les plus fortes se trouvent :

1. celle d’un invariant sémantique du subjonctif¹, qui, nonobstant, n’a jamais été irrévocablement trouvé,
2. et celle de l’arbitrarité du choix du subjonctif dans certains cas, qui, dans les faits, refuse d’entrer dans cette couche extrêmement fine de l’analyse des données de la langue (souvent en invoquant le manque d’intérêt théorique des « effets de sens »).

Dans cette étude, nous prendrons cette hypothèse qui prévoit un invariant sémantique pour le subjonctif (et aussi pour l’indicatif) comme l’hypothèse zéro, et nous la soumettrons à une *analyse multifactorielle*, qui semble être un cadre théorique productif pour les études qui traitent des phénomènes linguistiques liminaires, c’est-à-dire jonglant entre la sémantique, la syntaxe et la pragmatique, comme la nôtre : par exemple, Caudal cite Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber (Berthonneau & Kleiber, 2006) comme « les apôtres d’une approche multifactorielle » qui « n’ont cessé d’attirer l’attention de leur détracteurs sur la nécessité d’identifier les multiples paramètres de forme et de sens conditionnant la manifestation de ces emplois. » (Caudal, 2017, p. 179)

« Une approche mono-factorielle (par ex. basée sur une hypothèse sémantique monosémique) cherche classiquement à valider une stratégie d’analyse peu ou prou apriori de type « top down » – au sens où il s’agit d’une hypothèse générale a priori, typiquement constituée sur des données partielles, et ensuite appliquée à l’apparente diversité des données pour unifier ce qui semblait disparate. Le risque d’une telle méthode est sinon de faire violence aux données, du moins de ne pas prendre en compte de façon satisfaisante certaines variations. Il faut plutôt, il me semble, adopter une approche « bottom up », et partir d’une pluralité d’hypothèses et paramètres locaux (spécifiques à chaque emploi), à ensuite faire converger autant que possible – mais sans jamais les forcer dans une unité qu’ils n’ont peut-être pas. On pourra plus généralement renvoyer à (Haspelmath, 2007) ; (Haspelmath, 2014) pour une discussion des dangers de l’« apriorisme conceptuel » en description linguistique. » (Caudal, 2017, p. 179)

Une analyse multifactorielle dans le domaine de l’alternance modale, mais à un niveau plus restreint, effectué par Guida dans son mémoire de master, dont une partie est remaniée et publiée sous forme d’article par Amsili et Guida dans (Amsili & Guida, 2014).

1. (et par extension, même si cela a été beaucoup moins exploré, de l’indicatif)

« Par ailleurs, nous pensons qu'il faut aussi prendre au sérieux la dimension non catégorique et multi-factorielle du phénomène, et nous proposons une série de facteurs, sans prétendre à l'exhaustivité, qui fondent le plaidoyer que constitue cet article en faveur d'une analyse statistique du phénomène de l'alternance. » (Amsili & Guida, 2014, p. 2314)

Avant d'énumérer ces facteurs, disons seulement que nous allons beaucoup plus loin qu'Amsili et Guida dans notre étude, car nous ne traitons pas seulement les prédicats d'opinion comme *croire, penser, être sûr, etc.* (que ces auteurs appellent aussi *prédicats épistémiques modaux*) mais tous les verbes qui admettent l'alternance modale dans le complétives.

et ceci dans le contexte de la négation, plus rarement de l'interrogation - le phénomène que nous étudions, en plus grand détail, dans le chapitre 6 consacré à l'alternance dans le contexte négatif.

Les facteurs possibles qu'ils évoquent pour les prédicats mentionnés dans les contextes interro-négatifs sont les suivants :

- « Le sujet du verbe de la matrice : quelle personne ? » (Amsili & Guida, 2014, p. 2328)
- « Le type de la phrase (niveau syntaxico-pragmatique) » (Amsili & Guida, 2014, p. 2329)
- « Le verbe conjugué et sa morphologie (niveau lexico-morphologique) » (Amsili & Guida, 2014, p. 2329)
- autres (« D'autres facteurs ont été évoqués au long de cet article, comme la forme de la négation ou de l'interrogation, l'influence des items lexicaux eux-mêmes [...], l'influence des temps verbaux de la matrice et de la subordonnée, sans parler de facteurs plus discursifs, prenant en compte le contexte conversationnel plus large, dont l'influence a été soupçonnée par certains auteurs. » (Amsili & Guida, 2014, p. 2329)

Ceci présente déjà un très bon point de départ pour notre analyse, et nous verrons, par la suite, quels sont tous les contextes où les facteurs cités sont présents, et surtout, si nous pouvons en trouver d'autres qui seraient tout aussi pertinents.

II – AFF 50/50

1. Comprendre

Le verbe **comprendre** est un verbe polysémique fort, selon Soutet ; lorsqu'il est suivi de l'indicatif, *Pierre comprend que Paul est parti*, le verbe **comprendre** signifie *prendre intellectuellement conscience* ; lorsqu'il est suivi du subjonctif, *Pierre comprend que Paul soit parti*, le verbe **comprendre** signifie *approuver* (Soutet, 2000, p. 62).

Le TLFi² donne une brève explication similaire : « Comprendre que peut se construire avec l'ind. (s'il s'agit d'un jugement de fait) ou, plus fréquemment dans la lang. littér., le subjonctif (s'il s'agit d'un jugement de valeur). »

Néanmoins, nous n'irons pas jusqu'à dire qu'il s'agit d'un phénomène polysémique fort, tout simplement parce qu'on ne peut pas trouver deux verbes différents pour le paraphraser ; il est plutôt question d'une nuance de sens, qui n'est pas toujours facilement discernable.

Nous proposons une interprétation un peu différente de celle de Soutet : tout en acceptant que l'indicatif pourrait se paraphraser par *prendre intellectuellement conscience*, nous postulons que le verbe suivi du subjonctif ne pourrait pas vraiment se paraphraser par *approuver* mais, au

2. (ATILF-TLFI, 1994)

contraire, aussi par *prendre intellectuellement*, avec cette différence majeure qu'il s'agit d'une compréhension intellectuelle, mais sans accepter à un autre niveau, émotif, éthique, du vécu personnel etc. Il y a une intrusion claire de l'affectif et/ou d'un système de valeurs dans l'usage avec le subjonctif, le même que l'on peut percevoir dans la différence entre **comprendre** et **être compréhensif**.

Autrement dit, *comprendre + indicatif* signifie simplement **accepter** et intégrer dans son *common ground*, alors que *comprendre + subjonctif* implique, d'un côté, une compréhension purement intellectuelle (je peux envisager), qui implique aussi, justement par la vertu de cette délimitation, une composante affective, de jugement, d'empathie ou de désaccord pour des raisons de valeurs³.

Ceci nous ramène aux termes « jugement de fait » et « jugement de valeur », qui néanmoins, tout en couvrant globalement l'idée présente dans cette alternance, méritent aussi d'être explicités à l'aide d'exemples.

1 Affirmation

présent

1^{re} personne

indicatif

La tournure affirmative permet l'alternance, et la nuance de sens est assez précise : lorsque le verbe **comprendre** équivaut à *se rendre compte*, seul l'indicatif est imaginable :

- (3) *A ce propos, relisant mes lignes au moment de son assassinat, je comprends que je m'étais abusée sur son compte ; je comprends cela et d'autres choses ; j'étais donc à cette époque aussi coupable que ceux qui ont cru à la propagande de Vichy, quoique n'ayant péché qu'en esprit.*

(COLLIN Simonne - Sensible girouette (1968)(p. 193))

Dans l'exemple suivant, la compréhension n'est pas un processus, mais une sorte de réalisation frappante :

- (4) *Un énorme oiseau blanc s'avance vers mon lit, s'incline, les ailes déployées. Je parviens une fois à les toucher. Elles sont douces, lisses, agréables, mais froides et je comprends que l'oiseau est mort.*

(BOUISSOUNOUSE Janine - La nuit d'Autun : le temps des illusions (1977) (p. 30))

Le verbe **comprendre** peut aussi, parfois, être paraphrasé par *savoir* ; dans ces cas-là, il se trouve aussi suivi par l'indicatif :

- (5) *[...] ne t'agite pas, petite souris, je comprends que tu es impatient, mais je vais venir*

(PROUST Marcel - À la recherche du temps perdu. Sodome et Gomorrhe (1922)(p. 763))

subjonctif

Le subjonctif, par contre, signifie que le sujet comprend intellectuellement, *peut* comprendre, mais n'accepte pas personnellement, ne souscrit pas à ce qui est dit, ou au moins ne se prononce pas. Ceci est très bien visible dans les exemples suivants :

- (6) *C'est extravagant. Ça ne ressemble à rien de ce que j'ai pu voir. Je serais même incapable de dire si ça me plaît, mais je comprends que ça plaise.*

(DORIN Françoise - Les jupes-culottes (1984) (p. 102))

3. Nous retrouvons l'interprétation du verbe **comprendre** comme « non-émotif » (lorsqu'il est suivi de l'indicatif ou « émotif » (lorsqu'il est suivi du subjonctif), dans les travaux de Baunaz et Puskas, en particulier (Baunaz & Puskás, 2014), (Baunaz, 2017).

Le verbe **comprendre** pourrait être paraphrasé ici par **pouvoir imaginer**, sans pour autant l'imaginer soi-même.

- (7) - *Évidemment, ironisa un peu lourdement Lambert, je comprends que ta punk t'ait snobé.*

(PAGE Alain - Tchao pantin (1982)(p. 80))

Ici nous voyons l'ironie apparaître aux côtés du subjonctif, un phénomène que nous retrouverons plus tard dans quelques autres exemples aussi.

3^e personne

Lorsque le sujet est à la troisième personne, son opinion est reflétée par l'usage du subjonctif après le verbe **comprendre** :

subjonctif

- (8) *Il sait, lui, quelles ténèbres parlent par la seconde bouche des filles qui la donnent à baiser pour de l'argent. Il comprend que Victor Hugo ne s'en soit pas lassé.*

(MERTENS Pierre - Les Éblouissements (1987)(p. 105))

À contraster avec l'indicatif :

indicatif

- (9) *L'enfant reçoit tout. Il n'a pas de conseil à porter. Le jour où il comprend que la terre est ronde, fini, il est lancé.*

(NAVARRE Yves - Biographie (1981)(p. 115))

2^e personne

Cela devient particulièrement intéressant à la 2^e p. sg, où le verbe **comprendre** suivi du subjonctif reflète l'opinion du locuteur, et non pas du sujet :

- (10) *Je l'ai à peine vu depuis son arrivée. Tu comprends que je sois anxieux de regagner Paris dès ce soir.*

(CHAIX Marie - Les Lauriers du lac de Constance : Chronique d'une collaboration (1974)(p. 79))

Il semble que le locuteur cherche l'approbation dans cette compréhension qu'il impute à son interlocuteur. Dans ce sens, il serait pertinent de voir ici l'interprétation du verbe **comprendre** comme **approuver** que nous trouvons chez Soutet - (ici, l'approbation de son hésitation, anxiété de regagner Paris).

imparfait

indicatif

- (11) *Il avait à peine élevé le ton, mais à sa manière d'articuler les mots, à sa façon de se rabaisser devant moi, je comprenais qu'il souffrait drôlement.*

(SIMONIN Albert - Touchez pas au grisbi (1953)(p. 103))

Les indices dans le contexte précédant poussent le locuteur à tirer une interprétation de ce qu'il a pu observer presque automatiquement, involontairement. Il s'agit de la perception intellectuelle, voire de l'inférence basée sur certains indices (sa façon d'articuler les mots...).

subjonctif

- (12) *J'étais femme mais je comprenais qu'il pût représenter un idéal pour toute une génération d'hommes, du plus humble volontaire de son armée au Sultan de Turquie.*

(GRÈCE Michel de - La Nuit du sérail (1982)(p. 364))

Le locuteur dit ici qu'il ne peut pas savoir, donc ne peut pas affirmer quelque chose parce qu'il n'a pas assez d'éléments, et pourtant il veut bien être ouvert d'esprit et considérer quelque chose comme possible. Il y a clairement ici un effort intellectuel, une volonté d'aller au-delà de ce qui est immédiatement accessible à la pensée.

passé composé

Le subjonctif est beaucoup plus rare suivant un verbe dans la principale au passé composé, presque inexistant. Ceci correspond à notre interprétation que l'indicatif apporte la réalisation au verbe **comprendre**, tant dans le sens *se rendre compte* que *accomplir* :

indicatif

- (13) *À la façon mi-goguenarde, mi-respectueuse dont il me considérait, j'ai compris qu'il m'avait manœuvré, et ne m'avait entraîné là que pour que je mette son ouvrage en train [...]*

(DUTOURD Jean - Pluche ou l'amour de l'art (1967)(p. 257))

Seul le verbe *pouvoir* apparaît au subjonctif, et il est facilement (et même couramment) remplacé par le conditionnel :

subjonctif

- (14) *Quarante ans représenta alors pour moi une jeune maturité, encore riche d'espoirs et j'ai compris qu'une héroïne de Colette ait pu dire avec nostalgie : « Je n'ai plus quarante ans pour m'émouvoir devant une rose qui se fane. »*

(BEAUVOIR Simone de - Tout compte fait (1972)(p. 52))

on comprend que**indicatif**

- (15) *Le phénomène constaté ne dispense nullement de dégager le domaine exact de chacune d'entre elles. La chose est tout à fait possible. Mais on comprend que le système dont nous parlons a un aspect singulièrement enchevêtré. Toutefois le système lui-même est une réalité.*

(HJELMSLEV Louis, Principes de grammaire générale, 1928, p. 235)

On comprend signifie qu'on se rend compte d'un fait, qu'on le considère comme étant réel.

subjonctif

- (16) *L'extinction des formes inutiles ne doit pas seulement s'entendre de celles qui, ayant existé durant un temps plus ou moins long, sont sorties de l'usage, mais encore des formes qui, ayant virtuellement des droits à l'existence, n'ont jamais été réalisées. On comprend que ce soit ici le règne de l'hypothèse.*

(BRÉAL Michel, Essai de sémantique, 1897, p. 91)

On comprend ne concerne pas la réalité ici, mais, comme l'auteur le dit lui-même d'ailleurs, l'hypothèse, les mondes possibles.

comprenant que**indicatif**

- (17) *Quand je vis que d'elle-même elle ne m'embrassait pas, comprenant que tout ceci était du temps perdu, que ce n'était qu'à partir du baiser que commenceraient les minutes calmantes et véritables, je lui dis : « bonsoir, il est trop tard », parce que cela ferait qu'elle m'embrasserait, et nous continuerions ensuite.*

(PROUST Marcel - À la recherche du temps perdu. 16. La Prisonnière (1922) (p. 401))

Avec l'indicatif, **comprendre** signifie **réaliser**.

subjonctif

- (18) *Ce bruit fit qu'on ne s'étonna pas de voir M. De Charlus ne plus reparaître chez les Verdurin, et quand par hasard il rencontrait quelque part un des fidèles qu'il avait soupçonnés et insultés, comme celui-ci gardait rancune au baron, qui lui-même ne lui disait pas bonjour, les gens ne s'étonnaient pas, comprenant que personne dans le petit clan ne voulût plus saluer le baron.*

(PROUST Marcel - À la recherche du temps perdu.(1922)(p. 319))

Avec le subjonctif, le sens du verbe est élargi dans le contexte, c'est **comprendre** par rapport aux normes sociales, utilisées comme cadre de référence.

2 Négation

je ne comprends pas que

subjonctif

Dans l'usage direct⁴ (1. p. sg indicatif présent) dans le contexte de la négation, le verbe **comprendre** permet seulement le subjonctif dans la complétive, d'après les exemples trouvés dans Frantext. Il signifie toujours un refus des faits tels qu'ils sont présentés, un désaccord et un jugement personnel critique (et négatif, de par la négation), ce qui est souvent renforcé dans le contexte :

- un désaccord avec l'interlocuteur :

- (19) *Je ne comprends pas que tu fasses tant de difficultés. M. Blondeau est un bon client.*

(GREEN Julien - Léviathan (1929) (p. 69))

- jugement critique négatif (*gangster crapuleux, un type aussi moche*)

- (20) *[...]je ne comprends pas que ce gangster crapuleux puisse fasciner[...]*

(GOLDMAN Pierre - Souvenirs obscurs d'un juif polonais né en France (1975)(p. 291))

- (21) *Je ne supporte pas mon gendre. Je ne comprends pas que ma fille puisse aimer un type aussi moche.*

(BURON Nicole de - Chéri, tu m'écoutes ? : alors répète ce que je viens de dire... (1998)(p. 174))

- refus des faits :

- (22) *Il est très calé en latin et en maths. Surtout en maths. Je ne comprends pas que des garçons aussi instruits ne soient que de simples soldats.*

(BOOD Micheline - Les Années doubles : Journal d'une lycéenne sous l'Occupation (1974)(p. 139))

tu ne comprends pas que

Dans l'usage oblique (2. personne), par contre, l'indicatif semble prévaloir ; la subordonnée avec l'indicatif traduit une certitude du locuteur, et l'interlocuteur n'a pas à donner son opinion :

indicatif

- (23) *Je me fais horreur depuis quinze ans. Et après ? Est-ce que tu ne comprends pas que le Mal est ma raison d'être ?*

(SARTRE Jean-Paul - Le diable et le bon dieu (1951)(p. 61))

4. Nous trouvons ce terme dans (Martin, 1983), où l'usage direct représente la 1^{re} personne à l'indicatif présent, et l'usage oblique les autres personnes au présent / toutes personnes aux autres temps et modes que l'indicatif présent.

L'indicatif présuppose la vérité de la complétive pour le locuteur, et son contenu est, donc, pris en charge par lui.

Dans les rares cas où nous avons trouvé le subjonctif, il se trouvait dans des contextes très particuliers :

subjonctif

- (24) *Nous rebroussons chemin : tu t'essouffles et la récréation commence à te lasser. Tu ne comprends pas que depuis deux mois et demi, les ustensiles de cuisine, les scies, les tenailles, les appareils ménagers soient en solde, chez le quincaillier : on ne peut pas consentir vingt pour cent de rabais sur la marchandise, comme cela, en permanence ; est-ce que je ne pense pas que cette pratique est louche ?*

(BOSQUET Alain - Une mère russe (1978)(p. 190))

Dans cet exemple, les voix du locuteur et du sujet s'enchevêtrent, et ce *tu ne comprends pas* est en fait un *je ne comprends pas* polyphonique, et comme nous avons déjà vu que la tournure directe exige le subjonctif, il se trouve ici aussi, dans la couche plus profonde de cette phrase.

il ne comprend pas que

Avec l'indicatif, *il* ne comprend pas un fait, *il* ne se rend pas compte de ce qui est, pour le locuteur, une évidence :

indicatif

- (25) *Je lui ai bien dit qu'il ne pourrait pas demeurer à la Quartfourche ; mais c'est trop jeune ; il ne comprend pas que rien n'est déjà plus à lui.*

(GIDE André - Isabelle (1911)(p. 662))

- (26) *En fait, l'athlète de W se bat contre d'autres athlètes à l'intérieur de son village et dans les autres villages. Il pense que c'est ça qu'il doit faire et il ne comprend pas que c'est contre ceux qui ont imposé ce mode de vie, ce type d'existence qu'il doit se battre et que, s'il les détruisait, les conditions dans lesquelles ce combat a lieu disparaîtraient.*

(PEREC Georges - En dialogue avec l'époque : 1965-1981 (1965)(p. 69))

C'est la certitude du locuteur qui transpire de ces lignes, le sujet étant inconscient. Ce n'est pas qu'on ne lui attribue pas une opinion - elle n'est juste pas valable dans ce contexte, selon le locuteur, qui nous présente sa vision des choses.

Au subjonctif, par contre, le sujet garde son droit à avoir une opinion valable ; autrement dit, le narrateur choisit le subjonctif pour signaler que la complétive concerne le sujet, et que lui, le narrateur, n'est pas omniscient.

subjonctif

- (27) *Il ne comprend pas que Martin ait pu devenir cet adulte qui ouvre les portes de sa voiture avec une clef de son trousseau, d'un geste aussi naturel.*

(GARAT Anne-Marie - L'Insomniaque (1987) (p. 141))

- (28) *J. V. R*** parle avec D*** d'Anatole France... que ce dernier a bien connu, et de Renan. Il ne comprend pas que l'on ait fait d'Anatole France une sorte de communiste et provoqué une manifestation à ses obsèques.*

(GADALA Marie-Thérèse - A travers la grande grille (1946) (p. 125))

A la troisième personne du présent dans le contexte de la négation, donc, l'utilisation du subjonctif au lieu de l'indicatif correspond à la mise en avant de l'opinion de l'énonciateur.

Cette analyse des exemples trouvés dans le corpus correspond aussi aux résultats que nous avons trouvés pour la 1^{re} et 2^e personne dans le contexte négatif : *je ne comprends pas que* est suivi du subjonctif, car le locuteur et le sujet sont la même personne ; *tu ne comprends pas que* est suivi de l'indicatif, car la subordonnée décrit la certitude et l'opinion du locuteur.

passé

À la 3^e personne du passé aussi, le point de vue du locuteur s'exprime dans l'indicatif, et celui de l'énonciateur dans le subjonctif :

indicatif

- (29) *Comme il pensait ne pouvoir plus s'échapper du labyrinthe et ne comprenait pas que le labyrinthe était en lui, sur sa demande, je fabriquai pour lui des ailes qui lui permettent de s'envoler.*

(GIDE André - Thésée (1946) (p. 1435))

subjonctif

- (30) *Byron, qui ne comprenait pas que Rousseau n'eût eu sur les bords du lac de Genève, en vue du Mont-Blanc, d'autre impression que celle de l'amour individuel ; Byron a mis sur les glaciers, le siège de la déesse farouche, de l'implacable Némésis... erreur profonde.*

(MICHELET Jules - Sur les chemins de l'Europe (1874) (p. 394))

Le subjonctif est un peu plus fréquent dans le corpus.

ne pas pouvoir comprendre

La même influence de la perspective est présente dans la tournure négative avec le verbe **pouvoir** en antécédent :

À la 1^{re} personne nous trouvons seulement le subjonctif :

subjonctif

- (31) *Devant cette glace que j'interroge, je ne peux pas comprendre que ma mère ne soit plus, puisqu'elle a été.*

(COHEN Albert - Le Livre de ma mère (1954) (p. 125))

Dans cet exemple, *je ne peux pas comprendre* correspond en réalité à *je ne veux pas accepter*, ce qui demande le subjonctif.

À la 2^e personne nous retrouvons l'indicatif, à cause du point de vue du locuteur :

indicatif

- (32) - *Tu commences à m'énerver avec ce Bangkok. Tu ne peux pas comprendre que j'ai envie de me payer un peu de repos sans personne !*

(CAUVIN Patrick - Monsieur Papa (1976) MARLÈNE DES BUTTES (p. 60))

Finalement, à la 3^e personne, le subjonctif est prévalent, mais l'indicatif est possible aussi :

indicatif

- (33) *Elle ne comprend pas qu'il rentre tard, elle est prof, c'est différent du commerce. Elle ne peut pas comprendre que son mari n'a pas d'horaires.*

(ERNAUX Annie - Journal du dehors (1993) 1987 (p. 57))

L'indicatif ici indique un état habituel et permanent, le verbe **avoir** n'est pas utilisé au sens propre mais dans le cadre d'une expression concernant une réalité intrinsèque à sa condition. On pourrait reformuler en disant qu'elle ne comprend pas que le métier de son mari n'a pas d'horaire, c'est donc une métonymie.

subjonctif

- (34) *Mon mari, c'est un énergique. Sports d'hiver, tennis... Il ne peut pas comprendre qu'on soit fatigué.*

(DELBO Charlotte - Auschwitz et après III : Mesure de nos jours (1971) (p. neuf))

L'usage du subjonctif traduit le fait qu'il ne peut pas comprendre qu'il peut nous arriver d'être fatigués. Il s'agit d'une possibilité et non pas d'un fait permanent, ou présent (ce qui serait le cas avec l'indicatif, *il ne peut pas comprendre qu'on est fatigués*).

- (35) *Mon père ne peut pas comprendre que j'aie d'autres ambitions que lui, une autre conception de l'existence !*

(MARTIN DU GARD Roger - Devenir (1928) (p. 20))

Cet exemple fournit une très bonne illustration de cette distinction entre l'accent mis sur le locuteur ou sur l'énonciateur : avec le subjonctif, l'information qui est mise dans le premier plan est celle qui concerne l'impossibilité ou le refus du père (l'énonciateur) d'imaginer qu'on puisse avoir d'autres ambitions que lui ; le subjonctif signale la perspective de l'énonciateur. Un indicatif à la place du subjonctif (*Mon père ne peut pas comprendre que j'ai d'autres ambitions que lui*) nous aurait, par contre, confirmé que le fils, qui est le locuteur, affirme avoir d'autres ambitions, l'accent serait sur ce fait, et l'opinion de son père n'aurait pas cette antécédence qu'elle a avec le subjonctif. L'indicatif serait donc, encore une fois, le signal de la perspective du locuteur.

2. Se plaindre

1 Affirmation

Dans le cas du verbe **se plaindre**, les indicatifs semblent être aussi fréquents que les subjonctifs dans le contexte affirmatif. A première vue, il n'y pas de différence sémantique entre les exemples avec l'indicatif ou le subjonctif. Ceci dit, presque tous les exemples que nous trouvons dans Frantext sont à la 3^e personne, ce qui nous permet d'observer, comme nous l'avons fait pour le verbe **comprendre** dans le contexte négatif, un changement de perspective, qui passe du locuteur, lorsque l'indicatif est utilisé dans la complétive, à l'énonciateur, lorsque l'on y trouve le subjonctif.

3^e personne

indicatif

- (36) *Celui-là qui se plaint que le monde lui a manqué, c'est qu'il a manqué au monde. Celui-là qui se plaint que l'amour ne l'a point comblé, c'est qu'il se trompe sur l'amour : l'amour n'est point cadeau à recevoir.*

(SAINT-EXUPÉRY Antoine de, Citadelle, 1944, p. 941)

La plainte « Le monde m'a manqué » est traduite sous la forme de « il se plaint que le monde lui a manqué », parce que le locuteur le déclare pour ensuite mieux réfuter le propos (*celui qui se plaint... se trompe*).

- (37) *Ma mère qui dit son chapelet et tire les cartes pour voir si le malheur arrive... Mon père qui rentre le soir en se plaignant que le commerce va mal, et n'a d'argent que pour sa garce d'Anglaise...*

(YOURCENAR Marguerite, Denier du rêve, 1959, p. 213)

Là encore, « Le commerce va mal ! » se reformule sous la forme « il rentre en se plaignant que le commerce va mal », rapporté comme factuel par le locuteur.

- (38) *Bisserier a eu l'audace de se plaindre que sa baignoire, qu'il a héritée de Quickly, était irrécupérable.*

(GUIBERT Hervé, L'incognito, 1989, p. 80)

Enfin, « Ma baignoire est irrécupérable ! » se reformule en « il a l'audace de se plaindre que sa baignoire est irrécupérable », tout l'accent est sur l'opinion du locuteur qui nous transmet les plaintes d'un tiers, en y ajoutant son commentaire (*x a eu l'audace de se plaindre*).

subjonctif

- (39) *Cinq heures ; je pars de l'avant, retrouver un instant les pêcheurs qui me font signe de l'autre rive ; ils se plaignent qu'on ait relevé leurs filets ; ils n'ont pris qu'un poisson, un seul !*

(GIDE André, Journal : 1889-1939, 1939, p. 317)

Suivi du subjonctif, on a l'impression que le sens du verbe **se plaindre** se rapproche plutôt du verbe **regretter** : dans l'exemple précédant, l'on se sent au vif du mécontentement des pêcheurs, grâce au subjonctif et l'emploi judicieux du présent narratif.

- (40) *Les Américains se sont plaints que le général Leclerc ait marché sur Strasbourg au moment où eux, les Américains, avaient à faire ailleurs et où il n'était pas dans leurs plans d'étendre leur front de ce côté.*

(GADALA Marie-Thérèse, A travers la grande grille, t. 2 : Octobre 1941 à Juillet 1945, 1955, p. 269)

Comme dans l'exemple précédant et contrairement aux exemples avec l'indicatif, qui ont le caractère déclaratif, le subjonctif exprime une sorte de jugement critique de l'énonciateur, ou ses velléités ont été bafouées.

Une réinterprétation similaire est à l'œuvre dans les exemples suivants :

- (41) *Ainsi Socrate, discutant avec Nichomachidès qui se plaint que l'assemblée du peuple ait élu stratège un citoyen malhonnête et incapable, démontre que la chose n'a point d'importance et qu'il en serait tout juste de même si l'on avait élu quelque chef habile et consciencieux.*

(GAULLE Charles de, Œuvres, t. 1 : La discorde chez l'ennemi. Le Fil de l'épée, 1963, p. 167)

- (42) *Langevin se plaignait que notre enseignement traditionnel n'ait pas comblé le vide, très grave selon lui, qui sépare la « leçon de choses » à l'école primaire de la leçon de sciences physiques au lycée.*

(CAPELLE Jean, L'École de demain reste à faire, 1966, p. 61)

- (43) *Sainte-Beuve dit quelque part que Voltaire, ayant pris le sceptre de la critique, désigna pour lui succéder La Harpe, que La Harpe désigna Fontanes, que Fontanes désigna Villemain, et il se plaint que Villemain n'ait encore désigné personne.*

(THIBAUDET Albert, Réflexions sur la littérature, 1936, p. 135)

Nous supposons que le facteur perspectival (locuteur/énonciateur) influence le choix du mode suivant ce verbe dans le contexte affirmatif parce que le sémantisme lexical du verbe lui-même a une composante négative (nous retrouverons le même phénomène dans l'analyse des verbes **nier** et **ignorer**, par exemple).

2 Négation

La quasi-totalité des exemples du corpus où le verbe **se plaindre** se trouve dans un contexte négatif est associée au subjonctif :

subjonctif

- (44) *De la vérité nous saurons faire un charme, le plus puissant de tous. Nul ne se plaindra que la mort ait parlé par notre bouche...*

(BOUSQUET Joë, Traduit du silence, 1936, p. 146)

Nul ne se plaindra parce qu'il n'y aura aucune raison de se plaindre, ce sera impossible, et l'impossibilité entraîne toujours le subjonctif.

- (45) - *Je n'ai plus le temps de rien, affirma la tante Victoria. Nous croulons sous les commandes...*
- *Tant mieux, tant mieux. Ne nous plaignons pas que la mariée soit trop belle!*

(SABATIER Robert - Les Fillettes chantantes (1980)(p. 234))

Cet exemple est très intéressant parce qu'il contient une expression populaire, *se plaindre que la mariée soit trop belle* qui signifie *se plaindre de quelque chose alors que c'est très bien, donc se plaindre contrairement à la raison, irrationnellement*.

Nous avons, malgré tout, réussi à trouver quelques exemples avec l'indicatif :

indicatif

- (46) *Le Bourgeois est un malin qui ne dit que ce qu'il veut. Il ne faut pas se plaindre que ce marié est trop beau.*

(BLOY Léon - Exégèse des lieux communs (première série) (1902)(p. 81))

Dans cet exemple nous retrouvons la même expression populaire que nous avons vue dans l'exemple 45, mais cette fois-ci avec l'indicatif. Il semble que, pour une fois, les deux modes sont vraiment interchangeables avec cette expression métaphorique (encore une fois, il ne s'agit pas d'un vrai marié).

- (47) *Personne n'est venu se plaindre que mes semelles de domestique salissaient la moquette.*

(CHAIX Marie - Juliette, chemin des Cerisiers (1985)(p. 131))

Comme dans le contexte de l'affirmation, on pourrait très bien imaginer la situation où quelqu'un vient pour dire « Tes semelles de domestique salissent la moquette », et c'est un fait, selon le locuteur, que personne n'est venu lui dire cette phrase exacte.

On trouve l'indicatif comme marqueur de la perspective du locuteur également dans le contexte interro-négatif :

- (48) *Ne s'était-il pas plaint que sa légère myopie s'aggravait, à cause de son travail, disait-il...*

(GARAT Anne-Marie - Dans la main du diable (2006)(p. 36))

3. Impliquer

1 Affirmation

Les indicatifs et les subjonctifs sont répartis assez également dans le corpus.

Interprétations possibles :

impliquer que + indicatif : signifier, rendre logique

impliquer que + subjonctif : réclamer, rendre nécessaire

x implique que

indicatif

- (49) *L'idée-athée par excellence est l'idée de progrès, qui est la négation de la preuve ontologique expérimentale, car elle implique que le médiocre peut de lui-même produire le meilleur.*

(WEIL Simone - La Pesanteur et la grâce (1943)(p. 174))

Avec l'indicatif, l'implication est la conséquence, la conclusion d'un raisonnement préalable.

subjonctif

- (50) *Le projet d'une science de l'ordre, tel qu'il fut fondé au XVIIe siècle impliquait qu'il soit doublé d'une genèse de la connaissance, comme il le fut effectivement et sans interruption de Locke à l'Idéologie.*

(FOUCAULT Michel, Les Mots et les choses, 1966, p. 86)

C'est le mot *projet* qui nous place ici dans le domaine du « prévu », et l'on pourrait imaginer le verbe **prévoir** à la place d'**impliquer** à cet endroit ; on est tourné vers le futur.

cela implique que**indicatif**

- (51) *Et sans doute cela implique que je crois sinon à des vérités, du moins à des existences hors de moi, qui me sont étrangères et que je puis m'attribuer.*

(ALAIN-FOURNIER, RIVIÈRE Jacques - Correspondance avec Jacques Rivière (1905-1914)(p. 186))

Dans cet exemple, le verbe **impliquer** est synonyme de **signifier** qui, comme nous le verrons plus tard, permet seulement l'indicatif dans le contexte de l'affirmation.

subjonctif

- (52) *La Grande-Bretagne ne poursuit, en Syrie et au Liban, d'autre but que de gagner la guerre. Mais cela implique que la situation intérieure n'en soit pas troublée.*

(GAULLE Charles de, Mémoires de guerre : t. 1 : L'Appel (1940-1942), 1954, p. 166)

Le verbe **impliquer** est utilisé ici dans le sens **demander**, provoquer quelque chose qui n'a toujours pas eu lieu⁵, qui doit se faire pour que l'implication soit exacte, pour que ce qui précède le verbe **impliquer** en soit vraiment la cause.

ce qui implique que**indicatif**

- (53) *Vous êtes un savant, docteur, un grand savant, le plus savant de votre temps, ce qui, hélas ! implique que vous êtes de votre temps.*

(JARRY Alfred, Le Surmâle, 1902, p. 37)

On voit dans cet exemple l'importance du contexte - le subjonctif serait unimaginable dans cette phrase, car le verbe **impliquer** y est encore une fois paraphrasable par *ce qui veut dire que, ce qui signifie*, donc la polysémie est forte.

subjonctif

- (54) *Pour que ces propriétés se manifestent de façon notable, il faut que la surface de contact soit importante, ce qui implique que la phase dispersée soit très finement divisée.*

(CAILLÈRE Simonne HÉNIN Stéphane, Minéralogie des argiles, 1963, p. 48)

Le subjonctif incite à l'action, il demande que les choses soient faites ; dans la constatation il y a de l'exhortation.

2 Négation

C'était difficile de trouver des exemples d'indicatif suivant la construction négative du verbe **impliquer** - le subjonctif est, effectivement, largement prédominant.

indicatif

- (55) *Mais d'autre part, elle dispose les gens à comprendre que seule compte la réalité, que les rêves, les attentes, les espoirs permettent seulement de définir un homme comme rêve déçu, comme espoirs avortés, comme attentes inutiles ; c'est-à-dire que ça les définit en négatif et non en positif ; cependant quand on dit « tu n'es rien d'autre que ta vie », cela n'implique pas que l'artiste sera jugé uniquement d'après ses œuvres d'art ; mille autres choses contribuent également à le définir.*

(Sartre, Jean-Paul, L'existentialisme est un humanisme, Paris, Nagel, 1970 ; CoPEF)

5. le domaine du virtuel, du possible, selon Guillaume

Le sens est le même que dans le contexte de l'affirmation : avec l'indicatif, le verbe **impliquer** signifie *vouloir dire*.

subjonctif

- (56) *La nature du rapport d'un monème autonome avec le reste de l'énoncé ne dépend pas de sa place dans cet énoncé. Ceci n'implique pas que sa position, à l'intérieur de la proposition, soit nécessairement indifférente au sens : il faut vite courir est autre chose qu'il faut courir vite. On dira que le point d'incidence n'est pas le même dans les deux cas.*

(MARTINET André, *Éléments de linguistique générale*, 1960, p. 111)

Il existe une condition nécessaire, mais pas suffisante. Le subjonctif permet de mettre un poids égal sur les deux possibilités et de garder une neutralité vis-à-vis du rapport entre la position et le sens. Avec l'indicatif, on soulignerait plutôt une propriété de cette position, quelque chose ayant trait à sa nature intrinsèque. Dans l'exemple donné (*il faut vite courir et il faut courir vite*) il n'y a pas de prééminence linguistique entre la position et le sens.

4. Expliquer

1 Affirmation

Constructions personnelles

Contrairement à ce que propose Soutet avec son exemple

- (57) *Pierre explique par diverses raisons que Paul soit parti.*

, nous avons trouvé seulement les indicatifs dans le corpus après une construction personnelle, jamais une alternance.

expliquer + COI

- (58) *Jacques m'explique qu'il a l'intention de lancer une édition à Toulouse, des textes poétiques ; ai-je un manuscrit ? Oui, Colonnes de l'Ame.*

(EAUBONNE Françoise d', *L'indicateur du réseau : contre-mémoires*, 1980, p. 116)

L'interprétation est factuelle, donc seul l'indicatif est possible.

Constructions impersonnelles

ce qui explique

indicatif

- (59) *J'eusse voulu manger la beauté et me l'incorporer, j'imagine qu'en une certaine façon je souffrais par rapport à toutes les jolies personnes d'un complexe d'identification, et c'est ce qui explique que j'ai toujours choisi pour amis des hommes beaux ou que je jugeais tels.*

(SARTRE Jean-Paul - *Carnets de la drôle de guerre : septembre 1939-mars 1940* (1983) (p. 572))

Le verbe **expliquer** est ici purement descriptif, il présente les choses telles qu'elles sont en réalité pour le locuteur. L'interlocuteur est ainsi simplement invité à se rendre à une évidence.

subjonctif

- (60) *Cet espace intérieur devenu perméable et poreux, ce n'est après tout que le relâchement du cœur. Ce qui explique que si peu de femmes soient hystériques lorsqu'elles sont accoutumées à une vie dure et laborieuse, mais qu'elles inclinent si fort à le devenir quand elles mènent une existence molle, oisive, luxueuse et relâchée ; ou si quelque chagrin vient abattre leur courage*

(FOUCAULT Michel, *Folie et déraison : Histoire de la folie à l'âge classique*, 1961, p. 350 (citation de Sydenham))

Avec le subjonctif, par contre, la tournure *ce qui explique que* n'introduit pas une affirmation indiscutable, mais pourrait être paraphrasée plutôt par *ce qui permet d'accepter l'idée que*. L'interlocuteur est presque invité à former sa propre opinion.

la mise en relief

indicatif :

(61) *Ce qui explique que, malgré les restrictions édictées par les lois, bouddhisme et taoïsme se sont maintenus jusqu'à l'époque moderne, c'est que les prêtres de ces religions furent considérés comme des spécialistes de certains rites indispensables / rites funéraires, prières pour la pluie ou pour la guérison de maladies /.*

(COLLECTIF , Philosophie, religion, dir. Gaston Berger, 1957, p. 5404)

Avec l'indicatif, encore une fois, nous avons un fait (bouddhisme et taoïsme se sont maintenus) qui s'explique, se fait comprendre, par un autre fait (prêtres considérés comme spécialistes).

subjonctif

(62) *Ce qui explique que la recherche de la vérité ait pu et puisse présenter quelque intérêt, c'est que l'homme commence, non pas par l'ignorance, mais par l'erreur. C'est ainsi que les hommes, bornés à l'interprétation immédiate des sensations, ne s'en sont jamais contentés ; toujours ils ont pressenti une connaissance plus haute, plus sûre, privilège de quelques initiés. Ils ont cru que la pensée errante, livrée aux impressions des sens et des passions, n'était pas la pensée véritable ; ils ont cru trouver la pensée supérieure en quelques hommes qui leur semblèrent divins, et dont ils firent leurs prêtres et leurs rois. Mais n'ayant aucune idée de ce que pouvait être cette manière de penser supérieure à la leur, comme en effet ils n'auraient pu la concevoir que s'ils l'avaient possédée, ils divinèrent en leurs prêtres, sous le nom de religion, les plus fantastiques croyances. Ainsi ce juste pressentiment d'une connaissance plus sûre et plus élevée que celle qui dépend des sens fit qu'ils renoncèrent chacun à soi, se soumirent à une autorité, et reconnurent pour supérieurs ceux qui n'avaient d'autre avantage sur eux que de remplacer une pensée folle.*

(WEIL Simone - Œuvres (1929) INTRODUCTION À SCIENCE ET PERCEPTION DANS DESCARTES 1929-1930 - I LA MARQUE D'ALAIN (p. 114))

Avec le subjonctif, ce n'est pas une description historique, mais un cheminement de la pensée de l'auteur en mouvement, la pensée *in fieri*, pour emprunter le terme qui nous semble particulièrement juste de Guillaume. L'auteur ne présente pas l'intérêt pour la recherche de la vérité comme une vérité admise ; c'est une hypothèse, c'est une possibilité (renforcé par le verbe *pouvoir* ; cela peut avoir *quelque intérêt*).

Ce long exemple de Simone Weil décrit avec grande justesse notre perception de la différence entre l'indicatif et le subjonctif, du point de vue de la philosophie de la langue. (Cf. analyse du verbe **ignorer** p. 77).

S'ils savent que quelque chose existe, et qu'ils ne peuvent pas le concevoir, l'indicatif est utilisé. De même, s'ils en sont inconscient, que nous le savons et que nous l'énonçons, cela demeure un indicatif. Par contre s'ils ont le pressentiment de la chose sans être pour autant sûr de son existence, le subjonctif est employé.

Finalement, la certitude de l'existence de cette pensée supérieure et une incertitude de sa connaissance, la peur de l'ignorance les ont conduit à construire une croyance censée les défendre des affres de l'incertitude achevant finalement cette quête de la vérité sans l'avoir directement rencontrée.

cela explique que

Avec cette tournure, le subjonctif est prédominant dans notre corpus :

subjonctif

- (63) *Cela explique que le théâtre classique, aux yeux d'Artaud, ne soit pas simplement l'absence, la négation ou l'oubli du théâtre, ne soit pas un non-théâtre : plutôt une oblitération laissant lire ce qu'elle recouvre*

(DERRIDA Jacques, L'Écriture et la différence, 1967, p. 347)

Le locuteur prend bien soin de prendre un peu de distance dans cet extrait : *aux yeux d'Artaud, pas simplement, plutôt*, ce ne sont pas des marqueurs d'une affirmation ou certitude, au contraire, l'explication proposée l'est sous forme d'hypothèse.

Pourtant, l'indicatif est possible aussi :

indicatif

- (64) *La psyché, c'est ailleurs qu'on veut la retrouver. Et puis surtout : on nourrit en soi tellement de mélancolie, cela explique que le récit de celle des autres laissait leur auditeur sans voix, la gorge sèche, les yeux rougis comme par le manque de sommeil.*

(MERTENS Pierre, Les Éblouissements, 1987, p. 80)

Que *le récit de celle des autres laissait leur auditeur sans voix* est établi comme un fait en utilisant l'indicatif, et l'explication devient juste une description.

- (65) *Cela explique que ce n'est point la dignité personnelle de tel apôtre qui est la source du pouvoir épiscopal, mais chaque évêque agit en fonction du pouvoir du seul prêtre absolu[...]*

(COLLECTIF , Philosophie, religion, dir. Gaston Berger, 1957, p. 5201)

Encore une fois, l'explication n'est rien d'autre que le récit des faits.

2 Négation

Le subjonctif est nettement majoritaire dans le contexte négatif :

subjonctif

- (66) *Le passé de Mme Alfieri, au contraire, est connu de tous, c'est le présent qui nous échappe. Car l'extrême pauvreté, le dégoût d'un monde où elle a brillé jadis, pour son malheur, n'explique pas qu'elle ait choisi — car elle l'a choisie — cette besogne obscure, ingrate, auprès d'un de ces hommes de lettres [...]*

(BERNANOS Georges - Un mauvais rêve (1948)(p. 877))

Quelque chose qui pourrait être une explication n'est pas accepté comme tel : le refus est toujours subjonctif.

Le peu d'indicatifs trouvés dans le corpus maintiennent la même différence d'interprétation que dans l'affirmation :

indicatif

- (67) *Les livres les meilleurs sont ceux qui donnent le dernier mot aux enfants. Ils ont l'ambiguïté des fables vraies. Ils ne catéchisent pas, ils n'éduquent pas — ou alors d'une autre manière —, ils n'expliquent pas qu'il faut se laver les mains, manger sa soupe, obéir aux adultes, ils ne les pressent pas de devenir grands mais leur donnent simplement raison d'être ce qu'ils sont.*

(FOREST Philippe - L'enfant éternel (1997)(p. 240))

On voit ici que l'explication est mise dans le même contexte que la catéchèse, où l'accent est sur l'acceptation de l'instruction en tant que telle, sans mise en discussion, et ceci est, encore une fois, un très bon exemple de notre idée de l'indicatif.

5. Supposer

Le verbe **supposer** est l'un de ceux marqués par Soutet comme fortement polysémiques. Comme nous l'avons déjà fait pour d'autres verbes, nous ne qualifierons pas la polysémie de ce verbe comme forte ; le mot *supposition*, ou *hypothèse* si l'on préfère l'étymologie grecque, garde le même sens de *poser comme vrai* quel que soit le mode utilisé dans la complétive introduite ainsi ; la différence sémantique qu'apporte le mode, par contre, réside dans la vériconditionnalité du propos. Avec l'indicatif, on croit que ce qu'on pose comme vrai est réellement vrai, on affirme sa position ; avec le subjonctif, on pose comme vrai quelque chose dont nous ne connaissons pas la valeur de vérité et nous ne voulons pas nous avancer, voire même quelque chose d'irréel, d'imaginaire.

1 Affirmation

Je suppose que

indicatif

- (68) *Je suppose que les « bonnes volontés » sont plus nombreuses qu'on ne croit, et qu'elles ne croient elles-mêmes.*

(ROMAINS Jules, Les Hommes de bonne volonté : t. 1 : Le 6 octobre, 1932, p. XX)

Dans cet exemple, *je suppose* est synonyme de *je pense*, c'est une affirmation de son opinion.

subjonctif

- (69) *Je suppose que les grands domaines du vignoble soient devenus la propriété de la commune. Je suppose que les travailleurs, qui, hier, étaient les salariés du propriétaire noble ou bourgeois, soient formés en association et reçoivent de la commune les grands domaines à exploiter. Évidemment ils jouiront d'une condition beaucoup plus heureuse qu'aujourd'hui.*

(JAURÈS Jean, Études socialistes, 1901, p. 18)

Contrairement à l'indicatif, *je suppose* signifie ici *j'imagine*, et le locuteur n'a aucun moyen de savoir parce que cela aura (peut-être) lieu dans le futur.

- (70) *Maintenant, dit-il, écoutez une sorte de fable. Je suppose que quelque Jupiter ait fait des singes à forme humaine et sans esprit, à parler proprement, mais doués de cet art d'imiter qu'ont les singes.*

(ALAIN , Propos, 1936, p. 505)

Le verbe **supposer** correspond ici à *imaginons un scénario*, une « réalité » alternative : Cette interprétation est soutenue par *écoutez une sorte de fable* au début de l'exemple.

- (71) *[...] je suppose qu'il existe je ne sais quel fluide qui pénètre entre les molécules de notre matière à nous, sans avoir aucune action sur elle ni sans subir aucune action qui en vienne. Je suppose que des êtres soient sensibles à l'influence de ce fluide et insensibles à celle de notre matière. Il est clair que la science de ces êtres différerait absolument de la nôtre et qu'il serait superflu de chercher un « invariant » commun à ces deux sciences.*

(POINCARÉ Henri, La Valeur de la science, 1905, p. 246)

Poincaré utilise un subjonctif, car son hypothèse n'est ni scientifique, ni heuristique, mais subjective puisqu'elle correspond à un exercice mental à propos d'hypothétiques êtres, qui par la définition même qu'en donne Poincaré, seraient de toute façon indétectables à nos yeux.

Supposons que**indicatif**

L'indicatif est beaucoup plus rare que le subjonctif dans la complétive après le verbe **supposer** à la 1^{re} personne pluriel de l'impératif. Remarquons, par ailleurs, que les temps passés de l'indicatif semblent l'emporter, en terme de fréquence, sur l'indicatif présent.

- (72) *Qu'est-ce que l'administration centrale peut bien avoir à faire là dedans ? Cependant la procédure est exactement la même que celle que je viens de décrire. N'insistons pas : supposons que cet alignement général est fixé.*

(CHARDON Henri, Les Travaux publics : essai sur le fonctionnement de nos administrations, 1904, p. 130)

Supposons signifie ici « prenons comme vrai et ne mettons pas en doute, admettons que c'est ainsi, en réalité ».

- (73) *Supposons, au contraire, que le sémantème a la fonction d'objet direct ou indirect. En ce cas, la fonction se présente sous un aspect différent.*

(HJELMSLEV Louis, Principes de grammaire générale, 1928, p. 124)

Nous voyons comment la supposition devient un postulat grâce à l'indicatif, qui permet, une fois défini, à la pensée de continuer le processus déductif, puisque le contexte précédent fournit une base stable.

Le présent est, comme nous l'avons remarqué plus haut, encore plus rare, et il nous semble signaler un discours légèrement décalé, poétique ou familier, comme on peut le voir dans les exemples suivants :

- (74) *Je m'asseyais sur une chaise, avec un livre de poésies, avec un livre de cohomologie, avec mon carnet à poèmes, avec mon carnet à calculs de parenthèses (-> branche 3, deuxième partie) ; supposons qu'il fait doux, que c'est le printemps, qu'il fait chaud, c'est l'été, qu'il fait redoux, c'est l'automne ; parfois même c'est l'hiver, les arbres sont nus, les chaises de jardin mouillées, froides.*

(ROUBAUD Jacques, Poésie : récit, 2000, p. 390)

- (75) - *Supposons-le. Les vaincus sont des cons, déclara Fabio en gloussant, et il cracha par côté.*
Alex retira son poignet, un étau de glace au front.
 - *Supposons que c'est une idée courte, riposta-t-il, et il cracha de même.*
 - *Je pense que tu es un con.*
 - *Supposons que je me fous de ce que tu penses.*
 - *On ne l'aurait pas dit jusqu'ici...*

(GARAT Anne-Marie, Pense à demain, 2010, p. 476)

subjonctif

- (76) *Pour ce qui nous concerne, nous n'excluons donc pas l'hypothèse de la vengeance. Supposons que le docteur Matthias Fraenkhel soit tombé sous les coups d'un vengeur.*

(PENNAC Daniel - Monsieur Malaussène (1995)(p. 504))

Voici un exemple très parlant : comme l'investigation n'exclue pas la possibilité de la vengeance, on peut imaginer un scénario où cela *pourrait* être vrai, mais personne n'affirme qu'il pense que c'est vrai : il s'agit d'une hypothèse pure.

x suppose que**indicatif**

- (77) *Le mythe construit autour de Rimbaud suppose et affirme que plus rien n'était possible après la Saison en enfer.*

(CAMUS Albert, L'Homme révolté, 1951, p. 116)

Le verbe **supposer** se voit résolu sur le champ par *affirmer*, c'est-à-dire prendre une position sur ce qui est la vérité.

- (78) *Mourir volontairement suppose qu'on a reconnu, même instinctivement, le caractère dérisoire de cette habitude, l'absence de toute raison profonde de vivre, le caractère insensé de cette agitation quotidienne et l'inutilité de la souffrance.*

(CAMUS Albert, Le Mythe de Sisyphe, 1942, p. 18)

Cet exemple fournit encore une hypothèse de travail.

subjonctif

- (79) *La licence de détruire suppose qu'on puisse être soi-même détruit.*

(CAMUS Albert, L'Homme révolté, 1951, p. 60)

- (80) *Dire oui à tout suppose qu'on dise oui au meurtre. Il est d'ailleurs deux façons de consentir au meurtre. Si l'esclave dit oui à tout, il dit oui à l'existence du maître et à sa propre douleur ; Jésus enseigne la non-résistance.*

(CAMUS Albert, L'Homme révolté, 1951, p. 101)

La supposition est ici un pré-requis pour que quelque chose soit.

cela suppose que

indicatif

- (81) *Mais répondre à une question sur le droit de Grèce, c'est tout autre chose ; cela suppose que je comprends la question, et qu'en répondant je sais ce que je dis.*

(ALAIN , Propos, 1936, p. 1232)

L'indicatif futur est assez commun :

- (82) *Quand on veut quelque chose, il y a toujours des éléments probables. Je puis compter sur la venue d'un ami. Cet ami vient en chemin de fer ou en tramway ; cela suppose que le chemin de fer arrivera à l'heure dite, ou que le tramway ne déraillera pas.*

(SARTRE Jean-Paul, L'Existentialisme est un humanisme, 1946, p. 50)

L'indicatif passé est commun aussi :

- (83) *Pour terminer, notons que Moinet dit aux policiers qu'elle est incapable de confirmer que l'agresseur était un homme de couleur : cela suppose qu'aux premiers moments de l'enquête, il s'agissait bien, dans l'esprit des policiers, d'un mulâtre.*

(GOLDMAN Pierre, Souvenirs obscurs d'un juif polonais né en France, 1975, p. 188)

subjonctif

- (84) *Si ma conscience a un corps, pourquoi les autres corps n'« auraient-ils » pas des consciences ? Évidemment, cela suppose que la notion du corps et la notion de la conscience soient profondément transformées.*

(MERLEAU-PONTY Maurice, Phénoménologie de la perception, 1945, p. 403)

- (85) *[...] on peut calculer la chaleur produite par un gramme de radium [...]. Mais cela suppose que l'on connaisse le temps pendant lequel les atomes vont continuer à se désintégrer, c'est-à-dire la vie moyenne du radium.*

(LEPRINCE-RINGUET Louis, Des atomes et des hommes, 1957, p. 21)

- (86) *Il y a donc une économie de la nature qui veille à régler les facultés sur les besoins et distribue les suppléments et les dédommagements. Cela suppose que la sphère du besoin soit elle-même complexe, hiérarchisée, différenciée.*

(DERRIDA Jacques, De la grammatologie, 1967, p. 314)

à supposer que

Parmi 210 exemples avec cette expression dans Frantext de 1900 à 2017, nous n'avons trouvé qu'un seul suivi d'indicatif⁶ :

indicatif

(88) *Les hommes les plus intellectuels, à supposer qu'ils sont les plus courageux, sont aussi ceux qui vivent, et de beaucoup les tragédies les plus douloureuses ; mais ils honorent la vie, précisément parce que c'est à eux qu'elle oppose le plus d'hostilité.*

(MOUNIER Emmanuel, Traité du caractère, 1946, p. 648)

Ici, *à supposer* implique l'existence d'une condition nécessaire et suffisante.

subjonctif

(89) *Dans tous les cas, à supposer qu'on veuille avoir une idée juste de l'état d'esprit où se trouvaient les séparés de notre ville, il faudrait de nouveau évoquer ces éternels soirs dorés et poussiéreux, qui tombaient sur la cité sans arbres, pendant qu'hommes et femmes se déversaient dans toutes les rues.*

(CAMUS Albert, La Peste, 1947, p. 1367)

Avec le subjonctif, *à supposer qu'on veuille* remplace *si on veut* comme expression de l'hypothèse.

en supposant que

Suivant la tournure *en supposant que*, les indicatifs sont rares et les subjonctifs courants :

indicatif

(90) *[C]'est donc le cas que nous allons examiner d'abord, en supposant que ces vitesses sont constantes, de telle sorte que les deux corps sont entraînés dans un mouvement de translation commun, rectiligne et uniforme.*

(POINCARÉ Henri, La Mécanique nouvelle : conférence, mémoire et note sur la théorie de la relativité (1905), 1905, p. 66)

En supposant correspond à *en partant d'une valeur considérée comme vraie*.

subjonctif

(91) *Quelle initiation ! Quelle correction de bien des erreurs ! En supposant qu'elle soit intelligente et pas sentimentale (elle n'en a pas l'air), quelle leçon !*

(LARBAUD Valéry, Amants, heureux amants, 1923, p. 713)

Le locuteur n'est pas convaincu (*elle n'en a pas l'air*), mais il veut bien imaginer un scénario où le propos serait vrai.

supposant que

Avec *supposant que*, par contre, le ratio est inverse à *en supposant que* : l'indicatif est beaucoup plus courant :

indicatif

6. Bien sûr, nous excluons les exemples où *à supposer que* n'est pas une expression figée :

(87) *Ceci obligea en particulier Clausius, en I. 857, à supposer que, entre deux chocs, les molécules gazeuses devaient être animées d'un mouvement rectiligne et uniforme.*

(COLLECTIF, Histoire générale des sciences, sous la dir. de R. Taton : t. 3 : La Science contemporaine, vol. 1 : Le XIXe siècle, 1961, p. 296)

- (92) *Mais vous savez, tout est dans la manière de raconter, dit-elle en voyant que Swann gardait un air grave. Et supposant que c'était peut-être parce qu'il n'aimait pas Francillon : - Du reste je crois que j'aurai une déception.*

(PROUST Marcel, À la recherche du temps perdu. 1, 2, 3. Du côté de chez Swann, 1913, p. 257)

L'indicatif opère dans le domaine de la vériconditionnalité, où **supposer** signifie *émettre une hypothèse qui peut être vérifiée ou falsifiée par la suite*, et non pas, comme avec le subjonctif, créer un monde imaginaire.

Nous avons trouvé une poignée de subjonctifs, dont nous sélectionnons le suivant pour sa capacité illustrative :

subjonctif

- (93) *Mais le profond mathématicien se donne un zéro ; et il trouve que c'est encore trop. Il se remet toujours dans la position de départ, supposant qu'il n'y ait pas encore de nombres. Car on ne fait pas une idée avec des idées ; il faut se placer devant le monde tout nu. Chaos, objet de choix.*

(ALAIN , Propos, 1936, p. 791)

On suppose, dans cet exemple, la non-existence, avant toute présupposition qui pourrait servir de point de repère ; ceci permet d'accéder aux mondes possibles.

2 Négation

Le subjonctif est toujours dominant, mais quelques indicatifs subsistent quand même :

indicatif

- (94) *Je ne suis pas trop inquiet parce que les lettres mettent beaucoup de temps à arriver et parce que je suis sans nouvelles de ma mère depuis le 10 février. Je ne suppose pas que vous êtes mortes toutes deux. J'imagine que la Tunisie n'est pas favorisée par le régime postal.*

(SARTRE Jean-Paul, Lettres au Castor et à quelques autres, vol. II (1940-1963), 1983, p. 334)

L'indicatif combiné avec le contexte négatif permet, ici aussi, la montée de la négation : *je ne suppose pas que vous êtes mortes* correspond à *je suppose que vous n'êtes pas mortes*, c'est-à-dire *je pense que...*

- (95) *Ils ont dit : Vous ne supposez pas que nous allons sottement laisser la France se relever à notre frontière ?*

(VERCORS , Le Silence de la mer, 1942, p. 69)

Dans cette interro-négation, *vous ne supposez pas* correspond à *vous ne pensez pas vraiment ?*, exprimant encore la perspective du locuteur, visiblement outré (« sottement ») par la proposition (jugée fausse) de son interlocuteur.

subjonctif

- (96) *Un homme venait d'allumer une lampe à pétrole dans une chambre voisine. Il se sentait seul et ne supposait pas qu'on pût le voir.*

(SOUPAULT Philippe, Les Dernières nuits de Paris, 1928, p. 61)

Le subjonctif est utilisé ici de façon à montrer le point de vue de l'homme en question qui, par définition n'accrédite pas la thèse d'un hypothétique public invisible. À noter aussi que le lecteur ne sait pas encore, à ce point, si quelqu'un l'a vu ou non. Le contenu de la phrase n'a pas la valeur de vérité. A l'indicatif, par contre, « ne supposait pas qu'on pouvait le voir », signifierait soit que des gens le voyaient effectivement, soit qu'il existait une possibilité physique réelle qu'on le voie à ce moment-là.

- (97) *Des maisons, incendiées ou fermées pour des raisons sanitaires, furent pillées. A vrai dire, il est difficile de supposer que ces actes aient été prémédités. La plupart du temps, une occasion subite amenait des gens, jusque-là honorables, à des actions répréhensibles qui furent imitées sur-le-champ.*

(CAMUS Albert, *La Peste*, 1947, p. 1356)

Dans cet exemple, le verbe **supposer** est renforcé par « il est difficile de », et par conséquent montre que le narrateur ne croit clairement pas en la préméditation, rendant le subjonctif logiquement nécessaire.

6. Ignorer

L'instinct premier des locuteurs natifs du français est de dire que l'alternance modale suivant le verbe **ignorer** relève uniquement des différences du style et du registre — le subjonctif étant, évidemment, considéré comme plus littéraire. Tout en étant correcte, cette intuition reste, néanmoins, sociolinguistique, et décrit seulement les conséquences de l'emploi du subjonctif, et non pas les causes. Nous chercherons les causes véritables à l'interface sémantique-pragmatique, et plus précisément, dans le domaine de l'énonciation.

1 Affirmation

Présent

Le verbe **ignorer** doit le plus souvent être au passé pour être suivi d'une complétive. Nous avons, néanmoins, trouvé l'alternance même dans les rares exemples où il est au présent :

1^{re} personne

indicatif

- (98) *Je suis enchantée de ma famille, non seulement de ce grand-père toujours prêt à exaucer mes vœux, mais de mon grand-oncle, [...] (j'ignore que faute de dot, Marie Verbist a longtemps attendu ce mariage qui n'a été en fin de compte qu'une régularisation) [...], de mes oncles Gaston et Georges qui, dès mes trois ans, m'initient précocement au sport automobile.*

(LILAR Suzanne - *Une enfance gantoise* (1976)(p. 19))

Il s'agit ici d'un présent narratif, et l'indicatif dans la complétive indique que maintenant elle sait que c'est la cas, et que la structure au présent est en fait équivalente à *j'ignorais*.

subjonctif

- (99) *[Il] me fallait un vase, baroque, surchargé, colorié, bref infiniment coûteux. Je le trouvais. Je fis ce qu'en ce temps j'ignore qu'on ait déjà fait : je le louai pour huit jours - c'était pas mal d'argent, mais l'acheter, impossible.*

(ARBAN Dominique - *Je me retournerai souvent... : souvenirs* (1990)(p. 41))

Le subjonctif indique qu'à l'heure actuelle il ignore toujours si, à cette époque là, cela avait déjà été fait ou non.

3^e personne

indicatif

- (100) *Le communisme est si profondément, si substantiellement une religion, — terrestre, — qu'il ignore qu'il est une religion.*

(MARITAIN Jacques - *Humanisme intégral : problèmes temporels et spirituels d'une nouvelle chrétienté* (1936)(p. 48))

Comme le sujet n'est pas une personne, mais une idéologie, il est par définition inconscient, et son ignorance, tout en faisant partie de sa personnification, est d'une certaine façon liée à cet état de fait. Malgré tout, l'auteur joue sur cette figure de style de façon à affirmer son opinion qu'il présente ainsi comme un fait (d'ailleurs il affirme au début de la phrase que « le communisme [...] est une religion »).

subjonctif

(101) *L'enfant est une équation à mille inconnues [...] Ignore qu'il y ait ciel, terre, œuf ou arbre.*

(GARAT Anne-Marie - Programme sensible (2012)(p. 167))

Avec le subjonctif, l'énonciateur (l'enfant) ignore vraiment, mais le locuteur n'essaye pas de nous montrer que lui il sait ; il n'y en a pas besoin, puisqu'il s'agit d'une évidence. Il est plus intéressant de s'immerger dans la perspective de l'enfant, et le subjonctif est très bien adapté à cette fin.

Passé

1^{re} personne

indicatif

(102) *J'ignorais que seuls les Indiens des hautes castes ont le droit d'habiter dans cette enceinte privilégiée de Brahma.*

(LOTI Pierre, L'Inde (sans les Anglais), 1903, p. 675)

En utilisant le verbe **ignorer** au passé et à la 1^{re} personne, le locuteur nous informe qu'il sait maintenant ce qu'il ne savait pas au passé, et qui est un fait.

subjonctif

(103) *-Je n'aime pas qu'on se mette des parfums... Comme je ne répondais pas, faisant semblant d'ignorer que cette phrase s'adressât à moi. - Vous entendez, Célestine ? - Bien, madame.*

(MIRBEAU Octave, Le Journal d'une femme de chambre, 1900, p. 33)

Le subjonctif renforce l'ambiguïté voulue par le narrateur de façon à représenter le doute induit chez le locuteur, le forçant de s'enquérir de l'attention de son interlocuteur.

(104) *Le Petit avait bien dit : « Je préférerais mon papa. » J'ignorais que le mode d'un verbe pût vous glacer le sang. Ce fut bel et bien le cas.*

(PENNAC Daniel - Des chrétiens et des Maures (1998)(p. 15))

Dans cet exemple l'usage du subjonctif nous rapproche de la psychologie et la perspective du sujet au moment où il découvre son ignorance. C'est un indicateur temporel précis, parce qu'il marque le moment où il passe de l'ignorance à la connaissance.

(105) *J'ignorais qu'il fût malade. J'espère que ce n'est rien de trop inquiétant ?*

(HERMANT Abel, Monsieur de Courpière, 1907, p. 14)

Le subjonctif permet de garder l'ignorance du sujet, comme un écho, car, comme nous le prouve la phrase suivante, son ignorance n'est pas encore complètement levée, il ne connaît pas l'importance de la maladie.

3^e personne

indicatif

(106) *Il crut que celui-ci priait encore et lui dit avec bienveillance : « Lève-toi, maintenant. Tu peux t'en aller. » Il ignorait que l'enfant était mort.*

(WEYERGANS François - Macaire le Copte (1981)(p. 65))

Dans cet exemple on ne pourrait pas remplacer l'indicatif par le subjonctif, parce que le narrateur connaît la vérité concernant ce que l'énonciateur ignore.

Dans les deux exemples suivants aussi, le fait est connu comme véridique de la part du locuteur, mais le sujet l'ignore :

- (107) *Silence... ils étaient seuls, ils ne se regardaient pas, ils retenaient leur souffle, ils semblaient ignorer qu'ils étaient l'un près de l'autre.*

(ROLLAND Romain, Jean-Christophe : L'Adolescent, 1905, p. 276)

- (108) *Esther ignorait qu'un billet de cent francs plié en quatre était dissimulé dans une poche secrète du portefeuille.*

(SABATIER Robert, David et Olivier, 1985, p. 135)

subjonctif

- (109) *Je crois n'avoir jamais su ce qu'il disait à sa femme sur l'occupation de son temps. Elle ignorait qu'il fût de la Gestapo.*

(DURAS Marguerite, La Douleur, 1985, p. 116)

Pour être en phase avec la psychologie du sujet, le subjonctif nous ramène, nous plonge à l'époque où elle l'ignorait. Le locuteur parle en effet de l'information qu'elle avait à cette époque (*ce qu'il disait à sa femme sur l'occupation*).

- (110) *L'animal ignorait que sa cervelle fût assez vaste pour contenir tant de merveilles, mais le voilà qui bat des ailes, méprise le grain, méprise les vers, et veut devenir canard sauvage.*

(SAINT-EXUPÉRY Antoine de - Terre des hommes (1939)(p. 250))

Par définition, l'animal ne tirera pas de leçon historique de cet événement, et de certaine façon restera dans l'ignorance. Le subjonctif est plus logique car pour lui l'événement en lui-même ne sera jamais un fait, il n'aura pas une pensée rétrospective.

2 Négation

Dans le contexte négatif, l'indicatif est beaucoup plus courant que dans le contexte affirmatif - ceci est similaire, d'un point de vue sémantique, à la distribution suivant le verbe **savoir**. Néanmoins, comme la double négation **ne pas ignorer**, quoique proche, n'est pas identique à **savoir**, l'alternance est permise lorsqu'elle est induite par la 3^e personne.

1^{re} personne

D'après les exemples trouvés dans Frantext, seul l'indicatif serait permis suivant la construction *je n'ignore/n'ignorais pas que* :

indicatif

- (111) *Je n'ignorais pas que Gallimard faisait partie de cette jeune équipe (qu'on appelait alors « la bande à Gide ») et qui, rassemblée autour d'André Gide, de Jean Schlumberger, de Jacques Copeau, avait fondé, quatre ans plus tôt, cette attachante nouvelle revue française, dont j'étais depuis la première heure un fervent lecteur.*

(MARTIN DU GARD Roger, Souvenirs autobiographiques et littéraires, 1955, p. LV11)

3^e personne

indicatif

- (112) *Plus personne n'ignore qu'il n'y a pas de peinture surréaliste.*

(COLLECTIF - La Révolution surréaliste. N° 3 (1925) NAVILLE, Pierre, Beaux-Arts (p. 27))

L'indicatif annonce un fait, ce qui est cohérent avec ce que *ne pas ignorer* veut dire et, par conséquent, connu pour être une vérité.

Le subjonctif subsiste, néanmoins, surtout dans la première moitié du XX^e siècle :

subjonctif

- (113) *Comme elle n'ignorait pas qu'elle fût aimée du chevalier, elle y prit plaisir pour la première fois, et appela aussitôt le jeune homme par son nom.*

(BOYLESVE René, *La Leçon d'amour dans un parc*, 1902, p. 127)

Comme dans les exemples précédents avec le subjonctif, il nous ramène au moment des faits et de leur perception par le locuteur. Ce n'est pas vu comme quelque chose d'« historique », ce n'est pas un fait désormais distant (comme cela aurait été le cas avec l'indicatif, *elle était aimée du chevalier* ; nous sommes, au contraire, au vif de l'histoire, où le sujet ressent et vit le moment.

- (114) *Elle le fit sans doute avec d'autant moins de regrets qu'elle n'ignorait pas qu'il fût pauvre.*

(YOURCENAR Marguerite, *La Nouvelle Eurydice*, 1931, p. 1323)

Le subjonctif crée une liaison temporelle entre le fait et la connaissance du sujet. Le sujet n'ignore pas qu'*il fût pauvre* au moment des faits, mais pas forcément toute sa vie. Le fait que psychologiquement on peut se mettre dans la peau du personnage et voir les faits « à travers ses yeux » vient justement de cet ancrage temporel.

7. Prescrire

Le verbe **prescrire** est important parce qu'il montre exactement cette fine nuance que nous percevons entre une prescription dans une loi, un code, que nous voyons comme plus contraignante qu'une prescription venant directement d'une personne, donc qui n'est pas gravée dans le marbre. L'alternance indicatif/subjonctif révèle ce jeu assez clairement.

1 Affirmation

Sujet inanimé

Lorsqu'il s'agit des codes, des règles et des normes qui prescrivent quelque chose, la fréquence des complétives à l'indicatif suggère un schéma, ou au moins une tendance :

indicatif

- la déclaration

- (115) *[...] il y avait le parlement qui ne marchait pas [...] à cause surtout d'une certaine déclaration des droits de l'homme et du citoyen, qui prescrit que l'insurrection est le plus sacré des devoirs, [...]*

(BENOIT Pierre, *L'Atlantide*, 1919, p. 51)

- les normes

- (116) *[...] les normes prescrivent que la date de fabrication doit être indiquée sur la sacherie [...]*

(CLÉRET DE LANGAVANT Jean, *Ciments et bétons*, 1953, p. 110)

- le code

- (117) *Le « code du travail maritime » prescrit que sur tout navire [...] un cuisinier est exclusivement affecté à ce service.*

(BENOIST Marc PETTIER François, *Les Transports maritimes*, 1961, p. 158)

- l'article de la convention

- (118) [...] *je m'appuyais sur des textes officiels, par exemple l'article 17 de la convention de Genève, qui prescrit que « les belligérants encourageront [...] »*
(AMBRIÈRE Francis, Les Grandes vacances, 1939-1945, 1946, p. 340)

De même dans les constructions impersonnelles :

- (119) *Il est prescrit que désormais, dans l'enseignement privé aussi bien que dans l'enseignement public, il faudra, pour les fonctions d'instituteur dans les écoles élémentaires, un brevet [...]*
(SANS MENTION D'AUTEUR, Encyclopédie pratique de l'éducation en France, 1960, p. 23)

Nous parlons d'une tendance, car nous avons trouvé quelques exemple qui pourraient être considérés comme une exception à cette « règle » que nous venons d'établir, mais comme ils sont peu nombreux, la tendance reste forte :

subjonctif

- (120) *[L]e rituel romain , /... /, prescrit que l'adulte ne soit baptisé que sciens et volens ; que les fous et les évergumènes ne soient baptisés qu'aux intervalles de lucidité, pendant lesquels, en possession de leur bon sens, ils demandent le baptême ou qu'à l' article de la mort, si, avant leur folie, ils avaient exprimé le désir du baptême.*
(COLLECTIF, Dictionnaire de théologie catholique, sous la dir. de A. Vacant, E. Mangenot et E. Amann : t. 14 : 1ère partie : article "Sacraments" par A. Michel, 1938, p. 638)

Nous percevons cette phrase comme plus injonctive, grâce au subjonctif, que les phrases précédentes avec l'indicatif, où on apprend simplement qu'est-ce qui est écrit dans tel document.

Sujet animé

En parallèle, lorsque c'est une personne qui prescrit quelque chose, le subjonctif semble être obligatoire dans la complétive :

subjonctif

- (121) *Telle est cette personne à qui le Christ en mourant prescrit qu'elle aille à notre rencontre [...]*
(CLAUDEL Paul, Un poète regarde la croix, 1938, p. 106)

Lorsqu'il est utilisé avec le subjonctif, le verbe **prescrire** devient synonyme des verbes comme **dire** ou **écrire** lorsqu'ils sont utilisés avec le subjonctif.

- (122) *[...]selon ce que nous dit Job (XXXVI, 32, 33) : Il a caché la lumière entre ses mains et de nouveau il prescrit qu'elle advienne.*
(CLAUDEL Paul, Commentaires et exégèses. 4 : Le Cantique des cantiques, 1948, p. 169)

La notion de volonté contient intrinsèquement un point de vue personnel, et pour cette raison on ne la trouve pas si facilement dans les constructions impersonnelles, et, vice-versa, elle est très présente dans les constructions personnelles.

- (123) *Hitler, enfin, irrité d'une intrigue qui préjugait de sa défaite, avait enjoint d'y mettre un terme, prescrit que Laval fût transféré à Nancy avec son « gouvernement », ordonné que Pétain allât, de gré ou de force, les y rejoindre.*
(GAULLE Charles de - Mémoires de guerre : t. 2 : L'Unité (1942-1944) (1956)(p. 298))

L'action se fait plus vive parce qu'on voit la personne donner l'ordre, et non pas un rapport sans visage que tel ordre a été donné. De même, dans l'exemple suivant :

(124) [...] *ce qu'en somme a reconnu le Président des États-Unis en prescrivant que de tels vols n'aient plus lieu dorénavant [...]*

(GAULLE Charles de - Discours et messages (1970)(p. 219))

Cependant, encore une fois, nous ne pouvons parler que d'une tendance, car voilà encore un exemple alternatif : avec l'indicatif.

indicatif

(125) *Dans mon instruction particulière adressée le 21 janvier 1915 au général Foch, j' avais prescrit que cette armée devait « continuer à pousser le plus possible la préparation de ses attaques d' ensemble, qui seront reprises... dès que les circonstances le permettront ».*

(JOFFRE Joseph, Mémoires (1910-1917), 1931, p. 70)

Nous pourrions supposer ici que le fait que le sujet soit à la première personne donne plus de poids à la force de l'ordre, et surtout, comme il s'agit des mémoires, l'auteur nous informe de ce qui est écrit dans son instruction.

2 Négation

Nous n'avons pas trouvé d'autres exemples à la négation du verbe **prescrire** que le suivant, où le mode du verbe *devoir* dans la complétive est ambigu à cause de l'homographie :

(126) *Aucun règlement ne prescrit que les représentants doivent être membres d'un parlement; en réalité cependant, il en est presque toujours ainsi.*

(SANS MENTION D'AUTEUR , Petit manuel du Conseil de l'Europe, 1951, p. 27)

D'après nous, les deux lectures modales sont possibles dans cet exemple, une déclarative, avec l'indicatif, et l'autre injonctive, avec le subjonctif.

Malgré ce manque d'exemples, nous classons le verbe dans cette section parce que les données à l'affirmation nous indiquent que le sémantisme de base est suffisamment fort pour qu'une alternance soit tout à fait possible à la négation.

8. Admettre

Le verbe **admettre** figure parmi les 5 verbes fortement polysémiques dans le cadre de l'alternance, cités par Soutet. Mais ce verbe est déjà polysémique en dehors de l'alternance qu'il provoque. Dans le TLFi⁷, nous trouvons les définitions suivantes :

1. sens I : recevoir ou accueillir quelqu'un ou quelque chose ;
2. sens II : reconnaître la valeur d'une chose, qui peut être valeur de vérité, valeur d'existence, valeur de droit. Il peut aussi correspondre au verbe **tolérer**.

Pour les cas où le verbe induit une complétive, nous garderons seulement ce deuxième sens ; plus précisément, lorsque le verbe **admettre** est suivi du subjonctif, il formule l'hypothèse provisoire que quelque chose puisse être. Lorsqu'il régit l'indicatif, il accepte l'idée que quelque chose existe, a existé, ou existera.

Toujours selon le TLFi, la « liaison entre les sens I et II s'explique historiquement par une ellipse : de **admettre** (« faire entrer ») dans un lieu ou dans un groupe (sens I) on passe à admettre (« faire entrer ») dans son esprit, c.-à-d. « reconnaître ». Il n'est pas impensable que cette liaison subsiste dans la profondeur de la langue ; d'où le maintien des 2 sens sous une même entrée⁸. »

7. (ATILF-TLFI, 1994)

8. <http://www.cnrtl.fr/definition/admettre>

Ce que le TLFi omet de préciser, et nous croyons pouvoir démontrer, c'est que l'alternance existe aussi après le sens d'**admettre** comme *reconnaître comme vrai* ou *comme la loi*, dépendant juste du niveau de crédibilité que le locuteur choisit de donner à ses propos, de la force avec laquelle il veut nous communiquer qu'il s'agit réellement de son opinion.

Le sémantisme du verbe **admettre** est proche du verbe **accepter**, mais la fréquence de l'alternance varie selon les tournures.

1 Affirmation

Emploi direct

Le verbe *admettre* dans son emploi direct, c'est-à-dire à la première personne du singulier de l'indicatif présent, apparaît plus souvent suivi par l'indicatif que par le subjonctif, mais le subjonctif est, quand même, largement représenté (un tiers des exemples relevés dans Frantext). Il paraît, néanmoins, qu'il est de moins en moins utilisé après l'an 1961 - il apparaît presque exclusivement dans les rééditions des œuvres écrites avant cette date.

indicatif

- (127) *Je n'ai aucun souvenir que je pensais quelque chose, mais comme les gens me le racontent, je suis avec eux, par leurs dires, témoin de moi enfant, et j'admets que je devais être comme cette petite fille que les photos montrent.*

(DOLTO Françoise, *La Cause des enfants*, 1985, p. 260)

Le locuteur accepte comme valide l'hypothèse qu'elle était vraiment comme sur les photos, qui sous-entend que les témoignages correspondent à une évidence : elle est obligée d'admettre, il n'y a pas de raison pour considérer une alternative.

subjonctif

- (128) *Je ne suis pas votre ennemi, malgré les apparences. J'admets que vous ayez raison dans ce que vous pensez. Sauf pour l'assassinat...*

(CAMUS Albert, *Les Justes*, 1950, p. 365)

Malgré tout il y a une réserve, c'est une admission partielle, qui demande une précision ultérieure (*sauf pour l'assassinat* : la vérité est incomplète sans cela).

- (129) *J'admets que le choc de la guerre l'ait soudain déterminé à une conversion vers l'authentique, ce qui l'amène à être authentiquement en situation vis-à-vis de la guerre.*

(SARTRE Jean-Paul, *Carnets de la drôle de guerre* : septembre 1939-mars 1940, 1983, p. 504)

Admettre dans cette utilisation signifie *accepter une part d'inconnu*, car, au moins de la part du lecteur, les raisons qui le poussent à admettre ne sont même pas sous-entendues (contrairement à **concevoir** qui sous-tend au moins en partie un cheminement logique).

en admettant que

Le subjonctif et l'indicatif sont assez équitablement répartis dans le corpus, avec peut-être une préférence pour le subjonctif dans les vingt dernières années. Cette égalité est toujours un fort indicateur de la différence de sens, qui se traduit, *grosso modo*, par une différence entre la réalité et la potentialité.

indicatif

- (130) *Même en faisant abstraction de ce que sont notre idéal commun et notre solidarité, même en admettant que nous pouvons faire certaines concessions à l'opportunité, [...], je ne puis concevoir l'économie de votre système.*

(GAULLE Charles de, *Mémoires de guerre* : t. 2 : *L'Unité* (1942-1944), 1956, p. 459)

Ici, **admettre** signifie *tenir pour vrai, reconnaître*.

L'indicatif montre la bonne foi du locuteur vis-à-vis de la présupposition, contrairement à, par exemple, *puissions*, qui soulignerait que faire ces concessions n'est pas une chose évidente en elle-même, de façon à se concentrer sur l'impossibilité de l'économie du système. Avec le subjonctif le locuteur montrerait vraiment sa réticence à tous les niveaux.

- (131) *Frappé, un jour, du fait que les plus jeunes écoliers de Genève se déclarent en général « genevois », mais « pas suisses », parce que « on ne peut pas être deux choses à la fois » (et ceci tout en admettant que « Genève est en Suisse »), nous avons cherché à établir s'il n'y avait là qu'incompréhension verbale ou s'il s'agissait d'une étape d'une évolution présentant quelque intérêt général. Or, cette évolution existe. Du point de vue cognitif, le propos cité à l'instant témoigne des difficultés de l'inclusion [...]*

(GURVITCH Georges, *Traité de sociologie* : t. 2, 1968, p. 239)

L'indicatif figure ici au sein du discours direct (parce qu'il est dans une citation qui est elle-même à l'indicatif).

subjonctif

- (132) *Peut-être pensez-vous que ses chefs pourraient, un jour, reprendre les armes à nos côtés ? Hélas ! Je ne le crois pas. Mais, en admettant que cela fût possible, il existe actuellement une certitude, c'est qu'ils collaborent avec Hitler.*

(GAULLE Charles de, *Mémoires de guerre* : t. 2 : L'Unité (1942-1944), 1956, p. 384)

En utilisant le subjonctif, l'auteur indique que rien ne favorise *a priori* cette possibilité, même si elle n'est pas exclue. Ce doute est souligné en opposition à *il existe actuellement une certitude*.

admettons que

La plupart des occurrences de l'expression *admettons que* sont au subjonctif, mais l'indicatif est présent aussi.

Comparons les deux modes au sein d'un même exemple :

indicatif et subjonctif

- (133) *Admettons que l'hypothèse B n'a que dix pour cent de chances et l'hypothèse A quatre-vingt-dix pour cent. Néanmoins, je ne peux pas ne pas parier pour l'hypothèse B, parce qu'elle est la seule qui me permette de vivre. Admettons que j'aie parié pour l'hypothèse A et que l'hypothèse B se vérifie, malgré ses dix pour cent de chances, seulement : alors j'ai absolument perdu ma vie... Donc je dois choisir l'hypothèse B, parce qu'elle est la seule qui justifie ma vie et mon action.*

(ROHMER Éric, *Ma nuit chez Maud*, 1969, p. 70)

Le premier *admettons que* est comme un *Soit un triangle...* en mathématiques : il faut l'accepter tel quel et ne pas le mettre en doute. Le deuxième, par contre, nous met devant une possibilité : prenons pour vrai juste ici, sachant qu'on aurait pu opter pour l'autre tout aussi bien. Le premier ne nous donne pas le choix, c'est pourquoi il est à l'indicatif, tout comme ils ont accepté qu'il y aura une guerre signifie qu'ils n'avaient pas d'autre choix que d'accepter, constater une évidence incontestable. Dans la même veine, **regretter** ou **être heureux** que les choses soient ainsi montre juste cela : que nous, on aurait pu envisager une issue différente, nous on voit le choix, et que la personne ait choisi bien ou mal et que c'est devenu une évidence et un fait réel n'enlève rien à notre vision qui englobe les alternatives, et nous permet en fin de compte de nous prononcer (dé)favorablement sur les faits.

L'interprétation est similaire dans l'exemple suivant :

subjonctif et indicatif

- (134) *Le cœur peut défaillir de ne savoir s'il dit vrai ou s'il ment. Admettons que tout aille bien, chantonnait Gabrielle en pensée, admettons que ses phrases vont tout droit à des vérités qu'il ne s'est pas dites avant de me les dire.*

(GARAT Anne-Marie, Dans la main du diable, 2006, p. 327)

Observons un dernier exemple avec l'indicatif, intéressant parce que la complétive est si loin de son verbe régisseur :

indicatif

- (135) *Admettons que dans cette histoire d'Antoine, le pasteur, au lieu d'accueillir le visiteur dans son foyer, de le faire asseoir, d'écouter sa fatigue et son grand tourment après avoir offert des alcools et tisonné le feu, lui a claqué la porte au nez.*

(ROUX Annelise, La solitude de la fleur blanche, 2009, p. 116)

On pourrait arguer que notre analyse se heurte à cet exemple, parce qu'il présente clairement l'autre possibilité (au lieu d'accueillir le visiteur dans son foyer), et nous exhorte néanmoins, en utilisant l'indicatif, de prendre la première (lui a claqué la porte) comme vraie. Toutefois, nous trouvons que cela correspond à notre théorie que l'alternance existe pour que le locuteur puisse donner un sens particulier à son énoncé et, par le choix modal, guider son interlocuteur dans l'interprétation que lui, le locuteur, veut obtenir. Dans cet exemple concret, il nous dit que, tout en sachant que l'autre chose aurait pu se faire, il a fait ceci, il a fait son choix, et nous n'avons pas de choix que de prendre cela comme une évidence.

Sans alternance

il faut admettre que

Nous n'avons pas trouvé les cas d'alternance avec la tournure *il faut admettre que*. Ceci est un détail important, pour deux raisons. Premièrement, parce qu'il prouve que la polysémie, et par corollaire l'ambiguïté de certains verbes peuvent être annulées par certains moyens syntaxiques. Deuxièmement, parce qu'il nous permet de cerner avec plus de précision la nuance exacte de sens introduite par le choix du mode dans la complétive.

Dans l'exemple suivant :

- (136) *Il faut bien admettre au total que pour une large part la matière interstellaire est répartie en nuages discrets.*

(SCHATZMAN Evry, Astrophysique, 1963, p. 114)

la tournure en question pourrait être remplacée par la périphrase « il faut bien se rendre à l'évidence », donc **admettre** comme *constater*. Avec l'indicatif, la question ne se pose plus.

Ceci permettrait de désambiguïser dans les cas des homographies :

- (137) *Si leurs appellations sont exactes, il faut donc admettre que le nord, au lieu d'être supposé en haut, se trouve à gauche, en d'autres termes, que le plan est orienté sur l'est.*

(LAVEDAN Pierre, Qu'est-ce que l'urbanisme? Introduction à l'histoire de l'urbanisme, 1926, p. 120)

Il faut aussi faire attention aux cas où le début impersonnel de la tournure est assez loin du verbe **admettre**, comme dans l'exemple suivant :

- (138) *Il faut donc souffrir le mal ou le servir, admettre que les principes ont tort ou reconnaître que le peuple et les hommes sont coupables.*

(CAMUS Albert, L'Homme révolté, 1951, p. 163)

Un dernier exemple, pour confirmer notre explication sémantique :

- (139) *Il faut se laisser convaincre pourtant et admettre que l'utilité n'est pas toute sur la ligne de feu; l'important c'est que chacun soit à son poste.*

(GIDE André, Journal : 1889-1939, 1939, p. 472)

2 Hypothèse

Pour mieux cerner les nuances de sens, nous allons analyser quelques exemples dans le contexte de l'hypothèse.

La tournure *si l'on admet que* se trouve le plus souvent dans les textes scientifiques, accompagnée d'un indicatif de façon prépondérante :

indicatif

- (140) *Mais ce n'est pas là une solution du problème ; si nous admettons que cette provision est due à l'énergie de gravitation, elle se trouve toujours limitée par le calcul de Helmholtz et la difficulté reste entière.*

(POINCARÉ Henri, Leçons sur les hypothèses cosmogoniques, 1911, p. 209)

Pour pouvoir falsifier une hypothèse, il faut d'abord présumer sa vérité, même si on n'y croit pas ; une fois posée, elle nous permet de trouver des preuves qui l'invalident, et c'est exactement le cas dans l'exemple de Poincaré. Le subjonctif aurait été impossible dans cette phrase, parce qu'il n'aurait pas fourni suffisamment de définition, de surface solide sur laquelle un contre-argument ou une question pourraient rebondir. Poincaré feint de supposer, en fait il sait que, si on admet quelque chose de faux, on aura tort, et il explique pourquoi. Un subjonctif ici impliquerait qu'il ne veut pas se prononcer, et serait en contradiction avec le reste du contexte.

- (141) *Si l'on admet que les races humaines sont issues d'un ancêtre commun par évolution directe ou parallèle, d'où venons-nous ?*

(BLANC Séverin, Initiation à la préhistoire : Ce qu'il n'est pas permis d'ignorer sur l'âge de la pierre, 1932, p. 23)

Ici aussi, l'indicatif permet de postuler quelque chose, et la tournure hypothétique d'ouvrir ce postulat à la vérification.

- (142) *[...] si l'on admet, ce qui nous paraît incontestable, que les molécules dont se compose la matière organisée sont douées exclusivement de propriétés physico-chimiques, si l'on admet encore que tout mouvement organique, que toute action, que tout phénomène vital ne peut être produit sans une action ou une réaction moléculaire qui en est la cause immédiate, on sera forcé, par une conséquence rigoureuse de ce principe, d'admettre que les mouvements instinctifs, qui ne sont que des phénomènes vitaux et des actions organiques, sont absolument dus à la même cause, et qu'ils ne peuvent s'exécuter s'ils ne sont provoqués par un mouvement moléculaire.*

(ROSTAND Jean, La Vie et ses problèmes, 1939, p. 140)

Ceci est l'exemple qui illustre notre hypothèse le mieux : on ne pourrait pas imaginer un subjonctif après *si l'on admet, ce qui nous paraît incontestable*, encore moins après *on sera forcé d'admettre*. L'obligation agit en inhibiteur du subjonctif.

Ceci dit, nous avons trouvé quelques exemples avec le subjonctif, dont quelques uns commençant par *même si* :

subjonctif

- (143) *Même si l'on admet que l'état prolétarien ne puisse avant longtemps disparaître, il faut encore, selon la doctrine, pour qu'il puisse se dire prolétarien, qu'il tende à disparaître et devienne de moins en moins contraignant.*

(CAMUS Albert, L'Homme révolté, 1951, p. 286)

Même si est un marqueur contrefactuel, dans le sens de Martin 1983, qui permet d'introduire le subjonctif dans ces postulats. Quelque chose de similaire se produit dans les exemples suivants :

- (144) *D'autre part, en se plaçant sur le terrain strictement biochimique, si l'on admet que les fonctions vitales de la bactérie puissent « à la limite » devenir celles du virus, il est nécessaire de postuler que ce dernier se libère de la contrainte d'une membrane hémiperméable, ou tout au moins sélective à quelque degré que ce soit.*

(MORAND Pierre, Aux confins de la vie : perspectives sur la biologie des virus, 1955, p. 163)

- (145) *Je l'accepte, mais demeure malgré tout gêné : si l'on admet fort bien que Judith s'éprenne d'Holopherne, par contre on ne comprend pas bien comment elle en vient à le tuer.*

(GIDE André, Journal : 1889-1939, 1939, p. 1092)

- (146) *[...] si nous admettons que ce donné psychique se suffise à lui-même, sans qu'il soit besoin de faire appel à un contenu intelligible, comment se fait-il qu'il n'en ait pas été de même précédemment ?*

(MARCEL Gabriel, Journal métaphysique, 1923, p. 22)

Le contexte nous oriente vers une interprétation où l'auteur veut bien admettre pour vrai, mais il nous fait savoir qu'il n'est pas complètement convaincu ; on peut facilement le voir dans les expressions utilisées : *à la limite, Je l'accepte, mais demeure malgré tout gêné, comment se fait-il que...*

3 Négation

L'indicatif est beaucoup plus rare que le subjonctif dans le contexte négatif, mais lorsqu'il est utilisé, il signifie à chaque fois que le locuteur veut nous présenter les choses comme vraies (et il apparaît à la 3^e, éventuellement à la 2^e personne).

1^{re} personne

Nous remarquerons ici aussi l'absence très parlante d'exemples à la 1^{re} personne avec l'indicatif, comme pour le verbe **comprendre** ; lorsque le locuteur et l'énonciateur sont la même personne, dans une négation, il est difficile (mais pas forcément impossible) d'imaginer une situation où le refus de faire une admission pourrait être suivi de l'indicatif ; ce serait l'équivalent du fait de se prononcer aveugle à une évidence. Le sens se rapprocherait beaucoup du verbe **avouer**.

subjonctif

- (147) *Et, plus sérieusement, plus profondément, je n'admettrai jamais que la dimension respective des livres doive être commandée par des nécessités typographiques.*

(DU BOS Charles - Journal : t. 3 (1927) (p. 146))

Le locuteur exprime son désaccord profond, son refus de l'idée exprimée dans la complétive dans l'optique du cas où cela adviendrait, donc nous nous retrouvons dans le domaine de la possibilité et non pas d'une règle générale qu'il combattrait.

- (148) *Je suis peut-être jaloux. Dans le secret de mon cœur, je n'admets peut-être pas qu'Hélène ait pu réaliser une vie digne d'elle, puisque ce n'était pas avec moi qu'elle devait la vivre.*

(ROMAINS Jules - Les Hommes de bonne volonté : t. 18 : La Douceur de la vie (1939) (p. 32))

Avec le subjonctif, le locuteur n'admet pas la possibilité énoncée dans la complétive ; un indicatif à la place du subjonctif aurait supposé déjà que l'on sache définir ce que cela veut dire « vivre une vie digne d'elle » et que de manière incontestable elle l'ait vécue.

3^e personne

indicatif

- (149) *Mais l'on s'entête ; et le matérialiste ne reconnaît pas qu'il ne peut nier l'esprit qu'avec l'esprit même ; et le spiritualiste n'admet point qu'il a besoin de la matière même pour penser.*

(GIDE André - Journal : 1889-1939 (1939) FEUILLETS (p. 1294))

L'information est double : nous apprenons non seulement que le sujet n'admet point quelque chose, mais aussi que le locuteur l'affirme comme vrai, comme un fait.

- (150) *Des cousins, venus chercher abri dans une ferme voisine, nous assurèrent qu'il fallait partir sans plus tarder pour passer la Loire avant que ne s'engageât la bataille qui arrêterait l'avance allemande ; on n'admettait pas encore que rien ne l'arrêterait.*

(BOUISSOUNOUSE Janine - La nuit d'Autun : le temps des illusions (1977)(p. 98))

Dans cet exemple, le point de vue est rétrospectif, le narrateur (comme le lecteur) sait depuis que rien n'a arrêté l'avance allemande, c'est un fait historique indiscutable, d'où la présence de l'indicatif.

subjonctif

- (151) *Il n'admettait pas qu'à partir de L'Être et le Néant on pût justifier un choix plutôt qu'un autre et l'engagement de Sartre le gênait : « C'est parce que vous êtes suisse », lui dit Sartre.*

(BEAUVOIR Simone de - La force des choses (1963)(p. 132))

Le subjonctif traduit la possibilité de justifier un choix plutôt qu'un autre grâce à *L'Être et le Néant*. Cependant, cette possibilité dépend de la personne elle-même (compréhension du texte, volonté de le faire, opinion philosophique,...). Il n'y a pas de conséquence logique irréfutable.

9. Sembler (impers.)

1 Affirmation

Nous observons le verbe **sembler** dans une construction impersonnelle, qu'on pourrait schématiser en utilisant, à l'instar de Soutet (Soutet, 2000, p. 74-75), la terminologie de Tesnière :

la structure actantielle du verbe divalent *sembler* est *sembler y z*, dont :

y - objet indirect renvoyant à un animé humain

z - forme propositionnelle

Soutet remarque que « [l]e jeu modal dans **z** est ici fortement conditionné par la présence (ou l'absence) de **y**. Aussi bien, si l'absence de **y** concourt fortement à l'emploi du subjonctif dans **z** (*Il semble que Pierre parte*), sa présence, en revanche, impliquant la prise en charge par une personne de l'« apparence » que signifie le verbe *sembler*, favorise nettement le mode indicatif (*Il me semble que Pierre part*). » (Soutet, 2000, p. 75)

Nous avons fait une étude statistique détaillée (Petković & Rabiet, 2017) pour déterminer, justement, non seulement la fréquence des deux modes après les deux constructions, mais aussi les paramètres temporels, dans la principale et la complétive, qui pourraient avoir une influence sur ces fréquences. Toutefois, ceci n'étant pas le sujet principal de la présente étude, nous dirons juste, avant de procéder avec l'analyse sémantique usuelle, que l'alternance est à peu près égale après la tournure *il semble que* (sans COI), avec une légère préférence pour le subjonctif, alors que l'indicatif est prédominant suivant la tournure *il semble que* (avec COI).

il semble que (sans COI)

indicatif

- (152) *Vous êtes toujours la même femme, dit-il. On a une grande confiance quand vous êtes là, Sarah. Il semble que vous faites toujours les choses nécessaires.*

(GIONO Jean - Batailles dans la montagne (1937)(p. 888))

Il s'agit d'une affirmation polie, et non pas d'une déclaration de son incertitude.

(153) *La mère dormait, figée dans une pose incongrue, trahissant une humeur haineuse : à chaque souffle, il semblait que sa tête allait tomber de la table qui la soutenait.*

(BATAILLE Georges - L'Abbé C. (1950)(p. 130))

On observe une scène, presque un tableau avec, en évidence, ce qui pourrait se produire, ce qui ressemble à une conséquence potentielle. On est purement dans la description.

subjonctif

(154) *L'immense fortune a-t-elle réellement existé ? Il semble que Flamel ait simplement bénéficié d'une honnête aisance [...]*

(CARON Michel, HUTIN Serge - Les Alchimistes (1959)(p. 15))

La nuance est fine, mais le subjonctif transmet plus fortement l'implicature de l'inconnu, de l'incertain.

(155) *Il semblait que la matinée se fût fixée, le soleil arrêté pour un instant incalculable.*

(CAMUS Albert - L'Été (1954)(p. 162))

Nous trouvons une description avec le subjonctif aussi, pourtant, elle ne décrit pas une réalité, ni même une potentialité, mais une impression irréaliste, poétique, un *comme si* qui pourrait transformer l'impossible en possible.

il semble que (avec COI)

indicatif

(156) *Il me semble — mais sans que je puisse l'affirmer — que les « cartes roses » existaient déjà en janvier 1944 lorsque j'ai pratiquement commencé à « regarder » Ravensbrück.*

(TILLION Germaine - Ravensbrück (1988) (p. 244))

Ici aussi, comme dans l'exemple 152, l'affirmation est atténuée (*sans que je puisse l'affirmer*), mais le fait même qu'elle est prononcée explicitement du point de vue du locuteur, il me semble, donne du poids à l'assertion — *je peux me tromper dans l'absolu, mais je crois que j'ai raison quand je dis...*

(157) *Il ne se sentait pas triste. Il lui semblait même qu'il se sentait aussi bien ici que chez lui.*

(CLAVEL Bernard - Les Fruits de l'hiver (1968) 69 (p. 379))

C'est un narrateur omniscient qui nous raconte le ressenti de son personnage (surtout sachant que cet extrait vient juste après une citation directe du personnage).

subjonctif

Le subjonctif est plus rare avec cette construction (si l'on exclut le subjonctif plus-que-parfait, homographique avec le conditionnel passé 2^e forme)

(158) *Les rares sons qui passaient la gorge de l'enfant, en dehors des cris, il semblait à sa mère que ce fût encore pour se plaindre d'elle ; et elle augmentait ses soins, pour que l'enfant se tînt coi.*

(MONESI Irène - Nature morte devant la fenêtre (1966) XI (p. 204))

Le narrateur est en retrait, le lecteur observe les impressions de l'énonciateur sans intermédiaire.

(159) *Là, tous se jetèrent la face contre terre, les bras en croix. « Chacun croyait encore voir devant lui le corps crucifié de Jésus-christ. Et il leur semblait aussi qu'ils fussent à la porte du ciel. »*

(GROUSSET René - L'Épopée des croisades (1939)(p. 46))

Ici, nous voyons le subjonctif dans une citation, où l'accent est justement sur le ressenti des énonciateurs, leur point de vue.

- (160) *Je constatai que rien de notable ne s'était passé. L'hémorragie n'avait pas augmenté, il me semblait même qu'elle soit calmée. Difficile à dire.*

(CARDINAL Marie - Les mots pour le dire (1975)(p. 37))

À la première personne, par contre, avec le subjonctif, on perçoit une incertitude (renforcée par *difficile à dire*, beaucoup plus grande que dans l'exemple 156 avec l'indicatif.

2 Négation

Dans le contexte négatif, la tournure **sembler que**, avec ou sans COI, est le plus souvent suivie du subjonctif :

subjonctif

sans COI

- (161) *Gisèle, son unique enfant, parlait l'anglais aussi bien que le français. Son intelligence était plutôt profonde que vive. Il ne semblait pas qu'elle eût à faire aucun effort pour se maintenir à la tête des autres élèves du lycée.*

(GIDE André - Geneviève ou la Confiance inachevée (1936) (p. 1358))

avec COI

- (162) *Si maintenant le malheur m'atteint, pourquoi chercherais-je particulièrement à y échapper ? J'en serai peut-être tentée par faiblesse, le jour où j'en sentirai tout le poids, mais il ne me semble pas que je le doive.*

(WEIL Simone - Œuvres (1929) LETTRE À HUGUETTE BAUR SEPTEMBRE 1940 (p. 969))

Dans les deux cas, le subjonctif contribue à atténuer l'affirmation, à ouvrir au moins une possibilité à l'interprétation différente.

Néanmoins, il est possible de trouver des exemples avec l'indicatif :

indicatif

sans COI

- (163) *Si les faits nous amenaient à l'accepter, il ne semble pas que seraient du même coup éliminés les facteurs d'autosuggestion ni la description psychologique du rôle de l'objet-témoin.*

(AMADOU Robert - La Parapsychologie, essai historique et critique (1954) (p. 231))

Le temps de la complétive est nécessairement un conditionnel passé parce qu'il se trouve dans une hypothèse qui commence par *si les faits nous amenaient à l'accepter...* qui implique une plus grande certitude, et le choix de l'indicatif ou du subjonctif dépend de l'impact de cette certitude.

- (164) *Leur fils et belle-fille, Hermann et Emilie, jeunes, vigoureux, beaux, très à l'aise dans la vie, les aidaient à faire les honneurs de la vieille maison. [...] (À rapprocher les dates, il ne semble pas qu'il s'agit de cet Hermann promis aux balles allemandes).*

(YOURCENAR Marguerite - Le Labyrinthe du monde : I souvenirs pieux (1974)(p. 841-845))

C'est une certitude voilée, une montée de la négation (il semble qu'il ne s'agit pas).

- (165) — *Bon, dit Martin Terrier. Je me retire. — Il ne semble pas que vous allez travailler pour d'autres. Vous allez simplement vous retirer. Je comprends ça très bien.*

(MANCHETTE Jean-Patrick - La position du tireur couché (1981) 3 (p. 25))

Le locuteur fait une projection déductive de l'action probable de son interlocuteur, il utilise la tournure *il ne semble pas* (soit pour dire *il ne me semble pas* soit *on ne dirait pas que*, ellipse caractéristique de la langue parlée, puisqu'il s'agit d'un dialogue.

avec COI

(166) [...] *il ne me semble pas que cette réponse aurait la neutralité qu'un simple « oui » ou qu'un « oui, j'ai été membre du Parti communiste français ».*

(ROUBAUD Jacques - Poésie : récit (2000)(p. 313))

Ce conditionnel permet d'attribuer une certitude plus grande au propos ; on pourrait peut-être considérer qu'il comble le manque de paradigme pour le subjonctif futur à cet endroit.

III – NEG 50/50

1. Dire

Pour les verbes **dire** et **nier**, que nous avons regroupés ensemble car ils possèdent une alternance assez également répartie dans le contexte négatif, l'alternance existe dans le contexte affirmatif aussi, et elle permet une distinction sémantique déclaratif/injonctif. Dans le cadre de la négation, pourtant, cette alternance a un caractère différent.

1 Affirmation

Le verbe **dire** impose l'indicatif dans la complétive lorsqu'il est purement déclaratif. Néanmoins, lorsqu'il est volitif, il peut induire le subjonctif, ce qui apporte une différence de sens, comme dans l'exemple suivant :

indicatif et subjonctif

(167) *Je lui dis que je ferai mon possible, et je suis sincère. Je trouverai sûrement un truc. Je vais y réfléchir. Enfin, je la remonte, je lui dis qu'elle soit patiente, qu'elle m'attende, que je viendrai sûrement, qu'elle ne s'en fasse pas. À moins que nous soyons tous morts ou qu'il y ait un tremblement de terre.*

(GIONO Jean, Les Grands chemins, 1951, p. 525)

où « Je lui dis que je ferai » est déclaratif et « je lui dis qu'elle soit patiente » est volitif.

subjonctif

(168) *Au fait, Saint Mathieu, tu peux aller dire à Juliette qu'elle prévienne son frère.*

(VARGAS, Fred, Debout les morts, Paris, Viviane Hamy, 1995)

« Dire à Juliette qu'elle prévienne son frère » signifie la même chose que « dire à Juliette de prévenir son frère » (ce qui serait aussi plus courant dans la langue) ;

(169) *Il dit qu'on laissât en paix le musicien tout en enjoignant à ses courtisans de ne plus se rendre à ses assemblées de musique parce qu'il était une espèce de récalcitrant et qu'il avait eu partie liée avec ces Messieurs de Port-Royal, avant qu'il les eût dispersés.*

(QUIGNARD, Pascal, Tous les matins du monde, Paris, Gallimard , 1991)

Dans cet exemple, **dire** est, effectivement, **ordonner**.

2 Négation directe

Il est très important de souligner ici que seule la première personne du singulier permet l'alternance modale, d'après les données de notre corpus. À la troisième personne nous trouvons exclusivement l'indicatif.

Nous devons étudier plusieurs formes de négation de ce verbe, parce qu'elles ont un comportement différent.

je ne dis pas

La négation directe est particulièrement intéressante car elle permet une alternance modale presque également répartie entre l'indicatif et le subjonctif. Il est, toutefois, particulièrement compliqué de déceler la nuance de sens qu'elle transmet. Observons les exemples suivants :

indicatif

- (170) *Je ne comprends pas comment j'ai pu vivre une existence pareille... je ne dis pas que maintenant je suis plus tranquille... ah ! Fichtre non ! Je ne suis pas plus tranquille... je suis beaucoup plus tourmenté.*

(BERNARD Tristan, Monsieur Codomat, 1907, p. 172)

C'est un fait que le locuteur n'est pas plus tranquille maintenant : il le dit explicitement et il en est sûr, donc le verbe **dire** garde son sens déclaratif, et sa négation nous permet de l'interpréter seulement comme « ce n'est pas cela que je dis, je dis autre chose ».

- (171) *Je ne dis pas que l'on est forcé de croire que l'on aura la guerre, mais je dis que c'est une folie de garantir qu'on ne l'aura pas.*

(PÉGUY Charles, L'Argent, 1913, p. 1230)

Suivant la logique des mondes possibles, à l'affirmation on aurait *Je dis qu'on est forcé de croire que l'on aura la guerre*, donc un seul monde, réel. Avec la négation, cela devient *aucun monde : je ne dis pas qu'on aura* égale à « il n'y a aucun monde où je dis qu'on aura ». Puisque on découvre après, dans le contexte, que le locuteur pense qu'on ne peut pas garantir qu'on ne l'aura pas, on voit que le verbe **dire** est synonyme d'**affirmer**.

subjonctif

- (172) *L'allure a changé, depuis cent ans. Je ne dis pas que nous soyons meilleurs que nos arrière-grands-pères, ni plus heureux : c'est plutôt tout le contraire.*

(FARRÈRE Claude, L'Homme qui assassina, 1907, p. 42)

Au subjonctif, on pourrait accepter l'interprétation de Togeby, selon laquelle « ce n'est que lorsque dire est interprété comme équivalent de croire qu'il y a régulièrement le subjonctif » (Togeby, 1966, p. 135).

- (173) *Il fait comme tout le monde, il fait ce qu'il peut. Je ne dis pas que ce soit mal. Mais c'est nous qui ne disons pas que ce soit mal. Sa méthode dit que c'est mal ; et que ce n'est pas ça du tout.*

(PÉGUY Charles, L'Argent, 1913, p. 1188)

Le subjonctif apporte la négation d'une opinion personnelle, contrairement à l'indicatif, qui nie un fait.

je n'ai pas dit

Nous n'avons vu jusqu'ici que des exemples au présent, mais avec le passé, p. ex. *je n'ai pas dit que*, nous avons trouvé 40 exemples à l'indicatif et seulement 2 au subjonctif :

subjonctif

- (174) [...] *sœur Angèle dit : - Il y a que, tout à l'heure, passant dans la venelle... j'ai vu, sur votre église... un homme tout nu ! ...*

M. le doyen ouvrit, en grimace, sa bouche qui demeura béante et toute convulsée... puis, il bégaya : [...] - Il s'est trouvé, dans ma paroisse, un paroissien assez éhonté... assez charnel... pour se promener, tout nu, sur mon église ? ... Mais, c'est incroyable ! [...]

- Vous ne me comprenez pas... interrompit soeur Angèle... je n'ai pas dit que cet homme tout nu fût un paroissien... puisqu'il est en pierre...

- Comment ? ... Il est en pierre ? ... Mais, alors, ce n'est plus la même chose, ma soeur...

(MIRBEAU Octave - Le Journal d'une femme de chambre (1900)(p. 221))

Nous avons donné ici le contexte plus large pour montrer l'enchaînement des propos :

Angèle dit : j'ai vu un homme tout nu.

Le doyen saute à la conclusion que c'est un paroissien.

Angèle le corrige et dit : « je n'ai pas dit que cet homme tout nu fût un paroissien... puisqu'il est en pierre ».

Comme ce n'est même pas un homme, mais une statue, il n'est pas logique de nier son existence en tant que paroissien (qui doit être un homme) - le subjonctif est utilisé pour souligner cette double méprise ; *je n'ai pas dit que ce fût un paroissien* puisque cela ne pouvait pas être un paroissien. Avec un indicatif à la place du subjonctif, *je n'ai pas dit que cet homme était un paroissien*, la négation cesserait d'être métalinguistique, et serait illogique, car il manquerait la prémisse intermédiaire : *ce n'est pas un homme*. Le subjonctif permet d'éviter cette erreur.

(175) *Mlle Civray n'est qu'une pauvre dégénérée qui remet au jour les restes mal enfouis de votre folie, Monsieur! [...] Et je n'ai pas dit que Mlle Civray fût une p..., Monsieur. J'ai dit : une dégénérée, une jolie créature malade, une enfant arrêtée dans son développement intellectuel!*

(DELATTRE Louis - Carnets d'un médecin de village (1910) (p. 263))

Ceci est un des rares exemples où nous voyons clairement que *je n'ai pas dit que* pourrait tout aussi bien s'interpréter par « ce n'est pas ça que j'ai dit », et nous pourrions probablement mettre un indicatif à sa place, sans changer le sens. Nous remarquerons, néanmoins, que le subjonctif est possible seulement dans les négations qui introduisent une rectification.

indicatif

(176) - *Surveiller aux vêtements!, reprit-il quand nous fûmes au salon, quel imbécile!*
 - *Il donne dans la préciosité, ce n'est pas un mauvais garçon, dit Brichot.*
 - *Je n'ai pas dit que c'était un mauvais garçon, j'ai dit que c'était un imbécile, riposta avec aigreur M. Verdurin.*

(PROUST Marcel - À la recherche du temps perdu. 15. La Prisonnière (1922) (p. 228))

Avec l'indicatif, comme c'est un discours indirect par excellence, l'accent est sur ce qui est dit ou pas dit, sur les faits, et non pas les possibilités d'être.

(177) *Nous avons séché les cours, Monique et moi, et nous sommes allées à Molitor. Je n'ai pas dit que je me suis fait couper les cheveux, pour que maman ne voie pas quand ils sont mouillés.*

(BOOD Micheline - Les Années doubles : Journal d'une lycéenne sous l'Occupation (1974), p. 167)

Ceci est un exemple purement déclaratif, qui n'implique aucune rectification, ne répond à aucune présupposition, et qui peut être suivi seulement de l'indicatif.

je n'ai jamais dit que

L'alternance est répartie un peu plus également avec *je n'ai jamais dit que*, et ici nous trouvons des exemples qui permettent de mieux caractériser la véritable différence de sens :

indicatif

(178) *Même à mon confesseur je n'ai jamais dit que mon mari s'est tué.*

(BOURGET Paul - La Geôle (1923) (p. 100))

L'indicatif indique un fait - son mari s'est, en effet, tué. On ne pourrait jamais imaginer un subjonctif à cet endroit, dans cette phrase précise, du fait du changement d'état, irréversible.

(179) *-O ! Je n'ai jamais dit que tu étais un fou, Louis ! (elle pleure.) ce n'est pas ma faute si je ne suis pas plus intelligente.*

(CLAUDEL Paul - L'Échange : 2e version (1954)(p. 757))

Notons que dans le cas particulier où l'objet est confondu avec le locuteur ou l'interlocuteur, la distance entre l'objet de la négation et l'interlocuteur étant nulle, l'incertitude liée au subjonctif n'est plus possible (on ne peut pas imaginer ici *je n'ai jamais dit que tu fusses un fou*).

subjonctif

(180) *- Je n'ai jamais dit que Ruth ne fût pas lâche. Elle l'est, assurément. Mais elle est lâche comme l'est une femme, par intérêt, par jeu, par peur, par convoitise.*

(GIRAUDOUX Jean - Sodome et Gomorrhe (1943)(p. 42))

On apprend ici qu'il existe un consensus général sur la lâcheté de Ruth, et le locuteur lui-même ne dit pas le contraire, mais on a une indication qu'il se garde quand même le droit à la réserve - il utilise l'adverbe épistémique *assurément*, qui permet d'envisager une réalité même légèrement différente, et en effet, par la suite, il offre une explicitation du concept de la lâcheté, qui est multiple, et dont la concernée ne montre qu'une facette, celle liée à son genre, et par laquelle le locuteur la dédouane aussi, en quelque sorte.

(181) *Je n'ai jamais dit que Hervé fût un pangermaniste ni un agent du parti allemand. Le cas de Hervé, tout en étant baroque, est aussi beaucoup moins simple.*

(PÉGUY Charles - L'Argent (1913) (p. 1246))

Non seulement on n'a pas assez d'information sur Hervé pour savoir s'il est dans les faits un pangermaniste, ou un agent, mais son cas ne peut pas se réduire à des étiquettes si étroites, puisqu'il est, comme on apprend par la suite, beaucoup plus complexe que cela.

3 Négation indirecte

ne pas aller jusqu'à dire

Le subjonctif est plus courant avec cette tournure :

subjonctif

(182) *Cet intellect, lui, est dispos, allègre, impitoyable, inhumain, frôlant sans cesse la satire et la cruauté, lorsque l'on écrit en état de sécheresse ; - et je n'irai pas jusqu'à dire - puisqu'enfin il s'agissait pour une fois de juger - que le labyrinthe à claire-voie ait souffert d'avoir été trop souvent composé dans semblable disposition : je crains au contraire que sa force, sa justesse, ne viennent en partie de là : oh !*

(DU BOS Charles - Journal : t. 4 (1928) (1928) AVRIL 1928 (p. 72))

Avec le subjonctif, le doute est relativement prononcé, et il va jusqu'à accepter l'éventuelle existence de l'explication contraire ; le locuteur croit, mais son incertitude va jusqu'à le faire dire que ce pourrait être le contraire.

indicatif

(183) *Je n'irais pas jusqu'à dire que je suis maintenant un grand enfant, ce serait puéril, mais tout de même, je ne me suis pas vu vieillir, je me suis vu grandir et grandir encore, et puis stagner dans les belles ornières d'une carrière toute tracée [...]*

(GUYOT, Jean-Michel - A voix presque nue, 2009, p. 177 (googlebooks))

Le locuteur n'irait pas jusqu'à dire qu'il est « un grand enfant » parce ce que ce serait faux, d'après lui (ou au moins cette déclaration *serait puérile*).

ne pas pouvoir dire

Cette construction donne lieu à une alternance relativement équilibrée :

indicatif

- (184) *Néanmoins, ce n'est qu'une association et on peut concevoir qu'elle soit rompue ; de sorte qu'on ne peut pas dire que la sensation ne peut entrer dans la conscience sans entrer dans l'espace, mais qu'en fait elle n'entre pas dans la conscience sans entrer dans l'espace, ce qui veut dire, sans être engagée dans cette association.*

(POINCARÉ Henri, *La Valeur de la science*, 1905, p. 129)

Le verbe **dire** est utilisé vériditionnellement : on ne peut pas dire quelque chose parce que c'est faux. Lorsque *on ne peut pas dire* signifie *il n'est pas vrai* au sens mathématique de la logique formelle, le prédicat ne peut être décrit que par un indicatif.

- (185) *Je ne peux pas dire que je vois le bleu du ciel au sens où je dis que je comprends un livre ou encore que je décide de consacrer ma vie aux mathématiques.*

(MERLEAU-PONTY Maurice, *Phénoménologie de la perception*, 1945, p. 249)

Le locuteur est obligé d'utiliser l'indicatif pour comparer le sens d'un propos, lié à une situation particulière (*de voir quelque chose*, aux sens de deux autres propos, décrivant deux autres situations, qu'il utilise pour mieux définir la première.

subjonctif

- (186) *On ne peut pas dire que ce soit un mauvais homme, ni un débauché. Mais, dame ! Il aimait à boire et puis toujours la pipe au bec.*

(PHILIPPE Charles-Louis, *Le Père Perdrix*, 1902, p. 164)

Avec le subjonctif, dire que *c'est un débauché* serait faux, mais ne serait pas forcément impensable, où loin de la vérité, puisqu'il exhibe certains comportements qui s'y rapprochent. C'est la capacité du subjonctif de moduler le propos, d'éviter qu'il soit tranché, et aussi d'introduire une idée de l'échelle qualitative, qui enlève la vision trop binaire de la chose.

- (187) *Mais s'il en est ainsi, on ne peut plus dire que, par exemple dans les propositions complétives, le subjonctif soit un simple mode de « subordination » sans valeur propre ; du fait qu'à aucun moment, même en phrase indépendante, il n'est employé en dehors d'une corrélation bipolaire, on peut seulement conclure que ce qu'il signifie, il le signifie avec un autre terme plus ou moins explicite.*

((Imbs, 1953, p. 48))

Dans cet exemple, dont le contenu nous est particulièrement important au niveau théorique global de cette étude, on voit encore une fois cette nuance du propos qui dit, non pas que ce qu'on ne dit pas est faux, mais qu'il est plus complexe qu'il ne semble, et qui témoigne aussi de cette politesse académique qui préfère l'hypothèse à la négation directe.

4 Sans alternance

ne pas vouloir dire

Lorsqu'il s'agit du verbe complexe **vouloir dire**, synonyme de **signifier**, l'alternance existe et elle est traitée comme un verbe à part, dans la partie Alternance dans le contexte négatif (cf. p. 205).

Lorsque les verbes **vouloir** et **dire** gardent leur sens au sein de la construction, il n'y a pas d'alternance - le verbe dans la principale sélectionne toujours l'indicatif.

- (188) *Bref, il se mourait. On aurait bien pu l'envoyer dans un sana, ça n'était pas l'argent qui manquait pour ça, mais va te faire foutre ! On ne voulait pas dire qu'il était tuberculeux. On disait : il est fatigué. Vous saisissez la nuance ?*

(GUILLOUX Louis, *Le Sang noir*, 1935, p. 325)

L'impossibilité de trouver les cas avec le subjonctif avec cette tournure est compréhensible, parce que son sens est purement déclaratif.

(189) *Tout cela se mêlait de gênes différentes qui se croisaient. Gêne de Pascal et d'Yvonne parce qu'ils ne voulaient pas dire qu'ils étaient restés deux heures dans la nuit de la grange.*

(ARAGON Louis, Les Voyageurs de l'impériale, 1947, p. 244)

Ils ne voulaient pas dire signifie *ils n'avaient pas envie de dire*.

2. Nier

1 Affirmation

Constructions personnelles

Dans le subjonctif après le verbe **nier** dans le contexte affirmatif, Guillaume voit une marque de politesse inhérente à la langue française, « le français étant une langue où l'on tient toujours grand compte de la susceptibilité présumée de l'interlocuteur ». (Guillaume, 1992)

Il donne les exemples suivants :

« Je nie qu'il savait de quoi on voulait le faire complice. On pourrait dire : Je nie qu'il sût de quoi on voulait le faire complice. L'effet de sens produit n'est pas tout à fait le même dans les deux emplois.

Le premier réfute une opinion émise sans accepter la discussion. La réfutation est autoritaire et personnelle, et elle implique une volonté secrète de ne pas porter la question sur le plan critique, discussif. C'est le refus de pénétrer dans ce plan qui est rendu sensible par l'emploi du mode indicatif. » (Guillaume, 1992)

Observons de plus près quelques exemples que nous avons trouvés dans le corpus Frantext, pour apporter quelques précisions à l'interprétation de Guillaume :

1^{re} personne

Le subjonctif est le seul mode déclenché par le verbe à la 1^{re} personne (ce qui explique également pourquoi on le trouve plus fréquemment dans le corpus) :

subjonctif

(190) *Si l'amour exige le sacrifice de tout ce qui fait la dignité de la vie, je nie que ce soit l'amour.*

(COLLECTIF, La Révolution surréaliste. N° 12, cinquième année. 15 décembre 1929, 1929, p. 71)

3^e personne

La 3^e personne permet l'alternance (phénomène similaire à ce qu'on observe avec les verbes **comprendre** et **ignorer**) :

indicatif

(191) *Le nécessaire seul est dit, et partout un petit mot irréfragable barre à point nommé l'ouverture de l'hérésie et de la fable, pousse un chemin rectiligne par le milieu de ceux-là qui nient qu'il est homme, de ceux-là qui nient qu'il est Dieu, pour l'édification des simples et la perdition de ceux qui ne le sont pas, pour la rage, agréable au ciel, des savants et des prêtres renégats.*

(CLAUDEL Paul - Corona benignitatis anni Dei (1915)(p. 414))

(192) *Bernstein, quoique plein d'illusions par ailleurs, avait nié qu'une crise de la production capitaliste vint miraculeusement forcer la main aux socialistes qui ne voulaient hériter de la révolution que par un tel sacre légitime.*

(DEBORD Guy - La Société du spectacle (1967)(p. 93))

(193) *Il niait même cette activité, niait qu'elle était la partie la plus précieuse de son tempérament, et ne considérait comme vie véritable que les instants passés avec Barbara, les actions faites pour satisfaire Barbara.*

(DESNOS Robert - Le Vin est tiré... (1943) (p. 127))

Dans tous ces exemples, l'indicatif permet au locuteur d'établir un fait comme vrai. Il n'y a pas de distanciation épistémique du locuteur par rapport au contenu de la complétive.

subjonctif

(194) *Azévédo niait qu'il existât une déchéance pire que celle de se renier.*

(MAURIAC François - Thérèse Desqueyroux (1927)(p. 227))

À la 3^e personne, le verbe **nier** en combinaison avec le subjonctif n'apporte pas une information sur ce qu'en pense le locuteur. Ceci est encore plus visible dans l'exemple suivant :

(195) *Dans toutes les mairies, peu soucieux de s'embarquer dans cette affaire peu claire, on avait nié que cette région du lac fût du ressort de la commune.*

(TOURNIER Michel - Le Roi des Aulnes (1970)(p. 445))

Remplaçons, pour tester, le subjonctif par l'indicatif :

on avait nié que le lac était du ressort de la commune : il l'est, pour le locuteur, mais l'énonciateur le nie.

Par contre, avec *on avait nié que le lac fût* : on ne sait pas si le lac l'est ou ne l'est pas, on apprend juste que l'énonciateur le nie, et le locuteur ne prend pas en charge ses dires.

(196) *À ceux qui nient qu'il y ait une question juive, nous répondrons qu'il existe en tout cas une question de l'antisémitisme.*

(MENDÈS-FRANCE Pierre - Œuvres complètes.(1984) (p. 692))

Le subjonctif signifie que le locuteur laisse une possibilité d'existence à la chose que l'énonciateur affirme comme vraie par sa négation.

Donc, l'énoncé est toujours vériconditionnel pour l'énonciateur, quel que soit le mode utilisé, mais il est vrai pour le locuteur (ou le narrateur extradiégétique) seulement lorsqu'il utilise l'indicatif pour décrire l'énoncé de quelqu'un d'autre.

Infinitif

Nous avons déjà expliqué (cf. Délimitation du champ d'étude, p. 46) pourquoi les phrases qui commencent par le verbe à l'infinitif ne nous permettent pas de déceler la cause de l'alternance. Nous donnerons ainsi quelques exemples à titre indicatif seulement :

indicatif

(197) *Nier Dieu, c'est nier l'être, c'est nier le monde, c'est nier ce qui nous empêche de croire à Dieu, c'est nier la matière et c'est nier l'esprit ; c'est nier que l'on est, c'est nier que l'on nie, c'est finalement se heurter.*

(REVERDY Pierre, Le Gant de crin, 1927, p. 171)

(198) *[P]rétendre qu'un changement à la Constitution, portant sur l'organisation des pouvoirs publics, ne peut être proposé au peuple en vertu de l'article 11, c'est nier que ce qui est écrit est écrit. C'est ne tenir aucun compte de l'événement capital suivant lequel, depuis 1945, le peuple détient directement le pouvoir constituant. C'est refuser d'admettre ce que 79 % des Français ont décidé par leur vote. C'est fermer les yeux sur le fait qu'étant moi-même le principal auteur de l'actuelle Constitution [...]*

(GAULLE Charles de, Discours et messages. 5. Vers le terme. 1966-1969, 1970, p. 393)

subjonctif

(199) *Nier que les êtres puissent devenir meilleurs-c'est nier la rédemption.*

(MAURIAC François, Journal du temps de l'Occupation, 1944, p. 352)

(200) *Il y a un plan de la pensée qui est celui de l'aussi, quoi qu'on fasse pour le nier ; la question est de savoir si en niant que ce plan soit ultime, on affirme par là même la thèse moniste de la réductibilité de toutes les connexions externes à des rapports d'intériorité.*

(MARCEL Gabriel, Journal métaphysique, 1923, p. 95)

2 Négation

Remarque générale : les occurrences avec l'indicatif dans le contexte négatif se font de plus en plus nombreuses avec le temps.

je ne nie pas

indicatif

(201) *Oh ! Je ne nie pas que ces larmes pouvaient être lâches ! Je pense aussi que c'étaient des larmes d'amour...*

(BERNANOS Georges - Journal d'un curé de campagne (1936)(p. 1242))

subjonctif

(202) *Je ne nie pas que j'aie certains reproches à me faire, mais il y a du pour et du contre...*

(MARTIN DU GARD Roger - Jean Barois (1913)(p. 477))

Si l'on compare les exemples 201 et 202, la nuance de sens est infime : comme nous avons pu le remarquer avec le verbe **dire**, l'opinion du locuteur est un peu plus concrète, plus binaire avec l'indicatif, alors qu'avec le subjonctif elle module le propos et le laisse ouvert en quelque sorte.

je ne nierai pas

indicatif

(203) *Non. Je ne leur dirai rien. Si tu veux nous lâcher, à ton aise, je ne te dénoncerai pas. J'ai l'ordre de livrer le prisonnier : je le fais. Tu vas maintenant me signer le papier.*

-C'est inutile. Je ne nierai pas que tu me l'as laissé.

-Ne sois pas méchant avec moi. Je sais que tu diras la vérité. Tu es d'ici, tu es un homme. Mais tu dois signer, c'est la règle.

(CAMUS Albert - L'Exil et le royaume (1957) (p. 1614))

L'indicatif est déclaratif ; on peut l'imaginer comme la suite d'un contexte comme « quand on me posera la question, je ne nierai pas », autrement dit, « j'avouerai » (un futur modal avec l'effet d'atténuation).

subjonctif

(204) *[J]'ai voulu te recevoir une dernière fois et je ne nierai pas que cela me fasse de la peine [...]*

(PROUST Marcel - À la recherche du temps perdu. 20. Le Temps retrouvé (1922)(p. 891))

Le subjonctif devient la suite d'une condition : *si on me demande, je ne nierai pas*, mais c'est aussi une atténuation, une litote presque, ce qui n'est pas le cas avec l'indicatif.

3^e personne

indicatif

- (205) *Il a dit « qu'il espérait que la guerre finirait en 1945 », mais n'a pas nié que l'offensive Von Rundstedt avait été un coup dur.*

(GADALA Marie-Thérèse - A travers la grande grille, t. 2 : Octobre 1941 à Juillet 1945 (1955) 1945 (p. 265))

- (206) *La reine ne niera pas que c'est le seul moyen de sauver Argos.*

(GIRAUDOUX Jean - Électre, (1937)(p. 647))

L'explication trouvée dans le TLFi⁹ résume bien les deux exemples précédents :

« Nier est gén. suivi d'une prop. sub. au subj. L'ind. peut cependant être employé pour indiquer que, selon le point de vue du locuteur, le bien-fondé de la prop. ne peut être mis en doute. » **subjonctif**

- (207) *L'homme sain n'a jamais nié que le souterrain existât ; mais sa santé se révèle dans le fait qu'il veut en sortir.*

(MASSIS Henri, Jugements : t. 2, 1924, p. 44)

Le subjonctif nous place, encore une fois, sur un terrain vague et incertain, mais non pas dans un sens existentiel, mais plutôt de la perception.

IV – AFF ind NEG ind

Dans ce groupe se trouvent les verbes dont la polysémie nous semble incontestable, car ils ont deux interprétations selon le mode qu'ils choisissent dans la complétive ; avec l'indicatif, ils ont soit le sens de *informer* (**mander, crier, écrire, répondre, suggérer**), soit de *percevoir* (**entendre, s'assurer**), alors qu'avec le subjonctif ils comportent invariablement une idée volitive et le sens de *demander/faire en sorte*.

Le sémantisme particulier de ces verbes fait que nous ne citerons pas les cas avec la négation, parce qu'ils sont difficiles à trouver, quel que soit le mode, mais nous partirons de la présupposition qu'ils permettraient l'alternance de la même façon qu'à l'affirmation.

1. Mander

Nous analysons le verbe **mander**, malgré le fait qu'il est très littéraire, voire un archaïsme, parce qu'il est le noyau étymologique (Stappers, 1900, p. 163)¹⁰ du verbe **demander** (qui, lui, impose uniquement le subjonctif), que nous citerons comme paraphrase pour presque tous les verbes de ce groupe lorsqu'ils sont utilisés avec le subjonctif.

« Le vieux verbe **mander** employé au sens de « ordonner » est régulièrement suivi du mode subjonctif. Exemple : On lui manda qu'il ne bougeât du lieu qu'on lui avait pour son bien assigné. Le même verbe dans le cas où il se rapporte à la transmission d'une information se fait suivre du mode indicatif : On lui manda que l'ennemi battait en retraite depuis le matin. (Guillaume, 1992) »

Le verbe **mander** est suivi de l'indicatif lorsqu'il signifie *écrire* (dans une lettre) :

indicatif

- (208) *Ensuite j'étais agacé parce que dans chacune de ses lettres Paulhan me parle de Petitjean : dans la première il m'avisait que son régiment avait été durement éprouvé ; voilà que dans la seconde il me mande que Petitjean est blessé.*

(SARTRE Jean-Paul - Carnets de la drôle de guerre : septembre 1939-mars 1940 (1983)(p. 301))

9. (ATILF-TLFI, 1994)

10. Du lat. *mandare* - donner, charger, enjoindre ; les verbes dérivés : commander, demander, recommander.

- (209) *Mon mari me mande que vous êtes à la diète, que vous êtes fort maigre et que vous vous ressentez toujours de la violente indisposition que vous avez éprouvée à Lalœuf.*

(SAND George, Correspondance : 1831, 1831, p. 799)

Au subjonctif, par contre, le verbe mander signifie *exiger, demander*.

subjonctif

- (210) *Il y a vingt-neuf ans, dans la même chambre, dans le même lit, Adrienne naissait, recueillie par les mêmes mains. Dans la pièce voisine, Augustine entrevoit le même berceau. Bonne-Maman a fait mander qu'on la prévienne.*

(NAVARRE Yves - Biographie (1981)(p. 69))

- (211) *Je me levai, jetai une veste rembourrée sur mon dos et un chapeau de fer sur ma tête, et nous repoussâmes les sarrasins, mais je mandai au roi qu'il nous secourût, car ni moi ni mes chevaliers ne pouvions revêtir nos hauberts, à cause de nos blessures.*

(GROUSSET René - L'Épopée des croisades (1939)(p. 361))

Cette distinction sémantique nous permet de résoudre l'ambiguïté dans l'exemple suivant, à cause de l'homographie de l'indicatif imparfait et subjonctif présent à la 2^e personne pluriel, mais qui est, nonobstant, clairement au subjonctif :

- (212) *Le mercredi 23 novembre, il y soupait, et le repas avait été gai, lorsqu'un valet de chambre du roi, nommé Scas De Courte-Heuse, se présenta de la part du roi : Monseigneur, dit-il, le roi vous mande que vous veniez devers lui sans délai.*

(BARANTE Prosper Brugière, baron de, Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois : 1364-1477, 1824-1826, p. 418)

Cette polysémie nous permet aussi de comprendre pourquoi le verbe **informer** exige uniquement l'indicatif : il ne requiert pas la participation de l'informé, l'informé n'a aucun choix à faire, il peut juste utiliser l'information pour mettre à jour ses connaissances.

2. Crier

Lorsque le verbe **crier** a une fonction déclarative, il est suivi de l'indicatif :

indicatif

- (213) *Sélim s'est brusquement levé, il a bousculé la table et d'une voix enrouée par la rage il a crié que les Janissaires étaient des lâches seulement capables de terroriser le peuple et de se révolter contre leur maître et de perdre des batailles.*

(GRÈCE Michel de, La Nuit du sérail, 1982, p. 340)

aussi à la négation :

- (214) *Pour plaire à sa mère, un fils ne lui criera pas qu'elle est sage, radieuse, qu'il se conduira de façon à mériter la plupart de ses éloges.*

(Darrieussecq, Marie, Le bébé, Paris, POL, 2002 ; CoPEF)

Si on transposait cette phrase au discours direct, on aurait de nouveau un indicatif présent : *un fils ne lui criera pas : Tu es sage !*

Toutefois, lorsqu'il est utilisé pour émettre un ordre, une injonction, il attire naturellement le subjonctif :

subjonctif

- (215) *Durant ce temps, une carriole éraflait les murs de sa charge de fagots ; des claquemments de galoches retentissaient dans la rue noire, ou encore un voisin qui montait chez lui, criait que l'on tendît d'en haut une lampe pour l'éclairer.*

(CARCO Francis, À voix basse, 1938, p. 20)

Cette phrase est facilement transposable au discours direct avec l'impératif :

Il criait : « Tendez-moi une lampe pour éclairer ».

(216) *Le grand-duc, apoplectique, les yeux hors de la tête, criait qu'on jetât ce chenapan à la porte.*

(ROLLAND Romain - Jean-Christophe : La Révolte (1907)(p. 497))

L'image est tellement vive dans cet exemple qu'il n'y a pas besoin de le transformer.

Voici encore deux exemples trouvés dans le CoPEF :

(217) *DAN 5.7 Le roi cria avec force qu'on fit venir les astrologues, les Chaldéens et les devins*

(Daniel, Alliance Biblique Universelle , 1910 . Traduit par Louis Segond.)

(218) *J'essayai de fracturer la serrure, les dents serrées, je ne voulais pas crier qu'on vînt m'ouvrir.*

(Sagan, Françoise, Bonjour tristesse , Paris, Pocket , 2009)

Outre la transformation en discours direct avec l'impératif, il est aussi possible de considérer que la conjonction *que* dans ce dernier exemple est une élision de *pour que*.

Nous n'avons pas trouvé des exemples avec la négation, mais on pourrait imaginer qu'une phrase comme « Il n'a pas crié qu'on le sorte de là, tu as mal entendu » serait possible et grammaticalement correcte, ce qui nous amène à conclure que le verbe **crier** fait partie de ces verbes que nous appellerons vraiment polysémiques.

3. Écrire

Comme le principe est le même pour le verbe **écrire** que pour le verbe **crier**, nous nous contenterons de présenter un seul exemple, où il est suivi de deux modes, pour bien cerner la différence :

indicatif et subjonctif

(219) « *Je vois, Madame d'Aspremont, dit alors Guillaume, que dans votre maison on pratique une charité qui dépasse celle de Jésus-Christ, car il est écrit qu'il admettait en sa présence des personnes de mauvaise compagnie, mais il n'est pas écrit qu'il leur confiât le soin de gouverner sa maison.* »

(OLDENBOURG Zoé - Les Cités charnelles ou l'histoire de Roger de Montbrun (1961)(p. 298))

Avec l'indicatif dans l'affirmation *il est écrit qu'il admettait des personnes*, on met à jour nos connaissances (il admettait ces personnes, on le sait parce que c'est écrit) ; avec le subjonctif (qui suit ici une négation, mais elle n'est pas un marqueur décisif, au contraire, elle confirme notre hypothèse que la différence du sens reste la même quel que soit le contexte) *il n'est pas écrit qu'il leur confiât* pourrait être paraphrasé par « il n'est pas écrit qu'il devait/était censé/était obligé de leur confier », donc il n'avait pas une ordre écrite de leur confier la gouvernance.

Guillaume le confirme :

« Le verbe écrire exprimant une idée d'ordre, d'injonction, transmise par écrit, se fait suivre du mode subjonctif. Par exemple : Je lui ai écrit qu'il vienne demain sans faute. Le même verbe indiquant la simple transmission écrite d'une information se fait suivre du mode indicatif. Exemple : Je lui ai écrit que je le recevrai demain dans la matinée. (Guillaume, 1992) »

4. Répondre

Le mécanisme de l'alternance est le même que pour le verbe **crier**, et les exemples dans Frantext sont rares, alors nous citerons encore une fois Guillaume :

« Le verbe répondre se fait suivre du mode subjonctif lorsqu'il a le sens intentionnel. Par exemple : Je répondis qu'on ne m'attendît pas, et je vins à quatre heure et demie (Paul-Louis Courier, Lettre à Mme Courier, 25-28 décembre 1815, p. 396, col. 1). L'auteur de la phrase pense en l'écrivant : « Je marquai dans ma réponse l'intention qu'on ne m'attendît pas ». (Guillaume, 1992))

D'autres verbes de communication pourraient être cités aussi comme appartenant au même groupe (par ex. le verbe **téléphoner** (Boysen, 1971, p. 163), etc.)

5. Suggérer

Le verbe **suggérer** est aussi un vrai verbe polysémique, dont le sens est facilement désambiguïable grâce au mode utilisé dans la complétive :

- avec l'indicatif, il a un sens déclaratif :

indicatif

(220) *On a pu constater que ces radioéléments émettent un rayonnement provenant de l'annihilation des positrons. Nous avons suggéré qu'il était possible d'obtenir le noyau, à partir du carbone, par capture d'un deuton et expulsion d'un neutron.*

(JOLIOT-CURIE Frédéric, JOLIOT-CURIE Irène - Radioactivité artificielle (1935) (p. 21))

Ici, *nous avons suggéré* pourrait être paraphrasé par *nous avons émis une hypothèse, nous pensons*, etc.

- avec le subjonctif, il a un sens volitif :

subjonctif

(221) *[...] pour prendre les Français à revers, il suggéra que Souvorov quittât l'Italie pour escalader le Saint-Gothard.*

(LEFEBVRE Georges - La Révolution française (1963) (p. 536))

De nombreux exemples dans le corpus confirment cette hypothèse, et les exemples avec l'indicatif sont, d'ailleurs ; plus nombreux (même si le TLFi mentionne seulement les complétives avec le subjonctif).

Nous n'avons pas trouvé d'exemples avec le verbe **suggérer** dans le contexte de la négation, suivi d'une complétive, ce qui est une raison de plus de le rattacher au reste du groupe 1b2.

6. Entendre

Le verbe **entendre** est l'un des verbes polysémiques forts, selon Soutet, et de nombreux exemples que nous avons trouvés dans le corpus le prouvent. Il exprime une paire sémantique rare, celle de la perception vs. volonté, qui confirme néanmoins cette intuition première que l'indicatif « se rend compte », alors que le subjonctif va au-delà des faits.

« Le verbe entendre se fait suivre de l'indicatif lorsqu'il indique une perception. Par exemple : *J'entends que quelqu'un vient*. C'est-à-dire « je perçois auditivement que quelqu'un vient ». Le même verbe se fait suivre du mode subjonctif lorsqu'il recouvre une intention, une volonté. Exemple : *J'entends, parce que je suis votre ami, que vos intérêts soient respectés et vos droits défendus*. (Guillaume, 1992) »

Néanmoins, le verbe **entendre** est sémantiquement très riche, et il n'exprime pas que la perception, comme nous le verrons dans les exemples qui suivent.

1 Affirmation

indicatif

Voici une liste de significations (et d'exemples illustratifs) du verbe **entendre** qui imposent l'indicatif dans la complétive :

- **entendre** dans le sens **percevoir par l'ouïe** :
 - (222) *Après une légère hésitation, et malgré sa volonté de silence, il assura que Laval avait menti en disant qu'il lui avait donné son accord sur cette phrase : « Quand j'ai entendu que cette phrase était répétée à la radio, j'ai bondi... »*
(MAURIAC Claude, Aimer de Gaulle, 1978, p. 206)
 - (223) *Arrivée au lieu de ma visite, je voulus commencer mais je barbouillai une partie de mon histoire, en oubliai l'autre, et ce récit fut si mal reçu que, quand je sortis, j'entendis que la maîtresse de la maison disait de moi avant que je fusse hors de la chambre : « Voilà une sotte petite fille. »*
(CHANDERNAGOR Françoise, L'Allée du Roi, 1981, p. 79)
- **entendre** dans le sens **comprendre**
 - (224) *Ils suçaient leur stylo, avec embarras, ajoutaient mon nom au bas de listes interminables, me laissaient entendre que, si j'avais des connaissances, je n'avais toujours pas d'aptitudes spéciales.*
(BAZIN Hervé, La Mort du petit cheval, 1950, p. 159)
 - (225) *Le mot « loyalement » fait sourire dans ce contexte : entendons que Michel Charles ne tombera jamais dans l'erreur de s'acoquiner avec les libéraux, dont le « socialisme déguisé » est une menace pour les propriétaires.*
(YOURCENAR Marguerite, Le Labyrinthe du monde : II Archives du Nord, 1977, p. 1067)
 - (226) *Quand M.. Nixon va proclamant : « Ike est comme un lion en cage », il faut entendre qu'il s'agit d'un lit-cage et prendre des mesures.*
(BLONDIN Antoine, Ma vie entre les lignes, 1982, p. 217)
- **entendre** dans le sens **apprendre**
 - (227) *Il était donc notaire. Entendez que, très bon juriste, il a su dénicher par deux fois et « former » l'oiseau rare dont il a fait son principal, son substitut et son homme de confiance.*
(GENEVOIX Maurice, Trente mille jours, 1980, p. 34)
- **entendre par là**¹¹
 - (229) *Maheu dit un jour au Castor, assez perfidement : « Ce qui fait la grandeur et le tragique de Sartre, c'est qu'il a en toute chose un amour tout à fait malheureux pour la beauté. » Il entendait par là non point seulement que je regrettais d'être laid, que j'aimais les belles femmes, mais aussi que je tentais d'attraper dans mes essais littéraires une beauté pour laquelle je n'étais point fait.*

11. Il est intéressant de mentionner à cet endroit que, pour le verbe **sous-entendre**, l'unique subjonctif que nous avons trouvé dans le corpus de 1950-2016 est dû, il nous semble, au mot *condition* qui précède le verbe :

- (228) *On leur dit : « Oui, à la condition que Rouleau mette en scène. » Cette condition sous-entendait que Rouleau eût vraiment envie de nous diriger. Que nous n'ayons pas l'air de « vedettes » qui se paient un metteur en scène.*
(SIGNORET Simone, La nostalgie n'est plus ce qu'elle était, 1976, p. 147)

(SARTRE Jean-Paul, Carnets de la drôle de guerre : septembre 1939-mars 1940, 1983, p. 572)

subjonctif

Le subjonctif suit le verbe **entendre** dans le domaine de la volition ; selon le TLFi¹², dans le contexte affirmatif, le verbe **entendre** implique ceci : « Avoir la volonté arrêtée qu'une chose se réalise ».

Voici quelques paraphrases possibles avec le subjonctif, que nous n'expliquerons pas en détail car le sens est assez facile à dégager dans le contexte :

- **entendre** dans le sens **exiger** :

(230) *Elle avait l'esprit méthodique et entendait que je l'aie.*

(ROZE Pascale, Le Chasseur zéro, 1996, p. 18)

(231) *Monsieur de Louvois me transmet l'ordre de quitter Vaugirard pour Saint-Germain avec les trois princes : le Roi les voulait désormais auprès de lui à la Cour et entendait que je les y suivisse.*

(CHANDERNAGOR Françoise, L'Allée du Roi, 1981, p. 257)

- **entendre** dans le sens **attendre** :

(232) *Anticipant à peine sur l'avenir, ce Canadien pète-sec, méprisant pour la francophonie, entendait que le personnel d'Eaton, dans son ensemble, s'exprimât dans la langue déjà la plus répandue sur le globe.*

(SIMONIN Albert, Confessions d'un enfant de la Chapelle, 1977, p. 150)

(233) *Je suis tout à fait certain que la nation elle-même en est persuadée, qu'elle entend que la tâche soit poursuivie et développée avec tous les moyens voulus et que, le moment venu, elle le fera clairement savoir.*

(GAULLE Charles de - Discours et messages.1958-1962 (1970)(p. 387))

- **entendre** dans le sens **désirer** :

(234) *Henry Chapier, quant à lui, regrette la complaisance « dans une certaine symbolique qui est le péché de jeunesse des nouveaux cinéastes lorsqu'ils abordent un premier film dont ils entendent que chaque signe soit intelligent » (Le Quotidien de Paris, 25 avril 1974).*

(PEREC Georges, Entretiens et conférences I [1965-1978], 2003, p. 146)

Notons également la remarque suivante, trouvée dans le TLFi¹³ : « Entendre dénote généralement une volonté plus nettement affirmée que vouloir, exiger, impliquant le refus de toute objection, de toute discussion. »

2 Négation

Dans le contexte négatif, l'interprétation reste toujours *indicatif - perception, subjonctif - volonté* :

indicatif

ne pas entendre = ne pas ouïr

(235) *Dans l'obscurité du couloir, elle sourit, essuya son visage, remit de l'ordre dans sa coiffure, avant d'entrer dans la chambre de sa tante. Mais celle-ci somnolait dans ses coussins et n'entendit pas qu'elle ressortait, sur la pointe des pieds.*

(GARAT Anne-Marie, Dans la main du diable, 2006, p. 95)

12. (ATILF-TLFI, 1994)

13. (ATILF-TLFI, 1994)

Il s'agit clairement dans cet exemple, ainsi que dans le suivant, d'une perception auditive :

- (236) *Ils ne s'étaient pas aperçus que l'orchestre avait cessé de jouer : au moment où il aurait dû reprendre, comme des automates, ils s'étaient rejoints, n'entendant pas qu'il n'y avait plus de musique.*

(DURAS Marguerite, *Le ravissement de Lol V. Stein*, 1964, p. 21)

subjonctif

ne pas entendre = refuser

- (237) - *Lui!... jamais!* », déclara Omicron, qui prenait bonne moitié des passions de son maître. Or, on n'en doute pas, le docteur tenait le même raisonnement, et n'entendait pas que son rival prît sur lui un tel avantage.

(VERNE Jules, *La Chasse au météore*, 1986, p. 179)

Le sens du verbe **entendre** correspond ici à ce que propose le TLFi¹⁴ : « Ne pas admettre, refuser absolument qu'une chose se fasse ». De même dans l'exemple suivant :

- (238) *Dix-huit mois plus tôt, alors que les autres prêtres s'y précipitaient, il avait refusé la chance, d'ailleurs fallacieuse, d'une libération : il n'entendait pas que le sacerdoce lui conférât aucun privilège.*

(BEAUVOIR Simone de, *La force de l'âge*, 1960, p. 583)

7. S'assurer

1 Affirmation

Le verbe **s'assurer** induit le plus souvent l'indicatif dans la complétive, comme dans l'exemple suivant :

indicatif

- (239) *Une fois prêt, Ravel inspecte sa maison, s'assure que toutes les fenêtres sont fermées, la porte du jardin verrouillée, le gaz coupé dans la cuisine et l'électricité au compteur de l'entrée.*

(ECHENOZ Jean, *Ravel*, 2006, p. 10)

Dans cet usage, il pourrait être remplacé par le verbe **vérifier** et le sens serait le même.¹⁵ On pourrait, néanmoins, imaginer ici un subjonctif au lieu de l'indicatif : *que toutes les fenêtres soient fermées*, mais le sens s'en trouverait légèrement enrichi : le sujet ne fait pas que vérifier si tout est fermé, il **fait en sorte lui-même que tout soit fermé** ; il s'en occupe personnellement.

Nous trouvons une confirmation de cette hypothèse dans l'exemple suivant, où l'indicatif semble être le seul possible :

- (240) *Un député français a eu en effet l'idée de mettre en discussion au Parlement la création d'un test ADN afin de s'assurer que les demandeurs d'entrée en France au titre du regroupement familial ont bien le lien de parenté qu'ils déclarent.*

(STORTI Martine, *L'arrivée de mon père en France*, 2008, p. 173)

Le député ne peut pas faire en sorte que les demandeurs aient le lien de parenté, il peut juste vérifier si c'est le cas (présupposant ainsi une dose d'incertitude sur la question).

subjonctif

Il est à noter que le subjonctif est beaucoup moins fréquent que l'indicatif dans le corpus que nous avons examiné, mais lorsqu'il apparaît, il semble toujours apporter une idée d'engagement personnel pour assurer l'exécution d'une tâche, une sorte de projection dans le futur,

14. (ATILF-TLFI, 1994)

15. Le TLFi (ATILF-TLFI, 1994), qui ne mentionne pas l'usage avec le subjonctif, propose la définition suivante pour l'usage avec l'indicatif : faire le nécessaire pour connaître avec certitude quelque chose, vérifier.

alors que l'indicatif dénote plutôt un constat des faits. La nuance est, pourtant, très subtile, comme on peut voir dans les exemples suivants avec le subjonctif :

- (241) « *Comment conciliez-vous tout ça avec le principe du Vernichtung durch Arbeit ?* »
 - « *C'est tout simple : les améliorations ne concernent que les travailleurs qualifiés. Il suffira de s'assurer que les Juifs et les asociaux soient assignés à des tâches lourdes mais non qualifiées.* »
Eichmann se gratta la joue.

(LITTELL Jonathan, Les Bienveillantes, 2006, p. 603)

Le verbe **s'assurer** pourrait facilement être remplacé ici par **faire en sorte**, exigeant ainsi le subjonctif.

De même dans les exemples suivants :

- (242) *Comme lui, elles aimaient parler de « ce qui est à tout le monde » et n'évoquaient jamais nos particularités, individuelles ou collectives. Était-ce pour elles la manière de s'assurer que nul ne pût, dans la classe, se sentir méprisé ?*

(OZOUF Mona, Composition française : retour sur une enfance bretonne, 2009, p. 114)

- (243) *Il importe, avant de commencer la partie - que dis-je ? Dès avant de battre les cartes - de s'assurer que celles-ci ne soient pas biseautées.*

(GIDE André - Journal : 1939-1949 (1949)(p. 287))

L'utilisation du subjonctif implique toujours que l'exécution du verbe au subjonctif incombe à la personne à qui la tâche a été confiée.

Dans la littérature, le verbe **s'assurer** est mentionné par Boysen, qui détecte l'alternance seulement après la conjonction *comme si*, ce qui fait qu'il classe ce verbe, un peu étrangement, parmi les verbes qui ont la même syntaxe modale que le verbe *croire* sous l'influence négative (malgré le fait qu'il souligne qu'avec ce verbe précis, il n'a pas trouvé d'exemples avec la négation proprement dite :

- (244) *M. Fabregot garde un moment la main de Michel dans la sienne, comme s'il voulait jauger le conférencier, s'assurer qu'il fût bien le poids.*

((Boysen, 1971, p. 59))

2 Négation

La polysémie du verbe **s'assurer** (vérifier/faire en sorte) tient aussi dans le contexte négatif.

L'indicatif exprime le constat des faits :

- (245) *Qui n'a pas vu son crayon poser sur le papier, [...] et n'a pu s'assurer comme moi qu'elles ne pouvaient avoir été préparées de plus longue main, [...] ne peut se faire une idée de tout ce que cela engageait alors [...].*

(BRETON André - Nadja (1928)(p. 28))

et le subjonctif la volonté :

- (246) *Car enfin, si forte fût-elle, elle ne pouvait être au four et au moulin, à la fois sur ses champs de bataille et à conduire sa maison, ni s'assurer que tout fût conforme à ses vœux.*

(GARAT Anne-Marie, Dans la main du diable, 2006, p. 504)

Dans cet exemple, il s'agit clairement de l'engagement personnel (*être au four et au moulin, sur ses champs de bataille, conduire la maison*, du pouvoir (ou son manque, dans ce cas) d'influencer les choses par ses actions, ce qui appelle inexorablement le subjonctif.

8. Vérifier

Les exemples avec le subjonctif sont encore plus rares avec le verbe **vérifier**, ce qui est attendu puisque nous le retrouvons comme une paraphrase du verbe **s'assurer** lorsqu'il est suivi de l'indicatif, mais néanmoins, il a été possible de trouver, dans le corpus Frantext, trois exemples où il est suivi du subjonctif, qui lui confère cette connotation volitive et grâce à laquelle il peut, lui aussi, signifier *faire en sorte*.

Voici la commande modale par défaut :

indicatif

- (247) *En entrant chez lui, il passa par la cuisine pour vérifier que ses clefs étaient bien suspendues au mur. Elles n'y étaient pas.*

(VARGAS Fred - Dans les bois éternels (2006) XIX (p. 159))

On voit l'existence d'un fait pré-établi surtout grâce à l'adverbe *bien* qui est utilisé, qui présuppose que l'information lui était accessible d'une autre source, et qu'il voulait juste la vérifier. L'indicatif a pour fonction de montrer l'orientation positive de l'énonciateur par rapport à cette information, il croit que les clés sont là, mais il voudrait quand même s'en assurer pour lui-même.

Et voici les exemples avec le subjonctif :

subjonctif

- (248) *Il faut d'abord imposer à toute personne appelée à manipuler des produits alimentaires qu'elle se lave les mains et les ongles avec soin dès son arrivée à l'usine ; il faut désigner des surveillants pour vérifier que ces soins de propreté élémentaire soient pris d'une façon convenable.*

(BRUNERIE Georges - Les Industries alimentaires et leur organisation rationnelle (1949)(p. 241))

- (249) *Vanina mit les pieds dans la mer, et les lava, une fois encore, vérifiant qu'ils fussent parfaitement nettoyés des souillures dont les avait couverts la vase du marais.*

(PIEYRE DE MANDIARGUES André - Le Lis de mer (1956)(p. 129))

On voit dans les deux exemples ci-dessus que le subjonctif est permis dans les cas où le sens du verbe **vérifier**, sémantiquement proche du verbe **s'assurer**, pourrait être interprété comme *veiller à ce que, faire en sorte que*.

Cette nuance de sens est, pourtant, si fine qu'elle est presque optionnelle, dans le sens où on ne ferait pas vraiment une faute si on remplaçait l'indicatif par le subjonctif dans un exemple comme le suivant :

- (250) *Ces deux espaces étant égaux, il ne restera plus qu'à s'assurer de l'égalité des longueurs d'admission en faisant la même vérification sur le tiroir de détente pour une position déterminée du régulateur de vitesse. On vérifiera ensuite que ce régulateur de vitesse est réglé de telle sorte qu'il puisse couper complètement, à son fond de course, les admissions de manière à empêcher un emballement possible de la machine.*

(AMBROISE E. - Pour le monteur-mécanicien : documentation, conseils, procédés pour les montages, réparations et réglages (1949)(p. 72))

Nous verrons, néanmoins, que ce n'est pas optionnel dans tous les cas :

- (251) *Elle regardait ses mains, qu'ils avaient couvertes de paraffine pour vérifier qu'il n'y ait pas de traces de poudre.*

(BOULOUQUE Clémence - Mort d'un silence (2003) (p. 101))

Dans ce dernier exemple, il est probable que l'auteur n'a pas choisi le mode qui convient : le test de la paraffine est utilisé pour mettre en évidence les potentielles traces de poudre, donc son utilisation n'a pas cette composante causative qui pourrait déclencher le subjonctif.

V – AFF subj NEG subj

1. Concevoir

Concevoir a un sens très fortement variable, qui provient essentiellement du degré de psychologie ou d'ignorance que le locuteur exprime vis-à-vis du sujet, balayant les nuances du plus neutre au plus empathique ou hypothétique.

- **Concevoir**, au sens propre (« concevoir un plan »), a le sens d'**élaborer**, **construire**, il prend uniquement en compte les hypothèses connues du locuteur.
- Mais, il peut signifier aussi d'une certaine façon « être capable de comprendre », le locuteur montrant une compréhension des rouages de la problématique - extérieure - que celui-ci évoque.
- Enfin, **concevoir** peut aller jusqu'à signifier une empathie complète avec le ressenti d'un tiers, ou une supputation (ayant un caractère de construction logique) à partir d'hypothèses imparfaitement connues.

1 Affirmation

Observons l'exemple suivant :

indicatif et subjonctif

(252) [...] *je voudrais faire un livre à partir de vos lettres. Je conçois que vous pouvez être étonné, voire que vous ayez même un recul devant l'idée, mais pourtant je voudrais que vous me fassiez confiance. Il ne s'agit pas de vous « livrer » impudiquement.*

(DUPEREY Annie - Je vous écris (1993) (p. 13))

On voit l'alternance au sein du même exemple, et l'on peut voir clairement la gradation décroissante de l'interprétation factuelle de la part du locuteur : être étonné devant une proposition inattendue, cela va de soi : indicatif. Vouloir la refuser, c'est déjà une possibilité aussi forte que de vouloir l'accepter : subjonctif.

Dans cet usage factuel « concevoir + indicatif », comme on le verra dans les exemples qui suivent, la phrase resterait cohérente (même si elle ne signifierait évidemment pas exactement la même chose) si on substituait **concevoir** par « il est clair que », « cela ne choque pas *ma* logique », par exemple.

1^{re} personne

indicatif

(253) *Je conçois que, pour des filles « de gauche », La Renaissance pouvait symboliser le fascisme, l'antisémitisme, la réaction, tout ce qu'on veut. — A vrai dire, l'équipe de journalistes qui dirigeait ce journal, financé par le riche armateur arménien Goukassov, n'était ni fasciste ni d'extrême droite.*

(OLDENBOURG Zoé - Visages d'un autoportrait (1977) (p. 56))

Nous apprenons dans cette phrase que, pour le locuteur, c'est un fait que pour les filles de gauche, ce journal était *de facto* associé avec une certaine symbolique fasciste, et il ne fait qu'acquiescer, accepter ce fait, sans le mettre en doute.

subjonctif

Dans les exemples avec le subjonctif (beaucoup plus nombreux), par contre, il y a plus de distance avec soi-même, souvent signalée, d'ailleurs, par un *mais, par contre, néanmoins*. Le locuteur se mettant à la place d'un interlocuteur, réel, imaginaire ou putatif, il ne fait plus un raisonnement à partir des données factuelles qu'il connaît, mais à partir des données qu'il imagine à travers le filtre de ce tiers :

(254) [...] *je conçois que cette affirmation puisse paraître indécente, outrancière du moins, mais elle est véridique.*

(SEMPRUN Jorge - L'écriture ou la vie (1994)(p. 203))

La même projection extérieure apparaît à l'indicatif lorsqu'il s'agit d'un conditionnel, qui se rapproche ainsi plutôt du subjonctif :

(255) *Je conçois que ce processus dont je suis le théâtre serait pain béni pour un grammairien ou un philologue vivant en société : pour moi, c'est un luxe à la fois inutile et meurtrier.*

(TOURNIER Michel - Vendredi ou les Limbes du Pacifique (1967)(p. 68))

3^e personne

Lorsque le sujet est à la 3^e personne, il est très rarement personnel :

indicatif

(256) *À partir du moment où elle conçoit que Chéri, même assujetti, n'est pas affaire de pure consommation, qu'inutile il est pourtant irremplaçable, qu'une lueur, une expression, un trait, mystérieux comme une signature indéchiffrable, sont apposés sur lui tenaces, génériques, elle a encore le temps d'accepter ou de refuser le danger.*

(COLETTE, L'Étoile Vesper, 1950, p. 842)

Il existe, par contre, un très grand nombre d'exemples avec la tournure **on conçoit que** :
indicatif

(257) *Que l'on partît ainsi en chaise de poste, dans sa voiture personnelle ou à cheval, on conçoit que la préparation du voyage n'était pas une petite affaire. Il est superflu de rappeler qu'il n'y avait pas de signalisation sur les chemins [...]*

(ROUSSEAU Pierre - Histoire des transports (1961)(p. 178))

Là encore, un rapport de l'état factuel se dégage de cet usage, nous avons en tête les différents éléments qui nous permettent de reconstituer le raisonnement amenant à la conclusion, ce qui est, bien naturellement, encore plus évident dans l'exemple à caractère scientifique qui suit :

(258) *Sa position dépend essentiellement de celle des planètes par rapport au soleil, et l'on conçoit qu'il est animé, par rapport au centre du soleil, d'un mouvement d'une extrême complication, dont l'accélération n'est pas nulle en général.*

(DANJON André - Cosmographie : classe de mathématiques (1948)(p. 33))

(259) *[C]'est ce qu'exprime la définition classique d'Isaac Israëli : veritas est adaequatio rei et intellectus, ou encore celle de saint Anselme, également reprise par saint Thomas : veritas est rectitudo sola mente perceptibilis, car c'est bien une adéquation de fait, que cette droiture d'une pensée qui conçoit que ce qui est, est, et que ce qui n'est pas, n'est pas.*

(GILSON Étienne - L'Esprit de la philosophie médiévale, t. 2 (1932)(p. 32))

« Qui conçoit » est bien utilisé comme qui « comprend les rouages du raisonnement », qui valide comme « logique », ce qui est en somme cohérent avec l'emploi de la tautologie qui suit.

subjonctif

Pour cette tournure, signalons que ce sont les exemples les plus nombreux dans le corpus.

(260) *Cependant, le décret pro armenis du concile de Florence n'étant pas une définition proprement dite, on conçoit que certains théologiens aient encore pu, à Trente, éprouver un mouvement d'hésitation.*

(COLLECTIF - Dictionnaire de théologie catholique, sous la dir. de A. Vacant, E. Mangenot et E. Amann (1938)(p. 609))

Nous voyons bien ici la compréhension des raisons d'un fait concernant un tiers relativement indéfinie (« certains théologiens ») et plus particulièrement ce que ce tiers *éprouve*, le locuteur (« on »), utilise les données qu'il imagine chez ce tiers pour élaborer sa construction logique.

(261) *On conçoit que le comité fût inquiet ; mais quelques arrestations ne suffiraient-elles pas à le rassurer ?*

(LEFEBVRE Georges - La Révolution française (1963)(p. 387))

Cela se rapproche d'un des sens du verbe **admettre**, où *on conçoit* signifierait : *admettons*. Autrement dit, nous déclarons *logique* ce que nous pensons que le « comité » ressent.

(262) *Mais les progrès scientifiques prouveront sans doute l'existence d'une émission de corpuscules lancés à distance, atteignant peut-être la limite de la troposphère, en relation avec les aurores polaires et les perturbations magnétiques. On conçoit que la propagation des ondes de Tsf soit affectée par les mêmes phénomènes d'ionisation.*

(ROTHÉ Edmond - Questions actuelles de géophysique théorique et appliquée (1943) (p. 391))

Dans ce dernier exemple, il s'agit plus de ce que nous avons évoqué comme une construction ayant un caractère de construction logique à partir d'hypothèses imparfaitement connues, plus précisément ici d'hypothèses non encore validées scientifiquement (« les progrès scientifiques prouveront sans doute[...] »).

2 Négation

Dans le contexte de la négation, nous trouvons presque exclusivement le subjonctif : dans la majorité écrasante des cas, c'est, de plus, le subjonctif du verbe **pouvoir**. Nous avons, pourtant, trouvé quelques exemples modernes avec l'indicatif (quelques autres datant d'avant 1800) :

3^e personne

indicatif

(263) *Pauvres âmes qui ne conçoivent pas qu'il est un point où l'ambition se confond avec un haut dessein et se résorbe en lui. Et c'est cela même qui fait les grands destins.*

(WERTH Léon - Déposition : journal 1940-1944 : extraits (1946)(p. 297))

Pour le locuteur c'est un fait que ce point existe, et l'indice d'une affirmation unilatérale est renforcée par le jugement de valeur *pauvres âmes*.

(264) *Au reste, combien me déplaît ce parti scientifique, de traiter la famille comme si elle était uniquement un tissu de contraintes et de rites : ou bien on la code comme un groupe d'appartenance immédiate, ou bien on en fait un nœud de conflits et de refoulements. On dirait que nos savants ne peuvent concevoir qu'il y a des familles « où l'on s'aime ».*

(BARTHES Roland - La chambre claire. Note sur la photographie (1980)(p. 116))

La négation du verbe **concevoir** associé à l'indicatif traduit une critique directe des « savants ».

Ces exemples avec l'indicatif sont tous à la troisième personne, et reprennent le même mécanisme du choix que le verbe **comprendre** :

l'alternance est possible à la troisième personne car elle peut avoir deux rôles : l'un où elle représente l'objet de la narration du locuteur, qui est actif et impose son opinion comme véridique par défaut, et l'autre au subjonctif, où elle appartient à l'énonciateur qui expose son point de vue, rapporté par le narrateur (le locuteur), qui ne se prononce pas.

subjonctif

Dans les deux exemples suivants le subjonctif est associé à l'opinion de l'énonciateur, et non pas du locuteur.

(265) *Vendredi ne concevait pas qu'on pût tuer une bête autrement qu'au terme d'une poursuite ou d'une lutte qui lui donnait ses chances, conception dangereusement romanesque !*

(TOURNIER Michel - Vendredi ou les Limbes du Pacifique (1967) (p. 165))

(266) *Ce dernier détail plonge Turpin dans des abîmes de perplexité. Car Turpin ne conçoit pas qu'on puisse être en même temps sale et célèbre.*

(SALVAYRE Lydie - La Puissance des mouches (1995)(p. 90))

Dans l'exemple suivant aussi, nous voyons exposées les attitudes de trois personnes concernant des questions pour lesquelles le narrateur reste neutre, à la manière d'un journaliste :

(267) *Quand on sonde l'attitude des trois hommes vis-à-vis de la science et de la morale, on voit, sur eux, l'influence immense de leur temps [...] ils ne conçoivent pas que la science ne serve pas la morale et ne fasse pas le bien de l'humanité. Tous trois sont persuadés que la science améliorera les hommes et les sociétés ; ils sont contre l'esclavage, pour la liberté des citoyens et des peuples.*

(MARIN Louis - Les Études ethniques en 1950 (1954)(p. 18))

Cet emploi du subjonctif prête un dynamisme au récit, de façon à ce que le lecteur se sente plus immergé dans la narration.

1^{re} personne

Ceci est confirmé, encore une fois, par le fait que la négation à la 1^{re} personne permet seulement le subjonctif :

(268) *Je ne peux pas concevoir que quelqu'un qui porte à Geiger un intérêt purement commercial ait fait ça. Mais Taylor en était capable.*

(VIAN Boris, Le Grand sommeil [trad.], 1948, p. 127)

(269) *Je comprends aujourd'hui seulement la cigarette et le verre de rhum du condamné. Je ne concevais pas qu'il acceptât cette misère.*

(SAINT-EXUPÉRY Antoine de - Terre des hommes (1939) p. 231))

(270) *Bien sûr, M. Benda avait lu Descartes et Spinoza ; nous aussi, moins bien que lui peut-être, et nous lui accorderons volontiers que nous étions moins « cultivés » que nos aînés ; mais nous ne concevions pas que la culture dût nous rendre inhumains.*

(MASSIS Henri - Jugements : t. 2 (1924)p. 214))

Pour résumer, les nuances de sens que l'on a observé semblent correspondre à

1. dans le contexte affirmatif :

(a) « concevoir + indicatif » est en un sens synonyme de *comprendre les rouages internes de la problématique* ;

(b) « concevoir + subjonctif » synonyme de **imaginer**, *se mettre à la place de* ;

2. dans un contexte négatif :

- à la 3^e personne, l'indicatif signale l'opinion du locuteur et le subjonctif l'opinion de l'énonciateur
- seul le subjonctif est possible à la 1^{re} personne.

2. Justifier

Remarquons d'emblée que ce verbe introduit plus souvent des syntagmes nominaux que des subordinées complétives, ce qui explique le nombre restreint d'exemples dans le corpus.

1 Affirmation

Nuance sémantique :

prouver, attester l'existence d'un fait : indicatif

donner (dans le futur) une preuve valable ou une raison d'être, excuser, déclarer juste, expliquer : subjonctif

indicatif

On trouve presque exclusivement le subjonctif dans le corpus Frantext, mais l'indicatif est possible aussi, quoique difficile à trouver dans les textes littéraires, car le sens du verbe **justifier** suivi de l'indicatif porte une connotation de validation, de preuve grâce aux justificatifs, utilisée plutôt dans le registre administratif :

- (271) *[A]ucune caisse de conserves ne peut être livrée à la consommation si elle n'est pas accompagnée d'un timbre-certificat de l'office qui justifie que la fabrication répond aux normes et qu'elle a été conduite suivant les règles donnant toute garantie de salubrité et de conservation.*

(SANS MENTION D'AUTEUR , L'Industrie des conserves en France, 1950, p. 30)

C'est pour cette même raison qu'on trouve un indicatif dans l'expression d'hypothèse suivante :

- (272) *Le veuf d'une femme fonctionnaire a les mêmes droits que la veuve à pension de réversion s'il justifie qu'il est atteint d'une infirmité ou maladie incurable le rendant définitivement incapable de travailler.*

(SANS MENTION D'AUTEUR - Encyclopédie pratique de l'éducation en France (1960) (p. 306))

- (273) *En leur présence, tous les convives sont priés de comprendre que le repas sera achevé au plus vite. Difficile pour ma part d'arguer de mon trouble de l'éveil... pour justifier que je dois rentrer « tôt ». Les explications à fournir suffisent en général à éveiller la curiosité de la table, ce qui me retient d'autant.*

(PIERRAT Emmanuel, Troublé de l'éveil, 2008, p. 130)

Dans cet exemple on voit aussi que **justifier** suivi de l'indicatif correspond à *fournir des preuves pour un fait*.

subjonctif

- (274) *Or, qu'il soit inhérent à l'essence même de la vie humaine, qu'il soit une condition de son progrès, cela explique et justifie qu'il survive à sa nécessité.*

(GAULTIER Jules de - Le Bovarysme (1902) (p. 224))

On voit que le sens du verbe **justifier** est très proche dans cet exemple du verbe **expliquer**, dans le sens où il n'y pas de preuves physiques ni d'arguments imbattables, mais plutôt de fortes probabilités.

- (275) *Ainsi, prêtant de nobles motifs à son silence, je justifiais qu'il ne nous en dit pas davantage de ses malheurs enfantins, réhabilitant à la fois mère et fils.*

(GARAT Anne-Marie - Dans la pente du toit (1998)(p. 77))

Ici, **justifier** signifie **trouver des excuses, des explications**, sans vraiment savoir si l'on a raison ; trouver une explication potentielle à quelque chose qu'on ne comprend pas, et se l'expliquer ainsi à soi-même.

- (276) *Une théorie dite des « actes de gouvernement » regroupe les explications diverses par lesquelles on justifie que soient ainsi soustraits au contrôle juridictionnel les rapports entre le gouvernement, et le parlement et les rapports internationaux.*

(BÉLORGEY Gérard, Le Gouvernement et l'administration de la France, 1967, p. 178)

Encore une fois, les preuves utilisées pour justifier ne sont pas définitives et axiomatiques, mais simplement des explications, qui font partie de la discussion générale.

2 Négation

La même polysémie est en place dans les contextes négatifs et interrogatifs :
indicatif

(277) *En ce qui concerne les autres travailleurs étrangers, les employeurs sont également tenus à ce remboursement s'ils ne justifient pas que les intéressés leur ont présenté soit un document attestant qu'ils ont subi un contrôle médical prévu par les accords internationaux visant la circulation, le séjour et l'exercice des activités professionnelles salariées, soit une attestation de visite médicale délivrée par les services de l'office national d'immigration.*

(SANS MENTION D'AUTEUR, La Réforme de la Sécurité sociale, 1968, p. 44)

L'indicatif implique l'utilisation des justificatifs véritables, des documents, des attestations, donc il s'agit de justifier l'existence d'un fait vérifiable.

subjonctif

(278) *Tu répliques calmement que son père a largement payé une faute qu'il n'a d'ailleurs peut-être pas commise et que rien ne justifie que son fils soit pareillement rejeté.*

(JULIET Charles - Lambeaux (1995)(p. 74))

Rien ne justifie correspond ici à *il n'y a aucune excuse*, l'existence du fait est déjà établie, mais elle n'est pas justifiée, c'est injuste.

(279) *[...] il se rendait compte que les qualités d'Odette ne justifiaient pas qu'il attachât tant de prix aux moments passés auprès d'elle.*

(PROUST Marcel - À la recherche du temps perdu. Du côté de chez Swann (1913)
(p. 236))

Ici, **ne pas justifier** revient à *ne pas avoir suffisamment d'éléments pour donner une raison d'être forte au fait asserté.*

Cette polysémie nous permet de distinguer l'indicatif du subjonctif même dans les cas homographiques : dans l'exemple suivant, il est clair que le mode de la complétive est un subjonctif :

(280) *Mais la façon dont les anglo-saxons se comportaient à notre égard justifiait que nous jetions un pavé dans leur mare diplomatique.*

(GAULLE Charles de, Mémoires de guerre : t. 3 : Le Salut (1944-1946), 1959, p. 198)

Le TLFi ne mentionne pas cette alternance, seulement les cas du verbe **justifier** suivi du subjonctif.

3. Accepter

1 Affirmation

Les recherches dans le corpus ont montré que le verbe **accepter** induit majoritairement le subjonctif dans la complétive.

subjonctif

Il semble que seul le subjonctif est possible lorsque le verbe **accepter** prend le sens de « donner son accord à quelque chose » :

- (281) *Je lui rappelai la fête que nous nous proposons de faire pour le jour de Noël, le baptême du bébé dont elle avait accepté que je sois la marraine.*

(MONESI Irène - Nature morte devant la fenêtre (1966) (p. 250))

Accepter dans le sens de **donner son accord** implique une volonté intrinsèque, ce qui semble déclencher uniquement le subjonctif. On remarque que, même si on peut dire *elle a accepté sous la contrainte que je sois la marraine*, la personne fait tout de même le choix de se soumettre ou non à cette contrainte, et ce choix implique une projection personnelle dans un futur potentiel, qui favorise le subjonctif.

Remarquons que l'alternance n'est pas mentionnée dans le TLFi, qui donne seulement un exemple avec le subjonctif.

subjonctif

- (282) *L'orgueil de son abnégation s'en était allé, elle acceptait que les siens fussent heureux en dehors d'elle.*

(ZOLA Émile, La Joie de vivre, 1884, p. 1031)

Encore une fois, ce qui pourrait ressembler à la résignation ne l'est pas, il nous semble : l'acceptation provient de la volonté personnelle, d'un changement des idées, et non pas d'un renoncement.

Néanmoins, nous avons relevé un certain nombre d'exemples avec l'indicatif, où nous détectons une différence de sens.

indicatif

Dans les exemples où le verbe **accepter** est suivi d'un indicatif, le sens du verbe semble exprimer une résignation à la réalité, perçue comme définitive :

- (283) *Finally j'ai accepté que la rupture était définitive, et j'ai cessé de répondre à ses messages.*

(GAULT Vanessa, Le corps incertain, 2006, p. 186)

- (284) *J'ai mis longtemps à m'en rendre compte, à accepter que je n'aimais tout simplement plus le vélo. J'accusais la mécanique, la longueur de mes jambes, ou la chaleur, ou la fatigue.*

(ROUBAUD Jacques, La Boucle, 1993, p. 318.)

Dans l'exemple suivant avec l'indicatif, il n'y a pas de projection dans le futur, juste un constat des faits, même si, cette fois ci, il est plein d'affect et sous forme d'une question rhétorique :

- (285) *[...] l'argent même qu'on a dépensé pour toi... et les milliers de fois où l'on a agi pour te préserver, les courants d'air évités, l'eau d'Evian, les deux mois de Suisse, ces milliers de choses qui peuvent te paraître futiles, mais dont la seule raison d'être - sois lucide, rends-toi compte - n'était en somme que de t'éloigner de la mort, alors, tout cela, en une seconde, tu le balances, et tu acceptes que ça n'a servi à rien ?*

(MONTHERLANT Henry de, L'Exil, 1929, p. 43)

commencer à accepter

- (286) *J'allais mieux, je pouvais marcher avec un peu d'aide, mais au bout de plusieurs mois je commençais à accepter que je ne marcherais jamais plus sans canne, sauf quelques excursions en bas de la rue au bras de Christian. [...] Moi aussi j'ai organisé la Cérémonie des Chaussures, quand j'ai accepté que la force de mes jambes ne reviendrait pas [...]*

(GAULT Vanessa, Le corps incertain, 2006, p. 218)

Avec l'indicatif, le fait d'accepter provient de la situation où le choix semble inexistant ; il s'agit d'accepter parce qu'on est obligé de le faire, du fait d'évidences et des preuves extérieures où, dans ce cas, intérieures.

sembler accepter

Nous avons trouvé la construction *sembler accepter* suivie d'un imparfait :

- (287) *Cet éloignement dissimulé derrière un sourire de façade dont je souffrais si vivement à Murcie, je ne le sentais pas à Huesca. Chacun ici semblait accepter que j'étais un homme parmi les hommes, faisant du mieux que je le pouvais un métier ni plus sot ni plus répugnant que d'autres.*

(DEL CASTILLO Michel, *La Nuit du décret*, 1981, p. 285)

et d'un conditionnel :

- (288) *Tout le monde semblait maussadement accepter que la guerre viendrait, tôt ou tard.*

(LITTELL Jonathan, *Les Bienveillantes*, 2006, p. 60)

Sur ce dernier exemple on voit clairement se dessiner la nuance de sens ; si on remplaçait le mode : *Tout le monde semblait maussadement accepter que la guerre vienne*, la phrase resterait grammaticalement correcte et il y apparaîtrait nettement un contresens entre l'adverbe *maussadement* et l'idée de donner son accord à la possibilité de la guerre, du fait du subjonctif. Dans l'exemple original, le conditionnel (en fait le futur, par concordance des temps) traduit une résignation à l'inévitable, pas du tout voulue (ce qui est souligné par l'adverbe *maussadement*). Nous voyons donc que l'alternance est possible et qu'elle entraîne un changement de sens.

2 Négation

Dans le cadre de la négation, on pourrait penser (et les grammaires nous le disent, globalement) que le subjonctif est le seul possible dans les complétives, ce qui correspondrait effectivement à la règle concernant le verbe **refuser**, synonyme de **ne pas accepter** qui, lui aussi, exige le subjonctif.

subjonctif

- (289) *Mais Désableau se défendit. Jamais il n'accepterait que Madame se donnât cette peine. Il consentit cependant, bousculé par la grosse femme, à mettre un pied sur une chaise et à se laisser brosser son pantalon à tour de bras.*

(HUYSMANS Joris-Karl, *En ménage*, 1881, p. 442)

On trouve le subjonctif dans la négation indirecte également, par exemple avec *avoir du mal à accepter* :

- (290) *Tout au long de cette agaçante enquête, j'ai pu mesurer le mal qu'un Parisien peut avoir à accepter qu'une rive droite soit au sud, comme à Londres, c'est-à-dire, en somme, qu'un fleuve coule d'ouest en est (c'est tout de même, rien que ça, le cas de l'Amazone) ; ou que le centre d'une ville soit sur une rive à la fois gauche et ouest, comme à Bordeaux, presque entièrement sise au-delà de la Garonne, qui coule ici du sud au nord, sa doutre orientale se nommant la Bastide.*

(GENETTE Gérard - Bardadrac (2006)(p. 122))

Comme ces exemples sont à la 3^e personne, nous pouvons remarquer que le locuteur ne se prononce pas vraiment, mais qu'il prête la parole (et la non-acceptation) à l'énonciateur.

Néanmoins, nous avons trouvé, dans quelques contextes très particuliers de la négation indirecte, les occurrences de l'indicatif même dans la négation :

indicatif

ne pas arriver à accepter + présent

(291) *À un moment, quand on dit trop aux gens que leur vie n'a aucun sens, ils deviennent tous complètement fous, ils courent partout en poussant des cris, ils n'arrivent pas à accepter que leur existence n'a pas de but, quand on y réfléchit c'est assez inadmissible de se dire qu'on est là pour rien, pour mourir et c'est tout, pas étonnant que tout le monde devienne cinglé sur la terre.*

(BEIGBEDER Frédéric, 99 francs, 2000, p. 258)

impossibilité à accepter + futur

(292) *Le monde sceptique est un monde de l'incroyable, on ne peut y entrer que par fragments courts de temps délimité où cette impossibilité à accepter que les choses, que les mondes sont, sera mise entre parenthèses.*

(ROUBAUD Jacques, Le Grand Incendie de Londres : récit, avec incises et bifurcations, 1989, p. 322)

Ces deux exemples sont également à la 3^e personne, mais on discerne ici clairement le point de vue du locuteur, qui fait une déclaration, permettant ainsi l'indicatif.

VI – AFF ind NEG subj

1. Prétendre

Le verbe **prétendre** est fortement empreint du sémantisme de volonté et de conviction. Il est aussi polysémique. Voici quelques paraphrases potentielles (ATILF-TLFI, 1994) :

1. affirmer catégoriquement (généralement quelque chose de contestable)
2. soutenir une hypothèse peu crédible avec une assurance exagérée, sans preuve à l'appui.

Il est également synonyme de **assurer**, **avancer**, **déclarer**, **garantir**.

Nous dirons que l'une des significations du verbe **prétendre** déclenchant les complétives est *être convaincu et le dire*.

1 Affirmation

1^{re} personne

indicatif

Lorsque le verbe **prétendre** est suivi de l'indicatif, (et c'est majoritairement le cas), en disant *je prétends que*, on montre qu'on est conscient du manque de consensus sur la question discutée, mais qu'on l'affirme quand même, on déclare avoir la bonne réponse.

(293) *Dans une situation pareille, rien de ce que disent les menteurs ou les endormeurs ne peut nous cacher, à nous Français, le péril qui plane sur nous. Mais nous pouvons y faire face. Je prétends que nous en sommes capables.*

(GAULLE Charles de - Discours et messages. 2. Dans l'attente. 1946-1958 (1970) (p. 184))

(294) *La dimension n'est rien pour la beauté de l'œuvre, sa situation et son style y sont tout. Or, je prétends que le « Cornet à dés » peut satisfaire le lecteur à ce double point de vue.*

(JACOB Max - Le Cornet à dés (1923) Préface de 1916 (p. 15))

Pourtant, comme le verbe **prétendre** est polysémique, il peut aussi signifier *faire semblant* :

- (295) *J'étais couchée, seulement, on laisse toujours la porte de la chambre ouverte, parce que je prétends que j'ai peur et alors j'entends tout.*

(COLETTE - Claudine à l'école (1900) (p. 152))

- (296) *C'est justement un agent de location. Il est très gentil pour moi. Il m'a fait déjà visiter au moins dix appartements. « Vous êtes très difficile, madame », me dit-il. Car, chaque fois je prétends que la décision doit être prise par mon mari. Ces appartements ne me plaisent pas.*

(GIONO Jean - Noé (1948) (p. 787))

De manière générale, le subjonctif semble impossible dans le cadre de cette signification-là.
subjonctif

Suivi du subjonctif, le verbe **prétendre** dans la construction directe signifie **vouloir** :

- (297) *C'est au théâtre-français que je voudrais la proposer, plutôt qu'à quelque théâtre d'avant-garde où elle risquerait de prendre une allure trop subversive. Au théâtre-français, elle garderait, je pense, l'aspect d'une comédie « de caractères », ce que je prétends qu'elle soit, ce qu'elle est, réussie ou non ; plutôt que d'une satire sociale (ce qu'elle prétendait être d'abord, et qui reste son point faible, car je n'ai pu faire disparaître complètement toutes les traces de cette première intention, désastreuse).*

(GIDE André - Journal : 1939-1949 (1949)(p. 252))

- (298) *Je ne veux point de cela. Je prétends que ce livre soit écrit froidement, délibérément ; qu'il y paraisse. La passion doit l'avoir précédé ; tout au plus doit-on pouvoir l'y sous-entendre ; surtout elle ne doit point le faire excuser. Je ne veux pas apitoyer, avec ce livre ; je veux gêner.*

(GIDE André - Journal : 1889-1939 (1939) FEUILLETS (p. 340))

3^e personne

Le verbe **prétendre** a dans son sémantisme de base une composante de l'expression d'une croyance personnelle ; on revendique quelque chose en prétendant.

Ce verbe est porteur d'une information pragmatique sur le locuteur aussi bien que sur l'énonciateur, plus précisément, il nous informe sur le refus du locuteur de souscrire à l'éventuelle croyance d'un énonciateur qui le contredirait parce qu'il a une opinion différente ou parce qu'il ne veut pas se prononcer.

indicatif

- (299) *Dassigne prétendait que Guillaume Fortan s'était bien conduit et n'avait fait seulement que dissiper son avoir.*

(DHÔTEL André, Le Ciel du faubourg, 1956, p. 26)

- (300) *Elle est allée jusqu'à prétendre que sa vie n'était pas normale, car elle a 22 ans, vit chez ses parents, et n'est pas mariée...*

(SCHROEDER Liliane, Journal d'Occupation : Paris, 1940-1944 : chronique au jour le jour d'une époque oubliée, 2000, p. 100-101)

Avec l'indicatif, nous voyons le verbe **prétendre** revêtir un sens déclaratif.

subjonctif

Néanmoins, lorsque le verbe **prétendre** est suivi du subjonctif (le TLFi note que cela est cependant rare, vieilli et littéraire), il se produit un changement de sens : il prend un sens résolument volitif :

- (301) *L'heure du dîner. Victorine Fortan n'aimait pas voir son monde arriver en retard. Elle prétendait que chacun fût à table à sept heures.*

(DHÔTEL André, *Le Ciel du faubourg*, 1956, p. 35)

- (302) *Il avait fait de moi ce qu'il appelait complaisamment son caissier, c'est-à-dire qu'il me confiait une fortune de menue monnaie et que partout où je l'accompagnai j'étais chargé de la dépense. Quoi que ce fût qu'il achetât (et il achetait beaucoup) il prétendait que je susse faire l'addition, le temps de sortir argent ou billet de ma poche.*

(GIDE André - *Les Caves du Vatican*, 1914, p. 738))

Il est intéressant que cette distinction locuteur/énonciateur, que l'on a retrouvé avec plusieurs verbes jusqu'ici, se superpose pour la première fois visiblement, pour le verbe **prétendre**, à la distinction déclaratif/volitif¹⁶.

2 Négation

1^{re} personne

indicatif

Sachant que dans le cadre affirmatif, l'indicatif suivant le verbe **prétendre** affirme catégoriquement quelque chose de contestable, la négation avec l'indicatif est une négation simple : *Je n'affirme pas catégoriquement, j'ai la conscience que c'est contestable, alors je ne peux pas l'affirmer.*

- (303) *Oh oui, bien sûr, j'ai dû d'abord comme tout le monde faire des erreurs, je ne prétends pas que j'ai forcément eu raison en toute chose.*

(MENDÈS-FRANCE Pierre - *Œuvres complètes*. 6. Une vision du monde. 1974-1982. (1990) (p. 440))

- (304) *Ma solution était peut-être folle, du type « faut qu'on », « y a qu'à », je ne prétends pas qu'elle était simple, mais les grands changements politiques dans le monde se sont toujours produits lorsque des États ont essayé des politiques nouvelles et a priori peu vraisemblables.*

(SCHWARTZ Laurent, *Un mathématicien aux prises avec le siècle*, 1997, p. 379)

Nous remarquerons dans l'exemple suivant que le verbe **prétendre** nié qui induit l'indicatif peut avoir la même interprétation que le verbe **dire** dans les mêmes conditions syntaxiques (cf. p. 91).

- (305) *Je ne prétends pas que ces marguerites sont des liserons, je dis que ce sont des coquelicots !*

(ARAGON Louis - *Les Voyageurs de l'impériale* (1947) (p. 189))

subjonctif

- (306) *Je ne prétends pas que je fusse coupable : c'était ainsi, voilà tout ; n'empêche que mes explorations et mes chasses faisaient partie de la Comédie familiale, qu'on s'en enchantait, que je le savais*

(SARTRE Jean-Paul - *Les Mots*, 1964, p. 55)

Contrairement à l'usage dans le cadre affirmatif, où le subjonctif signale toujours que la composante volitive du verbe **prétendre** est mise au premier plan, dans le contexte de la négation le subjonctif renforce l'ambiguïté sur le fait d'être coupable ou non, en permettant de déplacer l'intérêt de la question, puisque, comme il le dit juste après, qu'il soit coupable ou non n'est pas le point central de son propos.

16. Même si on pourrait dire que l'on a déjà cerné cette superposition dans le cas du verbe **se plaindre**, mais de façon plus discrète.

- (307) *Évidemment, il y avait deux jeunes filles dans cette maison. Je ne prétends pas que j'aie trouvé la circonstance désagréable, ni même indifférente. Si je vous disais que j'aime la société féminine en général, ce serait vrai, sommairement vrai.*

(ROMAINS Jules - Lucienne (1922) (p. 100))

Ici aussi, le locuteur ne se focalise pas sur le fait qui n'est pas prétendu, d'autant plus que c'est en partie une boutade relativement entendue vis-à-vis de son interlocuteur.

- (308) *Il a soixante-dix-huit ou soixante-dix-neuf ans. « Je ne prétends pas que l'âge n'ait pas joué dans ma décision », a-t-il dit.*

(MALRAUX André - La Corde et les souris. (1976) (p. 648))

Le locuteur ouvre la porte à la possibilité que l'âge a joué un rôle, mais par l'usage du subjonctif il indique qu'il n'est pas complètement sûr de cette corrélation.

- (309) *Il n'y a peut-être pas eu d'homme aussi complètement privé d'élément oriental que Napoléon, je veux dire par là d'élément pondérateur. Je ne prétends pas que la puissance de la méditation lui fût défaut. Au contraire, peu d'individus ont témoigné d'une pareille aptitude à la concentration. Mais cette méditation avait toujours, chez lui, un objet pratique.*

(BLOCH Jean-Richard - Destin du siècle : seconds essais pour mieux comprendre mon temps (1931) (p. 256))

Par ce subjonctif, le locuteur introduit une nuance sur quelque chose qu'il reconnaît, à savoir la méditation. Contrairement à un indicatif qui dirait simplement que Napoléon avait accès à la puissance de la méditation, le subjonctif introduit une nuance concernant la maîtrise de celle-ci : en effet, l'auteur par la suite lui en reconnaît une certaine aptitude, mais elle est incomplète (circonscrite à *un objet pratique*).

3^e personne

indicatif

- (310) *Telle est la pensée de Malebranche. Il ne prétend pas que nous voyons Dieu tel qu'il est. Nous le connaissons en tant qu'il représente les idées utiles à notre vie.*

(COLLECTIF - Dictionnaire de théologie catholique, sous la dir. de A. Vacant et E. Mangenot (1920)(p. 1251))

Dans ce cas, le verbe **prétendre** est à prendre au sens d'**affirmer**.

subjonctif

Voici un exemple très intéressant parce qu'il comporte un subjonctif homographe de l'indicatif, et pourtant facilement désambiguïisable dans le contexte, aussi bien qu'un indicatif futur, tous les deux introduits par le même verbe :

- (311) *Merleau ne prétend pas que nous nous perdions pour que l'être soit mais, tout au contraire, que nous instituerons l'être par l'acte même qui nous fait naître à l'humain.*

(SARTRE Jean-Paul - Merleau-Ponty [Portrait] (1961) MERLEAU-PONTY (p. 1112))

La phrase avec le subjonctif est paraphrasable par « Merleau ne prétend pas qu'il faut que nous nous perdions ».

Crypto-négation

Pour les cas de crypto-négation où, similairement à ce que l'on trouve avec le verbe **croire**, il existe une idée négative même dans certains contextes affirmatifs. Dans ces cas, le subjonctif est plus courant que l'indicatif :

(312) *Il y a beaucoup de naïveté à prétendre que la loi puisse cesser d'être la loi.*

(MATZNEFF Gabriel, *Ivre du vin perdu*, 1981, p. 138)

Donnons, pour comparer, un exemple avec l'indicatif :

(313) *Il est naïf de prétendre que tous les historiens « bourgeois » ont quelque chose à cacher (en bonne logique, il faut dire : leur position leur cache nécessairement quelque chose), et que l'historien marxiste, lui, n'a rien à cacher[...]*

(MARROU Henri-Irénée, *De la connaissance historique*, 1954, p. 242)

Dans le cas où un protagoniste a prétendu quelque chose, l'assertion *tous les historiens « bourgeois » ont quelque chose à cacher* a pour implication *l'historien « bourgeois » cache forcément quelque chose*. Un subjonctif putatif montrerait seulement la simple possibilité qu'un historien « bourgeois » cache quelque chose, ce qui n'aurait pas beaucoup de sens dans ce que veut montrer l'auteur.

2. Rêver

Le verbe **rêver** est polysémique :

- lorsqu'il signifie *avoir des rêves pendant le sommeil*, il se construit seulement avec indicatif :

(314) *Il lui était arrivé, une nuit, de rêver qu'il y avait la guerre, qu'on demandait des volontaires, et qu'il se proposait ; et, tandis qu'il défilait avec les partants, des larmes coulaient sur ses joues.*

(MONTHERLANT Henry de, *Les Lépreuses*, 1939, p. 1394)

(315) *Je me suis éveillé en sueur, à 2 heures du matin. Je venais de rêver que j'avais chaud et me trouvais à Bled, en Yougoslavie, en juillet.*

(PAYSAN Catherine, *Les Feux de la Chandeleur*, 1966, p. 123)

- lorsqu'il signifie **imaginer, souhaiter**, subjonctif et indicatif sont tous les deux possibles, comme nous verrons dans les exemples qui suivent.

1 Affirmation

indicatif

Dans les exemples suivants, le verbe **rêver** est suivi le plus souvent d'un futur proche, mais il est aussi précédé et introduit par un autre verbe :

- se plaire à rêver

(316) *Le romanesque est un remède à la rumination triste. Ce que je veux remarquer, c'est que cette vie rêveuse est tout à fait extérieure, car tout y est incident. Par exemple, si je me plais à rêver que je deviens riche, c'est que j'imagine des circonstances non liées au travail.*

(ALAIN, *Propos*, 1936, p. 1087)

Dans cet exemple se trouve, selon nous, une très bonne explication de l'indicatif suivant le verbe **rêver** : « cette vie rêveuse est tout à fait extérieure, car tout y est incident. ». Faire suivre le verbe **rêver** par l'indicatif signifie se distancier de son *moi rêveur* et en raconter les aventures, se mettre en position d'un narrateur omniscient, en quelque sorte, et perdre, à l'échange, une grande partie de la force désidérative personnelle qui l'anime.

(317) *La nuit se colore à peine, d'ailleurs, d'une barre rouge vers l'est, et je me plais à rêver que ce n'est pas le soleil que ces voix glaireuses saluent, mais ces grandes constellations qui furent, n'en doutons pas, la première idée du signe, c'est-à-dire de l'espérance.*

(BONNEFOY Yves, Rue Traversière et autres récits en rêve, 1987, p. 149)

C'est une rêverie, une fantasmagorie, une histoire que le locuteur se raconte, tout en sachant qu'elle n'est pas réaliste. De même dans l'exemple suivant :

- se prendre à rêver

(318) *Je ne pense plus à Paris et à mes carcans : je me prends à rêver que je suis un être libre, qui sait ce qu'il veut, et que je peux notamment être heureuse avec un garçon qui porte une chemisette Lacoste à manches courtes et des nu-pieds en caoutchouc, ce qu'en d'autres temps, j'eusse trouvé rédhibitoire.*

(GROULT Benoîte GROULT Flora, Journal à quatre mains, 1994, ... ?)

- pouvoir rêver

(319) *Pendant un bref moment on a pu rêver que l'émancipation du Tiers Monde allait ouvrir à l'humanité des perspectives imprévues.*

(BEAUVOIR Simone de, Tout compte fait, 1972, p. 568)

Avec l'indicatif, même si le verbe **rêver** n'est pas utilisé littéralement pour désigner l'activité mentale durant le sommeil, il peut toujours s'en rapprocher, car il reste déclaratif. De même dans l'exemple suivant :

- commencer à rêver

(320) *Fidèle à ma pente d'esprit, je commence à rêver qu'une de ces créatures va peut-être me remarquer. Elles remarquent surtout ma gentillesse, travers qui me poursuivra comme une tare.*

(SIMONIN Albert, Confessions d'un enfant de La Chapelle. I, Le faubourg, 1977, p. 177)

- passer son temps à rêver

(321) *[P]ourquoi est-ce que ces jeunes gens veulent faire un hold-up, pourquoi est-ce que moi, personnellement, je passe mon temps à rêver que je vais avoir beaucoup d'argent, comme ça, sans rien faire ? Pourquoi passe-t-on son temps à rêver que l'on va faire fortune, alors qu'en fin de compte on entre dans la vie d'un cadre, on devient sous-directeur de société ou quelque chose comme ça ?*

(PEREC Georges, Entretiens et conférences I [1965-1978], 2003, p. 70)

L'on peut remarquer dans tous ces exemples un fond de fatalité, une sorte de réalisation de l'impossibilité de faire, au moins au moment où l'on en parle. C'est par contraste avec ceci que l'on peut déceler la nuance, très fine, qui caractérise le subjonctif : il traduit une prise en main plus ferme de sa destinée, de son rêve, une volonté claire de le réaliser.

subjonctif

En accord avec notre interprétation du subjonctif, il faut souligner que, dans les exemples de notre corpus, il n'y a pas de verbes introducteurs pour **rêver** suivi du subjonctif ; quand il y en a, c'est une double négation (qui traduit une permission) :

(322) *Et Augusta, par retour du courrier, de donner à entendre que le nouvel éden n'était pas si loin d'Allemagne qu'on semblait l'imaginer. Et même, toujours prête à jouer de la fibre patriotique, Augusta ne défendait pas à la fille de Liszt de rêver qu'il pût s'agir de la Pologne.*

(CREVEL René, Les Pieds dans le plat, 1933, p. 68)

(323) *Mais il n'est pas interdit de rêver qu'on puisse un jour transférer sur cartes perforées toute la documentation disponible au sujet des sociétés australiennes, et démontrer à l'aide d'un ordinateur que l'ensemble de leurs structures techno-économiques, sociales et religieuses ressemble à un vaste groupe de transformations.*

(LÉVI-STRAUSS Claude - La Pensée sauvage (1962) (p. 110))

Dans tous les exemples avec le subjonctif, le verbe **rêver** pourrait être remplacé par le verbe **désirer**.

(324) *Moi, Alcide, je vais rendre crédible son héros. J'ai toujours rêvé que ma mort soit une farce.*

(VAUTRIN Jean - Billy-Ze-Kick (1974) (p. 79))

On pourrait difficilement imaginer un indicatif à cet endroit, parce que l'on ne peut pas considérer ce qui est dit comme une rêverie, mais comme une velléité.

(325) *Je lui dresse une liste détaillée de tout ce que j'ai rêvé qu'elle fasse entre hier et aujourd'hui et qu'elle n'a pas fait ; de tout ce que j'ai rêvé qu'elle dise et qu'elle n'a pas dit, de toutes mes espérances saccagées, de tous mes élans refoulés, bref de tout ce que j'étais en droit d'attendre d'une femme qui m'avait donné de si merveilleuses raisons de croire que je ne lui étais pas complètement indifférent.*

(DORIN Françoise - Les jupes-culottes (1984) (p. 130))

Encore une fois, il ne s'agit pas d'un vrai rêve, mais des désirs et des espérances à la réalisation desquels le locuteur s'attendait (et s'est retrouvé contrarié par la réalité).

(326) *Anna Karina dit : « Je rêve que la vie soit comme les romans : logique, claire, organisée... » C'est ce que font de leur vie les auteurs d'autobiographies.*

(MAURIAC Claude - Le Rire des pères dans les yeux des enfants (1981) (p. 474))

(327) *Et ces forteresses idéales, on rêve qu'elles soient sans contact avec le monde réel : entièrement fermées sur elles-mêmes, elles vivraient des seules ressources du mal, dans une suffisance qui prévient la contagion et dissipe les terreurs. Elles formeraient, dans leur microcosme indépendant, une image inversée de la société [...]*

(FOUCAULT Michel - Folie et déraison : Histoire de la folie à l'âge classique (1961)(p. 517))

On pourrait imaginer que, d'un point de vue de construction syntaxique, le verbe **rêver** suivi du subjonctif, signifiant *désirer*, se trouve en opposition avec le verbe **rêver** suivi de l'indicatif, signifiant *rêver (durant le sommeil)*, et que les cas de l'indicatif avec **rêver** en dehors du sommeil sont favorisés par le verbe qui les introduit, la construction indirecte.

2 Négation

Dans le contexte de la négation, nous voyons de nouveau le temps faire une intrusion dans la composition sémantique :

indicatif

(328) *Tu n'as jamais rêvé que tu étais nu dans ses bras ?*

(SARTRE Jean-Paul - La Mort dans l'âme (1949)(p. 129))

- (329) *Qui, un jour ou l'autre, n'a pas rêvé qu'il aurait pu vivre une autre vie que la sienne, qu'il lui aurait suffi de s'engager dans une autre voie...*

(BIANCIOTTI Hector - Sans la miséricorde du Christ (1985)(p. 331))

Dans les deux exemples, le verbe **rêver** est au passé composé, et le propos devient déclaratif. **subjonctif**

Le verbe **rêver** nié suivi du subjonctif s'apparente sémantiquement à *ne pas penser, ne pas s'imaginer que* :

impératif

- (330) *Que ceci vous soit dit une fois pour toutes. Ne rêvez pas que j'y faiblisse jamais.*

(MONTHERLANT Henry de - Les Jeunes filles (1936)(p. 931))

pouvoir rêver :

- (331) *Agénor De Canope s'était opposé avec violence au mariage de Philbertine avec un homme qui n'avait pas de religion, bien qu'on lui dît que c'était un parti inespéré, un homme comme on ne pouvait pas rêver qu'il s'en trouvât un autre qui ait le courage de s'entortiller de la jeune horreur.*

(ARAGON Louis, Les Beaux quartiers, 1936, p. 17)

- (332) *Enfin personne ne peut rêver que je sois assez folle pour devenir sa maîtresse... pas même moi...*

(ARAGON Louis, Les Voyageurs de l'impériale, 1947, p. 251)

Il faut souligner, néanmoins, que le verbe **rêver** se construit plus souvent avec le syntagme nominal qu'avec la subordonnée complétive, au moins dans le contexte de la négation, d'après les résultats du corpus.

Le TLFi ne mentionne pas l'alternance.

3. Imaginer

Soutet interprète la polysémie du verbe **imaginer** dans le cadre de l'alternance modale de la façon suivante :

J' imagine *qu'il est malade.*

« j'arrive à cette hypothèse vraisemblable »

J' imagine *qu'il soit malade.*

« je fais cette hypothèse purement gratuite au moment où je parle »

Néanmoins, nous avons trouvé peu d'exemples avec le subjonctif à l'usage direct (à la 1^{re} personne sg. présent) dans l'affirmation. Ceux que nous avons trouvés étaient de plus tous modifiés par un autre élément.

1 Affirmation

indicatif

Lorsque **imaginer** correspond à *créer une image mentale*, il est toujours suivi de l'indicatif :

- (333) *Je n'ai pas d'inquiétude mais il ne faudrait pas plus de deux jours de retard pour que j' imagine que votre petite jambe est fêlée ou votre petit crâne fracassé.*

(SARTRE Jean-Paul - Lettres au castor et à quelques autres, vol. I (1926-1939) (1983) (p. 514))

Il devient ainsi très proche du verbe **rêver** au sens propre (quand le sujet dort et produit des images mentales), à la différence qu'avec **imaginer**, le sujet est éveillé.

Le verbe est suivi d'indicatif quand il est utilisé dans un sens proche de *je suppose* :

- (334) *Quant à l'accusation d'orgueil, j'imagine que je dois plaider coupable, parce que dès mon plus jeune âge c'était le constant reproche que m'adressaient mes camarades et mes maîtres.*

(DU BOS Charles - Byron et le besoin de la fatalité (1929)(p. 214))

subjonctif

- (335) *Si Phèdre dit à son fils : « je veux que tu sois médecin », l'on peut en tirer diverses conclusions [...] Mais j'imagine que Phèdre dise à son fils : « je veux que tu deviennes médecin, mercier, maçon, professeur ou député... » l'on serait embarrassé pour en tirer quelque indication relative aux goûts de Phèdre [...]*

(PAULHAN Jean - Les Fleurs de Tarbes ou la Terre dans les Lettres (1941)(p. 197))

Dans cet exemple *j'imagine que* n'est pas vraiment une 1^{re} personne singulier en tant que telle ; en vérité, cela remplace *imaginons que*, un impératif qui, comme nous le verrons un peu plus loin, sélectionne le plus souvent le subjonctif.

- (336) *A la rigueur, je pourrais imaginer que vous, comme moi, on ait accepté quelqu'un qui aurait dit : bon, voilà, on vous paie cinq ans d'études, vous les faites, et voilà.*

(BEAUVOIR Simone de SARTRE Jean-Paul, Entretiens avec Jean-Paul Sartre : août-septembre 1974, 1981, p. 487)

La construction *pouvoir imaginer* suivie du subjonctif place cet énoncé dans un domaine encore plus éloigné du moment de la parole, plus proche de l'inimaginable (souligné par *à la rigueur*).

- (337) *Ce fut une drôle de décision que celle de décrire cette ville à partir de son plan, j'imaginai pour ce faire que la description fût conduite par un narrateur qui, bibliothécaire, y aurait passé quelques années.*

(BAILLY Jean-Christophe - Tuiles détachées (2004)(p. 82))

Ici aussi la tournure *j'imaginai* est modifiée par un autre élément, *pour ce faire*, qui introduit une intentionnalité dans le propos, (mécanisme similaire à celui de *pour que*), qui régit toujours le subjonctif.

Impératif

Lorsque le verbe **imaginer** se trouve à l'impératif, il permet l'alternance, mais le subjonctif est beaucoup plus courant avec cette construction. Commençons par donner des exemples à l'indicatif :

indicatif

Le verbe **imaginer** suivi de l'indicatif a le sens de *se représenter un scénario précis*, de façon à ce que l'interlocuteur se plonge dedans comme si le locuteur lui présentait une séquence de film.

- (338) *Imaginez que vous avez passé vingt ans, trente ans ou quarante ans à vivre de mots et d'idées, de bibliothèques et de discussions, de livres et de voyages. Vous êtes devenu rapide, clair, décidé, désabusé, cassé et replâtré, poivré, salé, souple et caractérisé, écorché mais adaptable, inaccessible aux angoisses et aux dépressions tout en cultivant secrètement leurs germes*

(KRISTEVA Julia - Les Samouraïs (1990) (p. 443))

- (339) - *Fichez-nous la paix, Fred, avec votre procès ! Imaginez que votre famille n'avait pas de fortune et le résultat sera le même.*

(BAZIN Hervé - La Mort du petit cheval (1950), p. 246)

- (340) *Cette femme fut la contemporaine de tout le XIXe siècle et de ses bouleversements. Imaginons qu'elle a pu voir, petite fille, défiler sous ses fenêtres les derniers soldats-enfants de la boucherie napoléonienne, les Marie- Louise partant au massacre.*

(GARAT Anne-Marie, Photos de familles : un roman de l'album, 2011, p. 18)

- (341) « *Imaginez que vous êtes le représentant à Paris d'une maison de machines à écrire italiennes, vous écrivez à votre directeur romain pour lui expliquer que vous avez décidé de prendre quatre jours de vacances* »

(BUTOR Michel - La Modification (1957), p. 115))

Suivi de l'indicatif, on sent que l'impératif est un vrai impératif d'ordre, on ne voit pas une possibilité de ne pas faire ce qui est ordonné (le dernier exemple a, par exemple, la structure d'une consigne pour un travail écrit). Avec le subjonctif, l'ordre est beaucoup moins prononcé, c'est plutôt une proposition pour la réflexion, un « et si... ».

Imaginez suivi de l'indicatif peut ainsi, parfois, être paraphrasé par *figurez-vous* :

- (342) *Adrienne était donc partie en Argentine. Pilote chez Caudron, elle devait faire quelques meetings et démonstrations aériennes qui permettraient à l'avionneur français de convaincre les Sud-Américains des qualités des appareils qu'il fabriquait. Imaginez qu'elle n'avait alors à son actif que quarante heures de vol!*

(LEVY Marc, L'étrange voyage de Monsieur Daldry, 2011, p. 118)

- (343) *Imaginez que, pour oublier mes ennuis, je me suis plongé dans l'étude du bréviaire romain et du bréviaire monastique et que je sors de cette excursion, un tantinet ahuri.*

(HUYSMANS Joris-Karl - L'Oblat, 2 (1903), p. 170)

subjonctif

Au subjonctif, le sens du verbe **imaginer** se rapproche plutôt d'*imaginer une hypothèse de travail*, pour en examiner les conséquences.

- (344) *-Imaginez que je me sois trouvé souffrant, que je n'aie pas procédé, ce que je fais toujours par surcroît de prudence, à des inoculations de contrôle...*

- Auquel cas le médicament était inactif?

- Non pas inactif, monsieur le directeur, mais dangereux, très dangereux.

(DUHAMEL Georges - Chronique des Pasquier (1939)(p. 91))

- (345) *Voici un point de vue sur les mecs. Imaginez que je sorte avec un mec mignon... gnagnagna... on s'entend bien... et que je rencontre un autre type mieux. Paf! Je largue le premier. Sans vergogne.*

(GRIMM Ariane, La Flambe, 1982-1983, p. 106)

- (346) *Imagine que rien n'ait changé : tu serais entré, il y aurait eu des masques et des châles au mur, j'aurais été assise sur le lit [...]*

(SARTRE Jean-Paul - La Nausée (1938)(p. 180))

Imaginez que + subjonctif se comporte parfois comme l'expression *Imaginez ce qui se serait passé si* :

- (347) *Imaginez que vous puissiez continuer à vivre en bas, dans une de ces maisons réelles englouties (qui est, supposons-le, votre maison). Vous êtes assis à votre table du fond des eaux.*

(GIONO Jean - Noé (1948) (p. 621))

- (348) *Imaginez que nos catholiques aient pris au sérieux, en 1936, les phrases sur l'explosion du sentiment catholique dans la catholique Espagne, nous ne serions encore qu'au début de notre Sainte Guerre.*

(BERNANOS Georges - Les Grands cimetières sous la lune (1937)(p. 84))

(349) *Nous pouvons bien sûr augmenter le nombre des voix. Imaginons que le narrateur tienne non seulement un double, mais un quadruple, un quintuple journal; inévitablement se multiplieront à l'intérieur de l'œuvre des renversements de chronologie.*

(MAURIAC Claude, *Le Rire des pères dans les yeux des enfants*, 1981, p. 385)

2 Négation

indicatif

L'indicatif est plus rare que le subjonctif et il est souvent au futur ; lorsque c'est le cas, il est difficile de distinguer le sens du verbe **imaginer** de celui qu'il a lorsqu'il est suivi du subjonctif.

(350) *Ce n'est pas tant que j'imagine qu'ils vont durer indéfiniment, c'est plutôt que je n'imagine pas que ma vie continuera après eux.*

(SARTRE Jean-Paul, *Lettres au Castor et à quelques autres*, vol. II (1940-1963), 1983, p. 32)

Le futur possède comme caractéristique commune avec le subjonctif une plus grande incertitude, et du point de vue structurel il sont interchangeables dans ce contexte.

(351) *Elle n'imaginait pas que l'enfant avait parlé parce que le secret était trop lourd pour lui et qu'il avait simplement besoin qu'on l'aidât à le supporter. Elle mentit [...]*

(SABATIER Robert - *Trois sucettes à la menthe* (1972)(p. 273))

Dans cet exemple **ne pas imaginer** correspond à **ne pas penser**.

(352) *En répondant « oui », par ce bel après-midi de juillet 1954, à son offre de jouer dans les Diaboliques, je savais que je ne me préparais pas des jours sereins. Je n'imaginai pas que j'allais en baver comme j'en ai bavé pendant seize semaines.*

(SIGNORET Simone - *La nostalgie n'est plus ce qu'elle était* (1976)(p. 145))

Le verbe **imaginer** nié s'apparente au verbe **ne pas savoir** dans le sens de *n'avoir aucun moyen de savoir à l'avance*.

(353) *Les êtres humains n'imaginent pas que l'œuvre du temps est semblable à la pollution. Elle libère un virus lent et néfaste dont ils n'arriveront jamais à venir à bout.*

(OLLIVIER Émile - *Mille eaux* (1999) (p. 118))

Il existe un fait externe à l'imagination du sujet, un fait dont il n'est même pas conscient (ou dont il ne croit même pas qu'il est possible) et s'en rend compte seulement après, ce qui lui permet de dire qu'il ne l'imaginait pas (ou au locuteur de dire que les énonciateurs ne l'imaginent pas, mais lui si, puisqu'il est omniscient *a posteriori* - d'où l'indicatif).

subjonctif

(354) *S'il n'y avait pas les conversations, les mots à dire aux voisins, aux commerçants, je serais très bien ici, c'est un pays bien fait pour l'attente, un pays où je n'imagine pas que l'on puisse faire autre chose qu'attendre.*

(TRIOLET Elsa, *Le Premier accroc coûte deux cents francs*, 1945, p. 291)

(355) *Les hommes n'imaginent pas qu'on puisse leur infliger les malheurs qu'ils trouvent tout naturel d'infliger à autrui.*

(WEIL Simone - *Œuvres* (1929)(p. 1200))

(356) *Il n'imaginait pas qu'un roman genevois imprimé en Hollande dût être approuvé en Sorbonne. Il ne savait ni ne voulait apprendre comment il faut accommoder un livre pour le mettre en état d'être imprimé à Paris.*

(GUÉHENNO Jean - Jean-Jacques : t. 3 : *Grandeur et misère d'un esprit : 1758-1778* (1952)(p. 65))

La différence sémantique est infime : avec l'indicatif, on ne peut pas imaginer, c'est-à-dire penser ou savoir que quelque chose est un fait ; avec le subjonctif, on ne peut pas imaginer que cela soit possible.

4. Faire

La construction factitive et causative *faire que* permet l'alternance, selon le sens que nous prenons dans la chaîne causale.

1 Affirmation

indicatif

(357) *On ne dit jamais un kilo et demi, on dit : trois livres. J'aime bien tous ces petits détails agaçants qui font qu'on se sent chez soi.*

(CAVANNA François - Les Ritals (1978) (p. 72))

Le verbe **faire** pourrait s'interpréter comme **avoir pour conséquence** grâce à l'indicatif, parce que l'accent est justement sur l'effet que quelque chose fait.

(358) *À vrai dire, je faisais peu la cuisine car j'étudiais. Il ne fallait pas me distraire. Ce qui fait que je suis un peu maladroite en cuisine.*

(DUPUY Aline - Journal d'une lycéenne sous l'Occupation : Toulouse, 1943-1945 (2013)(p. 29))

Ici aussi, le fait de la conséquence est mis en avant, asserté comme tel.

subjonctif

Avec le subjonctif, par contre, l'accent n'est plus tellement sur la conséquence immuable, mais sur la cause potentielle :

(359) *Supposons un instant que la nature ait voulu, à l'extrémité de l'autre ligne, obtenir des sociétés où une certaine latitude fût laissée au choix individuel : elle aura fait que l'intelligence obtînt ici des résultats comparables, quant à leur régularité, à ceux de l'instinct dans l'autre ; elle aura eu recours à l'habitude.*

(BERGSON Henri - Les Deux sources de la morale et de la religion (1932)(p. 21))

Le verbe **faire** transmet clairement le caractère volitif de l'idée qui est derrière.

(360) *Je ne sais pas comment faire. Il n'est pas de douche pour ce sang-là, il n'est pas de nettoyage possible, à moins d'affecter de n'être pas là. Je ne peux pas faire que cela n'ait pas été : l'humiliation, la disparition, et la rédemption par le massacre [...]*

(JENNI Alexis - L'Art français de la guerre (2011) (p. 482))

Faire suivi du subjonctif est, en fait, un *faire en sorte* abrégé. Ceci est confirmé par le fait que le verbe **faire** à l'impératif est toujours suivi du subjonctif (il se trouve le plus souvent dans les prières) :

(361) *J'ai dit simplement : « Mon Dieu, faites que je sois heureuse » , répliqua-t-elle, sans fausse honte.*

(MONTHERLANT Henry de - Le Démon du bien (1937) (p. 1347))

2 Négation

Le sens de l'alternance est le même dans le contexte négatif ; le subjonctif est, par contre, largement dominant :

subjonctif

causer :

(362) *Ai-je bien entendu ? Et puis-je en croire mes oreilles ? L'absurdité déconcertante des malentendus, l'impossibilité où l'on se trouve de les prévenir jamais complètement, malgré les précautions les plus minutieuses, s'expliquent par cette fausse magie de nos souhaits ; nous disons fausse, car bien entendu il n'y a pas de miracle, et notre désir de la chose ne fait pas qu'elle soit, mais seulement qu'on le croie ; et voilà toute la méprise. On croit ce qu'on désire et l'on entend ce qu'on croit.*

(JANKÉLÉVITCH Vladimir - Le Je-ne-sais-quoi et le presque-rien (1957) (p. 142))

(363) *Et on avait beau parler et parler, ça ne faisait pas que ce qui était venu tout à l'heure ne revienne pas.*

(GIONO Jean - Regain (1930) PREMIÈRE PARTIE, III (p. 87))

Voici, toutefois, un exemple avec l'indicatif :

indicatif

avoir pour effet :

(364) *Mais la maladie qu'elle venait d'avoir ne faisait pas qu'elle comprenait mieux, mais supportait plus impatiemment, avec une mauvaise humeur nerveuse où il y avait peut-être beaucoup de pitié, la maladie des autres.*

(PROUST Marcel - À la recherche du temps perdu. 20. Le Temps retrouvé (1922)(p. 863))

5. Espérer

1 Affirmation

Présent

Le subjonctif n'est pas possible avec le verbe **espérer** au présent dans un contexte affirmatif.

indicatif

Que ce soit un présent,

(365) *J'espère que monsieur est en bonne santé...*

(GUITRY Sacha - Le Veilleur de nuit (1911)(p. 4))

un passé,

(366) *J'espère qu'il a fait une belle promenade et qu'il est content.*

(BIENNE Gisèle - Les Jouets de la nuit (1990) (p. 55))

ou un futur de l'indicatif dans la complétive,

(367) *J'espère qu'on aura un beau printemps après tout ce froid.*

(LETESSIER Dorothée - Le voyage à Paimpol (1980)(p. 12))

le sens du verbe **espérer** est dans ces exemples toujours déclaratif, et par définition s'interdit la possibilité d'une alternative à ce que l'on espère ; le verbe est employé au sens propre. L'espérance est la réalité des faits, le locuteur crée une réalité des faits et il y adhère, mais il ne connaît pas le résultat de cette espérance.

Passé

Néanmoins, lorsque le verbe **espérer** se trouve dans un temps de passé, il peut être suivi d'un subjonctif (même si c'est rare) :

subjonctif

(368) *On espérait qu'il n'y ait plus de restrictions, mais malheureusement cela a continué.*

(DUPUY Aline - Journal d'une lycéenne sous l'Occupation : Toulouse, 1943-1945 (2013)(p. 179))

L'espoir a été déçu, on ne peut pas utiliser un indicatif parce que ce n'est pas un fait, on sait que ce n'est pas réel.

(369) *Le flic nous tenait dans son viseur de fusil, lui nous observait au microscope. Il m'appelait Tenor. J'ai espéré qu'il ne sache rien de moi, de Danny, de l'existence de Jack et de Sheila. Que je reste anonyme.*

(CHALANDON Sorj - Retour à Killybegs (2011) (p. 246))

Dans cet exemple, le subjonctif semble montrer que l'espoir du narrateur est très mince ; il voudrait vraiment que cela soit vrai, mais il est dans une situation extrêmement tendue et on peut imaginer qu'il s'agit d'un vœu pieux, une espérance presque désespérée. Pour le coup, **espérer** est utilisé avec un grand doute.

(pouvoir) espérer

Le verbe **espérer** à l'infinitif peut aussi être utilisé avec le subjonctif, surtout s'il est précédé de *pouvoir* :

subjonctif

(370) *Que ne me laisse-t-il croire que chemin faisant s'est présentée à lui au moins une véritable occasion d'y renoncer ! Il aurait passé outre et l'on pourrait espérer qu'il nous fît l'honneur de dire pourquoi.*

(BRETON André - Nadja (1928)(p. 139))

En disant *pouvoir espérer*, on affaiblit l'espérance, et avec le subjonctif en plus, il s'agit d'une double atténuation.

(371) *Toutefois, j'ai décidé d'aller faire un tour en province, où l'on cultive des mœurs plutôt tranquilles, et où je pouvais espérer que ma renommée ne soit pas encore parvenue. Elle y était parvenue, mais sans rester dans les mémoires.*

(MALET Léo - Sueur aux tripes (1969)(p. 278))

Non seulement l'espoir était affaibli, grâce au verbe **pouvoir**, mais on apprend que l'espoir a été dé trompé aussi, comme dans l'exemple 368, amenant le subjonctif.

2 Négation

Le subjonctif est peut-être légèrement plus courant suivant le verbe **espérer** dans un contexte négatif (principalement grâce à tous les emplois après l'impératif).

Présent

Le subjonctif est possible même au présent (contrairement à l'affirmation) :

subjonctif

(372) *Si je dicte ce journal, ce n'est certes pas que j'espère qu'il puisse traduire, en toute sa complexe intensité, avec tous ses remous, le travail intérieur qui s'opère en moi depuis hier 5 heures [...]*

(DU BOS Charles - Journal (1927) (p. 334))

On verrait mal ici un indicatif futur ou conditionnel, on a l'impression qu'ils rendraient le non-espoir moins définitif, plus factice, comme si secrètement on espérait que cela pourrait être possible, en dehors de notre volonté.

Observons :

Si je dicte ce journal, ce n'est certes pas que j'espère qu'il pourra(it) traduire

Selon notre interprétation, l'accent n'est pas sur la possibilité de traduire ou non, mais sur le fait que le locuteur s'en dissocie, comme si le *journal* était le sujet conscient qui pourrait, ou ne pourrait pas, traduire.

Avec le subjonctif, l'accent est transféré sur le jugement d'impossibilité effectué par le locuteur.

(373) *Toutefois, deux événements heureux ont éclairé pour quelques heures cette grisaille dont tu n'espères plus qu'elle puisse un jour prendre fin.*

(JULIET Charles - Lambeaux (1995)(p. 64))

Dans cet exemple il y a trois instances : le locuteur, l'énonciateur (*tu*) et le sujet de la complétive avec le subjonctif (*elle* faisant référence à la *grisaille*) : le locuteur mettant par ce biais en avant l'opinion de l'énonciateur.

(374) *Si l'époque se détourne et se désintéresse du théâtre, c'est que le théâtre a cessé de la représenter. Elle n'espère plus qu'il lui fournisse des mythes sur lesquels elle pourrait s'appuyer.*

(ARTAUD Antonin - Le Théâtre et son double (1938) (p. 139))

Elle n'espère plus que pourrait être remplacé par *elle ne s'attend plus à ce que*, et comme le subjonctif est obligatoire après cette dernière tournure, la proximité sémantique impliquant la même idée d'impossibilité incertaine, le subjonctif s'applique ici aussi.

Passé

indicatif

(375) *Franchement, Bédros, je t'ai écrit, mais je n'espérais absolument pas que tu accepterais mon invitation et que tu viendrais.*

(LUBIN Armen - La retraite sans fanfare : histoire illustrée des Arméniens (1928) (p. 169))

Je n'espérais absolument pas traduit une certitude où aucun doute n'est possible, et quand le doute n'est pas possible, le subjonctif n'est pas possible non plus.

Comparons avec le subjonctif :

(376) *Elle n'espéra même pas que le procès pût la venger ; elle savait d'avance que cela serait classé comme une simple affaire de garde-chasse, de braconnier et de légitime défense. Elle avait simplement décidé de tuer toutes les joies de sa mère : respectabilité, ordre, famille, noblesse, sang bleu.*

(GIONO Jean - Virgile (1944) (p. 1033))

En plus de transmettre le point de vue de l'énonciateur, l'usage du subjonctif contribue à traduire l'extrême manque de confiance du locuteur envers ce procès (comme l'atteste d'ailleurs la suite : « elle savait d'avance ... »).

Le subjonctif est très fréquent aussi après les impératifs et les infinitifs, ainsi que les gérondifs. Citons seulement un exemple :

(377) *Chère mademoiselle,
Non, ne vous excusez pas du temps que vous m'avez pris en me donnant à lire votre charmante lettre. Mais n'espérez point que je puisse en trouver pour lire vos manuscrits avec l'attention que je ne doute pas qu'ils méritent.*

(GIDE André - Journal : 1889-1939 (1939)(p. 1029))

Le locuteur (Gide) s'adresse à l'énonciateur (mademoiselle), en lui disant de ne pas espérer, mais on sent qu'un indicatif à cet endroit aurait été beaucoup plus tranchant, et son refus beaucoup plus sec¹⁷.

17. Comparer avec ce que Guillaume dit sur le subjonctif marqueur de politesse, p. 96 dans cette thèse.

Comparer avec un exemple à l'indicatif :

indicatif

- (378) *Votre journal est très apprécié dans les milieux politiques américains. Mais n'espérez pas que vous influencerez Washington.*
-Oh ! Je ne l'espère pas, dit Henri.

(BEAUVOIR Simone de - Les Mandarins (1954) (p. 126))

L'accent est mis ici, grâce à l'indicatif, sur l'opinion que le locuteur a du pouvoir d'influence de l'énonciateur.

3 Interrogation

Avec l'indicatif, le locuteur prend en charge l'espoir (même s'il se trouve sous forme d'une question) :

indicatif

- (379) *Pour l'autorité qui déclenche la guerre, pour les hommes au pouvoir qui la décident et la font faire aux autres, ce sera toujours, aux heures de faillite, une solution si tentante, si facile... Peut-on espérer que jamais plus les gouvernements n'y auront recours ?*

(MARTIN DU GARD Roger - Les Thibault : Épilogue (1940)(p. 828))

Avec le subjonctif, on revient au point de vue de l'énonciateur (mise en avant via l'outrance du locuteur) :

subjonctif

- (380) *Moi cela me rendait furieux. Comment pouvait-il espérer que cette affaire ne fît pas de bruit ?*

(GIDE André - Typhon (1918)(p. 148))

Dans l'exemple suivant, le référentiel est aussi à chercher dans l'opinion de l'énonciateur et non pas dans la réalité du locuteur :

- (381) *S'ils ne sont pas sensibles à cette bouffonnerie colossale, comment espérer qu'ils aient, même au degré le plus bas, le sens de l'honneur, de la justice et de l'histoire ?*

(BERNANOS Georges - Les Grands cimetières sous la lune (1937)(p. 264))

VII – Synthèse de l'alternance globale

Après cette revue de verbes qui déclenchent l'alternance dans les contextes affirmatif et négatif (que nous avons appelée *alternance globale*) et pour lesquels ces contextes ne sont pas un moyen de désambiguïsation suffisant, nous proposons une synthèse. Notamment, on distingue, dans le mécanisme de l'alternance, deux instances :

- *la construction*, c'est-à-dire un ou plusieurs facteurs qui *permettent* l'alternance,
- et le *déclencheur* ou le *désambiguïsateur*, c'est-à-dire un facteur qui est différent, selon l'indicatif ou le subjonctif dans la complétive.

Ceci signifie que, dans ce que nous appelons alternance globale, le contexte AFF/NEG apparaît dans deux cas de figure :

- pour les verbes **impliquer, expliquer, supposer, s'assurer, vérifier, justifier, suggérer, crier, mander, écrire, répondre, prescrire et entendre**, le contexte AFF/NEG ne contribue nullement à la désambiguïsation.
- Pour les autres verbes analysés dans ce chapitre, le contexte AFF/NEG peut être un facteur qui participe dans la construction qui contribue au choix du mode, mais dans ce cas il se trouve toujours en corrélation avec un ou plusieurs autres facteurs, il n'est jamais désambiguïsant en soi.

Les constructions des mécanismes qui permettent le choix du mode peuvent avoir des degrés variés de complexité.

1. Niveau 1

Le SENS DU VERBE permet la désambiguïsation la plus immédiate, lorsque la polysémie est le seul facteur de l'alternance. Ici, il n'y a pas de construction au sens propre, puisque le déclencheur est lexical.

- Dans le cas des verbes **s'assurer, vérifier, justifier, suggérer, crier, mander, écrire, répondre et entendre**¹⁸, le sens du verbe suffit à lui seul à déclencher le choix du mode dans la complétive — nous pouvons parler, dans ce cas, d'une polysémie au sens étroit de ces verbes.
- Le verbe **supposer**¹⁹ désambiguïse également grâce à son sens, mais il était plus difficile de lui trouver des paraphrases, comme pour des verbes ci-dessus : la différence de sens réside dans le caractère factuel ou putatif de son emploi.
- Le verbe **faire**²⁰ déclenche l'alternance selon son interprétation causale ou conséquentielle, mais s'il est à l'impératif, l'alternance est annulée et il exige le subjonctif.

2. Niveau 2

Dans les cas où deux facteurs interagissent pour déclencher le mode, il existe une corrélation entre le type de sujet (pour les verbes ici concernés, *animé/inanimé* et le sens du verbe.

- Le verbe **impliquer**²¹ permet l'alternance dans la construction avec le sujet inanimé, qui est désambiguïcée par le sens du verbe.
- Le verbe **expliquer**²² avec un sujet animé bloque l'alternance, mais la déclenche avec un sujet non-animé (*ceci, cela*), selon le sens factuel ou putatif du verbe.
- Le verbe **prescrire**²³ combine le sens du verbe avec la nature animée ou inanimée du sujet.

3. Niveau 3

Les combinaisons de facteurs deviennent des constructions à proprement parler du moment qu'il y en a au moins trois qui entrent en jeu, parce que ce n'est pas forcément les trois mêmes facteurs pour tous les verbes, et qui plus est, ce n'est pas forcément les mêmes facteurs, ni le même nombre de facteurs dans le contexte affirmatif/négatif pour un seul verbe.

18. cf. tableaux 9.14, 9.16, 9.12.

19. cf. tableau 9.5.

20. cf. tableau 9.21.

21. cf. tableau 9.3.

22. cf. tableau 9.4.

23. cf. tableau 9.7.

- Pour le verbe **se plaindre**²⁴ dans l'affirmation et avec le sujet à la 3^e personne (construction), la désambiguïsation est portée par LE POINT DE VUE DU LOCUTEUR OU DE L'ÉNONCIATEUR : un nouveau facteur. Dans la négation, pourtant, l'alternance est tentative : l'indicatif est possible dans certains exemples, il semble, pour éviter le subjonctif imparfait, trop lourd et désuet.
- Pour le verbe **dire**²⁵, deux facteurs suffisent dans l'affirmation : le contexte affirmatif lui-même, et le sens du verbe qui désambiguïse. Dans la négation, pourtant, un troisième facteur s'ajoute à la construction : la personne du sujet. L'alternance persiste à la 1^{re} personne, où le sens du verbe continue à déclencher le mode, mais la 3^e personne prend le rôle du déclencheur et, dans la négation, permet seulement l'indicatif.
- Le verbe **rêver**²⁶ au sens premier, « faire des rêves pendant le sommeil », exige l'indicatif. Lorsque son sens est figuré, par contre, sa polysémie, couplée au contexte affirmatif, cause l'alternance. Dans la négation, pourtant, le sens cesse d'être pertinent, et l'alternance est provoquée par la FORME VERBALE : plus précisément, le passé composé déclenche l'indicatif.
- Le verbe **accepter**²⁷ préfère être suivi du subjonctif, mais dans l'affirmation, il permet l'indicatif selon le sens du verbe, et dans la négation selon la perspective du locuteur.

4. Niveau 4

Les verbes pour lesquels quatre facteurs différents peuvent contribuer au mécanisme d'alternance sont les suivants :

- La construction du verbe **ignorer**²⁸ à la 1^{re} p. sg. dans l'affirmation est désambiguïsée grâce au sens du verbe. Le mode qui suit la 3^e personne dépend du point de vue du locuteur/énonciateur, que la construction soit affirmative ou négative. La négation couplée à la 1^{re} personne demande l'indicatif, et donc cette construction de deux facteurs est désambiguïsante en soi, ce qui en fait le premier *facteur complexe*.
- Si la construction du verbe **admettre**²⁹ est affirmative, quelle que soit la personne, le mode est décidé selon le sens du verbe. Si elle est négative et à la 3^e personne, pourtant, le point de vue du locuteur/énonciateur décide du mode. Enfin, nous retrouvons avec le verbe **admettre** aussi le facteur complexe de la construction négative et de la 1^{re} personne, mais contrairement au verbe **ignorer**, ici il demande le subjonctif. Le verbe **concevoir**³⁰ suit le même schéma.
- Avec le verbe **nier**³¹, la construction *affirmation + 1^{re} personne* constitue un facteur complexe qui induit le subjonctif. Pour la 3^e personne dans l'affirmation, le point de vue du locuteur/énonciateur désambiguïse, et dans la négation, une nuance de sens fine déclenche l'un ou l'autre mode.
- Lorsque **prétendre**³² signifie **faire semblant**, le mode de la complétive est toujours l'indicatif. Pour d'autres emplois, à la 1^{re} personne (affirmation ou négation), le sens

24. cf. tableau 9.2.

25. cf. tableau 9.10.

26. cf. tableau 9.19.

27. cf. tableau 9.17.

28. cf. tableau 9.6.

29. cf. tableau 9.8.

30. cf. tableau 9.15.

31. cf. tableau 9.11.

32. cf. tableau 9.18.

du verbe désambiguïse, alors que la 3^e personne est désambiguïcée par le point de vue du locuteur/énonciateur.

- Le verbe **imaginer**³³ à la 1^{re} personne affirmatif permet très rarement le subjonctif. L'alternance est beaucoup plus commune lorsqu'il est à l'impératif, dans l'affirmation - il est alors désambiguïse par son sens. Dans la négation, c'est encore une fois le sens du verbe **imaginer** qui décide du mode.
- Au présent affirmatif du verbe **espérer**³⁴ nous avons trouvé seulement des indicatifs ; quelques rares subjonctifs seulement si le le verbe est au passé. Dans la négation, le point de vue du locuteur/énonciateur déclenche le choix du mode.

5. Niveau 5

Pour finir ce chapitre, voici deux verbes pour lesquels 5 facteurs peuvent jouer un rôle dans le mécanisme de l'alternance :

- Le verbe **sembler**³⁵, dont le sujet est impersonnel dans tous les cas de l'alternance, lorsqu'il est utilisé sans complément d'objet indirect dans l'affirmation, choisit le mode selon le sens du verbe. Lorsqu'il est construit avec le complément d'objet direct, le facteur décisif devient le point de vue du locuteur/énonciateur (mais le subjonctif est très rare). Dans la négation, quel que soit le statut du COI, le sens du verbe décide (mais l'indicatif est très rare).
- Nous avons commencé ce chapitre par le verbe **comprendre**³⁶, et ici nous concluons avec lui, car il possède, pour le moment, la construction multifactorielle la plus complexe : un triple facteur, constitué de la 1^{re} personne, de l'affirmation et du passé composé, qui semblent exiger l'indicatif. Sinon, 1^{re} personne + affirmation + présent/imparfait choisit le mode selon le sens du verbe, et 1^{re} personne + négation est un double facteur complexe qui demande le subjonctif (comme c'est le cas pour le verbe **admettre**). Pour la 2^e et la 3^e personne, que le contexte soit affirmatif ou négatif, le point de vue du locuteur/énonciateur permet le choix du mode.

33. cf. tableau 9.20.

34. cf. tableau 9.22.

35. cf. tableau 9.9.

36. cf. tableau 9.1.

5 Alternance dans le contexte affirmatif

I – Indicatif dans le contexte négatif

Dans ce groupe se trouvent les verbes **oublier** et **décider**, qui permettent l’alternance seulement dans le contexte affirmatif, et exigent tous les deux l’indicatif dans le contexte négatif.

1. Oublier

1 Affirmation

L’alternance modale suivant le verbe **oublier** est attestée dans le TLFi :

« *Oublier que* dans sa forme affirmative peut être suivi du subjonctif. Ce mode exprime alors non plus la réalité du fait mais sa potentialité. »¹

Pourtant, si la réalité du fait est claire avec l’indicatif :

indicatif

(382) *D’autres fois, le ridicule de ses œuvres lui semblait si bouffon qu’il oubliait qu’elles étaient de lui.*

(ROLLAND Romain - Jean-Christophe : La Révolte (1907) (p. 380))

la potentialité n’est pas aussi évidente avec le subjonctif :

subjonctif

(383) *Camille s’était montré si peu père qu’on oubliait qu’il le fût. Et M. Ligneul oubliait qu’il avait tenu à ce nom malencontreux.*

(DRIEU LA ROCHELLE Pierre, *Rêveuse bourgeoisie*, 1937, p. 217)

En effet, il est indéniable que dans l’exemple 383, le fait que Camille est père est indéniablement réel. La nuance est, donc, plus fine.

Dans l’exemple 382 avec l’indicatif, l’oubli est le refus de la possibilité (comme c’est bouffon) ; le sujet rejette son œuvre, et il n’a pas de doute.

Par contre, dans l’exemple 383 avec le subjonctif, il est vrai que l’on sait bien que Camille est père, mais son attitude est si improbablement père qu’on n’arrive pas à le voir de cette façon. Déjà dans la phrase suivante, avec l’indicatif (*il oubliait qu’il avait tenu à...*, c’est un oubli véritable, une réalité dans son rapport.

indicatif

(384) *Il descendit l’escalier en trébuchant ; il oubliait qu’il était nu-tête : le vieil huissier le rappela pour prendre son chapeau.*

(ROLLAND Romain - Jean-Christophe : La Révolte (1907)(p. 497))

Dans cet exemple, l’oubli est réel, le sujet ne se rend pas compte qu’il est nu-tête, il en inconscient.

1. (ATILF-TLFI, 1994), cnrtl.fr/definition/oublier

(385) *Toutes les plaisanteries qui courent sur les États-Unis et la Grande-Bretagne, deux pays séparés par la langue et par l'Atlantique, etc, etc... ont fini par nous faire oublier qu'elles sont mère et fille.*

(MORAND Paul - New-York (1930)(p. 108))

Il n'y a pas de place au doute dans son rapport ; c'est la réalité du fait, de son point de vue.

subjonctif

(386) *Ne sachant pas encore certainement sur quel endroit du corps il fallait éviter de porter le regard, elle s'appliquait à ne voir que la figure et oubliait qu'il fût un centaure.*

(AYMÉ Marcel, Nouvelles complètes, 2002, p. 1127)

Nous voyons, grâce au verbe *s'appliquer*, que le sujet fait un effort pour ne pas voir le centaure comme tel, ce qui montre qu'il sait que c'est un centaure, donc l'oubli n'est pas complet, n'est pas naturel, n'est pas réel, mais simulé. Il y a une *volonté* d'oublier.

(387) *Il oubliait la phrase de son père : du moins il oubliait que cette phrase vînt de son père...*

(GIDE André, Les Caves du Vatican, 1914, p. 710)

(cité aussi par Nordahl)

La potentialité vient du point de vue du locuteur ; son souvenir est flou, il ne sait pas, et une sorte de potentialité vient de ce fait, du non-refus de la possibilité contraire. Le subjonctif est une marque de la potentialité dans le subconscient du personnage.

(388) *Sévèrement isolé dans ses appartements, tenu à l'écart des jours, des travaux et des fêtes de la napola, il appréciait sa présence déférente et attentive, et la résonance de certains de ses propos qui faisait oublier qu'il fût français, sans grade et roturier.*

(TOURNIER Michel, Le Roi des Aulnes, 1970, p. 470)

Encore une fois, l'oubli n'est pas total ; l'attitude du sujet est telle qu'il arrive à nous faire oublier qu'il est Français, même si on le sait.

subjonctif et indicatif

(389) *Le traitement primaire peut être tellement lié au traitement secondaire que nous n'avons pas conscience du passage de l'un à l'autre, ou si distant de lui que nous oublions que le premier travail ait jamais été effectué, ou qu'il a pu être exécuté par une autre personne, ou, comme nous avons vu, qu'il a été omis, les résultats imaginaires d'une première étape imaginaire ayant été traités de manière qu'on obtienne les résultats qu'on aurait obtenus si la fiction avait été réalité.*

(JOLLEY John Lionel - Le Traitement des informations (1968)(p. 228))

Dans ce multi-exemple, on voit que le subjonctif signale une distorsion volontaire ou involontaire (subconsciente) de la mémoire, due à la distance. Avec le subjonctif, c'est l'acceptation de la potentialité, alors qu'avec l'indicatif qui suit (*qu'il a été omis*, c'est un constat, qui vient, pour mieux le mettre en relief, après *comme nous avons vu*).

2 Négation

Il n'y a pas d'alternance à la négation, tous les exemples que nous avons trouvés dans le corpus sont à l'indicatif.

indicatif

(390) *Tu vois, je n'oublie pas que tu aimes les surprises-parties.*

(SCHREIBER Boris - Un silence d'environ une demi-heure (1996) (p. 474))

Ceci s'explique par le fait que dire *ne pas oublier* égale à dire *être conscient de quelque chose*, *s'en rendre compte*, ce qui exige toujours un indicatif.

2. Décider

1 Affirmation

L'indicatif est prépondérant :

indicatif

(391) *Enfin, un après-midi, résolu à vaincre ma peur et mon ennui, je décide que je suis prêt pour la grande aventure.*

(JULIET Charles - Accueils. Journal IV 1982-1988 (1994)(p. 297))

Après l'évaluation, la décision vient comme conséquence logique d'une étude préalable, et il n'y a pas de raison pour ne pas le faire. En utilisant l'indicatif, le locuteur nous raconte sa décision juste après l'avoir prise.

(392) *[C]omme dit J. Romains, c'est le vaincu qui décide qu'il est vaincu - comme, par exemple, la Russie décidant après Tsoushima que le Japon l'a défaite.*

(SARTRE Jean-Paul - Carnets de la drôle de guerre : septembre 1939-mars 1940 (1983)(p. 384))

Dans cet exemple, on ne pourrait pas imaginer un subjonctif après le verbe **décider** ; un sens d'inévitabilité (venant du fait d'être vaincu) émane de ce propos, au point que le verbe **décider** a presque la valeur de **se rendre compte**.

(393) *[O]n l'entendait miauler Bébert... sûrement lui pourrait échapper... ça devient rien du tout un chat quand ça décide qu'il doit être mince...*

(CÉLINE Louis-Ferdinand - Rigodon (1961) (p. 233))

La prise de décision apporte une certitude, reflétée dans l'usage de l'indicatif.

Pour tous les exemples avec l'indicatif, très nombreux par rapport au subjonctif, le subjonctif conserve, tout de même, une place, car il est irremplaçable dans les contextes où il apparaît :

subjonctif

Si nous observons l'exemple suivant :

(394) - *Celle-ci a résisté à la volonté des prolétaires. Je décide qu'elle soit fouettée nue, devant tous.*

(KESSEL Joseph - La Steppe rouge (1922)(p. 32))

Le subjonctif provient du caractère volitif, injonctif du verbe **décider**, et il ne pourrait pas être remplacé par un indicatif autre que, peut-être, l'indicatif futur ou le conditionnel présent. On pourrait même dire que le subjonctif est possible seulement parce que cette décision a des implications futures.

Aussi, avec le subjonctif on n'est pas dans la narration, mais partie prenante de l'histoire elle-même. Cette décision est un acte, non pas une déclaration.

(395) *Mais que tu veuilles nous interdire de faire ce qui nous plaît, c'est autre chose. Gina couchera avec qui elle voudra, désormais, et si elle décide que ce soit moi...*

(MALET Léo, Le Soleil n'est pas pour nous, 1949, p. 171)

Le subjonctif dans cet exemple doit peut-être sa présence à la structure hypothétique où il se trouve. Ce que le subjonctif nous permet de retirer de cette hypothèse, pourtant, c'est l'impression que juste avant la décision, juste avant d'avoir tous les éléments, on est dans l'incertitude ; la décision sera prise de toute façon, mais on ne peut pas savoir qu'est-ce qu'elle sera.

(396) *[D]emain, après ma mort, des hommes peuvent décider d'établir le fascisme, et les autres peuvent être assez lâches et désemparés pour les laisser faire ; à ce moment-là, le fascisme sera la vérité humaine, et tant pis pour nous ; en réalité, les choses seront telles que l'homme aura décidé qu'elles soient.*

(SARTRE Jean-Paul - L'Existentialisme est un humanisme (1946)(p. 54))

Dans cet exemple on voit très bien pourquoi le subjonctif ne pourrait pas être remplacé par un indicatif. Un présent serait unimaginable, et un futur, *les choses seront telles que l'homme aura décidé qu'elles seront*, serait tautologique et reviendrait à une expression figée, du genre *les choses sont ce qu'elles sont*, qui évoque d'une façon un peu triviale l'impuissance en face du destin, affaiblirait considérablement le propos et ne pourrait pas être la conclusion d'un raisonnement philosophique. Le subjonctif permet ici de contourner le problème ontologique de circularité, par sa propriété prospective et atemporelle.

(397) *Dès l'origine, je savais que je devrais, avant la fin de mon septennat, proposer au pays de décider qu'il en soit ainsi.*

(GAULLE Charles de - Discours et messages. (1970)(p. 31))

Dans cet exemple aussi, on ne peut pas imaginer un indicatif à la place du subjonctif, parce qu'il s'agit d'une décision qui concerne le futur potentiel.

(398) *L'Assemblée a aujourd'hui encore, car rien n'a été compromis des intérêts de la France, car rien n'a été sacrifié des droits de notre pays et de nos compatriotes, le droit de décider que ne soit pas poursuivie une politique qui achemine la Tunisie, avec les transitions nécessaires, vers l'autonomie interne.*

(MENDÈS-FRANCE Pierre, Œuvres complètes. 3. Gouverner, c'est choisir. 1954-1955., 1986, p. 217)

Cette décision qui doit être prise à l'instant est en suspension. A l'heure où le locuteur en parle, cette politique n'existe pas encore, elle est un projet - pour cette raison, le locuteur choisit le subjonctif. Encore une fois, l'indicatif présent est impossible, il pourrait éventuellement y avoir un indicatif futur, car il possède en lui-même par essence une sorte de modularité, qu'il a en commun avec le subjonctif (par définition le futur ne peut pas être certain), mais il reste un temps de l'indicatif, donc définitif (à comparer, par exemple, avec le futur après le verbe **ordonner**, 148).

C'est avec les verbes comme **décider** que l'on voit l'importance potentielle du verbe dans la complétive. Tous les exemples que nous avons trouvés avec le subjonctif étaient avec le verbe **être** dans la complétive (au moins en tant qu'auxiliaire).

Signalons également qu'après la tournure impersonnelle *il a été décidé que*, le verbe dans la complétive est presque toujours au conditionnel, éventuellement à l'imparfait ou au futur.

Ce caractère final, sans appel de la décision est la raison pour laquelle nous supposons qu'il n'y a pas d'alternance dans le contexte négatif non plus.

2 Négation

La recherche du verbe **décider** dans le contexte de la négation a donné seulement des exemples avec l'indicatif dans le corpus :

indicatif

(399) *Je sens que le destin n'a pas décidé que je mourrais aujourd'hui. Et comme, s'il l'a décidé, c'est absolument inéluctable, pas la peine de s'agiter.*

(ROMAINS Jules - Les Hommes de bonne volonté (1938)(p. 226))

si l'on exclue l'exemple suivant :

subjonctif

(400) *Or, tout le monde dans l'école convient que ce texte ne démontre pas à lui seul la création Ex Nihilo et ne décide pas qu'elle soit démontrable par la seule raison ; il en serait de même du texte conciliaire, si le concile adoptait la rédaction proposée.*

(COLLECTIF - Dictionnaire de théologie catholique (1920)(p. 837).)

Nous ne prenons pas en compte cet exemple pour plusieurs raisons. Tout d'abord, c'est le seul exemple avec le verbe **décider** au présent, sous la négation directe (du genre *je ne décide pas que...*). Ensuite, *le texte* est sujet du verbe *décider*, une figure de style donc qui exclue le verbe, d'une certaine façon, de l'étude sémantique à proprement dire ; on sent qu'il est utilisé juste pour ne pas répéter le verbe **démontrer**.

II – Subjonctif dans le contexte négatif

Dans cette catégorie se trouvent les verbes qui avec l'indicatif dénotent une constatation, et avec le subjonctif une idée d'acceptation ou de refus personnel. Certains auteurs ont traduit leur différences par la dichotomie réalité/potentialité, mais on pourrait aussi parler de l'idée de l'inclusion/exclusion (inclusion superficielle).

Cette division est corroborée par le fait que le verbe **refuser** prend exclusivement le subjonctif, ainsi que les verbe groupés ici quand ils sont sous négation.

1. Paraître (impers.)

Synonyme du verbe **sembler**, le verbe **paraître** est souvent modifié par un adjectif comme *naturel, certain, scandaleux, essentiel...* : nous ne prenons pas en compte ces cas-là, pour des raisons expliquées dans la section Délimitation du champ d'étude (p. 46).

Toutefois, il n'a pas le même comportement vis-à-vis de l'alternance modale que le verbe **sembler**. Le subjonctif est beaucoup plus rare dans le contexte affirmatif, même dans la tournure sans le COI, et l'on ne trouve aucun exemple d'indicatif dans le contexte négatif.

La seule explication pour ce comportement réside, d'après nous, dans la sémantique : le verbe **paraître** est beaucoup plus ancré dans la factualité que **sembler** ; il traduit quelque chose d'apparent, presque évident (mais pas tout à fait, ce qui permet que le subjonctif se faufile, profitant du contexte propice).

1 Affirmation

il paraît que (sans COI)

indicatif

(401) *Il paraît que Mme De Villeparisis est une femme supérieure ; mais je n'ai jamais été admis à en juger par moi-même, non plus, du reste, que mes collègues.*

(PROUST Marcel - À la recherche du temps perdu. 13. Sodome et Gomorrhe (1922) (p. 1056))

Il paraît qu'elle est... remplace *Elle est considérée comme*, par une entité extérieure au locuteur, qui, lui, ne se prononce pas. Il affirme que *l'on dit* quelque chose de quelqu'un, mais il ne s'implique pas - il ne fait que nous en informer.

subjonctif

(402) *Il y avait en moi un mélange subtil d'ivresse et de raisonnement. Quant à elle, il paraissait que tout raisonnement lui fût étranger, surtout dans le but de se préserver soi-même.*

(JOUVE Pierre-Jean - La Scène capitale (1935)(p. 191))

Avec le subjonctif, on apprend que non seulement le locuteur ne sait pas (et il paraît que personne ne peut savoir non plus), mais il nous présente aussi la perspective de l'énonciateur, ce qui permet le subjonctif.

il paraît que (avec COI)

indicatif

- (403) *Il me paraît aujourd'hui que cette pièce est aussi parfaite qu'aucune autre et ne le cède en rien à ses soeurs ; mais sans doute n'en est-il point qu'il soit plus difficile de bien jouer.*

(GIDE André - Voyage au Congo (1927)(p. 820))

La tournure *il me paraît que* dans cet exemple pourrait être parfaitement remplacée par *je pense que*.

subjonctif

- (404) *Arrivées là, il leur parut presque qu'elles fussent chez elles, puisqu'elles y étaient seules.*

(JARRY Alfred - Le Surmâle (1902)(p. 85))

Avec le subjonctif, on a de nouveau changé de perspective, et on se sent être au vif de l'histoire, comme si les personnages disaient « on est chez nous ! ».

2 Négation

Dans certains emplois, **sembler** et **paraître** sont synonymes, mais le verbe sembler est plus polymorphe, plus souple d'emploi. Ceci explique peut-être pourquoi nous avons trouvé seulement des exemples avec le subjonctif, contrairement au verbe **sembler**.

- (405) *Il ne paraît pas que dans le monde scientifique on soit près de se rendre compte que la théorie du sujet et du prédicat psychologiques a été déjà trouvée un quart de siècle avant que V. D. Gabelentz l'eût publiée, et cela par Henri Weil, qui est là-dessus on ne peut plus explicite dans le petit ouvrage cité déjà plusieurs fois. Ce que V. D. Gabelentz nomme le sujet psychologique s'appelle chez lui notion initiale, tandis que le prédicat psychologique est dit le but du discours.*

(GINNEKEN Jacobus van - Principes de linguistique psychologique (1907) (p. manquante dans Frantext))

2. Consentir

Le verbe **consentir** est plutôt orienté vers la sélection du subjonctif ; la plupart des exemples que nous avons relevé dans le corpus confirment cette tendance, ainsi que le fait que la construction *consentir à ce que* demande exclusivement le subjonctif. Néanmoins, l'alternance existe, et le TLFi la reconnaît (sans pour autant expliquer la différence dans l'usage).

1 Affirmation

indicatif

Lorsque le consentement est forcé par des conditions extérieures, ou lorsqu'on n'a pas d'autre choix que de se *rendre compte* de la réalité des choses, la complétive est à l'indicatif et le verbe pourrait être paraphrasé par *reconnaître, admettre pour vrai* :

- (406) *[S]i l'âge des civilisations se doit mesurer par le nombre des contradictions qu'elles accumulent, par le nombre des coutumes et des croyances incompatibles qui s'y rencontrent et s'y tempèrent l'une l'autre, par la pluralité des philosophies et des esthétiques qui coexistent et cohabitent les mêmes têtes, il faut consentir que notre civilisation est des plus âgées.*

(VALÉRY Paul, Variété III, 1936, p. 200)

Ici, la construction *il faut consentir* crée un cadre suffisamment exigü pour rendre l'indicatif obligatoire.

- (407) *Je consens que les recherches de cet ordre sont terriblement difficiles et que leur utilité ne peut se manifester qu'à des esprits assez peu nombreux ; [...] mais je dois constater que je n'y ai pas trouvé grand'chose qui me pût servir positivement.*

(VALÉRY Paul, Variété III, 1936, p. 46)

Dans cet exemple du même livre, **consentir** signifie *ne pas mettre en doute, être d'accord* avec une présupposition.

- (408) *Les étincelles de vertu m'en apparaissent d'autant plus éblouissantes. Et je consens que, sans celles-ci, notre triste monde ne présenterait qu'un incohérent tissu d'absurdités.*

(GIDE André, Ainsi soit-il ou les Jeux sont faits, 1951, p. 1182)

Le consentement est la seule conséquence logique de ce qui apparaît au locuteur comme une évidence.

subjonctif

- (409) *Une brave rempailleuse, parente de la vieille servante qui nous avait accompagnés à l'Amérique, avait consenti que nous fissions notre résidence d'un réduit sans fenêtre ni cheminée situé sous le degré d'une pauvre maison qu'elle possédait près du port.*

(CHANDERNAGOR Françoise, L'Allée du Roi, 1981, p. 62)

Le subjonctif est utilisé dans la complétive à chaque fois que le sens du verbe **consentir** peut être paraphrasé par *donner son accord* ; **consentir** devient ainsi **être d'accord pour que quelque chose se fasse**.

- (410) *À une condition pourtant : si pauvre et si nul qu'ils jugent cet ouvrage, je veux qu'ils le mettent au-dessus de tout ce que j'ai fait avant lui ; je consens que le lot soit déprécié en entier pourvu qu'on maintienne la hiérarchie chronologique, la seule qui me conserve la chance de faire mieux demain, après-demain mieux encore et de finir par un chef-d'œuvre.*

(SARTRE Jean-Paul, Les Mots, 1964, p. 201)

Ici aussi, *je consens* est prospectif, volitif ; le locuteur *donne sa permission* à quelque chose.

- (411) *Francis Jammes avait écrit, dans le temps, un alexandrin qui fit fortune : les Vigny m'emmerdent avec leur dignité. Je consens que ce souci constant de tenue puisse à la longue devenir irritant.*

(GIDE André, Ainsi soit-il ou les Jeux sont faits, 1951, p. 1239)

Dans cet exemple, *je consens* signifie *j'envisage la possibilité, je peux facilement imaginer un tel scénario* dans un monde possible.

2 Négation

Ne pas consentir semble exiger le subjonctif, de la même façon que **refuser** (et, curieusement, contrairement à **ne pas accepter**). Ceci dit, les constructions avec *que* sont beaucoup plus rares que les constructions avec *à (ce que)*.

- (412) *Je ne consens pas qu'on me détruise. Je ne me laisserai pas déposséder. Je sais me battre. Je me suis déjà battu !*

(AUDIBERTI Jacques - Théâtre : t. 1 (1948), p. 197)

3. Convenir

Le TLFi² dit que le verbe **convenir** peut être suivi d'une proposition complétive à l'indicatif, au conditionnel ou au subjonctif.

Pour la tournure impersonnelle *Il convient que* le TLFi note qu'elle est suivie du subjonctif.

Nous allons préciser les tournures où apparaît l'un ou l'autre mode, selon l'aspect personnel/impersonnel, et aussi au sein de l'aspect impersonnel.

1 Affirmation

Tournures personnelles

Toutes les tournures personnelles sont suivies soit de l'indicatif, soit du conditionnel.

indicatif

(413) *Je conviens que c'est embêtant. Mais qu'y faire ?*

(MAURIAC Claude - Mauriac et fils (1986) (p. 249))

L'indicatif s'explique facilement : dans la tournure personnelle, *convenir que* correspond à *être d'accord* parce qu'on se rend compte d'une évidence et on ne la discute pas.

il convient que

Cette tournure est ambiguë, car elle peut être interprétée de façon :

- *personnelle*, dans le sens *être d'accord sur une question, dire que quelque chose est vrai* (seulement l'indicatif) :

indicatif

(414) *Le chanoine prévoit encore une autre guerre et pense que c'est l'usure des combattants qui, seule, peut en amener la fin. Il convient que la résistance russe a été une grande surprise pour les Allemands. C'est, selon lui, la Russie religieuse et mystique qui s'est transformée*

(GADALA Marie-Thérèse, *A travers la grande grille*, 1955, p. 8)

- de façon *impersonnelle*, dans le sens « il est conforme aux exigences de la situation et/ou des convenances » (ATILF-TLFI, 1994) ou « il est souhaitable que »³ (seulement le subjonctif).

subjonctif

(415) *Pour l'instant, je suis le prisonnier. Je suis pris dans le mot « prisonnier ». Et il convient que la prison soit réelle pour que le langage ait un sens.*

(AUDIBERTI Jacques - *Théâtre* : t. 1 (1948)p. 55)

Nous pourrions considérer que toutes les variantes impersonnelles, *il convient que, il convenait que, il conviendrait que*, pourraient être réduites à *il faut que*, ce qui expliquerait le subjonctif.

2. (ATILF-TLFI, 1994)

3. Le dictionnaire de l'Académie française, 9^e édition, www.dictionnaire-academie.fr

Tournures impersonnelles avec l'indicatif

- **il faut convenir**

(416) *L'idéalisme italien ne sait pas s'oublier ; il ne s'intéresse point aux rêves impersonnels du nord ; il ramène tout à soi, à ses désirs, à son orgueil de race, qu'il transfigure. Consciemment ou non, il travaille toujours pour la terzo Roma. il faut convenir que, pendant des siècles, il ne s'est pas donné grand mal pour la réaliser !*

(ROLLAND Romain, Jean-Christophe : La Nouvelle journée, 1912, p. 1453)

- **on conviendra que**

(417) *Entre les pires du genre « grand-guignol » qui constituaient tout le répertoire de cette salle, elle avait paru gravement déplacée : on conviendra que ce n'était pas là une médiocre recommandation.*

(BRETON André, Nadja, 1928, p. 35)

- **on doit convenir**

(418) *On conviendra, dit quelque part Buffon, qui a contre les abeilles une rancune assez plaisante, on conviendra qu'à prendre ces mouches une à une, elles ont moins de génie que le chien, le singe et la plupart des animaux ; on conviendra qu'elles ont moins de docilité, moins d'attachement, moins de sentiment, moins, en un mot, de qualités relatives aux nôtres ; dès lors on doit convenir que leur intelligence apparente ne vient que de leur multitude réunie ; cependant cette réunion même ne suppose aucune intelligence, car ce n'est point par des vues morales qu'elles se réunissent, c'est sans leur consentement qu'elles se trouvent ensemble.*

(MAETERLINCK Maurice, La Vie des abeilles, 1901, p. 66)

- **en convenant que**

(419) *Ses panégyristes vantaient sa piété, son savoir, la chasteté qui lui avait fait préférer aux secondes noces les mélancoliques austérités du veuvage ; ses détracteurs l'accusaient tout bas d'aimer les femmes, tout en convenant que ce goût est moins scandaleux chez une noble dame que pour les hommes le penchant contraire, car il est plus beau, déclaraient-ils, pour la femme d'assumer la condition virile que pour un homme d'imiter la femme.*

(YOURCENAR Marguerite, L'Œuvre au noir, 1968, p. 588)

Il est convenu

L'alternance est possible, à proprement dire, seulement dans la tournure où le participe *convenu* devient un adjectif :

indicatif

(420) *Ah ! J'ai été bien trompé. Je ne parle pas de moi, il est convenu que je suis une vieille bête, dont l'opinion ne compte pas, une espèce de va-nu-pieds, mais rien que pour Oriane, il n'aurait pas dû faire cela, il aurait dû désavouer ouvertement les Juifs et les sectateurs du condamné.*

(PROUST Marcel, À la recherche du temps perdu. 10. Sodome et Gomorrhe, 1922, p. 677)

Ici, *il est convenu* correspond à *tout le monde sait*, *considère que* ou bien *c'est bien connu que*, donc la modalité est déclarative.

(421) *Quant aux chapeaux, il fut convenu que je n'avais pas à m'en occuper et que c'était le valet de chambre à qui appartenait la gloire de leur donner le coup de fer quotidien.*

(MIRBEAU Octave, *Le Journal d'une femme de chambre*, 1900, p. 232)

Encore une fois, on nous présente seulement une information sur l'accord qui a été atteint.

subjonctif

(422) *Deux jours avant Noël, me voilà en route pour Marseille. Il est convenu que ma mère vienne me chercher à la gare Saint-Charles et comme, pesante, entravée, fatiguée, j'attends sur le quai en pensant qu'elle a oublié notre rendez-vous ou que toute cette histoire est tellement improbable qu'elle ne peut se conclure par la véritable arrivée de ma vraie mère, je vois venir vers moi souriante une femme qui porte les lunettes disgracieuses de ma mère, suivie d'un homme - et, sur le bras de cet homme, une fillette.*

(NDIAYE Marie, *Autoportrait en vert*, 2005, p. 77)

Avec le subjonctif, *il est convenu* est raccourci de *il est convenu qu'il faut que*, tout comme dans l'exemple suivant :

(423) *Deux ou trois jours plus tard, j'ai dîné avec lui, mon frère et sa copine. Il était convenu que j'aille le chercher à son hôtel, pour qu'on prenne un apéritif tous les deux.*

(SIMONET Mathieu OLIVÈS Françoise, Marc Beltra : roman autour d'une disparition, 2013, p. 164)

Il faut dire que nous avons même trouvé un exemple où la tournure est personnelle (mais là encore *convenu* n'est pas un participe mais un adjectif, qui remplace *d'accord*), et il est suivi d'un subjonctif :

(424) *Solange a dû vous dire que nous étions convenus que j'aie trois mois par an de vacances conjugales, où je partirais au loin, me détendre.*

(MONTHERLANT Henry de - *Le Démon du bien* (1937)(p. 1286))

2 Négation

Seul le subjonctif est possible dans le contexte négatif :

(425) *Lorsque je vins lui rendre mes devoirs, à la fin de mes études, il me dit qu'il ne convenait pas qu'un homme de ma naissance portât une barbe de moujik (elle était plus courte qu'aujourd'hui).*

(MALRAUX André - *Le Règne du malin* (1976)(p. 997))

Par ailleurs, nous n'avons pas trouvé d'exemples de la tournure personnelle dans le contexte de la négation.

4. S'agir (impers.)

1 Affirmation

Dans un corpus datant de 1900 à 2018, nous avons trouvé seulement 2 occurrences de cette expression avec l'indicatif ; les voici :

indicatif

(426) *Il ne s'agit pas de vassaux, ni de retour à des choses mortes, ni d'une parodie de tradition. Il s'agit... » En parlant, il s'échauffait et marchait dans la pièce. Il ne voyait plus Odette. Il ne voyait que sa pensée. « Il s'agit que je suis revenu de l'armée avec une résolution arrêtée, celle de servir dans la paix comme j'ai servi dans la guerre.*

(BOURGET Paul, Un drame dans le monde, 1921, p. 64)

(427) *Il ne s'agit pas de ça, répliqua Picquot avec brusquerie. Il s'agit... il s'agit... Il se leva debout, les deux poings sur la table : - ... il s'agit que j'ai pris maîtresse, voilà ! Vous vouliez tout savoir, eh bien, c'est fait.*

(BEAUCHEMIN Yves, Le Matou, 1981, p. 440)

Dans les deux exemples, l'expression *il s'agit que* relate un fait accompli, ce qui se voit dans l'emploi du passé composé. Aussi, cela survient dans les deux cas comme une explication, comme la deuxième partie de « il ne s'agit pas de... il s'agit que ».

subjonctif

Ceci dit, le nombre d'occurrences avec le subjonctif n'est pas très grand non plus, surtout si l'on tient compte du fait que la plupart proviennent des discours et écrits de De Gaulle, comme par exemple le suivant :

(428) *Il s'agit que chacun, là où il fournit son effort, ne soit pas un instrument passif, mais participe activement à son propre destin.*

(GAULLE Charles de, Discours et messages. 5. Vers le terme. 1966-1969, 1970, p. 386)

Comme c'est souvent le cas dans les discours du général, il exprime une exhortation, une injonction aux citoyens, pour les inciter à faire quelque chose dans le futur, donc il n'y a pas d'accomplissement, contrairement aux exemples avec l'indicatif que nous avons vus plus haut.

(429) *Elle laissa courir quelques légendes, fit publier une ou deux photos soigneusement retouchées côté tarin, et entreprit d'écrire un livre, dans le plus grand secret. Il s'agissait que ce fût un monument, un ouvrage inoubliable qui frappât fort les imaginations et les esprits.*

(VERGNE Anne, L'Innocence du boucher, 1984, p. 19)

Dans cet exemple, on aurait pu remplacer « il s'agissait que ce fût » par « elle voulait/il fallait que ce soit », et c'est clairement un désir concernant le futur, une nécessité presque.

Le TLFi ne mentionne pas l'alternance.

2 Négation

Seul le subjonctif semble être possible dans les contextes négatifs à cause de la composante volitive intrinsèque à la construction :

(430) *En art comme en poésie, il ne s'agit pas que les choses soient vraies - il faut qu'elles soient justes.*

(REVERDY Pierre - Cette émotion appelée poésie (1932-1960) (1956)(p. 187))

5. Arriver (impers.)

1 Affirmation

Voici ce que dit le TLFi pour la construction impersonnelle *il arrive que* :

« Sens temporel du verbe (avoir lieu, survenir) [...] Il arrive que + verbe au subj. (pour exprimer un fait simplement possible) ou à l'ind. (pour exprimer la réalité d'un fait).⁴ »

Nous pouvons observer cette différence dans l'exemple suivant :

subjonctif et indicatif

4. (ATILF-TLFI, 1994), cnrtl.fr/definition/arriver

(431) *Il arrive qu'il pleuve à torrents. Il arrive que le bleu du ciel soit déjà tout entier tendu sur la nature. Il arrive que, pendant la nuit, le vent s'est déchaîné ; le ciel, jamais, ne paraît plus luisant.*

(VIENNOT Éliane, État des lieux, 2012, p. 112)

En analysant le corpus, nous avons remarqué plusieurs tendances :

- le subjonctif est plus fréquent que l'indicatif dans la complétive ;
- le subjonctif est plus fréquent dans les complétives régies par les constructions où le verbe **arriver** est au présent qu'au passé ;
- l'indicatif est possible dans les complétives qui suivent les principales au passé, aussi bien qu'au présent.

Voici quelques exemples :

Présent

subjonctif

(432) *Quand on veut faire de l'esprit, il arrive que l'on mente un peu.*

(SAINT-EXUPÉRY Antoine de, Le Petit prince, 1943, p. 461)

En accord avec ce que dit le TLFi, le subjonctif présente la possibilité qu'il arrive quelque chose.

(433) *Mais il arrive que ceux qui jugent, comme Rajk, soient jugés à leur tour.*

(CAMUS Albert, L'Homme révolté, 1951, p.297-298)

(434) *Il arrive aussi bien que le sentiment de l'absurde naisse du bonheur.*

(Camus, Albert, Le mythe de Sisyphe, Paris, Gallimard, 1942)

indicatif

(435) *Il travailla dix ans à ses faux et ne fut découvert que par un concours de circonstances exceptionnel. Or, il arrive aussi que l'on ne peut découvrir la méthode du faussaire. Le syndicat des marchands de timbres de collections paya plusieurs millions au faussaire Sperati pour qu'il cesse de fabriquer des timbres rares, dont il était impossible de discerner l'inauthenticité.*

(BENOIST Luc, Musées et muséologie, 1960, p. 76)

L'indicatif qui vient après *il arrive que* confirme qu'une chose précise, concrète, à savoir ici la découverte de la méthode du faussaire, est déjà arrivée plusieurs fois, et nous en avons la preuve dans la phrase qui suit. Avec le subjonctif, comme nous l'avons déjà vu, c'est une répétition beaucoup plus générale. Un autre exemple avec l'indicatif :

(436) *On termine avec de la potée à grain très fin. Nettoyer, essuyer, remonter. Le rodage est terminé. La commande de l'embrayage et ses réglages. À la suite d'usure du disque d'embrayage, il arrive que la course de la butée devient de plus en plus grande et la pédale arrive au plancher, tout en ne débrayant pas. Il y a lieu de régler à nouveau l'embrayage.*

(CHAPELAIN Charles, Cours moderne de technique automobile, 1956, p. 362)

Ici nous retrouvons l'expression au sein d'une narration d'une suite d'actions, entre lesquelles existe un lien de causalité direct.

Passé

subjonctif

- (437) *Par exemple, quand nous étions tout à fait « entre nous » et que nous causions de n'importe quoi, il arrivait que Valentine fût suivre n'importe quelle phrase banale de ce qu'elle appelait sa « formule magique ». J'aurais tellement voulu la savoir : « je t'en prie, Valentine, dis-la une fois très lentement, que je puisse la retenir. - Ça n'a pas de valeur, quand ça n'est pas dit très vite. Tiens ! Je veux être gentille : je la répète encore une fois ; mais pas plus. »*

(GIDE André, *Ainsi soit-il ou les Jeux sont faits*, 1951, p. 1198)

Le subjonctif qui suit un temps de passé indique une répétition générale - il ne relate pas un évènement unique et concret, mais il tire presque une règle d'un ensemble d'occurrences, comme nous pouvons le voir dans l'exemple suivant :

- (438) *Ce genre de scène se répétait souvent. Surmenées, Louise et maman se « montaient » vite ; elles « avaient des mots » ; il arrivait même que maman se disputât avec papa ; elle nous grondait, ma sœur et moi, et nous giflait au hasard de ses nerfs.*

(BEAUVOIR Simone de, *Mémoires d'une jeune fille rangée*, 1958, p. 65)

Nous remarquerons que toutes les occurrences de la construction à l'imparfait, *il arrivait que*, étaient suivies d'un subjonctif, ce qui corrobore davantage notre hypothèse de répétition générale.

Après la construction *il arriva que*, par contre, nous avons trouvé l'alternance dans les complétives ; nous citerons à cet endroit les exemples avec le subjonctif, et un peu plus loin ceux avec l'indicatif :

- (439) *De temps à autre, il arriva que, par le mouvement du bateau, l'horizon apparût dans un hublot comme une ligne qui barrait le carreau en travers.*

(DHÔTEL André, *Le Pays où l'on n'arrive jamais*, 1955, p. 102)

On retrouve l'idée de la répétition même avec le passé simple, pourvu qu'il soit suivi du subjonctif. De même dans l'exemple suivant :

- (440) *Il arriva aussi que la police conservât des films comme « pièces à conviction » : les documentaires réalisés pendant la révolution hongroise de 1956 furent, par exemple, retrouvés en 1945 dans les archives judiciaires de Budapest.*

(SANS MENTION D'AUTEUR, *L'Histoire et ses méthodes*, 1961, p. 1172)

indicatif

Comme nous l'avons dit plus haut, pour que l'indicatif soit possible dans la complétive lorsque la principale est au passé, ce passé doit être un passé simple.

- (441) *Leur action devait très vite entraîner une profonde évolution des études ethniques, mais il arriva que le plus simple fut le plus malaisé à réaliser.*

(MARIN Louis, *Les Études ethniques en 1950*, 1954, p. 47-48)

- (442) *À court sans doute de gaieté verbale, il arriva, une nuit, que Moreno s'empara du rythme de la canonnade, de ses temps forts et de ses temps faibles, claqua des doigts, des talons, improvisa sur place une parodie de danse espagnole, et d'un tour de hanches et d'un roulement d'yeux ramena parmi nous le rire, l'inconscience du danger, la saine impertinence et la témérité des héroïnes.*

(COLETTE, *Le Fanal bleu*, 1950, p. 1034)

Il arriva que pourrait être remplacé par *ce qui c'est passé, c'est* ; cette paraphrase n'est pas possible avec le subjonctif dans la complétive.

(443) *Il arriva, comme à Elk Island, dont les 56 milles carrés sont clos et où ni les grizzlies, ni les couguars n'ont accès, que ces brouteurs se mirent à pulluler. [...] Il arriva aussi que les individus s'engraissèrent, s'alourdirent de telle sorte qu'ils perdirent leur recours le plus sûr, leur meilleure arme : la légèreté, le souffle, la vitesse. Survinrent alors, à la suite des herbivores, les carnassiers, grizzlies et couguars. Pour eux aussi, ce fut la ripaille.*

(GENEVOIX Maurice, *Routes de l'aventure*, 1959, p. 96-97)

Nous voyons ici une succession de passés simples, tout comme nous en avons vu une avec les imparfaits.

2 Négation

Les exemples de cette tournure dans le contexte de la négation sont rares, mais nous postulons que seul le subjonctif est possible :

(444) *Il y a déjà tant d'examens qui nous trompent sur la valeur des hommes ! Il n'arrive jamais qu'on ait avantage à mettre en grande place celui qui fut premier en une certaine chose.*

(ALAIN - *Propos* (1936) 1923 (p. 547))

Le subjonctif nous semble obligatoire pour la même raison pour laquelle il est obligatoire après la tournure *il est impossible que*.

6. Ordonner

Nous pourrions trouver un argument pour traiter de polysémiques les constructions figées, les tournures syntaxiques etc., dans le fait que Soutet traite le cas du verbe **ordonner** comme représentant de la polysémie faible, alors qu'il est lié seulement aux usages précis dans le langage du droit.

Le verbe **ordonner** appartient au même champ lexical que le verbe **exiger**, et en tant que tel commande le subjonctif dans la complétive dans la majorité des cas. Pourtant, Soutet remarque, entre autres, que le verbe **ordonner** peut être construit avec l'indicatif futur « pour peu que l'idée de volonté soit interprétée d'une manière maximale, ce qui convertit l'ordre pur en une prescription à ce point psychologiquement ou institutionnellement contraignante que sa non-exécution paraît absolument exclue » (Soutet, 2000, p. 62-63).

Le TLFi confirme cette explication : « Ordonner que peut parfois être construit avec l'indicatif futur ou le conditionnel lorsqu'on veut insister sur le fait que l'exécution de l'ordre est impérative. » (ATILF-TLFI, 1994)

En effet, dans Frantext nous trouvons l'exemple proposé par TLFi :

(445) *En conséquence, attendu qu'il est constant qu'Erlane Jean-René a déserté à l'ennemi et s'est rendu de plus coupable du crime de trahison, le tribunal le condamne à la peine de mort avec dégradation militaire, le condamne en outre aux frais envers l'état, ordonne qu'il sera donné lecture de la sentence devant la garde rassemblée sous les armes.*

(VERCEL Roger, *Capitaine Conan*, 1934, p. 216)

ainsi que d'autres exemples, souvent provenant des codes juridiques, quoique du début du XIX^e siècle :

indicatif futur

(446) *Le juge ordonnera, au bas de son procès-verbal, que les parties comparaitront en personne devant lui, au jour et à l'heure qu'il indiquera [...]*

(SANS MENTION D'AUTEUR, *Code civil des Français*, 1804, p. 45)

(447) *Si la dénégation ou méconnaissance ne porte que sur partie de la pièce à vérifier, le juge pourra ordonner que le surplus de ladite pièce servira de pièce de comparaison.*

(SANS MENTION D'AUTEUR, Code de procédure civile (1806), 1806, p. 361-362)

(448) *[...] si les détenteurs sont trop éloignés, il est laissé à la prudence du tribunal d'ordonner, sur le rapport du juge-commissaire, et après avoir entendu le procureur du roi, que la vérification se fera dans le lieu de la demeure des dépositaires [...]*

(SANS MENTION D'AUTEUR, Code de procédure civile (1806), 1806, p. 362)

Nous remarquerons, en premier lieu, que l'emploi de l'indicatif semble être forcé de suivre le verbe **ordonner** soit à l'infinitif soit à la troisième personne singulier du futur - les tournures personnelles semblent être exclues de l'alternance.

Ensuite, nous devons souligner que le verbe **ordonner** n'a pas un sens différent selon le mode qu'il régit, il n'a pas une paraphrase différente lorsqu'il est utilisé dans ce contexte légal, et pourtant, la nuance pragmatique est là, et ensemble avec la pratique linguistique typique pour le registre administratif, elles imposent l'indicatif.

Il pourrait s'agir d'une exigence stylistique du langage des normes légales, donc ni sémantique ni syntaxique. L'explication proposée, que l'indicatif ne met pas en question l'ordre donné, ne nous semble pas suffisante, surtout si l'on observe les exemples suivants :

(449) *Nous disons que c' est une loi de la nature, qu'un corps grave, abandonné à lui-même, tombe par un mouvement croissant comme la série des nombres impairs, en sorte que les espaces parcourus sont comme les carrés des temps employés ; c'est-à-dire que les choses se passent comme si une autorité invincible eût ordonné qu'elles fussent comme cela, sous peine de l'anéantissement inévitable des êtres agissants.*

(DESTUTT DE TRACY, Commentaire sur l'Esprit des Lois de Montesquieu, 1807, p. 3)

Est-ce que le contexte hypothétique a plus de poids ici que le sémantisme de « l'autorité invincible » ? Ou est-ce l'attraction modale ?

Aussi, comment interpréter l'exemple suivant, où l'ordre de l'empereur se fait quand même suivre d'un subjonctif ?

(450) *Il ne voit plus aussi clairement les hommes et leurs passions ; il se laisse entraîner aux siennes : il veut que les officiers chrétiens de son palais sacrifient aux dieux, et il ordonne qu'il soit fait un dénombrement exact des fidèles dans tout l' empire. [...] Les proconsuls, les préfets, les gouverneurs des provinces quittent la cour pour exécuter les ordres de Dioclétien.*

(CHATEAUBRIAND François-René de, Les Martyrs ou le Triomphe de la religion chrétienne, 1810, p. 146)

Sans oublier que dans les codes juridiques nous trouvons aussi des subjonctifs, donc là aussi nous ne pouvons pas en dégager une règle sans exceptions :

(451) *[S]ur le vu de la requête et des pièces, la cour de cassation, section criminelle, ordonnera que le tout soit communiqué aux parties, ou statuera définitivement, sauf l'opposition.*

(SANS MENTION D'AUTEUR, Code d'instruction criminelle, 1808, p. 785)

Et finalement, dans le même document, dans un contexte hypothétique, nous retrouvons l'indicatif :

(452) *[L]' arrêt ordonnera de plus, s'il y a lieu, que la communication sera faite à l' autre partie. Lorsque la demande en renvoi sera formée par l'officier chargé du ministère public, et que la cour de cassation n' y statuera point définitivement, elle ordonnera, s' il y a lieu, que la communication sera faite aux parties, ou prononcera telle autre disposition préparatoire qu'elle jugera nécessaire.*

(SANS MENTION D'AUTEUR, Code d'instruction criminelle, 1808, p. 787)

Notre explication est la suivante : avec l'indicatif, le lecteur est *informé* de l'ordre, presque dans un effet de distanciation, alors qu'avec le subjonctif, comme c'est généralement le cas, tout le poids de l'énoncé se trouve sur l'énonciateur, l'émetteur de l'ordre.

1 Négation

Dans le contexte négatif nous trouvons seulement le subjonctif :

(453) « *Non ! répondit Muller. Sa Majesté n'a pas ordonné que le secrétaire d'État à la Marine soit présent.* »

(GAULLE Charles de - Œuvres (1963) (p. 47))

III – Synthèse de l'alternance dans le contexte affirmatif

Nous avons analysé dans ce chapitre les verbes pour lesquels le contexte négatif est un facteur suffisant de désambiguïsation, et nous avons donc observé leur comportement dans le contexte affirmatif, où ils permettent une alternance.

Parmi les verbes qui déclenchent toujours l'indicatif dans la négation, nous avons analysé les verbes **oublier**⁵ et **décider**⁶ : les deux déclenchent l'alternance grâce au sens donné au verbe lui-même lorsqu'ils sont utilisés affirmativement.

La liste des verbes qui déclenchent toujours le subjonctif dans la négation était un peu plus longue :

- Le verbe **consentir**⁷ dans l'affirmation déclenche le choix du mode grâce à sa polysémie (mais les constructions avec *que* sont assez littéraires, la construction *consentir à (ce que)* étant plus usuelle).
- Le verbe **s'agir**⁸, dans sa construction impersonnelle, désambiguïse aussi grâce au sens du verbe (quoique très rarement).
- Le verbe **paraître**⁹, quant à lui, décide du mode dans l'affirmation selon le point de vue du locuteur/énonciateur.
- Le verbe **ordonner**¹⁰ est particulier, car il semble choisir l'indicatif lorsque, dans l'affirmation, concourent un certain sens du verbe à l'infinitif ou au futur, et l'expression du point de vue du locuteur.
- Le verbe **arriver**¹¹ permet l'alternance seulement dans les constructions impersonnelles affirmatives ; lorsqu'il est au présent ou passé simple, le choix du mode est dicté par son sens ; lorsqu'il est à l'imparfait, pourtant, nous avons trouvé seulement les exemples avec le subjonctif.

5. cf. tableau 9.23.

6. cf. tableau 9.24.

7. cf. tableau 9.26.

8. cf. tableau 9.28.

9. cf. tableau 9.25.

10. cf. tableau 9.30.

11. cf. tableau 9.29.

- Les constructions affirmatives personnelles du verbe **convenir**¹², ainsi que *il faut convenir*, *on conviendra*, *on doit convenir* et *en convenant* demandent l'indicatif. La construction *il convient* demande le subjonctif, et la vraie alternance se trouve suivant la construction *il est convenu*, désambiguïlée selon le sens du verbe.

12. cf. tableau 9.27.

6 Alternance dans le contexte négatif

Dans cette section, nous analyserons les cas où les verbes tout seuls ne suffisent pas pour créer l'alternance ; ils présentent, néanmoins, une contrainte lexicale, à laquelle s'ajoute une contrainte morphosyntaxique, comme la négation, l'interrogation ou l'hypothèse, qui fait pencher la balance sémantique et crée une nuance de sens pragmatique, différente selon le mode choisi dans la complétive.

I – Indicatif dans l'affirmation, NEG >ind

1. Savoir

1 Affirmation

Le verbe **savoir** régit l'indicatif dans l'affirmation, et nous n'allons pas contester cette règle, bien que nous ayons trouvé quelques exemples avec le subjonctif :

subjonctif

(454) *Lorsqu'elle amène un garçon à la maison, j'ai honte d'être encore comestible et sur le marché... quoique je sache qu'il y ait baisse catastrophique sur la femme de trente ans, catégorie dans laquelle je me range résolument avec mes sœurs les femmes de moins de cinquante ans...*

(GROULT Benoîte GROULT Flora, Il était deux fois, 1968, p. 129)

On hésite à parler d'alternance, car le subjonctif apparaît seulement dans des contextes très rares et très spécifiques, et il s'agit, d'après nous, plutôt de l'*attraction* modale.

(455) *Jamais elle n'avait consenti, bien qu'elle sût qu'un seul mot d'elle pût le combler de joie, à laisser entendre à Raphaël, fût-ce par allusion, rien qui ressemblât à une promesse.*

(DANIEL-ROPS, Mort, où est ta victoire ?, 1934, p. 476)

Le subjonctif semble être possible seulement dans des contextes où le verbe **savoir** est déjà au subjonctif ; ceci dit, l'exemple suivant est très étrange :

(456) *On construit ensemble une certaine chose - un pont ou une route, ou un monde. Pas question de savoir s'ils nous plaisent ou non. C'est assez de savoir qu'un certain avenir ait besoin d'eux et de moi, et que nous ayons choisi de faire passer dans le réel un même espoir, un même vouloir, eux et moi, les camarades et moi.*

(HYVERNAUD Georges, La peau et les os, 1949, p. 149)

On pourrait s'étonner de voir tous ces subjonctifs avec le verbe **savoir**, mais il ne faut pas perdre de vue que **savoir** n'est pas **constater**, dire *je sais* n'implique pas forcément qu'on sait vraiment, mais plutôt qu'on *croit* savoir.

2 Négation

L'indicatif est toujours prépondérant dans la négation ; nous avons, néanmoins, réussi à trouver un certain nombre d'exemples avec le subjonctif.

1^{re} personne

indicatif

(457) *Pendant longtemps, je n'ai pas su que j'étais arabe parce que personne ne m'insultait.*

(GARY Romain, *La Vie devant soi*, 1975, p. 12)

Le locuteur était inconscient d'une vérité dans le passé - maintenant il sait.

subjonctif

(458) *Presque aussitôt après quelqu'un parla de Bloch, je demandai si c'était du jeune homme ou du père (dont j'avais ignoré la mort, pendant la guerre, d'émotion, avait-on dit, de voir la France envahie). « Je ne savais pas qu'il eût des enfants, je ne le savais même pas marié, me dit le prince. Mais c'est évidemment du père que nous parlons, car il n'a rien d'un jeune homme, ajouta-t-il en riant. Il pourrait avoir des fils qui seraient eux-mêmes déjà des hommes. » Et je compris qu'il s'agissait de mon camarade.*

(PROUST Marcel - *À la recherche du temps perdu*. 20. *Le Temps retrouvé* (1922)(p. 928))

L'interlocuteur est obligé d'utiliser le subjonctif quand il dit « Je ne savais pas qu'il eût des enfants », parce qu'à ce moment-là, il n'est toujours pas sûr si l'on parle de la même personne. Il ne peut donc pas intégrer dans son *common ground* l'implication que la personne dont on parle a des enfants, qui provient de « quelqu'un parla de Bloch, je demandai si c'était du jeune homme ou du père ». Autrement dit, « Je ne savais pas qu'il avait des enfants » est impossible dans cet exemple, parce qu'il ferait référence à la même personne pour les deux interlocuteurs, alors que dans ce point précis de la discussion, cette identité n'est pas encore établie.

(459) *Nous l'avons rencontré quelquefois à l'époque, mais qu'est-il devenu ? Vit-il en Angleterre ? Je n'ai pas su qu'il ait écrit de nouveau livre depuis *La Vision de l'Hindoue*.*

(PUECH Jean-Benoît, *Présence de Jordane*, 2002, p. 75)

Dans cet exemple, *je n'ai pas su qu'il ait écrit de nouveau livre* pourrait tout aussi bien être reformulé en question *a-t-il écrit de nouveau livre ?*, et la réponse pourrait être oui ou non, dans les deux cas. Avec l'indicatif, pourtant, *je n'ai pas su qu'il a écrit de nouveau livre*, ce serait un simple constat du fait que, oui, il a écrit un nouveau livre, je ne le savais pas auparavant, maintenant je dis que je le sais.

(Pour le contexte, le protagoniste, Jeremy, découvre l'auteur dont il est question dans la librairie Lehmann à Lausanne : « C'est là qu'il découvrit *La Vision de l'Hindoue*, le dernier roman de Desmond Farnham. » Donc le lecteur apprend tout de suite qu'il n'a pas écrit d'autres livres après celui-là, mais le locuteur dans notre exemple, un professeur de rhétorique, ne le sait pas ; cependant, il n'en exclue pas pour autant la possibilité.

(460) *Mais lui, ce vieillard, ce vieillard de ce pays-là, on ne sait pas qu'il ait plus rien vu ensuite.*

(PÉGUY Charles - *Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc* (1910)(p. 45))

On ne sait pas confirme que même le locuteur ne sait pas si le vieillard a vu quelque chose ou non.

(461) *[C]e serait le cas de dire avec Rousseau que l'inventeur serait bien plus surprenant que le héros. Je ne savais pas que Rousseau eût dit cela, mais je le pense aussi [...]*

(GIDE André - *Journal : 1889-1939* (1939) (p. 588))

Si l'on imagine l'indicatif à la place du subjonctif :

Je ne savais pas que Rousseau a dit cela :

il ne savait pas, mais maintenant il le sait (et il le dit).

Avec le subjonctif :

Je ne savais pas que Rousseau ait/eût dit cela :

il veut bien accepter que ce qu'on lui dit sur Rousseau est vrai, mais c'est une acceptation provisoire, il garde son droit d'éventuellement vérifier cette information et ne pas la prendre telle quelle - c'est le sentiment qui transpire à travers l'usage du subjonctif.

Pour résumer, la différence est très subtile. Avec l'indicatif, le fait est considéré comme fait connu par tout le monde, et appris comme tel par le locuteur. Avec le subjonctif, le fait *semble* être un fait, mais le locuteur est plus tentatif, plus prudent, plus réticent à assumer quelque chose comme une vérité.

3^e personne

A la 3^e personne, la distinction entre le locuteur et l'énonciateur redevient cruciale : nous sommes dans le même cas de figure qu'avec le verbe **ignorer**.

indicatif

(462) *Est-ce que tout le monde ne savait pas que l'Allemagne courait à sa perte et qu'elle allait se faire battre en France même ?*

(GREEN Julien - Journal : t. 3 : 1940-1943 (1943)(p. 29))

Dans cette interro-négation, le locuteur pense détenir la connaissance dont les énonciateurs sont inconscients.

subjonctif

(463) *Il n'avait pas le droit de s'obstiner dans une insensibilité, une indifférence monstrueuses alors qu'elle souffrait à cause de lui comme elle n'avait jamais su qu'on fût capable de souffrir.*

(KESSEL Joseph, Le Lion, 1958, p. 266)

Dans cet exemple, le verbe **savoir** semble être synonyme d'**imaginer** ; l'adjectif *capable* semble important aussi, sémantiquement, car il est question d'une *possibilité* de souffrance.

(464) *Car la cousine avait acheté une fois pour toutes un certain nombre de rouleaux et semblait ne même pas savoir qu'on pût en renouveler le stock.*

(GUILLOUX Louis, Le Pain des rêves, 1942, p. 437)

L'énonciateur est inconscient, mais le locuteur nous raconte l'histoire du point de vue de l'énonciateur, ce qui permet le subjonctif.

3 Hypothèse

Dans les complétives imbriquées dans l'expression de l'hypothèse, suivant le verbe **savoir** au passé, nous avons trouvé beaucoup d'exemples avec l'indicatif, mais aussi avec le subjonctif.

Nous allons juste analyser quelques exemples qui confirment notre interprétation jusqu'ici :

indicatif

(465) *Je passe à l'hôtel boire un pastis. Si je savais que je la boirais lentement, j'achèterais bien une bouteille, mais je me connais, elle durerait deux jours...*

(FALLET René - Carnets de jeunesse (1947), p. 50)

Si je savais = si je pouvais avoir la certitude, si j'étais absolument sûr... cela a la forme d'une hypothèse potentielle, mais le locuteur sait que c'est irréel (*je me connais...*, donc il a, effectivement une certitude, juste contraire de ce qu'il désire.

subjonctif

- (466) *Si je savais qu'un jour elle puisse douter de quoi que ce soit au sujet de notre visite, je ne dormirais jamais plus la nuit parce que j'imaginerais constamment cette femme éperdue en train de fuir à travers le monde, alors que je ne lui veux que du bien*

(GIONO Jean, *Un roi sans divertissement*, 1947, p. 555)

Il s'agit ici d'une vraie hypothèse potentielle, qui implique une possibilité (*qu'elle puisse douter*), et où le locuteur ne sait vraiment pas la réponse correcte, ne sait pas si oui ou non, et il est dans le doute aussi. Ce qui plus est, il ne peut même pas le savoir, puisque le subjonctif est orienté vers un possible futur état des choses (indiqué par l'adverbial *un jour*).

Pour finir cette revue d'exemples, encore une fois l'incontournable Gide, dans une tournure particulièrement emberlificotée qui ressemble fortement à une attraction modale :

- (467) *Les préludes (en fa dièse mineur et en mi bémol majeur particulièrement), j'ai pu me les jouer parfois de manière à me satisfaire, à surprendre et ravir celui qui m'aurait entendu. Mais s'il eût été là et si j'eusse su qu'il pût m'entendre, mon jeu tout aussitôt se fût glacé.*

(GIDE André, *Journal : 1889-1939*, 1939, p. 954)

Mise en garde

Par contre, le verbe **savoir** n'a aucune influence sur le mode de la complétive lorsqu'il est introduit par une construction qui, elle, exige un subjonctif :

- (468) *Tu es triste... Je le suis aussi... Je le serais beaucoup plus encore, mon enfant, de savoir que je puisse être cause, en n'importe quoi, de ton chagrin...*

(DELATTRE Louis, *Carnets d'un médecin de village*, 1910, p. 299)

Nous voyons que le déclencheur du subjonctif (je suis triste que...) se cache dans l'anaphore, donc dans la phrase qui précède celle où le subjonctif apparaît.

D'une façon similaire, la tournure *je ne sache pas que* est, incontestablement, suivi du subjonctif, sans alternance

- (469) *Vrai, je ne sache pas qu'on soit jamais allé aussi loin dans l'horrible.*

(TOURNIER Michel - *Le Roi des Aulnes* (1970) (p. 153))

Pourtant, elle peut apparaître enchâssée dans d'autres constructions, et être suivie d'un indicatif, mais ce n'est pas elle qui le déclenche :

- (470) *Mais enfin croyez-vous que je ne sache pas qu'il y a autre chose... un sentiment tellement fort que famille, et fierté, et point d'honneur, tout est balayé...*

(MAUROIS André - Bernard Quesnay (1926)(p. 131))

- (471) *Si je vous ai prêté ma veste seulement, ce n'est pas que je ne sache pas que vous souffrez du froid non seulement dans le haut de votre corps, mais, soit dit sans vous offenser, du haut en bas et peut-être même un peu au-delà [...]*

(KOLTÈS Bernard-Marie - *Dans la solitude des champs de coton* (1986)(p. 37))

- (472) *Bien que je ne sache pas qui est votre dame, lui dit son beau-frère, je ne peux que vous envier de l'honorer ainsi.*

(OLDENBOURG Zoé - *Les Cités charnelles ou l'histoire de Roger de Montbrun* (1961)(p. 102))

2. Montrer

« Le verbe montrer appartient au groupe des verbes indicatifs et tout ce qui vient d'être dit de ceux-ci lui est applicable. On dira : Son attitude montre qu'il a réfléchi, et à volonté : Son attitude ne montre pas qu'il a ou qu'il ait réfléchi. » (Guillaume, 1992)

Guillaume trouve qu'il n'y a pas de différence sémantique, mais nous y voyons encore la distinction entre un fait avéré (à l'indicatif) et un flou avec plusieurs possibilités (au subjonctif).

Remarquons, enfin, que tous les exemples que nous avons trouvés étaient à la 3^e personne, et comparons :

indicatif

(473) *Elle fronça le sourcil devant le refus des deux bourgeoises, servit l'abbé, se servit elle-même. Elle ne montrait pas que celui-ci l'avait prévenue et minutieusement catéchisée, la veille.*

(DRIEU LA ROCHELLE Pierre, *Rêveuse bourgeoisie*, 1937, p. 65)

Il l'avait prévenue (fait attesté par l'indicatif et l'indication temporelle *la veille*), mais elle ne le montrait pas.

(474) *Rien ne montre mieux que la vie d'hôtel est la seule qui se prête véritablement aux fantaisies de l'homme.*

(FARGUE Léon-Paul, *Le Piéton de Paris*, 1939, p. 194)

Ici, le verbe **montrer** est suivi de l'adverbe *mieux*, qui l'enracine fermement dans la certitude et déclenche l'indicatif.

(475) *Il me paraît pourtant que le sage, aujourd'hui, serait celui qui ne montrerait pas trop qu'il sait qu'il est dupe et qui, du coup, cesserait de l'être en agissant comme s'il l'était.*

(GIDE André, *Journal : 1939-1949*, 1949, p. 61)

Encore une fois le verbe **montrer** est modifié, cette fois-ci par *trop*, mais dans cet exemple on n'en aurait même pas besoin pour avoir l'obligation d'utiliser l'indicatif dans la complétive, parce que cette phrase convolutive a besoin de vériconditionnalité pour être compréhensible.

subjonctif

(476) *Gorgui ne pensait guère, ou ne montrait pas qu'il pensât. Il se promenait au travers des criailleries de Divine, ne prenant garde qu'à son linge.*

(GENET Jean, *Notre-Dame-des-fleurs*, 1948, p. 176)

Pensait-il? Ne pensait-il guère? On ne peut pas le savoir, tout ce que nous savons c'est qu'il ne le montre pas.

(477) *Elle ne tressaillit pas. Rien ne montra sur son visage qu'elle me vît.*

(BOSCO Henri, *Le Mas Théotime*, 1945, p. 290)

Encore une fois, sans marqueurs visibles qui permettrait d'établir avec certitude qu'elle l'a vu, on ne peut que constater que, même si elle l'avait vu, elle ne le montrait pas.

(478) *Sans doute des bruits avaient couru sur la maladie de Renée et la brusque retraite de son mari. Sans doute aussi on aimait peu la jeune femme à Clermont; on la jugeait « renfermée », orgueilleuse. Mais enfin rien n'était venu montrer que l'on fût au courant de sa liaison avec Gilbert.*

(ARLAND Marcel - *L'Ordre* (1929)(p. 464))

Si à la place de *fût*, on avait eu *était*, cela aurait signifié qu'ils étaient vraiment au courant; avec le subjonctif, on ne peut pas le savoir.

On peut clairement observer, sur l'exemple du verbe **montrer**, que les notions de *véridicalité* et de *non-véridicalité*¹, utilisées pour décrire, respectivement, l'usage de l'indicatif et

1. cf. (Giannakidou & Mari, 2018), pour ne citer que l'ouvrage le plus récent

du subjonctif, correspondent avec la voix du locuteur ou de l'énonciateur, et s'enrichissent mutuellement.

Mise en garde

Il faut faire attention aux exemples où ce n'est pas le verbe **montrer** en tant que tel qui régit le subjonctif, mais « l'objet » du verbe **montrer** (dans l'exemple qui suit, le mot « étonnement » :

(479) *Il semblait bien pourtant que ce fût lui qui eût écrit les livres que j'avais tant aimés, car Mme Swann ayant cru devoir lui dire mon goût pour l'un d'eux, il ne montra nul étonnement qu'elle en eût fait part à lui plutôt qu'à un autre convive, et ne sembla pas voir là l'effet d'une méprise*

(PROUST Marcel - À la recherche du temps perdu. 4. À l'ombre des jeunes filles en fleurs (1918)(p. 548))

3. Dissimuler

1 Affirmation

Nous dirons que seul l'indicatif est possible dans le contexte de l'affirmation :

(480) *Bigne reprit sa place, dissimulant qu'il était vexé.*

(AYMÉ Marcel - Nouvelles complètes (2002) (p. 66))

mais nous devons quand même mentionner un seul exemple avec le subjonctif que nous avons trouvé dans le corpus :

(481) *Apprends à dissimuler que la torture
Te fasse reculer les bornes du désert*

(ÉLUARD Paul - Cours naturel (1938) DROITS ET DEVOIRS DU PAUVRE, ICI À UN COUPABLE (p. 823))

Nous ne prendrons pas cet exemple en compte parce qu'il provient d'un poème (en plus surréaliste), et parce qu'il est isolé.

2 Négation

Il se passe quelque chose d'intéressant avec le verbe **dissimuler** lorsqu'il est nié : s'il est utilisé à la 3^e personne, nous trouvons seulement des indicatifs dans la complétive ; par contre, s'il est à la 1^{re} personne, nous n'avons trouvé que des subjonctifs. Nous essaierons d'élucider cela dans les exemples.

3^e personne

indicatif

(482) *Son avocat ne lui avait pas dissimulé que le jugement avait peu de chances d'être rendu en sa faveur, et lui avait conseillé, si cela lui était encore possible, de transiger à l'amiable. Mais, au fond de lui, les sentiments étaient infiniment plus complexes.*

(DANIEL-ROPS, Mort, où est ta victoire ?, 1934, p. 518)

Le locuteur nous présente les faits, en tant que narrateur omniscient.

(483) *Pourtant il ne pouvait plus se dissimuler que s'il ruisselait intérieurement de lait et de miel, Speranza s'épuisait au contraire dans cette vocation maternelle monstrueuse qu'il lui imposait.*

(TOURNIER Michel, Vendredi ou les Limbes du Pacifique, 1967, p. 113)

Ici, *ne plus pouvoir se dissimuler* équivaut à *être obligé de se rendre compte*, combinaison qui, comme nous l'avons déjà vu à maintes reprises, exige l'indicatif.

(484) *Il ne faut donc pas se dissimuler que le choc bienfaisant de votre initiative aura pour contrepartie un regroupement correspondant des forces adverses.*

(MAURIAC Claude, Aimer de Gaulle, 1978, p. 386)

Avec un indicatif futur dans la complétive, le locuteur nous transmet son assurance que les choses seront telles qu'il le prévoit.

(485) *Cette légitimité ne doit pas dissimuler que l'Imam Chamil était à la tête d'un mouvement politiquement rétrograde dont le triomphe eût écarté le Caucase du progrès historique.*

(CARRÈRE D'ENCAUSSE Hélène, L'Empire éclaté : la révolte des nations en U.R.S.S., 1978, p. 44)

Dans cet exemple, le sujet n'est pas vivant, mais conceptuel (similairement à l'exemple 100), ce qui semble favoriser l'indicatif (logiquement, nous dirons, puisque le locuteur ne peut pas transférer la charge de la conscience sur l'énonciateur).

1^{re} personne

subjonctif

(486) *Je ne me dissimule donc pas que cette tentative effrénée ait, en Algérie, des chances de saisir initialement l'avantage et je m'attends à ce qu'elle soit conduite à lancer sur Paris une expédition qui, grâce à d'actives complicités au milieu d'une passivité assez généralisée, essaierait de submerger le pouvoir.*

(GAULLE Charles de - Le Renouveau (1958-1962) (1970)(p. 88))

Il est question ici de quelque chose qui n'a pas encore eu lieu, mais à quoi on donne une possibilité d'exister ; le locuteur ne se dissimule pas, c'est-à-dire il est conscient, de l'existence d'une possibilité.

(487) *Je ne songe pas un instant à dissimuler que la mystique cistercienne nous ait entraînés progressivement, par une pente insensible, bien au delà des limites de la philosophie. Tout au contraire, je me suis prêté volontiers à ce mouvement, parce que, quel que soit le problème étudié, il va désormais devenir caractéristique de la pensée chrétienne.*

(GILSON Étienne, L'Esprit de la philosophie médiévale, 1932, p. 11)

À ce début de phrase, *je ne songe pas un instant à dissimuler*, on aurait pu ajouter *la possibilité [que la mystique cistercienne...]*, et le sens aurait été le même ; le locuteur parle ici de quelque chose de non-vérifiable, qu'il ne veut tout de même pas dissimuler, *tout au contraire*.

(488) *Cette façon de vivre n'entraînait pour l'entourage aucune véritable difficulté ; ce n'était que pendant les autres numéros du programme qu'elle devenait un peu gênante : on ne pouvait dissimuler que le trapéziste fût resté là-haut, et le public, bien que fort calme en général, laissait parfois errer un regard sur l'artiste.*

(PEREC Georges, La Vie mode d'emploi : romans, 1978, p. 71)

Dans ce dernier exemple, l'on voit clairement que nous ne pouvons pas opposer l'indicatif et le subjonctif selon la différence entre *cacher la vérité* et *cacher la possibilité* : c'est une vérité que le trapéziste est resté là-haut. Mais cette première personne collective que le locuteur incarne induit, encore une fois, le subjonctif, en accord avec les exemples précédents où la personne joue un rôle dans le choix du mode.

4. Songer

1 Affirmation

Il n'y a pas d'alternance dans l'affirmation, seul l'indicatif est possible.

2 Négation

3^e personne

indicatif

L'indicatif est plus courant :

- (489) *Et comme il imaginait peu la vie des autres, ne songeait pas qu'on peut avoir été malade ou en voyage, etc., un silence de huit jours lui paraissait vite provenir d'une froideur voulue.*

(PROUST Marcel, À la recherche du temps perdu. 8. Du côté de Guermantes 1, 1920, p. 276)

Ne pas songer avec indicatif signifie que l'énonciateur ne se rend même pas compte de son ignorance. Le locuteur si, par contre, et c'est ce qu'il nous montre en utilisant l'indicatif.

subjonctif

- (490) *Ou, pour être plus précis, car les deux idées qui la hantaient étaient bien définies et nettes, l'homme voulait-il la remettre en liberté ou la tuer ; car Margot ne songeait pas qu'il pût y avoir entre les deux de solution moyenne, n'ayant jamais vu de captif et n'en ayant jamais fait.*

(PERGAUD Louis, De Goupil à Margot : histoire de bêtes, 1910, p. 216)

Le subjonctif (en particulier le subjonctif imparfait) semble avoir été courant jusqu'aux années 1950. Ceci semble impliquer une tendance littéraire pour l'usage du subjonctif, mais nous avons trouvé aussi quelques exemple post-1950 :

- (491) *Son despotisme, elle ne songea pas qu'elle pût l'employer à contredire Michel sur ce point.*

(GUILLOUX Louis, Le Pain des rêves, 1942, p. 277)

Elle ne songea pas qu'elle pût l'employer, et le lecteur ne sait pas si, en effet, elle a pu l'employer ou pas, l'écrivain ne le rend pas explicite par la suite.

- (492) *Frénétiquement égotiste dans son rêve, le romancier ne songe pas que l'on puisse croire à la réalité vivante de ses personnages sublimés.*

(JULIET Charles, Accueils. Journal IV 1982-1988, 1994, p. 294)

Nous pouvons remarquer que, dans tous les cas, il n'y a pas de narrateur omniscient.

5. Déclarer

Il n'y a pas beaucoup d'exemples d'alternance avec le verbe **déclarer** dans le corpus ; plus précisément, il n'y a pas d'alternance dans le contexte affirmatif, et l'indicatif est prédominant dans le contexte négatif. Pourtant, nous avons pu trouver quelques exemples avec le subjonctif.

1 Négation

indicatif

- (493) - *Je n'ai nullement déclaré que je tirerais chaque fois en l'air. Vous ne savez pas comment je tirerai la deuxième fois.*

(DOSTOÏEVSKI (ou DOSTOEVSKIJ) Fiodor Mikhaïlovitch, CAMUS Albert - Les Possédés [adaptation] (1959)(p. 1026))

Je n'ai nullement déclaré est une négation simple du verbe **déclarer** : je nie avoir fait une déclaration x.

subjonctif

(494) *Il ne reste rien des Gnostiques, et peu de chose des écrits chrétiens des premiers siècles. S'il y en a eu où le privilège d'Israël n'ait pas été reconnu, ils ont été supprimés. Pourtant l'Église n'a jamais déclaré que la tradition judéo-chrétienne soit seule à posséder des Écritures révélées, des sacrements, la connaissance surnaturelle de Dieu. Elle n'a jamais déclaré qu'il n'y a aucune affinité entre le christianisme et les traditions mystiques des pays autres qu'Israël. Pourquoi ? Ne serait-ce pas parce que le Saint-Esprit l'a malgré tout préservée d'un mensonge ?*

(WEIL Simone - Œuvres (1929)(p. 1016))

Observons d'abord la phrase qui est à l'indicatif :

Elle n'a jamais déclaré qu'il n'y a aucune affinité entre le christianisme et les traditions mystiques des pays autres qu'Israël.

Déclarer une telle chose aurait clairement été un mensonge, d'après l'auteur (ce qu'elle confirme par la suite).

Par comparaison, la phrase au subjonctif :

Pourtant l'Église n'a jamais déclaré que la tradition judéo-chrétienne soit seule à posséder des Écritures révélées, des sacrements, la connaissance surnaturelle de Dieu.

Comme on a appris précédemment que peu d'écritures ont été préservées, on ne peut pas déclarer fermement ni que l'Église est la seule à les posséder, ni qu'elle ne l'est pas. Ainsi, l'église elle-même ne le déclare pas non plus, non pas parce que ce serait un mensonge, mais parce que cela reste dans un flou épistémique (volontaire ?) ? Aussi, peut-être, à cause de l'usage métonymique de *église*.

(495) *Pourtant la prononciation représentée par les fig. 109 et 110 existe aussi ; et s'il est vrai de dire qu'elle est moins conforme aux habitudes françaises, on ne saurait en aucune mesure déclarer qu'elle soit incorrecte.*

(GRAMMONT Maurice - Traité de phonétique (1933)(p. 99))

Avec le subjonctif, la négation du verbe **déclarer** se transforme en une impossibilité d'affirmer un propos, par manque de preuves/connaissances. Ce n'est pas une simple négation du sens du verbe **déclarer** (dans cet exemple, évidemment, renforcé par *on ne saurait en aucune mesure*).

(496) *Sans me risquer à déclarer que ce que fait mon pays soit nécessairement excellent, je puis, cependant, observer que la grande réforme de la République française est pour beaucoup dans l'affermissement de l'unité nationale qui y est constaté, dans le développement économique et social qui est en train de s'y accomplir, enfin dans le crédit qui s'attache à ce qu'il entreprend au point de vue international.*

(GAULLE Charles de, Discours et messages. 4. Pour l'effort. 1962-1965, 1970, p. 281)

Ici, le sens du verbe **déclarer** se rapproche, encore une fois, du verbe **prétendre**, parce que ce n'est pas seulement que le locuteur ne veut pas déclarer quelque chose, qui est un acte communicatif très fort, il utilise beaucoup de réserves, atténuations pragmatiques, (et le subjonctif en fait partie aussi), dont *sans me risquer* et *nécessairement*.

Donc, le verbe **déclarer** suivi d'un subjonctif peut être une atténuation de la déclaration ou un aveu de l'impossibilité d'affirmer quoi que ce soit.

II – Indicatif dans l’affirmation, NEG >subj

1. S’imaginer

1 Affirmation

Pour le verbe **s’imaginer** nous n’avons trouvé que des indicatifs à l’affirmation. A la négation, par contre, dominant les subjonctifs, sauf dans certaines tournures de la **négation indirecte**, où l’on peut quand même retrouver l’indicatif.

2 Négation indirecte

indicatif

(497) *Mais on se fourvoie en s’imaginant qu’ils sont incapables de stratégies bien appropriées. Quand un animal voit s’approcher un prédateur, par où va-t-il fuir ? Il choisit en général avec une grande finesse si j’en crois le nombre impressionnant de papillons qui m’ont échappé.*

(SCHWARTZ Laurent - Un mathématicien aux prises avec le siècle (1997)(p. 24))

Le locuteur pense que ceux qui s’imaginent ce qu’il dit ont tort ; donc il affirme avec certitude.

(498) *Après ça, il ne faudrait pas s’imaginer que M. Zebentoute et papa se sont retrouvés sans rien. Ce n’était pas leur genre.*

(GIESBERT Franz-Olivier - L’affreux (1992) (p. 211))

Ici aussi, le locuteur corrige l’erreur d’une conclusion potentielle, tout comme dans l’exemple suivant :

(499) *Je m’étais donc désisté des prix, mais quelques mois plus tard, j’écrivis une lettre à mon éditeur, disant que ce n’était pas vrai, que je ne m’étais pas désisté du tout, que la première lettre était un faux. Je ne voulais pas qu’on s’imagine que je suis asocial et que j’ai des principes.*

(GARY Romain - Pseudo (1976) (p. 77))

Il semble que le verbe **s’imaginer** bloque la portée de la négation et des verbes modaux **vouloir** et **falloir** sur la complétive.

(500) *Mais, ici, il ne faut pas d’équivoque. Il ne faut pas s’imaginer que le mot de grève générale a une vertu magique et que la grève générale elle-même a une efficacité absolue et inconditionnée.*

(JAURÈS Jean, Études socialistes, 1901, p. 99)

Selon le locuteur, le mot de grève n’a pas une vertu magique. Son opinion est une affirmation.

subjonctif

(501) *Thomas Pezner distingue son visage dans la glace entre le groupe des bouteilles de whisky et celui des pastis, mais il parvient difficilement à s’imaginer que ce soit le sien.*

(SABATIER Robert, Le Chinois d’Afrique, 1966, p. 15)

Il parvient difficilement à s’imaginer avec le subjonctif nous pousse vers l’interprétation *cela lui semble très peu probable*. Un indicatif à la place du subjonctif nous dirait, pourtant, qu’il reconnaît son visage, mais qu’il ne veut pas croire que c’est le sien.

(502) *Mais comme on s’émerveille de ne déceler aucune tare à l’ingénieux mécanisme de l’horloger, elle se félicitait de ne trouver aucune raison pour dégrader son objet, justifier une défaveur, ou contrarier sa jubilation secrète d’avoir recruté cette perle. Non qu’elle s’imaginât que cette fille fût parfaite, grand Dieu !*

(GARAT Anne-Marie, Dans la main du diable, 2006, p. 879)

Même si le contexte précédant à la phrase avec le subjonctif pourrait nous faire croire que l'énonciateur s'imagine *que cette fille est parfaite*, on apprend, grâce au subjonctif, que son appréciation n'est pas aveugle et absolue, et qu'elle permet, malgré tout, la possibilité que ce ne soit pas tout à fait comme elle l'imagine, donc une contrefactualité.

2. Estimer

1 Affirmation

Seulement l'indicatif à l'affirmation :

(503) *En revanche, je vois que beaucoup de gens meurent parce qu'ils estiment que la vie ne vaut pas la peine d'être vécue.*

(Camus, Albert, *Le mythe de Sisyphe*, Paris, Gallimard, 1942, CoPEF)

Exception : les hypothèses.

2 Hypothèse

L'indicatif est nettement dominant dans les constructions hypothétiques affirmatives aussi ; néanmoins, il était possible de trouver quelques exemples avec le subjonctif.

indicatif

(504) *Mais si vous estimez que votre devoir est de m'expulser, eh bien, je partirai dans une heure au lieu de partir demain, voilà tout.*

(KESSEL Joseph, *Le Lion*, 1958, p. 64)

Si vous estimez correspond à *si vous êtes certain*.

subjonctif

(505) *Que vous dirais-je encore ? Que devant la proposition de Plon je m'empresserais de vous conseiller de vous y rendre, si j'estimais que vous y dussiez trouver un réel avantage ; mais c'est ce dont je ne puis me persuader...*

(CLAUDEL Paul, GIDE André - *Correspondance : 1899-1926 (1926)* ANDRÉ GIDE à PAUL CLAUDEL. (p. 163))

On apprend dans le contexte que le locuteur ne l'estime pas, en vérité.

3 Négation

Le subjonctif est majoritaire dans le contexte de la négation, mais il faut dire que les constructions avec le verbe **estimer** se font de plus en plus rares, même dans le registre soutenu.

subjonctif

(506) *Comme elle me paraissait toute âme et, de corps, toute fragilité, je n'estimais pas que ce fût la priver beaucoup, de lui soustraire une partie de moi, que je comptais pour d'autant moins importante que je ne pouvais pas la lui donner...*

(GIDE André - *Et nunc manet in te* (1951) (p. 1128))

Toutefois, l'indicatif existe :

indicatif

(507) *Je n'estimais pas que Jean T. m'avait traitée avec mépris. Pour lui, j'étais passée de la catégorie des filles dont on ne sait pas si elles acceptent de coucher à celle des filles qui, de façon indubitable, ont déjà couché.*

(ERNAUX Annie, *L'événement*, 2000, p. 36)

Dans cet exemple, tout comme dans l'exemple suivant, l'utilisation de l'indicatif signale la montée de la négation, comme pour les verbes **penser** et **croire**.

- (508) *Contrairement à d'autres, je n'estimais pas que les jeunes se trompaient : nous vivions bel et bien dans une société figée.*

(VEIL Simone, *Une vie*, 2007, p. 153)

Je n'estimais pas que les jeunes se trompaient correspond à *je estimais que les jeunes ne se trompaient pas*.

3^e personne

À la 3^e personne nous retrouvons seulement les subjonctifs suivant le verbe à l'imparfait :

- (509) *Il avait renoué avec l'Espagne de Franco, alors que celui-ci assassinait Grimaud. Il emprisonnait treize Martiniquais qui n'estimaient pas que la Martinique fût un département français.*

(BEAUVOIR Simone de - *Tout compte fait* (1972)(p. 576))

- (510) *Il n'estimait pas que la qualité d'un homme se mesurât à son compte en banque ; il se moquait volontiers des « nouveaux riches »*

(BEAUVOIR Simone de, *Mémoires d'une jeune fille rangée*, 1958, p. 131)

Mais dès que le verbe **estimer** est au passé composé, l'indicatif est invariablement présent :

- (511) - *Eh bien, ces idées sont si peu vaines que j'ai écrit à Mme De Séryeuse. Elle est venue. Elle sait tout. Elle n'a pas estimé que c'étaient des enfantillages.*

(RADIGUET Raymond - *Le Bal du comte d'Orgel* (1923) (p. 204))

La distinction locuteur/énonciateur est probablement couplée ici aux différences aspectuelles du passé composé et imparfait.

4 Interrogation

Nous n'allons pas entrer dans les détails de la différence entre la tournure *estimez-vous que* suivie de l'indicatif ou du subjonctif ; nous notons juste qu'elle existe, et que l'indicatif est légèrement plus fréquent, et supposons qu'elle a les mêmes raisons que l'alternance suivant la même tournure avec les verbes **croire** ou **penser**. Pourtant, nous tenons à souligner que l'alternance n'est pas possible dans une question partielle, comme la suivante :

- (512) *Corte : Et pourquoi estimez-vous que je ne pourrai pas subir ce traitement aux rayons Inverness ?*

Claretta : Qui a dit cela ? Vous pourriez le subir. Mais vous ne le voudriez pas.

(BUZZATI Dino CAMUS Albert, *Un cas intéressant* [adaptation], 1955, p. 691)

En effet, *pourquoi* introduit la présupposition que celui qui pose la question connaît déjà l'opinion de son interlocuteur, ce qui pose, ainsi, l'existence d'un fait, que l'interlocuteur peut confirmer ou nier (ce qu'il fait, d'ailleurs), et ce qui rend le subjonctif impossible.

3. Jurer

1 Affirmation

Nous n'avons pas trouvé d'exemples avec le subjonctif (autres que le subjonctif plus-que-parfait, que nous excluons, cf. p. 48) :

- (513) *Mais je suis prêt à jurer que plus d'un eût été capable de risquer la mort, à douze ans, pour sauver sa vache unique.*

(HÉLIAS Pierre Jakez - *Le Cheval d'Orgueil : mémoires d'un Breton du pays bigouden* (1975)(p. 339))

2 Négation

indicatif

L'indicatif est plus rare après le verbe **jur** dans le contexte de la négation, mais lorsque la complétive est niée aussi, il est plus courant que le subjonctif :

(514) *Il est souvent difficile de faire chez lui le départ entre une merveilleuse perfidie et une sincérité absolue qui n'ose pas dire son nom. Je ne jurerais pas qu'il ne l'a pas fait exprès, trouvant ce biais pour exprimer ses reproches.*

(DÉON Michel - Le Balcon de Spetsai (1961) (p. 162))

Cette double négation n'est pas tout à fait une affirmation, mais elle est quand même une opinion assez forte (grâce à l'indicatif) seulement atténuée (par la double négation).

(515) *J'ai lu les Confessions, celles de Jean-Jacques, et je ne jurerais pas que je n'ai pas vu le truc.*

(GENEVOIX Maurice, Les Mains vides, 1928, p. 150)

Sous-entendu : je l'ai vu, mais je ne veux pas affirmer avec certitude.

(516) *Je ne jurerais pas que, chez les picards, on ne lui a pas fait faire ses pâques !*

(BAZIN René, Le Blé qui lève, 1907, p. 366)

Sous-entendu : je le pense vraiment.

subjonctif

(517) *C'est que je suis resté malgré tout très amoureux de ce qui m'a le plus gêné et que je ne puis pas jurer que cette gêne même n'ait pas obtenu de moi le meilleur.*

(GIDE André, Journal : 1939-1949, 1949, p. 53)

Dans cet exemple, on a une double négation, mais ce *je ne puis pas jurer* correspond à *il est fort possible, mais on ne saura jamais*.

(518) *Je ne jurerais pas, naturellement, que j'aie compris d'abord la pleine beauté du texte sacré !*

(Gide, André, Si le grain ne meurt, Gallimard, 1954, p. 15)

Avec le subjonctif, le locuteur ne se prononce pas ; il ne pense pas quelque chose de concret, il refuse simplement d'affirmer quoi que ce soit.

(519) *S'ils avaient bien reconnu leur ami, ils ne pouvaient jurer qu'il soit toujours de ce monde.*

(LANZMANN Jacques, La Horde d'or, 1994, p. 241)

Ils ne pouvaient jurer parce qu'ils ne savaient réellement pas, et non pas parce qu'ils avaient déjà une opinion qu'ils n'osaient pas rendre publique.

4. Prouver

1 Affirmation

Le verbe **prouver** prend exclusivement l'indicatif dans le contexte affirmatif ; son sémantisme est très étroitement lié aux conditions de vérité, car le fait d'utiliser le verbe **prouver** affirme l'existence d'une chose.

2 Négation

Dans le contexte négatif, *ne pas prouver* quelque chose peut aller dans les deux sens : la chose qui n'est pas prouvée peut être vraie ou fausse, et les deux modes peuvent être utilisés pour l'exprimer. Pourtant, la supposition de l'existence de la chose qui n'est pas prouvée diffère selon le mode choisi.

Il n'est pas prouvé**indicatif**

- (520) *Il n'est pas prouvé que les celtes de Gaule parlaient une langue identique à celle des celtes installés dans les îles Britanniques; mais ces parlars avaient entre eux de grandes affinités, comme en ont aujourd'hui notre langue métropolitaine et le français du Canada.*

(SANS MENTION D'AUTEUR, L'Histoire et ses méthodes, 1961, p. 685)

A cause des grandes affinités, il existe une hypothèse selon laquelle les celtes de Gaule parlaient la même langue que les celtes britanniques; ce fait, pourtant, n'est pas prouvé, ce dont le locuteur nous informe.

- (521) *Maman croit que la chose n'ira pas loin, que Krutz était trop ivre. Mais il n'est pas prouvé que, dégrisé, il aura perdu la mémoire et on pourra bien lui répéter une fois encore ce qu'on lui a déjà dit de nous.*

(BOUISSOUNOUSE Janine - Maison occupée (1946) (p. 121))

Dans cet exemple, tout comme dans le précédent, il s'exprime plutôt le point de vue du locuteur, mais il faut dire aussi que le subjonctif est bloqué par le futur, pour lequel il n'a pas de paradigme.

subjonctif

Avec cette tournure, le subjonctif est prédominant, parce que le manque de preuves entraîne forcément un flou et des possibilités.

- (522) *D'abord, il n'est pas prouvé que la fonction du langage, telle qu'elle se manifeste quand nous parlons, soit entièrement naturelle, c'est-à-dire que notre appareil vocal soit fait pour parler comme nos jambes pour marcher. Les linguistes sont loin d'être d'accord sur ce point.*

(SAUSSURE Ferdinand de - Cours de linguistique générale (1931)(p. 23))

L'auteur se distancie par rapport à la vérité présumée de son propos; on pourrait parler du point de vue de l'énonciateur dans ces cas.

sujet : rien, nul, personne**indicatif**

- (523) *On n'avait rien pu, somme toute, retenir à leur rencontre. Nul ne pouvait prouver que c'était eux qui avaient acheminé frauduleusement ces armes aussitôt confisquées, étiquetées, exposées pour les besoins de l'instruction dans une salle au sous-sol d'un bâtiment de justice*

(ECHENOZ Jean, L'Équipée malaise, 1986, p. 219)

Le fait que les armes étaient acheminés est avéré, mais il n'y a pas de preuves que ce soit eux qui l'avaient fait.

- (524) *Ce bijou appartenait à Maman Jenny. Rien ne prouve que Maman Jenny est morte. - Rien ne le prouve, répétait Gaspard.*

(DHÔTEL André, Le Pays où l'on n'arrive jamais, 1955, p. 141)

Il existe une supposition que *maman Jenny est morte* (bien avant, dans le texte, un personnage dit « La maman d'Hélène avait dû périr sous les décombres »), mais il n'y a pas de preuves.

- (525) *Bon, ce baryton avait les apparences contre lui, et la concierge aussi. Mais rien ne prouve qu'ils ne s'aimaient pas. Rien ne prouve, non plus, qu'elle n'aimait pas son mari.*

(CAMUS Albert, La Chute, 1956, p. 1492)

Il y a des indices qui suggérerait *qu'ils ne s'aimaient pas* (les apparences contre lui), mais rien ne le prouve. La possibilité, néanmoins, persiste.

subjunctif

(526) *Et toutes les paroles qu'on lui attribuait étaient fausses, et personne ne pouvait prouver qu'il les ait jamais prononcées.*

(OLDENBOURG Zoé, Les Cités charnelles ou l'histoire de Roger de Montbrun, 1961, p. 569)

On part ici de l'attribution des paroles, qui représente en soi une forte distanciation par rapport à la véridicalité du propos, mais on nous dit ensuite explicitement, aussi, que toutes ces paroles lui étaient faussement attribuées, et on ne dit pas que quelqu'un d'autre les aurait prononcés non plus, donc il n'y a pas de paroles prononcées, il n'y a pas de fait sur lequel l'indicatif pourrait se baser, et c'est pourquoi le subjunctif se trouve à sa place.

(527) *Rien ne prouve que vous ayez raison. - Exact! Mais rien ne prouve que j'ai tort. Seule l'expérience nous renseignera.*

(DORIN Françoise, Les jupes-culottes, 1984, p. 370)

Avec le subjunctif, par contre, il n'y a pas de précédent. Il ne part pas de *vous avez raison* pour conclure *Rien ne prouve que vous ayez raison*. Par contre, la phrase suivante part justement de cette assertion pour la contrer : *Mais rien ne prouve que j'ai tort.*, et le verbe dans la complétive est à l'indicatif.

(528) *Alors, de quoi as-tu peur? Ce que je livre c'est mon impression sur toi. Rien ne prouve qu'elle ait quelque rapport avec la vérité...*

(MAURIAC Claude, Le Rire des pères dans les yeux des enfants, 1981, p. 11)

Il n'y a pas de présupposition à nier. Il n'y a pas de *ce que je livre a un rapport avec la vérité* qu'il faut prouver faux, au contraire, c'est dit explicitement que c'est juste une impression.

Pour résumer, dans les deux cas, avec les deux modes, s'il n'y a pas de preuves, on ne peut pas savoir, on ne peut pas établir la vérité. Pourtant, avec l'indicatif, on part des faits considérés comme existants, alors qu'avec le subjunctif on n'a pas ce point d'appui. Donc, avec l'indicatif, c'est une vraie négation du verbe **prouver**, on dit qu'on n'a pas des preuves ; avec le subjunctif, c'est plutôt l'expression d'incertitude complète, comme dire *on ne peut pas savoir*.

5. Garantir

1 Affirmation

Seul l'indicatif est possible :

(529) *Je vous garantis que l'ordre continuera et que la France prendra le chemin de la démocratie nouvelle sans aucun bouleversement et parce que c'est la volonté générale.*

(GAULLE Charles de, Mémoires de guerre : t. 3 : Le Salut (1944-1946), 1959, p. 342)

2 Négation

Construction personnelle

indicatif

L'indicatif futur/conditionnel est le plus courant, dû en partie au sémantisme prospectif du verbe **garantir** lui-même. Néanmoins, le passé composé est possible aussi :

- (530) *Dans mon russe de cuisine, je les questionne sur notre héros, devenu la célébrité de la ville. Je ne garantis pas que j'ai tout saisi de leurs réponses mais selon l'une, ai-je noté sur mon carnet, il ne voulait pas partir [...]*

(CARRÈRE Emmanuel - Un roman russe (2007)(p. 29))

Ici, *je ne garantis pas* correspond à *je ne peux pas affirmer avec certitude, je ne dis pas* : « j'ai tout saisi ».

subjonctif

Le subjonctif est rare :

- (531) *Je ne garantis pas que vos vues sur le rugby soient très pertinentes, mais enfin je vois ce que vous voulez dire : vous avez fait sortir le ballon, quoi!*

(MENDÈS-FRANCE Pierre - Œuvres complètes. 6. Une vision du monde. 1974-1982. (1990)(p. 200))

Le subjonctif signale que le locuteur ne veut pas affirmer quoi que ce soit, mais il laisse la possibilité ouverte (*je vois ce que vous voulez dire*).

rien ne garantit que

Dans la construction du verbe **garantir** avec *rien* en position de sujet, par contre, le subjonctif est prépondérant :

subjonctif :

- (532) *Rien ne nous garantit que le patricien ait raison lorsqu'il affirme orgueilleusement que son système est le système national par excellence.*

(LOWIE Robert Harry, Anthropologie culturelle, 1936, p. 332)

Ce *rien* introductoire, en combinaison avec le subjonctif, signale que nous n'avons aucun moyen de savoir la vérité.

Lorsque nous trouvons l'indicatif dans la complétive, il s'agit toujours de l'indicatif futur/conditionnel :

indicatif

- (533) *On peut aussi, et on devra sans doute un jour, trouver des sources d'énergie nouvelles; seulement rien ne garantit que l'utilisation en exigera moins de travail que l'utilisation de la houille ou des huiles lourdes; le contraire est également possible.*

(WEIL Simone, Œuvres, 1929-1943, p. 284)

Ici, comme pour le verbe **prouver**, il existe une supposition (*l'utilisation exigera moins de travail*), mais nous ne pouvons pas affirmer que cette supposition est vraie, parce qu'on n'a aucune garantie.

- (534) *[L]e difficile, pour lui, n'est pas la correction elle-même (effectivement limitée), mais le repérage du lieu où elle est nécessaire : des répétitions apparaissent, que l'on n'avait pas vues la veille, en sorte que rien ne peut garantir que le lendemain de nouvelles « fautes » ne pourront être découvertes; il se développe ainsi une insécurité anxieuse, car il semble toujours possible d'entendre de nouvelles répétitions[...]*

(BARTHES Roland, Nouveaux essais critiques : Flaubert et la phrase, 1968, p. 136)

L'écrivain sait que les répétitions sont inévitables, et par la vertu de cette certitude, il peut affirmer que rien ne garantit qu'il n'y en aura pas.

6. Conclure

1 Affirmation

Le verbe **conclure** utilisé dans un contexte affirmatif régit uniquement l'indicatif; par contre, le subjonctif est considéré comme obligatoire dans la complétive si le verbe de la principale se trouve dans des contextes négatif ou interrogatif; voici ce que l'on trouve dans le TLFi à ce propos :

« verbe à la forme négative + que + subj. Je n'ai pas conclu et je me garderais bien de conclure que cette hérédité dût entraîner une fatalité absolue (G. Sand, Histoire de ma vie, t. 1, 1855, p. 371). Il ne faudrait pas conclure de là que je fusse un enfant pervers ou méchant (Verlaine, Confessions, p. 115) : 13. De ce qu'on les oublie vite [les gens] et de ce que leur souvenir ne réveille pas en vous la moindre parcelle de sentiment, il ne faut pas conclure que vous soyez un ingrat, ni eux plus intéressants. E. Delacroix, Journal, 1853, p. 64. » (ATILF-TLFI, 1994)

L'alternance n'est donc pas mentionnée. Nous avons, pourtant, trouvé quelques tournures avec le verbe **conclure** où l'alternance existe.

2 Négation

Construction personnelle

Le subjonctif semble être le seul possible dans les tournures personnelles avec le verbe **conclure** :

(535) *Luther conçoit aussi que les maux que Dieu nous envoie sont pour nous réveiller de l'intérêt pour ce monde. Mais il n'en conclut pas que, même réveillé, on puisse tuer la bête : on demeure paralysé dans son étreinte funeste, et il n'y a d'espoir d'une délivrance que dans la grâce de Dieu.*

(BONNEFOY Yves, Un rêve fait à Mantoue, 1967, p. 136)

il ne faut pas conclure

L'indicatif, plus courant dans ce cas particulier, apporte un jugement ferme, tranché. Après *il ne faut pas conclure que*, on peut presque toujours sous-entendre un *au contraire* :

indicatif

(536) *Ainsi la contradiction inhérente au patriotisme français se retrouve aussi le long de l'histoire de France. Il ne faut pas en conclure que la France, ayant vécu si longtemps avec cette contradiction, peut continuer. D'abord, si l'on reconnaît une contradiction, il est honteux de la supporter. Puis en fait la France a failli mourir d'une crise du patriotisme français.*

(WEIL Simone, Œuvres, 1929-1943, p. 1120)

(537) *Heureusement, je ne m'étais jamais prise pour un pur esprit ! Mais il ne faut pas en conclure que je n'étais pas sentimentale. Les lettres que nous échangeons, Madeleine et moi, en témoigneraient si elles n'avaient pas disparu.*

(MONFERRAND Hélène de, Journal de Suzanne, 1991, p. 17)

Parfois, cet *au contraire* est même là, littéralement :

(538) *C'était fini. Mais il ne faut pas en conclure que nos rapports sont devenus inégaux, au contraire. C'est ce qui a fait le prix de cet amour unique en son genre [...]*

(MONFERRAND Hélène de, Journal de Suzanne, 1991, p. 89)

D'un autre côté, l'emploi du subjonctif laisse une part d'incertitude, de prudence même de la part du locuteur :

subjonctif

(539) *Ainsi, un conseiller de préfecture ne peut pas, même gratuitement, remplir les fonctions de chef de cabinet du préfet. Cependant, il ne faut pas en conclure que le chef de cabinet du préfet soit un véritable fonctionnaire. [...] Cependant, le chef de cabinet est souvent logé à la préfecture, il doit alors l'impôt des portes et fenêtres, et l'impôt personnel mobilier à raison des locaux affectés à son habitation, et cela tout comme un fonctionnaire.*

(BARADAT Jean, L'Organisation d'une préfecture, 1907, p. 127)

(540) *Par malheur, ces langues sont partout inconnues. Mais de notre ignorance, il ne faut pas conclure que tout, dans les langues indo-européennes, soit d'origine indo-européenne. [...] Si les langues indo-européennes se sont répandues, [...] c'est que les chefs parlant des langues indo-européennes ont rencontré des civilisations diverses, dont ils ont profité.*

(MEILLET Antoine, Sur l'état actuel de la grammaire comparée, 1932, p. 167)

C'est le constat de son ignorance qui ne permet pas de tirer des conclusions définitives. Le statut épistémique du locuteur est donc un facteur très important dans les exemples avec le verbe **conclure**.

on ne peut conclure

A l'indicatif, nous retrouvons encore une fois l'idée suivie par *au contraire* :

(541) *De ce que le sens ne connaît pas la vérité, on ne peut conclure que ce qu'il connaît n'est pas vrai ; tout au contraire, l'intellect n'a qu'à s'appliquer aux données sensibles pour en dégager la vérité.*

(GILSON Étienne, L'Esprit de la philosophie médiévale, 1932, p. 34)

Au subjonctif, la pensée est plus ouverte à l'incertitude :

(542) *Mais leur raisonnement péchait en un point ; du fait que la concurrence, qui fait manger les petits par les gros, diminue peu à peu le nombre des concurrents, on ne peut conclure que ce nombre **doive** un jour se réduire à l'unité. De plus, Marx et Engels, dans leur analyse, omettaient un facteur ; ce facteur, c'est la guerre.*

(WEIL Simone, Œuvres, 1929-1943, p. 361)

n'en concluez pas

La différence de sens est encore une fois exprimée via la perspective du locuteur ou énonciateur.

indicatif

(543) *Que nous soyons des singes, j'en conviens, mais n'en concluez pas, cher collègue courtisan, que nous jouons tous le même air, et qui sonne faux. Le mien, peut-être. Mais j'ai entendu aux alentours assez de cavatines à pleurer de bonheur pour savoir qu'il y a du jeu chez les sagouins.*

(DEBRAY Régis, Loués soient nos seigneurs : une éducation politique, 1996, p. 139)

N'en concluez pas : ne tirez pas cette conclusion, parce qu'elle est fausse.

subjonctif

(544) *Mais je m'égare, - en résumé je voulais seulement vous assurer de mon affection : du fait que je ne la témoigne pas de la façon habituelle, n'en concluez pas que je sois indifférent.*

(DU BOS Charles, Byron et le besoin de la fatalité, 1929, p. 112)

N'en concluez pas : ne tirez pas cette conclusion, parce qu'elle est fausse, même si je vois pourquoi vous avez pu la tirer et penser que c'est possible (*du fait que je ne témoigne pas de mon affection*).

7. Envisager

1 Affirmation

Le verbe **envisager** était autrefois utilisé pour décrire l'usage du subjonctif (penser à la construction *envisager dans l'esprit* des Le Bidois, cf. (Moignet, 1959)). On pourrait dire qu'il a un degré de représentativité plus fort que, par exemple, le verbe **imaginer**, mais avec une composante projective en plus, une sorte de volonté ferme qui s'exprime sous forme d'un plan, et qu'on voit, de ce fait, comme déjà accomplie, en quelque sorte, ce qui expliquerait peut-être pourquoi on ne trouve pas le subjonctif dans le contexte affirmatif.

2 Négation

Le subjonctif est plus courant dans le contexte de la négation.

indicatif

(545) *Notre très convenable déontologie n'a pas envisagé que les avocates, comme toutes les femmes, pouvaient avorter, qu'elles pouvaient le dire publiquement, comme je le fais moi-même aujourd'hui. J'ai avorté.*

(HALIMI Gisèle - Le lait de l'oranger (1988) (p. 438))

Le locuteur affirme un fait, qui n'était pourtant pas prévu, pas imaginé, pas pris en considération. En fait, il montre très bien la différence entre ne pas penser quelque chose parce qu'on en est inconscient, et ne pas penser que quelque chose soit (im)possible - où on en est, au moins, conscient. Cette conscience nous permet d'avoir une opinion sur la question, une attitude, cela nous donne un repère auquel on peut réagir. La « déontologie » citée ci-dessus tout simplement ne pouvait pas avoir une opinion ou une idée quelconque, elle est, par sa nature même, inconsciente.

(546) *Enfants, jeunes gens, hardis à m'écrire, qui faites état, dès les premières lignes, de votre « timidité », vous n'avez jamais envisagé que la mienne est peut-être la plus grande ? Je me protège de vous, je me tais, je vous redoute.*

(COLETTE - Le Fanal bleu (1950) (p. 1016))

Dans cette interro-négation, le locuteur est, en quelque sorte, certain que ces lecteurs sont inconscients de sa timidité (malgré le caractère interrogatif de ce propos, clairement rhétorique), et donc avec cette certitude du locuteur et cette inconscience de l'autre côté, l'indicatif est inévitable.

subjonctif

(547) *Je n'avais jamais envisagé qu'il dût quitter Françoise, d'abord parce qu'il me l'avait dit, et ensuite parce qu'il me paraissait impossible de faire ça à Françoise. S'il me l'avait offert, je n'aurais sans doute, à ce moment-là, pas pu accepter.*

(SAGAN Françoise - Un certain sourire (1956)(p. 87))

Voici un exemple où *on ne pense pas que quelque chose est possible* - en attribuant une valeur de possibilité à quelque chose, on reconnaît qu'on en est conscient. C'est ici qu'on trouve cette fameuse *représentation dans l'esprit* grâce au subjonctif.

(548) *[...] l'Art de la fugue de Jean-Sébastien Bach. C'est l'œuvre ultime, interrompue par la mort du cantor de saint Thomas. Désespérant de connaître un jour la reconnaissance de son génie, il n'envisage pas que cette œuvre soit jamais exécutée, et il la compose in abstracto sans aucune indication instrumentale.*

(TOURNIER Michel - Le Vent Paraclet (1977) (p. 128))

Ne pas envisager quelque chose avec le subjonctif implique toujours une opinion sur l'(im)possibilité de cette chose.

III – Indicatif dans l’affirmation, NEG 50/50

Les règles communes aux verbes déclaratifs, que nous trouvons dans les ressources lexicales et grammaticales, disent que, par exemple, lorsque le verbe **croire** est affirmatif, on admet la certitude ou la possibilité de ce qui va suivre, et le verbe de la subordonnée est à l’indicatif, alors que, lorsque **croire** est négatif ou interrogatif, on considère le fait comme douteux, voire impossible, et le verbe de la subordonnée est au subjonctif, à l’indicatif futur ou au conditionnel. Pourtant, nous verrons aussi, dans les pages qui suivent, un nombre d’exemples où les indicatifs autres que futur ou conditionnel sont utilisés dans la complétive suivant une principale négative, apportant une nuance très subtile, mais non-négligeable.

1. Affirmer

Le verbe **affirmer** a un comportement sémantique similaire au verbe **prétendre** lorsqu’il se trouve dans un contexte négatif. La grande différence réside dans le fait que le verbe **prétendre** contient lexicalement un trait sémantique désidératif, volontaire, qui par conséquent permet le subjonctif même dans le contexte affirmatif; ce trait devient beaucoup moins prononcé dans le contexte de la négation, où en disant « je ne prétends pas que », le locuteur n’affirme pas catégoriquement, il a conscience du caractère contestable de son assertion et ne peut donc l’affirmer avec certitude, et c’est là qu’il rejoint le verbe **affirmer**, qui permet, lui aussi, ce type d’alternance dans le contexte de la négation.

Il est ouvert au débat si cette alternance apporte une vraie nuance de sens, ou si elle traduit simplement une convention de style, considéré comme plus raffiné et littéraire² si l’on utilise le subjonctif. Si nuance de sens il y a, elle se trouverait vraisemblablement dans cette distinction pérenne entre le jugement personnel après le constat des faits (factuel, empirique) (indicatif) / jugement personnel intuitif (sans aucune preuve, juste un pressentiment) (subjonctif).

C’est peut-être pourquoi le verbe **affirmer** suivi du subjonctif nous incite plus à le paraphraser avec le verbe **prétendre**, *je n’affirme pas que ce soit – je ne prétends pas que ce soit*. Tandis qu’à l’indicatif, il représente seulement une négation de l’affirmation, un *ce n’est pas que j’affirme*.

Comme pour le verbe **dire** (lorsqu’il est nié), tous les exemples avec l’alternance que nous avons trouvés dans le corpus sont à la 1^{re} personne.

1 Affirmation

Il n’y a pas d’alternance, toujours l’indicatif dans la complétive.

2 Négation directe

1^{re} personne

indicatif

- (549) *Vous aviez cru qu’il suffisait de l’offrir pour l’obtenir en retour, je n’affirme pas que vous étiez déçue : il faut beaucoup de temps pour qu’un sentiment, chez une femme, se transforme en pensée : vous étiez seulement triste.*

(YOURCENAR Marguerite, Alexis ou le Traité du vain combat, 1929, p. 64)

L’indicatif introduit une nuance : le locuteur a une opinion relativement bien définie et il la nuance avec *je n’affirme pas*, qui signifie *je ne dis pas exactement*.

2. mais aussi vieilli, cf. (ATILF-TLfi, 1994)

- (550) *Je lui ai parlé de vous. Oh ! Je n'affirmerais pas qu'il entend tout ce que je lui dis. Lui aussi, c'est un possédé.*

(DUHAMEL Georges, Chronique des Pasquier. 8. Le Combat contre les ombres, 1939, p. 184)

Dans cet exemple, *Je n'affirmerais pas qu'il entend tout* signifie *je ne peux pas prétendre avec certitude*. Pourtant, le locuteur a une idée à lui - il n'est pas sûr, mais il suppose qu'il n'entend pas tout, c'est une caution tempérée.

subjonctif

- (551) *[Il] me parut que la plupart ne vivaient point, se contentaient de paraître vivre et, pour un peu, eussent considéré la vie comme un fâcheux empêchement d'écrire. Et je ne pouvais pas les en blâmer ; et je n'affirme pas que l'erreur ne vînt pas de moi... d'ailleurs qu'entendais-je par : vivre ?*

(GIDE André, L'Immoraliste, 1902, p. 423)

Avec le subjonctif, le locuteur ne sait vraiment pas ; il ne peut pas affirmer ou infirmer quoi que ce soit parce qu'il n'a aucune idée, et tout est possible.

- (552) *Pourtant, je n'affirme pas que ce déguisement soit sans inconvénient. Quelque parti qu'on prenne, il faut s'attendre à y trouver des conséquences fâcheuses.*

(FRANCE Anatole, La Vie en fleur, 1922, p. 562)

Encore une fois, le locuteur n'en sait vraiment rien, il n'a pas d'opinion parce qu'il n'a pas assez d'éléments pour savoir ; indécision maximale.

3 Négation oblique

1^{re} personne

indicatif

- (553) *[Il] toussa dans sa main et continua : en somme, je n'ose pas affirmer que c'était dans la rue. C'était plutôt dans les tuileries. Oui. J'étais dans le jardin, comprenez-vous ?*

(MARTIN DU GARD Roger, Les Thibault : Le Pénitencier, 1922, p. 888)

Le locuteur est en train de se souvenir de quelque chose et il décrit le processus ; il cherche un souvenir précis, et il l'a trouvé (il dit *Oui. J'étais dans le jardin*). S'il avait dit *je n'ose pas affirmer que ce fût dans la rue*, il serait resté dans son indécision. Ici, on voit toutes les étapes du processus mental, qui aboutit en plus sur quelque chose de définitif.

subjonctif

- (554) *En parlant de soi-même à la troisième personne, Justin Weill a dû vouloir éviter les redoutables servitudes qui s'attachent au moi haïssable. Je n'ose pas affirmer qu'il y soit parvenu. Je perçois trop souvent le timbre de sa voix et je devine sa réserve, même dans le tour impersonnel. Je ne porte aucun jugement sur l'image qu'il donne de moi.*

(DUHAMEL Georges, Chronique des Pasquier. 4. La Nuit de la Saint-Jean, 1935, p. 9)

Le subjonctif signifie que le locuteur ne veut pas se prononcer pas sur quelque chose qu'il ignore. L'auteur nous aide lui-même pour cette interprétation, dans la suite du contexte : *Je ne porte aucun jugement...*

2. Indiquer

1 Affirmation

Nous observons ce verbe dans son emploi à la 3^e personne singulier, dans les constructions du type *tout indique, rien n'indiquait*, etc.

Dans l'affirmation, sans surprise, le mode suivant le verbe **indiquer** est uniquement l'indicatif.

« Les verbes indicatifs - c'est ainsi qu'on pourrait les nommer du fait qu'ils font dépendre la prévision ou la vision d'un indice remarqué - sont des verbes qui conduisent l'esprit au probable là où ils sont entendus positivement, mais sont sujets à le laisser dans le possible là où ils sont entendus d'une manière non positive, négative ou simplement interrogative. Exemple : Cela indique-t-il que le courage lui fasse défaut ? Affirmativement on aurait eu : Cela indique que le courage lui fait défaut. » (Guillaume, 1992)

2 Négation

3^e personne

Dans la négation, les deux modes semblent être répartis assez également :

indicatif

- (555) *Quand on parle de « blancheur », c'est bien une qualité qu'on désigne, mais on la désigne par un substantif : quand on parle des « humains », on utilise un adjectif pour désigner des individus qui subsistent par eux-mêmes. Ce décalage n'indique pas que le langage obéit à d'autres lois que la représentation : mais au contraire qu'il a, avec lui-même, et dans son épaisseur propre, des rapports qui sont identiques à ceux de la représentation.*

(FOUCAULT Michel, *Les Mots et les choses*, 1966, p. 113)

Ici, *ce décalage n'indique pas* est une affirmation, suivie d'un indicatif, renforcée par *au contraire*. Le locuteur a une idée claire en tête, il affirme, en fait, le contraire de ce qui est énoncé dans la complétive. Nous ne sommes donc pas dans le domaine du possible.

- (556) *Un seul détail est décidément inventé : rien n'indique que le poète, ce 23 octobre 1875, fit à cheval la route d'Acoz à La Pasture. Mais il a à son crédit d'autres chevauchées plus longues.*

(YOURCENAR Marguerite, *Le Labyrinthe du monde : I souvenirs pieux*, 1974, p. 840)

Rien n'indique nie une proposition fautive (*il fit à cheval la route...*, ce qui est confirmé par le locuteur (*détail décidément inventé*). En niant cette proposition (et nous la présentant ainsi comme fautive), le locuteur montre qu'il pense le contraire.

subjonctif

- (557) *Une transcription [ai] de la diphtongue d'all. Eis, angl. ice n'indique pas que le degré de fermeture de [i] soit réellement atteint, mais seulement que c'est dans la direction de [i] que se produit la fermeture.*

(MARTINET André, *La Description phonologique*, 1956, p. 32)

Ici, la fausseté est partielle ; ce n'est pas tout à fait cela, *mais* il y a un élément de la vérité (*la direction est bonne*).

- (558) *Mais rien, absolument rien, n'indique que le contre-espionnage et la police, en tant que tels et dans leur ensemble, aient connu l'opération, a fortiori qu'ils l'aient couverte.*

(GAULLE Charles de, *Discours et messages. 5. Vers le terme. 1966-1969, 1970*, p. 14)

Ici, *rien n'indique* signifie, tout simplement, qu'il n'y a aucune preuve, donc on ne peut pas savoir si la proposition est vraie ou fausse. Un indicatif à cet endroit aurait changé le sens du propos :

rien n'indique que le contre-espionnage et la police ont connu l'opération, a fortiori qu'ils l'ont couverte : ici, il est affirmé que la police a connu l'opération, mais il n'y a aucun indicateur visible de ce fait, aucune preuve (pourtant le locuteur l'affirme).

(559) *Chaque autel est protégé par des barreaux, et les barreaux, j'en ai fait la remarque, sont plus gros que ceux du jardin zoologique, et doublés encore par un grillage. Sur cette cage, une pancarte. Elle n'indique pas qu'il soit défendu de donner à manger à l'être céleste, mais donne le prix des indulgences.*

(MONTHERLANT Henry de - *La Petite infante de Castille* (1929)(p. 622))

Sur la pancarte ne se trouve pas ce à quoi on pourrait s'attendre comme texte dans le contexte décrit ; donc, la négation ne dit pas ce qui n'est pas écrit, mais elle nie ce qui aurait pu être écrit.

(Juste pour donner un exemple contraire, on pourrait imaginer l'indicatif dans un cas où le gardien surprenait quelqu'un en train de nourrir les animaux dans un zoo, et obtenait en réponse de son interpellation « la pancarte n'indique pas qu'il est défendu de donner à manger aux animaux ».)

Nous pouvons voir que, lorsque le sujet à la 3^e personne est inanimé (*pancarte, décalage, rien...*, on ne peut pas (logiquement) parler de la distinction locuteur/énonciateur : il faut chercher d'autres facteurs qu'elle exprime et avec lesquels elle peut coïncider : dans ce cas, nous nommerons la différence factuel/putatif.

3. Croire

Plusieurs facteurs nous amènent à considérer le verbe **croire** comme central pour la compréhension du phénomène complexe de l'alternance modale indicatif/subjonctif dans le contexte de la négation ; parmi les principaux, on retiendra :

- dans un cadre méta-structurel, la notion d'*univers de croyance* de Robert Martin, clef de voûte de son analyse sémantique des modes, qu'il définit lui-même comme « le lieu où des formes propositionnelles prennent des valeurs de vérité : c'est dire assez qu'ils se situent à la base de l'édifice théorique » (Martin, 1987, 174) ;
- d'un point de vue purement structurel, les liens que le verbe **croire** entretient avec les verbes **savoir**, **penser** et **douter**. D'un côté se trouve, donc, le verbe **savoir**, qui est, comme **croire**, assertif (Borillo, 1982, 38), et exprime « le degré d'engagement du locuteur par rapport à la vérité de la proposition qui les suit (modalité épistémique) » (Vet, 1994, 56). De l'autre côté, le verbe de connaissance **croire** et le verbe de jugement **penser** (ainsi appelés par Martin, 1988, 547), ont tous les deux une double commande modale lorsqu'ils se trouvent dans un contexte négatif. Selon Martin, la différence entre ces deux verbes disparaît dans l'usage direct, « où l'univers évoqué n'est autre que l'univers du locuteur lui-même » (1988, 554). Finalement, dans le contexte affirmatif, **douter**, antonyme de **croire**, exige, convenablement, le subjonctif là où **croire** exige l'indicatif, mais dans la négation oscille entre l'indicatif et le subjonctif, tout comme **croire**.

1 Affirmation

Il n'y a pas d'alternance dans le contexte affirmatif avec le verbe **croire** dans le français moderne ; pourtant, jusqu'à la fin du XVII^e siècle, le subjonctif n'était pas exclu, comme on le

verra plus en détail dans la section Sens du mode (p. 243)³.

2 Négation directe

Imparfait

1^{re} personne

Observons les exemples suivants, venant tous les deux du même roman :

indicatif

- (560) *Il trouve cette histoire toute naturelle. Les hommes. Mais je trouve cela très inquiétant. Je ne croyais pas que ton frère pouvait être aussi inconscient. Ce n'est pas que je n'étais pas inquiète.*

(DRIEU LA ROCHELLE, Pierre, *Rêveuse bourgeoisie*, 1937, p. 309-310)

Et quelques pages plus loin :

subjonctif

- (561) *Mais j'étais lâche et je ne croyais pas que l'avenir pût se renouveler aussi puissamment.*

(DRIEU LA ROCHELLE, Pierre, *Rêveuse bourgeoisie*, 1937, p. 339-341)

L'exemple 560 est un constat *post festum*, une certitude qui a été prouvée fautive, un aveu de l'erreur de jugement, alors que dans l'exemple 561 le locuteur n'a pas eu de confirmation. Les idées de ne pas croire et d'être lâche, associées au subjonctif, constituent un faisceau convergent d'indices allant vers l'hypothèse que le fait que l'avenir ait pu ou non être renouvelé n'a pas pu être vérifié par le locuteur, les trois éléments de la phrase allant dans cette direction.

Présent

1^{re} personne

indicatif

- (562) *Vendredi, vu Daniel Vigne, réalisateur des HOMMES, qui voudrait que je travaille avec lui sur un scénario. Il n'est pas méchant, mais pas très intéressant non plus. Je ne crois pas que je vais donner suite.*

(MANCHETTE Jean-Patrick, *Journal : 1966-1974*, 2008, p. 559)

subjonctif

- (563) *Je me permets de vous dire que l'expression « bloc » des nations de l'Europe occidentale n'a jamais été employée par le Gouvernement français. Je ne crois pas que ce soit un terme qui convienne à ce dont nous avons parfois parlé. Je ne crois pas qu'il faille faire un bloc des États de l'ouest de l'Europe.*

(GAULLE Charles de, *Mémoires de guerre : t. 3 : Le Salut (1944-1946)*, 1959, p. 338)

C'est dans les paraphrases que la nuance se fait plus visible. Dans l'exemple 563, *je ne crois pas que ce soit* est remplaçable par *je ne pense pas que ce soit* ; dans l'exemple 562 *je ne crois pas que je vais* se remplace par *je pense que je ne vais pas*, et le poids de la négation se voit ainsi transmis imperceptiblement sur le verbe de la complétive.

La distinction est encore plus palpable dans l'exemple :

3. Ceci est la raison pour laquelle nous avons inclus pour ce verbe, exceptionnellement, les exemples datant du XIX^e siècle.

- (564) *Je crois que demain je ne peux pas travailler. On a trop parlé de choses personnelles, mon rapport au travail maintenant est brouillé, demain je ne crois pas que je pourrai travailler, nous pouvons nous voir quand même si tu veux pour prendre un verre mais je ne pourrai pas travailler.*

(ANGOT Christine, Rendez-vous, 2006, p. 56)

Le niveau de certitude est plus élevé aussi dans ce dernier exemple, surtout si nous faisons attention au contexte qui précède la tournure *je ne crois pas que*.

3^e personne

indicatif

- (565) *ONDINE : Alors je lui dirai que je suis une Ondine ! YSEULT : Ce serait le pire. Peut-être es-tu pour lui, en ce moment, une espèce d'Ondine, mais parce qu'il ne croit pas que tu en es une. La vraie Ondine, pour Hans, ce ne sera pas toi [...].*

(GIRAUDOUX Jean, Ondine, 1939, p. 145)

Lorsque la perspective change et le locuteur et l'énonciateur ne sont plus la même personne, la négation reste dans la principale, mais la tournure oblique, où le verbe **croire** est nié, traduit une certitude, une croyance contradictoire.

- (566) *L'Occident ne croit pas que les hommes ont toujours été les mêmes, il croit qu'ils vont le devenir*

(MALRAUX André, Antimémoires, 1976, p. 269)

Avec l'indicatif, le sujet a déjà envisagé le contenu de la complétive et il l'a rejeté comme faux.

subjonctif

- (567) *Dans ces pratiques coutumières, le bénéfice physiologique est associé à l'accueil symbolique. [...] Au sceptique qui ne croit pas que cet accueil puisse avoir un effet si profond sur le fœtus et sur le nouveau-né, disons que de toute façon la « cérémonie » prépare les adultes [...].*

(DOLTO Françoise, La Cause des enfants, 1985, p. 482-483)

Lorsque le subjonctif est utilisé, soit la complétive n'est même pas envisageable pour l'énonciateur, soit il l'envisage et il doute, il évalue.

Impératif

Si nous observons le comportement avec l'impératif, après la construction Ne croie/croyez pas que, on s'attend, le plus souvent, à trouver un subjonctif :

subjonctif

- (568) *Ne crois pas que je mente / Tout n'est que fumée*

(« L'amour c'est comme une cigarette », chanté par Sylvie Vartan)

La recherche dans le corpus confirme ce sentiment linguistique - le nombre d'occurrences où la négation du verbe **croire** à l'impératif est suivie d'un subjonctif est nettement plus grand que des cas avec l'indicatif ; pourtant, elles existent.

indicatif

Nous avons trouvé quelques exemples avec le futur :

- (569) *Cet archaïsme est très savoureux. Et ne croyez pas que vous trouverez cela aisément autre part que chez lui.*

(LEMAÎTRE, Jules, Les contemporains. Première série. Études et portraits littéraires, 1886)

et avec le passé composé :

(570) *Antoinette m'a dit que vous vous plaigniez de mon silence, ma chère Irène : c'est me dire que vous êtes bien bonne, et moi bien négligente envers mon amie que j'aime ; car ne croyez pas que je vous ai oubliée pendant ce long temps de silence.*

(GUÉRIN, Eugénie de, Journal et fragments, publiés avec l'assentiment de sa famille par G.S. Trebutien, Paris, 1874)

Concernant le temps de la complétive, nous avons trouvé des exemples de l'alternance modale entre les temps du subjonctif et le passé composé, le passé simple, l'imparfait, le plus-que-parfait, le futur proche et le futur simple.

3 Négation indirecte

Chaque fois que le verbe **croire** se trouve dans le champ d'un élément négatif dont l'action précoce inverse l'idée de certitude, cet élément négatif modifie l'emploi modal :

ne pas pouvoir croire

Usage direct

Le subjonctif est plus courant avec cet usage :

subjonctif

(571) *Mais je ne peux pas croire que ce soit bon pour vous d'aller si haut. Je sais que ma sœur ne pourrait pas le supporter. Elle reviendrait dans un état !*

(PROUST Marcel, À la recherche du temps perdu. 13. Sodome et Gomorrhe, 1922, p. 1109)

L'indicatif est possible aussi, et dans l'exemple suivant, il ponctue l'incrédulité devant le fait, pourtant réel.

indicatif

(572) *C'est la respiration de quelqu'un qui court. Je ne peux pas croire que c'est la sienne. Cependant, je sens l'odeur de sa veste mouillée et j'entends même le bruit de la pluie sur cette veste.*

(GIONO Jean, Les Grands chemins, 1951, p. 632)

Usage oblique

subjonctif

(573) *La seule chose sur laquelle ils avaient pu garder un contrôle était l'administration civile, le fonctionnariat ; maintenant, cela aussi reviendrait au Reichsführer ; mais je ne pouvais pas croire que ce soit un enjeu majeur.*

(LITTELL Jonathan, Les Bienveillantes, 2006, p. 583)

Dans cet exemple, le subjonctif présent est tourné vers le futur, il est question des enjeux, de l'incertitude. L'indicatif, lui, est encore une fois lié à une réalisation ultérieure (et cette fois-ci, contrairement à l'usage direct, il est même plus courant avec cette tournure) :

indicatif

(574) *Pardon ! Je ne pouvais pas croire que tu en avais enduré tant et tant ! Comme te voilà ! On ne se figure pas...*

(GENEVOIX Maurice, Raboliot, 1925, p. 341)

Nous voyons le même principe à l'œuvre dans l'exemple suivant, où le verbe dans la complétive est formellement au conditionnel, mais il s'agit en fait de la concordance des temps :

(575) - *Comme j'aurais dû te deviner dès le commencement. Mais non, je ne pouvais pas croire que tu serais crapule comme ça.*

(MAUPASSANT Guy de, Bel-Ami, 1885, p. 384)

ne pas vouloir croire

subjunctif

- (576) *Je ne veux pas croire qu'il soit mort. Je ne le croirai pas jusqu'à la dernière seconde d'espoir.*

(TORRÈS Tereska, *Une Française libre : journal 1939-1945*, 2000, p. 253)

Le subjunctif nous indique ici avec précision que le locuteur refuse de trancher, il veut à tout prix garder la possibilité, l'espoir que l'autre est vivant. Si l'on avait remplacé le subjunctif par l'indicatif dans cette même phrase, le sens aurait été différent – l'homme aurait été mort, et le refus d'y croire du locuteur aurait traduit juste une incrédulité volontaire, née de l'impuissance d'accepter la réalité.

indicatif

- (577) *Il ne veut pas croire que tu es cent fois plus jolie que moi (un compliment). Ces lieutenants du génie sont d'une incrédulité choquante.*

(TAINE, Hippolyte, *Notes sur Paris*, 1867, p. 74.)

En utilisant l'indicatif dans la complétive, le locuteur la place dans le domaine des propositions qu'il tient pour vraies, qui ont pour lui une valeur de vérité.

il ne faut pas croire

indicatif

- (578) *[...] mais il ne faut pas croire que toute dispute est une dispute de mots, toute erreur une erreur purement verbale, toute idée générale le seul ouvrage du langage, et qu'une science n'est qu'une langue bien faite [...]*

(COUSIN Victor, *Cours de l'histoire de la philosophie*, 1829, p. 546)

subjunctif

- (579) *Non, madame, je vous le répète, il ne faut pas croire que M. le baron vous ait dit là son dernier mot, ni même qu'il ait parlé sincèrement ; non, c'est impossible.*

(MUSSET, Alfred de, *Bettine*, Paris, 1851, p. 24.)

Si nous comparons ces deux exemples, dans le premier, une paraphrase possible serait « c'est faux de penser que toute dispute est... », « c'est une certitude erronée... ». Le sens du verbe **croire** suivi de l'indicatif s'interprète alors comme « être sûr ». Dans l'exemple avec le subjunctif, le locuteur insiste que son interlocuteur ne tranche pas définitivement son opinion concernant « M. le baron », qu'il attende pour voir, avant d'être sûr.

Notre exemple est une occurrence avec le subjunctif passé composé, mais Grevisse, sur une note un peu différente, explique qu'un subjunctif imparfait ou plus-que-parfait peut se trouver parfois après un verbe principal au présent ou au futur, dans le registre soutenu (Grevisse, Goosse, 2008, 1109). Pour illustration, il donne un exemple avec *il ne faut pas croire* : « Il ne faut pas croire que sa raison fût en désordre » (HUGO, *Misér.*, IV, II, 1). Dans cet exemple, l'imparfait correspondrait à un indicatif imparfait.

ne pas oser croire

subjunctif

- (580) *J'ai le sentiment de la catastrophe, puis je n'ose croire qu'une telle catastrophe puisse être l'écoulement logique d'une imprudence si petite.*

(GENET Jean, *Notre-Dame-des-fleurs*, 1948, p. 213)

Le subjonctif semble parfaitement adapté pour ce genre de construction, mais l'indicatif peut s'immiscer parfois aussi, comme pour le locuteur dans l'exemple suivant, qui se rend compte de sa naïveté (potentielle) :

indicatif

(581) *Je n'ose pas croire qu'on vous fait des remarques déplaisantes sur votre appartenance ancestrale, mais je suis peut-être naïf.*

(DOUBROVSKY Serge, Un homme de passage, 2011, p. 466)

ne pas être autorisé à croire**subjonctif**

(582) *[...] rien ne nous autorise à croire qu'on puisse rendre raison de tous les phénomènes avec les notions d'étendue, de temps [...]*

(COURNOT Antoine, Essai sur les fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique, 1851, p. 47)

indicatif

(583) *Mais cette angoisse de vivre qui, sous d'autres formes, a toujours existé, [...] rien ne nous autorise à croire qu'elle disparaîtra sans laisser de traces.*

(TZARA Tristan, Grains et issues, 1935, p. 105)

Dans l'exemple avec le subjonctif, « nous » n'avons pas le droit de croire en une possibilité de rendre raison... ; avec l'indicatif, « nous » n'avons pas le droit à une certitude.

ne pas arriver à croire**indicatif**

(584) *Pourtant je suis encore optimiste ; je n'arrive pas à croire qu'on ira à la catastrophe, bien que je m'attende dès demain et les jours suivants à des événements pires encore.*

(COLLIN Simonne, Sensible girouette, 1968, p. 23)

La tournure *je n'arrive pas à croire qu'on ira* pourrait se traduire par *Je pense qu'on n'ira pas*, et la négation est encore une fois translatée de la principale sur la complétive.

subjonctif

(585) *Je n'arrive pas à croire qu'on puisse jamais faire surgir la liberté de la dictature, la vérité du mensonge, la dignité de la terreur, la démocratie du despotisme [...]*

(ROY Claude, Moi je, 1969, p. 495)

Pour paraphraser *je n'arrive pas à croire* : j'essaie d'accepter le potentiel comme probable, mais il est difficile de l'imaginer même en tant que potentiel.

Tournures négatives

- **il est impossible de croire**

subjonctif

(586) *Comme il est impossible de croire que cette grosse montagne lourde et noire ait tant d'esprit, au bout de très peu d'instant on est dupe de l'illusion, et le penseur le plus positif est prêt à jurer qu'il y a là-bas, dans ces ombres, sous quelque bocage fantastique, un être surnaturel [...]*

(HUGO Victor, Le Rhin : lettres à un ami, 1842, p. 141))

indicatif

- (587) [...] si le robinet est « en cuivre », on peut dire que l'image sensible du robinet est « en jaune ». Mais il est impossible de croire que l'analogie doit se poursuivre, jusqu'au bout, que le jaune a une structure comme le cuivre [...] (RUYER Raymond, Esquisse d'une philosophie de la structure, 1930, p. 120)

Dire *il est impossible de croire* revient à dire *on ne peut pas croire*, c'est incroyable. Dans l'exemple avec le subjonctif, encore une fois, c'est la possibilité qui est incroyable ; dans l'exemple avec l'indicatif, on refuse d'accepter une évidence.

- **il est difficile de croire**

Une explication similaire est applicable avec la tournure *il est difficile de croire* :

subjonctif

- (588) *Il est difficile de croire qu'un roman ait suffi à transformer en certitude joyeuse la souffrance de toute une vie.*
(CAMUS Albert, Le Mythe de Sisyphe, 1942, p. 150)

indicatif

- (589) *Nous sommes descendus sur Cetinje, une minable petite ville de deux mille habitants dont il est difficile de croire qu'elle fut jadis une capitale.*
(BEAUVOIR Simone de, Tout compte fait, 1972, p. 332)

- **il n'y a pas lieu de croire**

Avec la construction *il n'y a pas lieu de croire*, nous sommes sur la même position modale qu'avec *il ne faut pas croire* :

subjonctif

- (590) *Il n'y a pas lieu de croire que la parole n'ait pas eu anciennement en Chine la même efficacité que l'écriture, mais sa puissance a pu y être en partie éclipsée par celle de l'écrit.*
(GERNET, J, La Chine, p. 32 et 38, in : DERRIDA Jacques, De la grammatologie, 1967, p. 138, et in : HAGÈGE Claude, L'Homme de paroles : contribution linguistique aux sciences humaines, 1985, p. 82)

indicatif

- (591) *Mais il y a deux faits sur lesquels nous croyons utile d'insister : d'une part, la question est encore entièrement en suspens ; d'autre part, il n'y a pas lieu de croire que la réponse sera par nécessité négative.*
(HJELMSLEV Louis, Principes de grammaire générale, 1928, p. 164)

- **refuser de croire**

subjonctif

- (592) *La meilleure part de mon être refuse de croire que deux beautés que j'aime puissent mentir, et je veux suivre, les yeux fermés, cette confiance, fût-elle une illusion.*
(BARRÈS Maurice, Un jardin sur l'Oronte, 1922, p. 157)

indicatif

- (593) *J'ai longtemps refusé de croire que le duo « Yehudi-Menuhin », virtuoses virtuels dans l'inusable Chaconne en ré mineur, pouvait être un seul et même violoniste, enregistré à vingt ans, et sans l'assistance, aujourd'hui courante, du re-recording.*
(GENETTE Gérard, Bardadrac, 2006, p. 95)

Dans ces exemples nous pouvons peut-être voir plus clairement le sens d'une des hypothèses de Wilmet, qui distingue l'indicatif et le subjonctif « par leur capacité à isoler ou non les époques. » (Wilmet 2010, 305). Ceci est particulièrement visible dans l'exemple avec le subjonctif, parfaite illustration de la contrefactualité, où une temporalité est assignée à une croyance, que le locuteur sait être fausse maintenant, mais qui n'en reste pas moins une certitude dans le passé.

- **se garder de croire**

subjonctif

(594) *Il faut se garder de croire que les êtres peu avancés, embryonnaires, soient peu sensibles. Le contraire est certain.*

(MICHELET Jules, *La Mer*, 1861, p. 160)

indicatif

(595) *Il faut se garder de croire que la solidarité avec des soldats allemands était invraisemblable.*

(SCHWARTZ Laurent, *Un mathématicien aux prises avec le siècle*, 1997, p. 184)

Encore une fois, il est possible de faire une paraphrase avec *il ne faut pas croire* à la place de *il faut se garder de croire*.

- **cesser de croire**

subjonctif

(596) *On cessa de croire que l'on eût, dans la guerre, un droit illimité contre l'ennemi [...]*

(FUSTEL DE COULANGES Numa-Denis, *La Cité antique*, 1864, p. 517)

Dans cet exemple, la coupure temporelle, exprimée par le verbe *cesser*, existe seulement dans la principale : le subjonctif imparfait dans la complétive, marque de la concordance des temps, aurait tout aussi bien pu être remplacé par un subjonctif présent. Que l'on eût un droit illimité, aurait pu être que l'on ait un droit illimité, en fait qu'on peut l'avoir, qu'il existe un droit.

indicatif

(597) - *Malheureusement oui. Et c'est en l'écoutant que j'ai cessé de croire que je pouvais arranger les affaires d'Erika.*

(MONFERRAND Hélène de, *Les Amies d'Héloïse*, 1990, p. 423)

Ici, par contre, nous entrons pleinement dans la temporalité : la complétive avec l'indicatif, *j'ai cessé de croire que je pouvais arranger*, signifie *je sais maintenant que je ne peux rien arranger*. La négation concerne seulement la complétive dans cette paraphrase, mais l'énoncé entier est bien ancré dans le temps, contrairement à l'exemple avec le subjonctif.

- **avoir du mal à croire**

subjonctif

(598) *Alexandre avait du mal à croire que quelqu'un se fût trouvé au monde pour intervenir en sa faveur.*

(TOURNIER Michel, *Les Météores*, 1975, p. 353)

indicatif

(599) *On a beau le savoir l'entendre le répéter on a du mal à croire que ça peut arriver.*

(DELAUME Chloé, *Le cri du sablier*, 2001, p. 113)

Avec le subjonctif dans la complétive, on est en droit de se demander si quelque chose a pu avoir lieu ; avec l'indicatif, si cela a vraiment eu lieu, ou aura lieu.

De même avec la tournure **avoir peine à croire** :

subjonctif

(600) *Voisenet dit du commandant : « J'ai peine à croire que la nature lui ait donné un cerveau. Je ne serais pas surpris d'apprendre qu'il n'a qu'une moelle épinière ».*

(MARTIN DU GARD Roger, *Les Thibault : Épilogue*, 1940, p. 994)

indicatif

(601) *On a peine à croire que chacune de ces taches minuscules est un être de chair frissonnante et fragile, infiniment désarmé dans l'espace, et qui est plein d'une pensée profonde, plein de longs souvenirs et plein d'une foule d'images [...]*

(BARBUSSE Henri, *Le Feu*, 1916, p. 241)

• avoir tort de croire

subjonctif

(602) *Mais on aurait tort de croire que ce soit uniquement dans les rangs des « structuralistes » que se rencontrent ceux qui voient, dans la description des faits de langue observables, la fin unique descriptiviste des études linguistiques.*

(MARTINET André, *Économie des changements phonétiques*, 1955, p. 13)

indicatif

(603) *Même chez Freud on aurait tort de croire que la psychanalyse exclut la description des motifs psychologiques et s'oppose à la méthode phénoménologique [...]*

(MERLEAU-PONTY Maurice, *Phénoménologie de la perception*, 1945, p. 184)

Pour changer d'angle d'observation, essayons pour un moment de voir quelle paraphrase nous dicterait le mode dans la complétive, si on se focalisait sur lui, si on le considérait comme l'outil pragmatique permettant de tirer des inférences. L'exemple avec le subjonctif, *on aurait tort de croire que ce soit*, donnerait, dans une approximation minimaliste, *je ne crois pas que ce soit*. L'exemple avec l'indicatif, *on aurait tort de croire qu'elle exclut* nous semble vouloir dire *je crois qu'elle n'exclut pas*.

• c'est une erreur de croire

subjonctif

(604) *En effet, c'est une erreur de croire que la vengeance ne soit qu'une inutile cruauté. Il est bien possible qu'en elle-même elle consiste dans une réaction mécanique et sans but [...]*

(DURKHEIM Émile, *De la division du travail social*, 1893, p. 54)

Le rôle du subjonctif est encore plus accentué (voire expliqué) par la phrase suivante - *il est bien possible que*.

indicatif

(605) *Alors le pauvre bonhomme se mit à sangloter. Monologuant, car c'est une erreur de croire que le monologue n'est pas dans la nature.*

(HUGO Victor, *Les Misérables*, 1862 [1881], p. 443)

La négation lexicale dans la principale et la négation syntaxique dans la complétive font une affirmation du locuteur, à savoir que le monologue est dans la nature.

- (c'est une) bêtise (que) de croire

subjonctif

(606) *C'est donc une bêtise que de croire qu'un auteur ait voulu faire aimer ou haïr telle ou telle personne en donnant à ses personnages quelques traits saisis sur la nature [...]*

(SAND, George, *Histoire de ma vie*, Paris, 1879.)

indicatif

(607) *J'ai eu la bêtise de croire que c'était de l'abandon de votre part ; mais ce n'était pas chez vous affaire de confiance et vous ne m'autorisiez pas, dites-vous, à vous plaindre.*

(SAND George, *Correspondance* : 1842, 1842, p. 684)

Considérons pour un instant la possibilité d'utiliser le conditionnel à la place du subjonctif dans l'exemple avec le subjonctif. Cela nous semble acceptable, tandis que la même substitution ne saurait être employée pour l'exemple avec l'indicatif. Ceci nous fait penser à une remarque de Perrot : « En français, le subjonctif ne s'oppose pas à l'indicatif comme en latin, à cause de l'existence du «conditionnel», qui assume une partie des fonctions du subjonctif latin. » (Perrot, 1957, 113).

- Exemples particulièrement convolutés⁴ :

subjonctif

(608) *Vous vous trompez donc si vous persistez à croire que je haïsse Pelletan.*

(SAND George, *Correspondance* : printemps-fin décembre 1837, 1837, p. 35)

(609) *Mon très-cher neveu, je pense que vous croyez que je sois retournée à Paris, ou bien que je sois ici pour y vivre en excommuniée, ne daignant pas me demander depuis si longtemps.*

(SAINTE-BEUVE Charles, *Port-Royal* : t. 2, 1842, p. 301)

(610) *Il est donc ridicule de mettre en doute que le commerce soit un bien, et plus ridicule encore de croire qu'il puisse jamais être un mal absolu, ou seulement n'être utile qu'à une des parties contractantes.*

(DESTUTT DE TRACY, *Commentaire sur l'Esprit des Lois de Montesquieu*, 1807, p. 314)

Togebly fait une remarque concernant ce type de cas (Togebly, 1966, 71) : « Il est très rare que l'influence modale vienne d'un facteur qui doit traverser une proposition entière pour provoquer un subjonctif. C'est pourtant le cas de l'exemple suivant où un croire positif est suivi exceptionnellement d'un subjonctif à cause d'un verbe éloigné d'encore un degré : Ce que je crains, voyez-vous, c'est que vous croyiez qu'il vous faille accepter le plus de corvées possible (Marguerite Duras, *Théâtre*, 104). »

4. Datant, il faut le dire, de la première moitié du XIX^e siècle.

4. Penser

1 Affirmation

Le verbe **penser** est pratiquement synonyme du verbe **croire** lorsqu'il induit, dans le contexte négatif, une complétive à l'indicatif ou au subjonctif. Ainsi, il a le même comportement pragmatique, et nous pourrions appliquer les mêmes interprétations que nous avons fait pour le verbe **croire** ; comme nous les avons faites *in extenso*, nous nous contenterons ici de lister juste quelques exemples.

2 Hypothèse

Nous ne traitons pas les contextes hypothétiques comme affirmatifs (même s'ils le sont, formellement), mais nous attirons l'attention du lecteur à la possibilité de trouver le verbe **penser** suivi du subjonctif dans des exemples comme le suivant :

- (611) *Je le prendrais, ce temps, néanmoins et bien volontiers, si je pensais que mes conseils à leur sujet pussent vous être de quelque profit ; mais j'ai cessé depuis longtemps de croire à la vertu des conseils autres que ceux que l'on peut se donner soi-même.*

(GIDE André - Journal : 1889-1939 (1939)(p. 1029))

3 Négation directe

Présent

La préférence est donnée au subjonctif :

1^{re} personne

indicatif

- (612) *C. parlait toujours vrai et c'était la vérité. Il se pouvait bien que ma mère meure et même si je disais que j'étais prête je ne pense pas que je l'étais.*

(AKERMAN Chantal - Ma mère rit (2013) (p. 85))

Ici c'est un cas classique de la montée de la négation : *je pense que je ne l'étais pas.*

- (613) *J'avais les joues ruisselantes d'eau. Je ne pense pas que c'étaient des larmes : il pleuvait de plus en plus fort.*

(DUHAMEL Georges - La Confession de minuit (1920) (p. 111))

Ici le locuteur nous donne une raison, une explication pour sa certitude : *il pleuvait.*

subjonctif

- (614) – *Alors, la cause du décès, d'après toi ?*
Le professeur Marty hochait la tête.
 – *Je ne pense pas que ce soit l'œdème de Quincke. Je dirais que l'œdème est secondaire, réactif si tu préfères...*
 – *A quoi ?*
 – *Je ne sais pas. A une agression bactérienne, peut-être.*

(PENNAC Daniel - Monsieur Malaussène (1995)(p. 581))

On ne pourrait pas faire une montée de négation dans cet exemple ; pareillement, si on mettait un indicatif, *je ne pense pas que c'est un œdème*, le locuteur donnerait l'impression d'être beaucoup plus sûr de lui-même, et ce serait un peu plus difficile de faire suivre son propos par *je ne sais pas*.

- (615) *Quant aux adultes, ceux qui se trouvèrent confrontés à des problèmes d'emploi ou de domicile, sans pouvoir compter sur l'appui de proches, ils eurent bien du mal à reprendre place dans la société. Je ne pense pas que la communauté leur ait alors tendu la main. Beaucoup se sont retrouvés isolés, ignorés et démunis.*

(VEIL Simone - Une vie (2007) (p. 119))

Cet exemple est un peu moins direct. Le locuteur a des raisons fortes pour penser que la communauté n'a pas tendu la main aux gens, surtout parce qu'elle appuie sa réflexion sur le fait que *beaucoup se sont retrouvés isolés* ; pourtant, beaucoup n'est pas tous, et ce qui semble être vrai, au vu des faits, ne doit pas nécessairement être le cas, où n'est pas forcément corrélé : admettant cette possibilité de se tromper même quand on est plutôt sûr de son opinion introduit le subjonctif (ici nous pensons à cette « politesse » que mentionne Guillaume (cf. p. 96 de cette thèse)

3^e personne

indicatif

- (616) *Que l'on ne pense pas qu'elle avait honte de son métier. Elle avait su trop bien et très jeune pénétrer d'arrache-pied jusqu'au désespoir, pour, à son âge, n'avoir bu la honte.*

(GENET Jean - Notre-Dame-des-fleurs (1948) (p. 82))

Le locuteur nous dit que, si on pensait qu'elle avait honte, on aurait tort, parce qu'il sait que c'est faux.

subjonctif

- (617) *Non, il ne pense pas que des étrangers comme nous puissent loger dans une auberge du Bazar... non, il ne connaît personne du côté des journaux, mais voulons-nous déjeuner avec un chef de la police dont il promet merveille ? Nous voulons bien.*

(BOUVIER Nicolas - L'usage du monde (1963) (p. 209))

L'énonciateur est plutôt d'avis que ce qu'on lui demande n'est pas possible, mais il ne donne pas une réponse définitive.

Passé

Préférence à l'indicatif :

1^{re} personne - imparfait

indicatif

- (618) *Il nous regarde toujours, il est pâle aussi et sa barbe a poussé dans la nuit. Stupidement cela me surprend, je ne pensais pas que les prêtres avaient de la barbe, tous ceux que j'ai connus au patro étaient si lisses que je croyais que...*

(JOFFO Joseph - Un sac de billes (1973) (p. 47))

Le locuteur montre sa surprise devant une évidence, on admet l'ignorance ou la fausse idée qu'on avait précédemment, tout en la corrigeant avec l'indicatif.

subjonctif

- (619) *Une fois encore, sauvé in extremis d'un chômage partiel : neuf autres préfaces m'ont été commandées par Jacques Charpier (pour Maurice Dumoncel), dont la première, que je suis en train de préparer, sur les Pensées de Pascal, relues pour la première fois depuis quarante ans peut-être, avec une admiration dont je suis étonné. Je ne pensais pas que cet homme-là, parlant de ces choses-là, pût me toucher, ni que mon intelligence pût suivre, dans ses subtilités et ses audaces, un génie de cette sorte (mais il y fallait le génie, justement).*

(MAURIAC Claude - Les Espaces imaginaires (1975)(p. 418))

Encore une fois, le locuteur est surpris par l'admiration, à laquelle il ne s'attendait pas, mais il n'a jamais pensé qu'elle était impossible, contrairement à l'exemple à l'indicatif ci-haut. Il n'y a pas de correction d'une certitude précédente, juste une découverte inattendue.

1^{re} personne - passé composé

indicatif

(620) *En bas, essoufflé, il murmura : - C'est bête. Je n'ai pas pensé qu'il y avait l'ascenseur.*

(MARTIN DU GARD Roger - Les Thibault : L'Été 1914 (1936)(p. 634))

Le locuteur se rend compte d'une évidence.

subjonctif

(621) *Aux simples curieux, non plus, je n'ai pas pensé qu'il fallût rien cacher des irrésolutions de notre science. Elles sont notre excuse.*

(BLOCH Marc - Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien (1944) (p. XVII))

Le locuteur avait une opinion plutôt qu'une certitude.

3^e personne - imparfait

indicatif

(622) *Il ne pensait pas qu'il restait un espoir. Je lui ai montré que si — et qu'il ne fallait pas négliger cette chance [...]*

(MAURIAC Claude - Aimer de Gaulle (1978) (p. 120))

L'opinion de l'énonciateur était figée, définitive, jusqu'à ce que le locuteur ne lui prouve le contraire pour qu'il la change. L'opinion du locuteur y est clairement exprimée grâce à l'indicatif, et fortement appuyée par la phrase qui suit (qui prouve aussi, en passant, qu'il y a une montée de négation dans la phrase précédente : *Il pensait que non - je lui ai montré que si.*

subjonctif

(623) *Il se défendait de toute ambition ; il ne pensait pas qu'il fût indispensable d'écrire pour se sentir justifié d'exister ; il lui semblait tout à fait suffisant de goûter intelligemment ce monde et de s'y tailler un bonheur.*

(BEAUVOIR Simone de - La force de l'âge (1960)(p. 42))

Avec le subjonctif, l'opinion de l'énonciateur est au premier plan, et le locuteur est en retrait, caché de vue.

3^e personne - passé composé

L'interprétation perspective est la même dans les exemples au passé composé :

indicatif

(624) — *C'est vrai, les responsables de la majorité comme ceux de l'opposition n'ont pas cru d'abord à la profondeur du mouvement ni à son extension. [...] Ils n'ont pas pensé qu'un changement politique pourrait en résulter.*

(MENDÈS-FRANCE Pierre - Œuvres complètes. (1990)(p. 111))

subjonctif

(625) *Jésus-Christ est venu et ils n'ont pas pensé que ce fût lui. Jésus venu dans une obscurité telle que les historiens l'ont à peine aperçu... ; ce qui fait qu'on ne croit pas aux miracles, c'est le manque de charité...*

(MALÈGUE Joseph - Augustin ou le Maître est là : t. 1 (1933)(p. 338))

Négation indirecte

Donnons, pour la fin, un seul exemple de négation indirecte, si indirecte qu'elle ressemble à un contexte affirmatif :

subjonctif

(626) *Et elle s'écœurerait à penser qu'on puisse être à la fois, vis-à-vis d'elle, féroce et flatteur, ce qu'elle avait vu cent fois au sujet d'autres personnes.*

(Sagan, Françoise, Aimez-vous Brahms... , Paris, Pocket, 2004 ; CoPEF)

En résumé,

ne pas penser + indicatif : certitude sans alternative, valable jusqu'à preuve du contraire

ne pas penser + subjonctif : opinion qui n'exclue pas la possibilité d'une alternative.

5. Juger

1 Affirmation

Dans le contexte affirmatif il n'y a pas d'alternance après le verbe **juger** dans les complétives.

Il faut, néanmoins, signaler qu'il est présent dans les exemples où les adjectifs comme *normal, suffisant, singulier, intolérable, etc.* modifient le verbe et influencent le mode dans la complétive. En fait, la tendance dans le corpus est fortement au subjonctif dans les complétives introduites par ces constructions.

Voici un des exemples :

(627) *Je juge normal que vous soyez présent et ne pense pas que cela mérite une mention particulière.*

(Débats du Parlement européen 1996-2011, <http://www.statmt.org/europarl/>, CoPEF)

Il est possible aussi de trouver quelques exemples avec le subjonctif plus-que-parfait dans l'affirmation, mais comme nous avons expliqué précédemment, nous ne prenons pas en compte ces occurrences à cause du syncrétisme du subjonctif plus-que-parfait et conditionnel passé 2^e forme (cf. p. 48)⁵ :

(628) *Omer jugea que cet homme eût pu être tout, et que volontairement il restait un obscur ecclésiastique, riche de deux soutanes verdâtres pendues à des clous.*

(ADAM Paul - L'Enfant d'Austerlitz (1902) (p. 206))

2 Négation

1^{re} personne

Les constructions du type *Je n'ai pas jugé que* ou *Je ne jugeais pas que* sont rares, mais celles que nous avons trouvées dans Frantext étaient toujours suivies du subjonctif.

subjonctif

(629) *-Je sais que ton père est rentré en crédit, dis-je d'un ton circonspect. Je dois te dire que je n'ai pas jugé alors que ce fût là une nouvelle très rassurante.*

(GRACQ Julien - Le Rivage des Syrtes (1951)(p. 274))

Dans cet exemple nous voyons potentiellement un argument contre l'interprétation du subjonctif comme appartenant à un langage littéraire et précieux. Certes, nous le trouvons dans un roman, mais il est prononcé par un personnage dans un dialogue, donc imaginable, au moins pour l'auteur, dans une conversation orale.

3^e personne

Par contre, les deux modes sont possibles après la 3^e personne dans le contexte de la négation. Outre la différence, maintes fois attestée maintenant, entre le locuteur (indicatif) et l'énonciateur (subjonctif), nous pouvons remarquer quelques détails supplémentaires :

indicatif

5. mais en tout cas il s'agit de contextes contrefactuels.

(630) *Car, à la différence de Louis, Édouard ne jugeait pas que le cas était échu et souhaitait, avant de rendre sa liberté à Lauranne, s'assurer que tel était bien son désir profond.*

(DORIN Françoise, Les jupes-culottes, 1984, p. 265)

Dans une montée de la négation, *ne jugeait pas que le cas était échu* pourrait être transformé en *était d'avis que le cas n'était pas échu*.

(631) *Les lecteurs plus candides, comme la mère de Patrice, sont troublés. Ils ne jugent pas que c'est mal d'écrire ça, mais se demandent tout de même pourquoi l'écrire.*

(CARRÈRE Emmanuel, D'autres vies que la mienne, 2009, p. 81)

Dans cet exemple, par contre, il n'y a pas de montée de la négation, mais plutôt un *ce n'est pas vrai qu'ils jugent que c'est mal*.

subjonctif

(632) *Les guerres contre Philippe, Antiochus, Jugurtha, Mithridate, Orodès excitent sans doute l'intérêt des citoyens, mais ils ne jugent pas qu'il soit nécessaire d'y courir tous.*

(GAULLE Charles de, Articles et écrits, 1975, p. 283)

Ne pas juger pourrait se comprendre comme *ne pas trouver* dans cet exemple.

(633) *Ils n'ont pas cru que cette éducation de l'attention pût consister le plus souvent à lui retirer ses œillères, à la déshabituer du rétrécissement que les exigences de la vie lui imposent. Ils n'ont pas jugé que le métaphysicien, pour une moitié au moins de ses spéculations, dût continuer à regarder ce que tout le monde regarde : non, il faudrait toujours se tourner vers autre chose.*

(BERGSON Henri - La Pensée et le Mouvant. Essais et conférences (1934) (p. 154))

Ne pas croire et *ne pas juger* vont bras-dessus-bras-dessous dans cet exemple, parce qu'ils impliquent tous les deux une opinion forte, mais qui n'est pas définitive, qui n'est jamais une certitude.

(634) *Isabelle lui demanda s'il souhaitait vraiment que nous y allions tous. Il ne jugea pas qu'il fût utile que Delphine vînt, ou fût là, ou le vît souffrir, ou vît sa mère à l'agonie. Nous conduisîmes Isabelle et Delphine à la gare de Toulon. Nous fermâmes la maison. Nous partîmes pour Marans.*

(QUIGNARD Pascal, Le salon du Wurtemberg, 1986, p. 99)

Comme nous avons mentionné précédemment, les constructions comme *juger utile* ont une préférence pour le subjonctif, et dans l'exemple au-dessus on voit cette construction décomposée : *Il ne jugea pas qu'il fût utile que Delphine vînt* pourrait être abrégé en *Il ne jugea pas utile que Delphine vînt*, ce qui impliquerait encore une opinion ouverte.

6. Se persuader

1 Affirmation

Le verbe **se persuader** ne permet pas l'alternance dans le contexte affirmatif, où le mode requis est l'indicatif.

(635) *Je m'étais peu à peu persuadé que j'avais bénéficié d'une sorte de miracle, en tout cas d'une véritable chance.*

(BÉNABOU Marcel - Jacob, Ménaïhem et Mimoun : une épopée familiale (1995)(p. 32))

Se persuader peu à peu - commencer à croire.

Par contre, dans le contexte de la négation, nous trouvons les deux modes dans le corpus.

2 Négation (directe et indirecte)

indicatif

(636) *Je ne me persuade pas encore qu'il est fini, et j'ai du mal à m'arrêter d'y songer.*

(GIDE André - Journal : 1889-1939 (1939)(p. 387))

Je ne me persuade pas - je n'arrive pas à y croire.

(637) *Ce qui me frappe d'abord, c'est mon inutilité, et pourtant, je n'arrive pas à me persuader que je n'arriverai jamais à rien.*

(RENARD Jules - Journal : 1887-1910 (1910)(p. 245))

L'auto-persuasion est impuissante devant une certitude profonde, exprimée par l'indicatif.

subjonctif

Dans les quatre extraits qui suivent, le subjonctif indique toujours un refus de prendre une position définitive :

(638) *Je ne me persuade pas que j'aie droit à rien.*

(GIDE André - Journal : 1889-1939 (1939)(p. 438))

(639) *A vrai dire, les questions politiques ne m'intéressent pas beaucoup ; j'ai du mal à me persuader que tel régime soit par lui-même préférable*

(GIDE André - Journal : 1889-1939 (1939)(p. 668))

Le locuteur ne veut pas faire le choix définitif qui est de croire que quelque chose est préférable à autre chose.

(640) *[...]et quand on a vu ce débris édenté, sinistre, qui atteignait déjà près de cent ans d'âge lorsque la mort le livra aux embaumeurs de Thèbes, on n'arrive pas à se persuader qu'il ait pu être jeune, coiffé d'une boucle noire, qu'il ait pu jouer, être un enfant...*

(LOTI Pierre - La Mort de Philæ (1909)(p. 1293))

Se persuader correspond à **imaginer** dans cet exemple, et la négation marque le refus d'un fait comme tel, l'impossibilité de l'incorporer dans son *common ground*.

(641) *Sa direction naturelle, celle que prend sa pensée quand elle s'abandonne à son penchant, - et il n'arrive pas à se persuader que ce ne soit la meilleure, - l'incline vers l'anarchie [...]*

(MASSIS Henri - Jugements : t. 2 (1924) (p. 9))

Il n'arrive pas à se décider, il penche vers une chose, il pense que c'est la meilleure mais il n'est pas sûr : subjonctif.

Remarque :

Nous avons volontairement omis les exemples comme *je ne suis pas persuadé, je me persuade mal/difficilement*, qui sont suivis du subjonctif aussi, comme c'est la tendance pour les autres verbes avec des modificateurs (cf. le verbe **juger**, p. 188).

7. Considérer

1 Affirmation

Il n'y a pas d'alternance dans l'affirmation, seulement l'indicatif est possible dans la complétive (à moins qu'on considère que l'exemple suivant représente un cas d'alternance avec le subjonctif) :

subjonctif

- (642) [...] bien que l'on ait maintenant tendance à considérer qu'ils aient pu être dans un passé, avant l'ère chrétienne, un des éléments constitutifs du peuple esquimau canadien à partir de la culture de Dorset ?

(MALAURIE Jean - Les Derniers Rois de Thulé (1955)(p. 149))

Nous sommes plutôt d'avis qu'il s'agit ici d'une attraction modale. (Au cas où il y aurait un doute, la tournure *avoir tendance* à n'exige pas le subjonctif :)

indicatif

- (643) *L'animal part pour le camp où elle va commencer une série de mémorables bêtises. Elle a une fâcheuse tendance à considérer que les objets, quels qu'ils soient, sont faits pour être brisés [...]*

(GRÉCO Juliette - Jujube (1982)(p. 217))

2 Négation

indicatif

- (644) *Ce ne sont pas les « révélations » sur le passé de Mitterrand [...] qui ont suscité en moi ce mélange de mépris et de déception, car je ne considérais pas que ma génération a forcément des leçons à donner à ses aînés. Ni même à demander des comptes. Seuls les femmes et les hommes de la génération de Mitterrand, [...] ont, m'a-t-il alors semblé, et me semble-t-il encore, la pleine légitimité de le faire.*

(STORTI Martine - L'arrivée de mon père en France (2008) (p. 107))

On trouve dans cet exemple une montée de négation (*je considérais que ma génération n'a pas a donner des leçons*, qui implique une opinion (*m'a t-il semblé*, mais une opinion forte et inébranlable (*seuls à avoir la pleine légitimité*).

- (645) *En voilà un au moins, pensait le ministre, qui diffère de sa génération, qui ne considère pas que la terre a commencé de tourner le jour de sa naissance. Un peu poussé, il peut aller loin.*

(DRUON Maurice - Les Grandes familles : t. 1 (1948) (p. 131))

Ici, *qui ne considère pas* correspond à *qui ne vit pas dans une illusion fausse*, donc qui n'est pas contrefactuel, mais au contraire, au contact avec la réalité, donc le mode est, naturellement, l'indicatif.

subjonctif

- (646) *De la sorte je touchais là aux frontières du roman, mais pourtant je n'ai jamais considéré que ce livre en fût un. Je le tenais plutôt pour une sorte de maquette faite de mots et qui établissait la fiction sur un mode absolu.*

(BAILLY Jean-Christophe - Tuiles détachées (2004) (p. 82))

La clé du subjonctif est dans ce qui suit, *je le tenais plutôt pour une sorte de....* C'est l'auteur qui ne veut pas coller une étiquette sur son œuvre, qui a son interprétation personnelle mais permet aussi qu'il en existe d'autres.

- (647) *Parler d'autonomisation du public vis-à-vis de la mode n'équivaut évidemment pas à considérer qu'il y ait disparition des codes sociaux et des phénomènes mimétiques. Des contraintes sociales continuent à l'évidence de s'exercer sur les particuliers, mais elles sont moins uniformes, elles permettent davantage d'initiative et de choix.*

(LIPOVETSKY Gilles - L'Empire de l'éphémère : la mode et son destin dans les sociétés modernes (1987) (p. 169))

Ici aussi, comme dans certains exemples précédents, le subjonctif aide à nier l'approche totalisante (disparition des codes) ; l'existence des contraintes sociales est confirmée, mais elle est partielle, car ces contraintes *sont moins uniformes, permettent davantage d'initiative et de choix*.

Observons maintenant deux exemples où l'on prend la notion du contexte négatif au sens très large :

(648) *De quoi me féliciter ? De mes énervements, de mes fâcheries, d'un quart de siècle d'insuffisance ? De l'avachissement lent de l'intimité conjugale ? Du regret qu'on éprouve à considérer que tous les actes importants d'une vie soient derrière nous, que le passé bétonne un présent sans inattendu, donc sans avenir ?*

(BAZIN Hervé - L'école des pères (1991) - 1978 (p. 257))

Ici nous avons une négation très indirecte, un contexte presque affirmatif, où le mot *regret* contribue aussi au choix du subjonctif.

(649) *L'existence des tourbillons avait interdit à Lagrange, à son grand regret, semble-t-il, de considérer que ce cas particulier puisse être général et que la nature veuille bien se plier aux lois les plus simples.*

(COLLECTIF - Histoire générale des sciences, sous la dir. de R. Taton : t. 3 : La Science contemporaine (1961)(p. 99))

Encore une fois, la négation indirecte, le mot *regret*, et le verbe *pouvoir* contribuent au choix du subjonctif.

8. Assurer

1 Affirmation

Remarquons d'emblée que le verbe **assurer** ne se trouve pas dans le même groupe que son dérivé réflexif **s'assurer** : ce dernier est polysémique, alors que **assurer** permet l'alternance uniquement dans les contextes syntaxiques de la négation et de l'interrogation. (Le TLFi ne mentionne pas l'usage avec le subjonctif.)

2 Négation

Si nous observons l'exemple suivant avec le subjonctif dans la complétive, nous verrons déjà la nuance de sens qu'il introduit :

subjonctif

(650) *Certains ont voulu y reconnaître un air des rues Silésien. La ressemblance ne suffit pas à nous assurer que Beethoven l'ait utilisé sciemment. Mais de l'un et de l'autre motifs l'humour est certes apparenté.*

(ROLLAND Romain - Beethoven : Les Grandes époques créatrices : le Chant de la Résurrection (1937)(p. 449))

On voit dans cet exemple comment le choix du mode traduit la voix utilisée : avec le subjonctif, personne, ni le narrateur, ni les énonciateurs, ni le lecteur, ne prétend savoir si Beethoven l'a utilisé sciemment (cette ignorance est validée par la phrase suivante, qui précise le caractère relativement tenu de ce qu'on peut objectivement qualifier de ressemblance, à savoir l'humour). Pourtant, si on avait eu un indicatif à la place du subjonctif, *La ressemblance ne suffit pas à nous assurer que Beethoven l'a utilisé sciemment*, il n'y aurait de doute pour personne que Beethoven l'a utilisé sciemment ; la simple ressemblance n'aurait pas été alors en soi une preuve indiscutable pour y croire, on aurait eu besoin de preuves tangibles.

rien ne nous assure que**indicatif**

(651) *Si on ramène fr. /om/ homme à [o] – [m], on n'a encore que deux segments. Rien ne nous assure encore que [o] et [m] sont des unités phonématiques. Pour en être certain, il faudra recourir à [...]*

(BENVENISTE Émile - Les niveaux de l'analyse linguistique (1964) (p. 119))

L'énonciateur sait déjà, mais il affirme qu'il n'a pas de preuves pour le moment, et qu'il veut nous en donner - *Pour en être certain, il faudra recourir à...*

subjonctif

(652) *Et bien que le refus par la famille Malfatti ne laissât plus place à aucune illusion, rien ne nous dit que Beethoven n'en conserva point. Rien ne nous assure même qu'entre Thérèse et lui les rapports n'aient pas continué, ou n'aient plus repris. Il est impossible de connaître les sentiments de la jeune fille-de la jeune femme.*

(ROLLAND Romain - Beethoven : Les Grandes époques créatrices : le Chant de la Résurrection (1937)(p. 523))

L'énonciateur ne peut pas savoir (comme l'atteste la suite : *Il est impossible de connaître les sentiments*).

il est difficile d'assurer**indicatif**

(653) *Laurent murmura, l'air honteux : - Il est difficile d'assurer qu'on est au-dessus de quoi que ce soit...*

(DUHAMEL Georges - Chronique des Pasquier. Le Combat contre les ombres (1939) (p. 249))

Il est difficile d'assurer signifie *on ne peut pas maintenir avec certitude*, et l'indicatif qui le suit signifierait un doute sincère, non-ambigu de la part du locuteur. Nous verrons dans l'exemple suivant comment le subjonctif peut créer un « doute » dans le doute, créant une idée subtile d'une presque certitude de l'idée opposée.

subjonctif

(654) *[...]évite avec grand soin la pratique des femmes, ton ennemi par là peut trouver son défaut : [...] aime-les toutes, mais en Dieu. Hélas ! Il est difficile d'assurer que Pierre Corneille ait toujours suivi ce sage et rude conseil.*

(BRASILLACH Robert - Pierre Corneille (1938)(p. 321))

Il est difficile d'assurer correspond ici sémantiquement à *on n'est pas sûrs*, mais le subjonctif renforce cette incertitude au point même de signifier la croyance contraire (puisqu'il laisse alors le lecteur sur une impression de « doute » légèrement complice, doute bien aiguillé par le *hélas !* initial) à savoir qu'il est plus que probable que Corneille n'a pas toujours suivi ce conseil...

Remarque :

Nous avons trouvé beaucoup d'exemples avec la tournure (*ne pas*) être assuré (= *ne pas être sûr*), pour la plupart avec subjonctif, par exemple :

(655) *D'ailleurs avec un pareil sujet je pense atteindre les quatre cents pages. Je le commencerai peut-être avant l'hiver, lui ou l'autre, mais en tout cas pas avant d'être assuré qu'il soit accepté par les Domat. Que dalle, travailler pour du vent.*

(FALLET René - Carnets de jeunesse (1947) (p. 173))

Ici, il s'agit du refus de faire quelque chose avant d'être sûr du succès, avant d'être sûr que cela puisse réussir. Cependant, nous n'inclurons pas les exemples liés à cette tournure dans notre étude, puisque nous nous limitons aux constructions purement verbales.

3 Interrogation

indicatif

(656) *Comment pouvez-vous assurer que vous n'avez pas fait usage de votre arme, si nous connaissons de nombreux cas où l'auteur d'un acte traumatique l'enterre dans le déni le plus complet ?*

(CASTEL Hélène, Retour d'exil d'une femme recherchée, 2009, p. 223)

Assurer est ici synonyme d'affirmer sans équivoque la vérité d'une chose, **maintenir**.

subjonctif

(657) *Oh ! Votre pardon non plus n'est pas si pur, Jacques... et d'abord, qui vous assure que je me sois donnée sans amour ?*

(BERNANOS Georges - Dialogue d'ombres (1928)(p. 46))

Le subjonctif enlève la validation du fait : le locuteur se place dans une situation hypothétique qui empêche son interlocuteur de tirer des conclusions. Si, par contre, cela avait été un indicatif à la place du subjonctif, (*qui vous assure que je me suis donnée sans amour ?*), où le locuteur reconnaîtrait frontalement, de facto, qu'elle s'est effectivement « donnée », l'unique question qui resterait ouverte pour l'interlocuteur serait de savoir est-ce que c'était avec ou sans amour. Avec le subjonctif, le locuteur se protège, ne donne aucun renseignement sur soi et maintient l'ignorance de son interlocuteur sur son passé, renforçant par là même la pertinence de sa question.

9. Se souvenir

1 Affirmation

Il n'y a pas d'alternance dans les contextes affirmatifs, le verbe de la complétive est toujours à l'indicatif.

2 Négation

présent

Le verbe **se souvenir** au présent a une préférence pour le subjonctif dans la complétive (et ce subjonctif est presque toujours au passé) :

subjonctif

(658) *Je ne me souviens pas qu'il m'ait dit qu'il était malade, je ne crois pas.*

(LAGARCE Jean-Luc - Journal 1977-1990 (2007)(p. 552))

Je ne crois pas renforce l'indécision, cohérente avec l'usage du subjonctif ; son adjonction permet de trancher.

(659) *C'était la première fois que tu avais été prise ainsi, dans un mot ? - Je ne me souviens pas que cela me soit arrivé avant.*

(SARRAUTE Nathalie, Enfance, 1983, p. 122)

Il s'agit ici d'un souvenir de quelque chose de purement psychologique, non-vérifiable.

(660) *Ce n'est pas seulement la fatigue physique (dont je ne me souviens pas qu'elle ait atteint ce degré,) - c'est cette usure plus subtile et de moi trop connue que fait naître l'absolu de l'indécision sur tous les plans.*

(DU BOS Charles - Journal : t. 2 (1924-1925) (1925)(p. 305))

Ici, le locuteur ne sait pas, mais n'exclut pas la possibilité ; le subjonctif rajoute ce flou de la mémoire.

Le subjonctif devient ainsi un marqueur de souvenir justement par ce côté invérifiable. Le subjonctif traduit la nature même du souvenir.

Néanmoins, il est possible de trouver quelques indicatifs :

indicatif

(661) *Surprise, du bout des doigts de sa main gauche, il tient une cigarette. Je ne me souviens pas qu'il fumait.*

(DOUBROVSKY Serge - Un homme de passage (2011) (p. 228))

Le fait que l'autre fume est droit devant le locuteur ; si cela avait été *Je ne me souviens pas qu'il fumât*, cela aurait été hypothétique, comme *Je ne me souviens pas s'il fumait ou non*.

L'indicatif peut noter même la surprise, car il est, en quelque sorte, une antithèse du souvenir :

(662) — *Vous ne vous souvenez pas que vous m'avez attendue à la sortie de ma leçon et que vous m'avez proposé d'aller nous promener à Phoenix Park ?*

(QUENEAU pseud. Sally Mara Raymond - Les Œuvres complètes de Sally Mara (1962) (p. 113))

C'est un cas concret, le locuteur s'en souvient très bien, et pour lui il n'y a pas de doute.

(663) *Soudain les lampes s'éteignent, personne ne se souvient qu'on est là.*

(LAURENS Camille - Cet absent-là (2004) (p. 78))

Ici le subjonctif n'est même pas possible, puisqu'ils sont là, c'est la description d'une situation actuelle.

passé

Contrairement au présent, l'indicatif semble prédominer après le verbe **se souvenir** au passé :

indicatif

(664) *De retour à Bergheim je restai alité une dizaine de jours. Je ne me souvenais pas que le printemps à Bergheim était si froid.*

(QUIGNARD Pascal, Le salon du Wurtemberg, 1986, p. 321)

Il est sous-entendu qu'il faisait vraiment froid.

(665) *[T]oi qui aimes la pluie, tu es servie, disait-il, elle ne se souvenait pas qu'elle aimait la pluie, mais c'était vrai, et elle avait été confondue qu'il le sût [...]*

(GARAT Anne-Marie - Nous nous connaissons déjà (2003) (p. 193))

Antithèse du souvenir avec une confirmation, *mais c'était vrai*, qui montre la vérité du fait qui échappe à l'énonciateur, vérité créée par quelqu'un d'autre, qui est conscient de ce fait.

Néanmoins, quelques subjonctifs apparaissent quand même :

subjonctif

(666) *[...] Il fallut que je me retrouve devant elle pour que me frappe de nouveau, malgré des lunettes à grosses montures noires et sérieuses dont je ne me souvenais pas qu'elle les portât, ce qu'il y avait de franc et de rieur dans son regard [...]*

(BOUILLIER Grégoire, L'Invité mystère, 2004, p. 97)

Lorsqu'on compare avec l'exemple 2, on pourrait dire que l'argument est le même : dans les deux cas, le locuteur voit devant lui un fait incontestable, l'un que la personne fume, et l'autre que la personne porte des lunettes à grosses montures noires et sérieuses. Néanmoins, tout est dans cette description détaillée des lunettes. En voyant quelqu'un fumer, on suppose que ce

n'est pas sa première cigarette. On voyant quelqu'un avec les lunettes, on suppose qu'il les porte depuis un certain moment. Pourtant, ici il s'agit d'une paire particulière de lunettes, et le locuteur ne se souvient pas de les avoir vues avant - c'est peut-être la première fois qu'elle les porte, peut-être pas, et là, dans cette indécision s'insinue le subjonctif.

Nous irons jusqu'à dire que la phrase alternative avec l'indicatif, *je ne me souvenais pas qu'elle portait ces lunettes*, signifierait que le locuteur sait 1) qu'elle possède cette paire de lunettes, 2) qu'il pense qu'elle ne les a jamais portées.

(667) *Je ne me souvenais pas qu'il fût ardennais, et il ne se souciait pas de m'apprendre qu'il aimait son pays.*

(COLETTE, La vagabonde, 1949, p. 166)

Elle aurait pu dire *Je ne me souvenais pas qu'il était ardennais*, ce qui impliquerait un oubli de sa part. Ici cela semble sous-entendre qu'elle n'avait pas de moyens de le savoir, ce qu'elle confirme par la suite, *il ne se souciait pas de m'apprendre*, il ne l'avait pas mis en avant, rien dans son attitude ne lui a permis de s'en souvenir. Le subjonctif la dédouane, ce n'est pas de sa faute, c'est le protagoniste qu'il en est la cause.

(668) *Les navigants du bateau de guerre, quant à eux, ne se souvenaient pas qu'il existât une île sur leurs cartes en ce gisement-là. Certains l'appelèrent l'île Nulle, mais, comme ils ne se partageaient plus, comme à bord, en bâbordais, pour le service, et tribordais, d'autres se mirent, pour rire, à nommer la Tierce-Île cette terre bénie, comme une embarcation immobile à équipage sans partage.*

(SERRES Michel - Le Tiers-Instruit (1991) (p. 196))

Le subjonctif renforce le caractère hypothétique, voire douteux, de l'existence de cette île. Même quand ils la trouvent, les énonciateurs la considèrent comme nulle, non-existante, donc ils ne pensent pas qu'elle est sur leur carte.

(669) *Mortels, nous savons bien que nous le sommes. Nous le savons depuis le jour de notre enfance où nous avons vu notre grand-père engoncé dans un costume de drap noir dont nous ne nous souvenions pas qu'il l'ait jamais porté de son vivant[...]*

(PONTALIS Jean-Bertrand - L'enfant des limbes (1998) (p. 37))

Le fait que les locuteurs n'ont jamais vu leur grand-père porter ce costume indique au lecteur qu'il s'agit d'un habit d'enterrement. Sachant que les habits d'enterrements ne se portent pas, les locuteurs n'ont donc aucun moyen de s'en souvenir, puisque cela n'a jamais eu lieu, il n'aurait pas pu le porter puisque il est enterré dans ce costume, donc c'était son habit d'enterrement. Nous avons ici la négation d'un faux souvenir.

ne plus se souvenir

Avec la tournure *ne plus se souvenir*, il semblerait que seul les indicatifs sont possibles, indépendamment du temps du verbe **se souvenir** :

indicatif

(670) *A l'heure qu'il est, elle sort promener le chien. Elle ne se souvient déjà plus que le soir, normalement, c'est moi qui étais de corvée.*

(BENOZIGLIO Jean-Luc - Tableaux d'une ex (1989)(p. 236))

Ceci est tout à fait logique, car il s'agit d'une cessation, qui sous-entend que quelque chose était bien le cas avant, qu'à une époque on le savait, on reconnaît que c'était vrai avant et on fait acte :

(671) *C'est bien simple : un geste qui lui a rappelé de vieux gestes dont il ne se souvenait plus, que nous avons faits ensemble dans le temps, quand nous étions jeunes.*

(GIONO Jean - Un roi sans divertissement (1947)(p. 580))

Encore une fois, il s'agit d'un oubli véritable, tout comme le suivant :

(672) *Ça faisait longtemps que je n'avais plus ri comme ça. Si longtemps que je ne me souvenais même plus qu'on pouvait rire comme ça.*

(AKERMAN Chantal - Ma mère rit (2013) (p. 121))

Nous avons, néanmoins, comme toujours, trouvé aussi un exemple avec le subjonctif :
subjonctif

(673) *Et la prudence même d'un enfant est-elle si subtile que dans l'instant où la honte et la douleur l'accablent, elle lui fasse jeter comme un voile sur les visages des témoins, au point qu'il ne se souvienne plus ensuite qu'il y ait eu là personne avec des yeux pour voir et des oreilles pour entendre ?*

(GUILLOUX Louis - Le Pain des rêves (1942) (p. 208))

Arguablement, ce subjonctif est dû à la construction *au point que il ne se souvienne plus ensuite*. *Au point que* traduit un état par l'expression des possibilités.

Pour résumer :

indicatif : négation du souvenir

subjonctif : nature, racine d'un souvenir évanescent, la frontière entre le souvenir et l'oubli, utilisé dans ce contexte, marqueur du caractère limbique du souvenir.

10. Se rappeler

Le verbe **se rappeler**, synonyme du verbe **se souvenir**, a le même comportement que ce dernier : pas d'alternance dans l'affirmation, alternance dans la négation, avec une préférence pour le subjonctif avec le verbe principal au présent, pour l'indicatif au passé.

1 Négation

- présent

subjonctif

(674) *Il ne m'est pas possible de trancher, de me rallier à une hypothèse plutôt qu'à une autre, je sais juste qu'aussi loin que j'essaie de faire remonter mes souvenirs, je ne me rappelle pas que mon père se soit révolté ou même eût un mot de dégoût sur le fait qu'il était ouvrier dans cette usine-là, avec ces patrons-là. Mais qu'il n'ait rien dit, rien manifesté n'atteste pas une absence de souffrance, ou de colère, ou d'amertume.*

(STORTI Martine - L'arrivée de mon père en France (2008) (p. 152))

Le début de cet extrait résume bien notre intuition linguistique lorsqu'on pense au subjonctif. *Il ne m'est pas possible de trancher, de me rallier à une hypothèse plutôt qu'à une autre*. La fin est parlante aussi, avec la complétive antéposée, où le subjonctif est obligatoire : *Mais qu'il n'ait rien dit, rien manifesté n'atteste pas une absence de souffrance, ou de colère, ou d'amertume..*

indicatif

(675) *Lorsque nous étions très petits, ma sœur n'était pas encore là, ma mère dit que nous étions très pauvres, que parfois, elle avait des trous sous ses chaussures mais je ne m'en souviens pas, je ne me souviens pas de la pauvreté, je me souviens juste que nous étions « juste », que nous ne pouvions pas aller en vacances mais je ne me rappelle pas que nous étions pauvres à ce point.*

(LAGARCE Jean-Luc - Journal 1977-1990 (2007) (p. 18))

La pauvreté est un fait, dont le locuteur ne se souvient pas. Nous suivons donc l'histoire de son point de vue.

- passé

Avec le verbe **se rappeler**, tout comme avec **se souvenir**, il existe une préférence pour l'indicatif avec le verbe dans la principale au passé :

indicatif

(676) *Je ne me rappelais pas que tu étais si vieille, dit Laurent, dix-sept ans, onze mois et quinze jours, c'est vrai, il faut reconnaître, c'est considérable...*

(RIVOYRE Christine de - Les Sultans (1964) (p. 62))

Encore une fois, un fait (renforcé par *c'est vrai, il faut reconnaître*).

subjonctif

(677) *Quand donc est-ce que je vous ai envoyé une si petite lettre ? Mardi soir sans doute mais je ne me rappelais pas qu'elle fût si petite. Je regrette.*

(SARTRE Jean-Paul - Lettres au Castor et à quelques autres, vol. II (1940-1963) (1983) (p. 206))

Le locuteur est incertain, on a l'impression qu'il pense toujours que la lettre n'était pas si petite, et il a du mal à changer son souvenir de la chose malgré ce qu'on lui présente comme fait.

11. Soutenir

1 Affirmation

Le verbe **soutenir** prend seulement l'indicatif dans le contexte affirmatif, qui, pour rappel, peut ressembler à ceci :

indicatif

(678) *[...] la soif malsaine du raisonneur qui pour éteindre son esprit trop sec va chercher n'importe quel paradoxe encore un peu frais et ne se gênera point de soutenir l'opinion désaltérante que la plus belle Iphigénie est celle de Piccini et non celle de Gluck [...]*

(PROUST Marcel, À la recherche du temps perdu. 9. Du côté de Guermantes 2, 1921, p. 470)

L'existence d'un « ne... pas » aux alentours du verbe ne signifie pas pour autant que son sens est nié.

2 Négation directe

indicatif

(679) *« Tu sais que ton non-conformiste d'analyste adore au plus haut point l'establishment médical et autre. Alors, avoir sur son divan une Cabarus... » Je vois, c'est vrai, et ensuite ? Personne n'a jamais soutenu que l'analyste est un saint.*

(KRISTEVA Julia - Les Samouraïs (1990) (p. 87))

Avec l'indicatif, on a l'impression, comme d'habitude, qu'il s'agit d'une négation simple : le verbe **soutenir** signifie, par exemple, *défendre une idée* dans un contexte affirmatif, et lorsqu'il est suivi de l'indicatif, il garde ce même sens quand il est dans la négation - il est juste nié.

- (680) *Nos voisins britanniques ont eu des gouvernements conservateurs, libéraux, socialistes. Jamais un membre d'aucun de ces trois partis n'a soutenu que cette mesure n'était pas démocratique.*

(COLLECTIF - Documents d'histoire contemporaine, par O. Voillard, G. Cabourdin, F.G. Dreyfus... [et al.] : t. 2 : (1959)(p. 195))

La situation est similaire ici : c'est un fait que personne n'a soutenu le propos concret dont il est question. L'interprétation est purement factuelle, et *jamais un membre d'aucun de ces trois partis* a la valeur d'un quantificateur universel.

subjonctif

Contrairement aux exemples avec l'indicatif, où le verbe **soutenir** était au passé, dans les exemples avec le subjonctif le verbe **soutenir** est soit au présent, soit au futur, ce qui implique que le temps joue un rôle dans la sélection du mode.

- (681) *Encore faudra-t-il, pour que la vie de l'instinct évolue, que des complications viables se produisent. Or elles ne se produiront que si, dans certains cas, l'addition d'un élément nouveau amène le changement corrélatif de tous les éléments anciens. Personne ne soutiendra que le hasard puisse accomplir un pareil miracle. Sous une forme ou sous une autre, on fera appel à l'intelligence.*

(BERGSON Henri, L'Évolution créatrice, 1907, p. 171)

La phrase au subjonctif est déjà dans le domaine de l'improbable (*le hasard, puisse, un pareil miracle*).

- (682) *D'une manière générale, personne ne soutient que le Christ ait institué les sacrements jusque dans leurs derniers éléments individuels. A moins d'attacher de l'importance aux rêveries d'une Catherine Emmerich, on est bien forcé de constater que l'église grecque observe d'autres rites que l'église latine dans l'administration de certains sacrements*

(COLLECTIF - Dictionnaire de théologie catholique, sous la dir. de A. Vacant, E. Mangenot et E. Amann : t. 14 : 1ère partie : article "Sacrements" par A. Michel (1938) (p. 568))

Personne ne soutient est beaucoup moins factuel que, par exemple, la tournure *personne n'a soutenu* que nous avons vu plus haut, employée avec l'indicatif. Pour le vérifier, il suffit d'essayer de dire *d'une manière générale, personne n'a soutenu* - c'est contradictoire. En disant *d'une manière générale, personne ne soutient*, par contre, on dit, essentiellement, qu'il est possible qu'il existe des personnes qui soutiennent, et c'est cette possibilité, ce *personne* qui n'est pas universel, qui permet le subjonctif.

- (683) *Venons maintenant à la propagande personnelle de Saint-Cyran, à son rigorisme, à ses idées de derrière la tête. Nous n'allons pas en effet soutenir qu'il n'ait été pour rien dans le rigorisme de la sombre secte. Gêner et troubler les âmes par des scrupules sans fin sur les dispositions qu'il faut apporter à la confession et à la communion, la première et confuse idée de cette direction funeste paraît certainement de lui.*

(BREMONT Henri, Histoire littéraire du sentiment religieux en France depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours : t. 4, 1920, p. 130)

Ici, la négation est dans la principale et dans la complétive : le sujet, en disant *nous n'allons pas soutenir qu'il n'y est pour rien*, dit en fait *nous pensons qu'il y était pour quelque chose*. Néanmoins, encore une fois, pas toutes les choses, et c'est pourquoi il y a le subjonctif; on ne peut pas tout prouver, mais il y a au moins une chose que le sujet pense qu'elle *paraît certainement de lui*.

3 Négation indirecte

indicatif

(684) *Impossible ici de soutenir que tout, sexe, souffrance, caducité, mort, est historique et social. Les combinaisons innombrables qu'offrait la littérature résistaient à notre fureur d'« explications ».*

(OZOUF Mona, *Composition française : retour sur une enfance bretonne*, 2009, p. 179)

Ici, l'impossibilité de soutenir un propos est présentée comme un fait, une évidence, quelque chose d'inévitable.

(685) *Un prêtre ne devient pas patron d'une maison close dans la pensée qu'un marlou traiterait ces femmes plus mal. La France n'avait pas à manquer au respect d'elle-même par compassion. Et d'ailleurs elle ne l'a pas fait. Personne n'oserait soutenir sérieusement qu'elle est allée conquérir ces populations pour empêcher que d'autres nations ne les maltraitent.*

(WEIL Simone, *Œuvres, 1929-1943*, p. 1132)

Dans cet exemple, le fait de soutenir un propos est considéré comme ridicule : *personne n'oserait soutenir sérieusement* est une affirmation forte, qui a besoin d'indicatif pour transmettre le message.

subjonctif

(686) *Il semble vraiment difficile de soutenir que l'on doit mettre un abîme entre la physique mathématique et la biologie ou la géologie, ce que beaucoup de thèses idéalistes semblent pourtant impliquer [...]*

(RUYER Raymond, *Esquisse d'une philosophie de la structure*, 1930, p. 240)

C'est la construction *Il semble vraiment difficile de soutenir* qui, par la mise en doute, favorise le subjonctif, renforcée par l'assertion qui contrarie la précédente, *ce que beaucoup de thèses idéalistes semblent pourtant impliquer*.

(687) *L'indifférence, l'ignorance et l'oubli ont parachevé l'action désagrégeante des siècles. On ne saurait néanmoins soutenir qu'il soit tout à fait perdu ; quelques initiés en conservent les règles, savent tirer parti des ressources qu'il offre [...]*

(FULCANELLI, *Les Demeures philosophales et le symbolisme hermétique dans ses rapports avec l'art sacré et l'ésotérisme du grand œuvre*, 1929, p. 105)

L'assertion n'est pas totalisante : il n'est pas *tout à fait* perdu, ce qui laisse une chance à plusieurs issues.

(688) *Il ne s'agit aucunement de soutenir que la foi soit un type de connaissance supérieur à celui de la connaissance rationnelle. Nul ne l'a jamais prétendu. Il est au contraire évident que le croire est un simple succédané du savoir et que, partout où la chose est possible, substituer la science à la croyance est toujours pour l'entendement un gain positif.*

(GILSON Étienne, *L'Esprit de la philosophie médiévale*, 1932, p. 37)

Le subjonctif est, encore une fois, suivi de *il est au contraire évident* qui propose une alternative, qui est, elle, évidente.

4 Interrogation

Pour fortifier nos interprétations, nous allons observer quelques exemples dans l'interrogation.

indicatif

(689) *Je te reproche seulement ton air d'assurance. Je vais te dire le point intéressant de toute cette affaire, où tu ne vois que des déboires conjugaux : peut-on soutenir que le privilège est valable ?*

-Oui, le privilège est valable.

-Crois-tu m'impressionner avec ces façons imperturbables !

(CHARDONNE Jacques, L'Épithalame, 1921, p. 264)

Ici nous avons l'indicatif dans une question totale, donc la réponse pourrait être oui ou non. C'est un choix sans liberté, et l'indicatif ne pourrait pas être remplacé par le subjonctif.

subjonctif

(690) *Si c'est là ce que l'on nomme l'autonomie de la volonté, qui soutiendra que la volonté du chrétien ne soit pas autonome ?*

(GILSON Étienne, L'Esprit de la philosophie médiévale, 1932, p. 138)

Le locuteur pose une question rhétorique, mais qui pourrait avoir plusieurs réponses possibles. Pourtant, il s'attend à la réponse : personne, et cela se voit, entre autre, dans l'usage du subjonctif.

(691) *Voyons, Marie, comment pouvez-vous affirmer que vous ne douterez pas ? Pouvez-vous soutenir que vous n'avez jamais eu un seul doute ? Rentrez en vous, voyons... il n'est pas possible, que jusqu'ici...*

(MARTIN DU GARD Roger, Jean Barois, 1913, p. 485)

Le locuteur doute fortement que cela soit possible.

12. Signifier

1 Affirmation

Il n'y a pas d'alternance dans l'affirmation, seul l'indicatif est possible.

2 Négation

indicatif

(692) - *Qu'est-ce que cela veut dire, prier ?*

-Tu le sais bien, pauvre garçon. Cela ne signifie pas que je vais demander à Dieu qu'il veuille bien penser à toi comme pourrait le faire maman. Non, cela signifie, pour moi, que je vais penser à toi dans la société de mon Dieu, cela signifie que je vais penser à toi de la façon la plus haute qui soit en mon pouvoir.

(DUHAMEL Georges - Chronique des Pasquier. (1938)(p. 150))

Cela ne signifie pas que suivi de l'indicatif a pour explication une phrase comme dans l'exemple ci-haut : *Non, cela signifie autre chose*, donc une correction d'une interprétation erronée.

(693) *Il est facile de comprendre que, d'abord, cette lettre me fit peur. Ma première idée fut de fuir : j'avais été reconnu, il ne pouvait s'agir que d'un chantage. Plus tard, je parvins à maîtriser mes craintes : le fait que cette lettre fût écrite en français ne signifiait pas qu'elle s'adressait à moi, à celui que j'avais été, au soldat déserteur ; mon actuelle identité faisait de moi un Suisse romand et ma francophonie ne surprenait personne.*

(PEREC Georges - W ou le souvenir d'enfance (1975) (p. 20))

Le locuteur pense que la lettre ne s'adresse pas à lui, c'est d'ailleurs cette nouvelle certitude qui lui permet de maîtriser sa crainte - une question ouverte n'aurait pas eu le même effet apaisant.

- (694) *Je sais déjà l'essentiel : elle aime bien lire, fumer et se nescaféiner ; nous nous sommes excusées par anticipation pour nos silences, qui ne signifieront pas nécessairement qu'on se fait la gueule ; nous avons philosophé sur le goût de la solitude et énoncé - en l'air, bien sûr, pour ne pas avoir l'air trop suffisant - que c'est l'apanage des êtres supérieurs.*

(SARRAZIN Albertine, La Cavale, 1965, p. 164)

Dans cet exemple on voit apparaître le modificateur *nécessairement* que nous avons jusqu'à présent rencontré seulement lorsqu'il introduisait le subjonctif ; ici, pourtant, il accompagne le verbe au futur, donc une sorte de désignation concrète, une prédiction, ce qui expliquerait l'indicatif.

subjonctif

- (695) *Je sais bien qu'avoir une vieillesse heureuse ne signifie pas que l'on soit heureux.*

(GROULT Benoîte, GROULT Flora - Il était deux fois (1968) (p. 87))

Cela ne signifie pas que l'on soit heureux veut dire ici : on peut l'être, mais on peut aussi ne pas l'être. On n'est plus dans l'exclusivité de l'indicatif. Aussi, on pourrait ajouter *ne signifie pas nécessairement*, pour insister sur le caractère incertain de la proposition.

- (696) *L'absolu est proclamé sous toute sorte de noms ignorés des textes canoniques [...] en tant qu'il est vide de toute détermination, ce qui ne signifie pas qu'il soit non-être : il n'est ni être ni non-être.*

(COLLECTIF - Philosophie, religion, dir. Gaston Berger (1957)(p. 5215))

Dans cet exemple l'on pourrait dire que le verbe **ne pas signifier** introduit la même correction d'erreur que l'exemple 692 qui est à l'indicatif ; néanmoins, cet exemple, quand on regarde de plus près, ne donne pas une correction véritable, pas une réponse admissible : *il n'est ni être ni non-être* est un propos bien trop flou pour servir de correction pour la tournure *ce qui ne signifie pas que* + indicatif, ce qui est, nous supposons, la raison principale pour laquelle celle-ci est suivi du subjonctif.

Pourtant, cette explication ne semble pas être valable lorsque le verbe de la complétive est nié aussi :

- (697) *[...]tout le monde est d'accord sur l'identification morphologique du subjonctif, [...] [c]e qui ne signifie pas que la langue ne fournisse pas de nombreux verbes possédant aux personnes 1, 2, 3 et 6 des indicatif et subjonctif présents des formes absolument identiques : il s'agit des verbes du premier groupe (à l'exception du verbe aller).*

(Soutet Olivier, Le subjonctif en français, Ophrys 2000, p. 6)

La langue fournit, effectivement, de nombreux verbes, comme le dit Soutet, c'est donc asserté comme un fait ; serait-il que la double négation permet d'inverser les rôles sémantiques que nous avons établis pour les deux modes ?

Nous nous trouvons obligés de conclure que la différence qui permet de choisir l'un ou l'autre mode reste, quand même, profondément ancrée dans le contexte particulier à chaque fois que le verbe **signifier** provoque une alternance modale.

Remarque :

Ne pas confondre avec le sens polysémique du verbe **signifier**, qui, lui, prend seulement l'indicatif (ce qui nous permet, d'ailleurs, de le distinguer, dans cette forme homographique du verbe *devoir*) :

- (698) *Payer d'une noire ingratitude la bienveillance de ceux qui veulent protéger les travailleurs, [...], cela n'est pas assurément conforme aux règles du socialisme mondain de Monsieur et de Madame Georges Renard, mais c'est un procédé très pratique*

pour signifier aux bourgeois qu'ils doivent s'occuper de leurs affaires et seulement de cela.

(SOREL Georges, Réflexions sur la violence, 1912, p. 118)

Ici le sens de **signifier** s'apparente à **dire** ou **montrer**, alors que le sens de **signifier** étudié plus haut correspond à **vouloir dire**.

13. Vouloir dire

Le verbe composé **vouloir dire** est traité séparément du verbe **dire** non seulement parce qu'il a un sens propre - **signifier**, mais aussi parce qu'il a un comportement syntaxique différent (contrairement au verbe **dire**, qui permet l'alternance dans tous les contextes, **vouloir dire** la permet seulement dans le contexte de la négation⁶. Par ailleurs, la construction *vouloir dire* est polysémique en elle-même :

1 Négation

Construction personnelle

Dans la construction personnelle, nous pourrions paraphraser, par exemple, *je ne veux pas dire* par *je ne dis pas*.

indicatif

(699) *Ce qu'on sent formidablement et qu'il est précieux de sentir c'est combien la destinée d'un pays est quelque chose d'individuel et d'unique - comme pour une personne - et de borné par la mort - comme pour les personnes (je ne veux pas dire par là que nous perdrons la guerre, mais il suffit que nous risquions de la perdre) - et combien nos destinées à nous sont en situation dans cette destinée périssable du pays.*

(SARTRE Jean-Paul, Lettres au Castor et à quelques autres, vol. II (1940-1963), 1983, p. 234)

Avec l'indicatif, le locuteur précise son propos (ce n'est pas cela que je veux dire), conscient du fait que ce qu'il a dit pourrait être mal interprété et signifier autre chose que ce qu'il envisageait de communiquer.

(700) *Je ne veux pas dire que vous êtes un ivrogne. Mais pourquoi le serais-je, moi, plus que vous, dans un cas semblable ?*

(IONESCO Eugène, Rhinocéros, 1963, p. 59)

Il existe une interprétation possible seront laquelle x est un ivrogne, et qui pourrait être imputée au locuteur, mais il en est conscient et il essaye de la prévenir, parce qu'elle est fausse.

subjonctif

(701) *Vous m'entendez bien : je ne veux pas dire par là que cette simple paysanne eût reçu d'une marraine fée le don de revêtir de porphyre, d'or et de pierreries les murs des appartements qu'elle nettoyait.*

(FRANCE Anatole, Le Petit Pierre, 1918, p. 211)

Le locuteur dit que la paysanne a peut-être reçu le don, peut-être pas, mais il ne peut pas se prononcer là-dessus, il n'en sait rien, il ne veut pas prendre une position sans avoir toutes les données, etc. Il nous donne une information sur soi tout en refusant de donner une assertion définitive sur l'évènement qu'il décrit.

On ne peut pas faire ici la transformation comme dans l'exemple 1 :

Je ne veux pas dire par là : cette simple paysanne a reçu d'une marraine fée le don, parce que personne ne prétend qu'elle a reçu un don, ce n'est pas du tout *at issue*.

6. d'après les résultats de l'analyse du corpus.

(702) *Je ne veux pas dire que roman ou littérature aient tort. Je n'en sais rien.*

(PAULHAN Jean, *Les Fleurs de Tarbes ou la Terreur dans les Lettres*, 1941, p. 31)

Le refus de prendre une position en disant *je ne veux pas dire que* est le mieux expliqué par l'aveu conséquent : *je n'en sais rien*. Il n'y a pas de vériconditionnalité.

(703) *Quand j'écris que le sens du décor n'était plus le même, je ne veux pas dire que le décor fût jamais pour Culafroy, plus tard pour Divine, autre chose que ce qu'il eût été pour n'importe qui, à savoir : une lessive séchant sur des fils de fer.*

(GENET Jean, *Notre-Dame-des-fleurs*, 1948, p. 109)

Le *ce qu'il eût été pour n'importe qui* suppose une propriété universelle, qui implique une sorte d'incertitude, donc le subjonctif. Il traduit une sensibilité générale, contrairement à une certitude particulière, qui ne peut pas être totalement affirmative, donc on ne peut pas avoir un indicatif *je ne veux pas dire que le décor était autre chose que ce qu'il aurait été*.

Construction impersonnelle

Dans le cas impersonnel (dans la construction du genre *cela ne veut pas dire*), le sens individuel du verbe **dire** est supprimé par la construction dans laquelle il se trouve, qui signifie « cela ne signifie pas », qui se comporte exactement comme le verbe **signifier** et peut être suivie de l'indicatif ou du subjonctif.

indicatif

(704) *Il était mort. Cela ne voulait pas dire qu'il venait de mourir, mais que désormais il serait toujours mort, que d'être mort, tel serait désormais son état, tout comme, durant sa vie, son état avait été celui de tailleur.*

(GUILLOUX Louis, *Le Pain des rêves*, 1942, p. 261)

Par rapport au fait préétabli (*il était mort*, une implicature potentielle est annulée explicitement en disant *cela ne voulait pas dire que...*

Tout comme dans l'exemple suivant :

(705) *Il ne pouvait parler, mais cela ne voulait pas dire qu'il ne comprenait rien.*

(ARAGON Louis, *Les Voyageurs de l'impériale*, 1947, p. 729)

subjonctif

Dans l'exemple suivant avec le subjonctif, on pourrait imaginer le modificateur *nécessairement* s'incruster dans la construction, pour souligner l'attitude propositionnelle (même si nous devons souligner qu'il n'entraîne pas automatiquement le subjonctif, comme nous l'avons vu dans l'exemple 694) :

(706) *A quelque partie du langage qu'on s'attache, il apparaît qu'on aurait tort d'y voir l'image d'une certaine mentalité. Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait aucun rapport entre la mentalité et la langue. Même la langue peut modifier parfois et régler la mentalité.*

(VENDRYES Joseph, *Le langage. Introduction linguistique à l'histoire*, 1923, p. 265)

Un autre modificateur, *obligatoirement*, est déjà présent dans l'exemple :

(707) *Comment Perrot aurait-il su qu'il existait autre chose pour les Français d'Algérie que ces lambeaux d'une épopée auxquels ils s'accrochaient désespérément - [...] - comment aurait-il donc compris que ce temps de l'épopée était révolu, mais que cela ne voulait pas dire qu'il dût obligatoirement céder la place au temps du désespoir ?*

(DROIT Michel, *Le Retour*, 1964, p. 375)

(708) *Enfin, même si le Parti communiste, Valin et L'Avenir se coalisaient pour des raisons, il est vrai, contraires contre Nicolas, cela ne voulait pas dire que la situation fût mauvaise, au contraire : un bon avocat saurait toujours débrouiller le vrai du faux et la justice saurait tenir compte des services passés.*

(DUVIGNAUD Jean, L'Or de La République, 1957, p. 456)

Dans cet exemple, le contexte est hypothétique, car *cela ne voulait pas dire* est introduit par *même si + imparfait*, ce qui permet, en plus du subjonctif, de rester dans le flou.

Néanmoins, malgré ces efforts interprétatifs, force est de constater que la différence sémantique est très difficile à cerner, et qu'il est possible qu'il s'agit ici d'un de ces rares cas où les deux modes sont presque interchangeables, avec juste une légère différence de ton. Cette remarque concerne, pourtant, seulement les constructions à la 3^e personne ; à la 1^{re} personne les nuances sont un peu plus nettes.

Sans alternance

Il existe un troisième cas de figure, où le verbe **dire** garde son sens individuel au sein de la construction :

(709) *Ce n'est pas mentir que dire à Costals : « Ce garçon doit venir voir ma mère incessamment. » - Cela, je peux le dire, mais je ne veux pas dire que j'accepterai de l'épouser, puisque je ne l'épouserai pas.*

(MONTHERLANT Henry de, Le Démon du bien, 1937, p. 1319)

Il n'y a pas d'alternance dans ce cas (pour plus de détails cf. les exemples p. 95).

IV – Subjonctif dans l'affirmation

1. Douter

1 Affirmation

Le verbe **douter**, avec **vouloir** et **falloir**, fait partie des verbes les plus souvent considérés comme déclencheurs du subjonctif. Nordahl nomme toute une classe de verbes *verbes dubitatifs* dans sa classification tripartite (Nordahl, 1969).

Nous parlerons du verbe **douter** comme déclenchant l'alternance seulement dans le contexte négatif, mais nous devons mentionner un unique exemple trouvé dans le contexte affirmatif :

indicatif

(710) *Le militaire capable d'occuper en si peu de temps tant de positions différentes dans l'espace avait disparu, sans m'avoir aperçu, dans une rue de traverse, et je restais à me demander si je devais ou non entrer dans cet hôtel dont l'apparence modeste me fit fortement douter que c'était Saint-Loup qui en était sorti.*

(PROUST Marcel - À la recherche du temps perdu. 19. Le Temps retrouvé (1922) (p. 810))

Ici, c'est quelque chose qui *fait fortement douter* le locuteur, donc le déclencheur de ce doute provient de l'extérieur, et c'est ce qui fait que le locuteur, en doutant que quelque chose est, dit, en fait, qu'il pense que quelque chose n'est pas.

(C'est l'adverbe *fortement*, et non pas la construction *faire douter* qui déclenche l'indicatif, parce que nous trouvons cette construction avec le subjonctif aussi :

(711) *Cela même me fit douter qu'ils fussent de droit divin. Peut-être, me disais-je, n'étaient-ils pas tout à fait des rois.*

(GUILLOUX Louis - Le Pain des rêves (1942) (p. 100))

Ceci dit, comme nous n'avons trouvé qu'un seul exemple avec l'indicatif, nous avons décidé de classer le verbe **douter** parmi les verbes qui permettent l'alternance seulement dans le contexte négatif ; il nous semble, néanmoins, que l'exemple trouvé ouvre des pistes intéressantes pour des recherches ultérieures, notamment sur les contextes qui ôtent cette composante principale qui fait que le subjonctif est déclenché automatiquement lorsqu'on doute - le fait de ne pas savoir. Quand on doute fortement, on se rapproche quand même de la certitude, on enlève au doute son pouvoir de l'ignorance, et l'indicatif semble tout d'un coup possible.

subjonctif

Le subjonctif étant le mode imposé par le verbe **douter**, nous citerons juste un exemple, à titre d'illustration :

(712) *Les premières gouttes sont imperceptibles. On regarde là-haut, on doute qu'on ait reçu quoi que ce soit de ce ciel gris perle, lumineux, où jouent à distance les miroitements de l'Océan.*

(ROUAUD Jean - Les Champs d'honneur (1990) I (p. 17))

Il s'agit ici d'une véritable expression du doute, le locuteur tergiverse entre deux possibilités et ne choisit aucune, se contentant d'exprimer juste sa pensée d'hésitation.

2 Négation directe

Dans le contexte négatif aussi, le subjonctif est prédominant après le verbe **douter**. Pourtant, les cas avec l'indicatif existent.

indicatif

Le mécanisme qui permet l'indicatif après *ne pas douter que* est le même qui rend l'indicatif obligatoire après *être sûr que*.

(713) *Le monde entier a célébré votre humanité, votre connaissance profonde de l'âme humaine, et je ne doute pas que vous me comprendrez, vous...*

(Simenon, Georges, Le Président, Paris, Livre de Poche, 1998 ; CoPEF)

Le locuteur a des preuves (parce que le monde entier l'a célébré), donc il n'a pas de doutes.

(714) *Deux enfants nous étaient nés, dont le dernier en 1937, alors que j'avais déjà quarante-deux ans. [...] je n'avais jamais douté que je serais père un jour, mais je voulais être le mieux à même d'élever dignement mes enfants, ce qui supposait que notre établissement fût suffisamment stable.*

(PACHET Pierre - Autobiographie de mon père (1987) (p. 65))

Ici, *je n'avais jamais douté* correspond à *j'ai toujours su*, et les faits sont vrais, parce qu'il est vraiment père de deux enfants, comme on le voit dans le contexte précédant l'indicatif.

(715) *Bientôt j'aurai un diamant au doigt des fiançailles. Alors les surveillantes ne me feront plus de remarques. On se doutera bien que je ne suis pas fiancée, mais le diamant vaut très cher, personne ne doutera qu'il est vrai et personne ne dira plus rien à cause de ce prix du diamant qu'on a donné à la très jeune fille.*

(DURAS Marguerite - L'Amant (1984) (p. 88))

Le locuteur nous donne la raison pour laquelle personne ne doutera, et confirme également la vérité de son propos (*j'aurai un diamant*).

subjonctif

Par contraste à ces exemples avec l'indicatif qui permettent à **ne pas douter** d'exprimer plus de certitude, le subjonctif sert à garder le doute malgré la négation.

Bally dit :

« Pas de supplétion dans *Tu mens : Je crois que tu mens*, mais bien dans *Il viendra : Je doute qu'il vienne*. Le subjonctif en subordonnée est un instrument de transposition. Si l'on préfère lui attribuer une valeur propre, alors il constitue un pléonasme, car l'idée de doute est exprimée à la fois dans le verbe douter et dans le subjonctif. » (Bally, 1965, p. 182)

Contrairement à ce que dit Bally, nous pensons pouvoir montrer que le sémantisme dubitatif du subjonctif n'est pas redondant, parce qu'il est le seul mode qui confirme que le verbe **douter** exprime un véritable doute, et ne tend pas vers la certitude.

(716) *Personne ne doutait qu'il ne fût l'amant de Lady Blessington et sans doute l'était-il en effet.*

(MAUROIS André - *La Vie de Disraëli* (1927) (p. 87))

Personne ne doutait qu'il ne fût, cette triple négation, correspond à un simple *tout le monde pensait qu'il était*, à première vue. Cet énonciateur collectif n'a, de toute façon, aucun moyen de savoir si c'était vrai (cette ignorance renforcée par *sans doute* et *en effet*. Pourquoi alors l'indicatif après *sans doute*, et subjonctif après *ne pas douter*, est-ce une lubie arbitraire syntaxique? Nous pensons que non. *Sans doute* est un marqueur d'attitude propositionnelle du locuteur, et nous avons vu maintes fois que le locuteur prend en charge son énoncé grâce à l'indicatif. *Personne ne doutait*, par contre, à la 3^e personne, permet au locuteur de donner le point de vue de l'énonciateur (ici, lorsqu'on déballe la négation, *tout le monde*), de lui attribuer une opinion, et il le fait en utilisant le subjonctif.

(717) *[B]rusquement, elle m'a demandé si c'était à cause d'elle et de Gustave que j'étais restée fidèle à leur père ? « Car je n'ai jamais douté que tu lui sois restée fidèle », a-t-elle ajouté en me considérant fixement, comme on regarde un enfant qu'on chapitre. Si monstrueux que me parût ce retournement de nos rôles, j'ai protesté que l'idée de tromper mon mari n'avait jamais effleuré ma pensée ; elle me dit alors qu'elle savait très bien que j'avais aimé Bourgsweildorf.*

(GIDE André - *L'École des femmes* (1929)(p. 1296))

Voici un parfait exemple d'inversion du sens sémantique grâce au contexte : un *je n'ai jamais douté que tu lui sois restée fidèle* qui veut dire exactement le contraire ; une ironie explicite, non seulement par la description de l'attitude de l'énonciateur (*a-t-elle ajouté en me considérant fixement, comme on regarde un enfant qu'on chapitre*, mais aussi par des justifications du locuteur, qui a compris l'ironie et le vrai sens, pragmatique, et qui sent le besoin de se défendre : *j'ai protesté que l'idée de tromper mon mari n'avait jamais effleuré ma pensée*, comme si l'énonciateur avait prétendu une telle chose... parce que c'est exactement cela qu'il a prétendu, et tout cela uniquement grâce au subjonctif. Ce n'est pas pour dire que l'ironie n'aurait pas été possible avec un indicatif ; mais avec le subjonctif, elle veut être comprise, elle ne se dissimule presque pas. On a envie de dire qu'avec l'indicatif, *je n'ai jamais douté que tu lui es restée fidèle*, on serait confrontés bel et bien à du sarcasme, justement parce que l'opinion véritable (contraire de ce qu'on dit) serait moins explicite, et d'autant plus mordante.

3 Négation indirecte

indicatif

(718) *J'ai pu remarquer au moins que vous ne faisiez pas beaucoup pour me retenir. Mais je ne comprends pas pourquoi. Vous ne devez pas douter que je suis solvable et je ne donne pas l'impression, j'imagine, d'un homme qui a quelque méfait à se reprocher.*

(CAMUS Albert - *Le Malentendu* (1944) ACTE II SCENE 1 (p. 147))

Le locuteur pense que son interlocuteur pense ce que lui, le locuteur, sait, c'est-à-dire qu'il est solvable.

- (719) *Je vois les tourbillons s'amonceler dans le ciel en telle quantité que depuis longtemps la catastrophe aurait dû s'abattre sur la mer trop calme et que, puisque elle attend, il est impossible de douter qu'elle sera terrible et fabuleuse.*

(COLLECTIF - La Révolution surréaliste. N° 8, deuxième année. 1er décembre 1926 (1926) DESNOS, Robert, CONFESSION D'UN ENFANT DU SIÈCLE (p. 21))

En voyant les preuves sur le ciel, le locuteur se trouve dans l'impossibilité de douter de son propre jugement du résultat météorologique : il utilise un indicatif futur, qui, comme nous avons vu, se trouve à mi-chemin entre l'indicatif et le subjonctif.

- (720) *On ne saurait douter que la coutume de construire des villages lacustres fut introduite en Europe par les peuples alpins et qu'au début c'est l'élément brachycéphale qui domina, comme il domine encore en Suisse.*

(HADDON Alfred Cort - Les Races humaines (1930) (p. 135))

Nous avons une confirmation tout de suite après l'indicatif exprimant une certitude : *comme il domine encore en Suisse*, la Suisse étant, en effet, un pays alpin avec des villages lacustres.

subjonctif

- (721) *Dès son arrestation je n'avais plus douté que la mort de Robert malade ne fût proche. Il était perdu de toutes façons.*

(BATAILLE Georges, L'Abbé C., 1950, p. 161)

Il est vrai que le locuteur pense fortement que la mort est proche, mais il utilise le subjonctif, tout simplement, parce que la mort est imprévisible, et il faut lui laisser le bénéfice de doute, en utilisant le subjonctif.

- (722) *On ne saurait douter que cette définition réponde en gros à la réalité. Mais il s'en faut qu'elle s'applique telle quelle à tous les faits, même en sanskrit, et qu'elle rende compte des acceptions assez diverses du moyen.*

(BENVENISTE Emile, Actif et moyen dans le verbe, 1950, p. 170)

Ici aussi, on a un *mais* qui vient après le subjonctif qui, soi disant, exprime une certitude ; une ouverture vers le contraire, les conditions à remplir pour que cela soit vraiment indiscutable.

- (723) *On ne pouvait douter que David fût sauvé. Le signe qui distingue les élus dans l'apocalypse était presque visible sur son front.*

(GREEN Julien, Moïra, 1950, p. 149)

Les preuves, nécessaires pour l'indicatif, étaient... *presque là*.

4 se douter

Le verbe **se douter**, qu'il soit dans un contexte affirmatif ou négatif, exige toujours l'indicatif, parce que le locuteur *prétend savoir* en disant *je me doute* ; en se doutant, paradoxalement, il ne laisse aucune place au doute. Ceci est très visible dans un exemple comme le suivant :

- (724) - *Ah ! murmura Laurent tout bas. Je me doutais que c'était grave. Je me doutais que c'était encore une catastrophe. Joseph haussa les épaules et répondit, dans un souffle : - On ne sait pas. Tiens-toi tranquille.*

(DUHAMEL Georges - Chronique des Pasquier. 8. Le Combat contre les ombres (1939)(p. 33))

En disant *je me doutais*, le locuteur dit, en fait, *je le savais !*. La preuve, son interlocuteur le comprend ainsi aussi, puisqu'il lui répond : *on ne sait pas, calme toi*.

Un exemple avec la négation :

(725) *C'est follement amusant de penser qu'on me prend pour une Allemande et que personne ne se doute que l'Ausweis n'est plus valable, et que, de toute façon, il ne l'a jamais été pour un civil.*

(BOOD Micheline - Les Années doubles : Journal d'une lycéenne sous l'Occupation (1974) (p. 144))

et avec l'interrogation :

(726) *Tu te souviens du mot de Benjamin Constant : « On se sent l'impatience d'avoir traversé la vie et échappé aux hommes... » Pouvait-il se douter que, cent vingt ans après sa mort, il se trouverait un homme (Henri Guillemin) pour lui porter des coups d'une violence telle que de son vivant il n'en avait jamais reçu de si durs ?*

(MAURIAC Claude, Les Espaces imaginaires, 1975, p. 349)

Pour résumer, **ne pas douter** peut exprimer une certitude (qui se matérialise à l'aide de l'indicatif), ou bien une hésitation (transmise via le subjonctif).

Se douter = (penser) savoir : seulement l'indicatif

2. Contester

1 Affirmation

Il n'y a pas d'alternance dans l'affirmation; seul le subjonctif est présent. Quand on conteste, on déclare croire autre chose que ce qui est admis, on est dans la contrefactualité et on demande ou donne des arguments contre. Comme ici :

(727) *Je ne conteste pas le droit de prononcer des condamnations. Mais je conteste que je puisse être incriminé et je demande des explications.*

(BARRÈS Maurice - Mes Cahiers : t. 14(1923)(p. 132))

Gustave Guillaume dit :

« Le verbe contester se fait en général suivre du mode subjonctif en tant que verbe exprimant la mise en discussion de l'idée, ce qui suppose l'entrée de l'esprit dans le plan critique. Par exemple : Je conteste que vous ayez bien fait d'en user ainsi. Autre exemple : On ne contestera point que la grammaire soit une science propre à développer les facultés d'analyse et d'abstraction. Parlant ainsi on pense *on ne mettra pas en discussion que...* ». (Guillaume, 1992)

2 Négation directe

Contrairement à l'affirmation, les deux modes sont possibles dans le contexte négatif :

subjonctif et indicatif

(728) *Personne n'a jamais contesté que Salvador Allende ait été élu d'une manière parfaitement légale ; personne n'a jamais contesté qu'il n'avait en aucune circonstance violé la Constitution et la loi de son pays. Dans ces conditions, le soulèvement militaire était sans excuse. Je suis très heurté que quelques Français l'aient approuvé.*

(MENDÈS-FRANCE Pierre - Œuvres complètes. 6. Une vision du monde. 1974-1982. (1990)(p. 116))

Nous voyons les deux modes ici au sein d'une même phrase ; dans la suite de cette analyse, nous essaierons de comprendre pourquoi on peut les utiliser côte à côte, et sont-ils interchangeables.

indicatif

(729) *En ce sens, de Saussure a raison en disant que « le principe de l'arbitraire du signe n'est contesté par personne. » Personne ne conteste que c'est la règle sociale qui oblige à employer les signes, jamais leur valeur intrinsèque, ainsi entendue.*

(HJELMSLEV Louis, Principes de grammaire générale, 1928, p. 173)

Ici, le locuteur présente seulement un fait, incontesté *d'après lui*.

(730) *Et cela est tellement vrai qu'au lendemain des élections, bien que le Front républicain n'ait pas eu la majorité parlementaire au sein de l'Assemblée, personne — pas même les partis qui nous sont opposés — personne n'a contesté qu'il appartenait au Front républicain de prendre le pouvoir, parce que tout le monde savait que si l'on se rapportait non pas au nombre de sièges mais au nombre des voix, l'impulsion, la volonté populaire s'étaient manifestées d'une manière non équivoque et que c'est à un gouvernement de Front républicain qu'il appartenait de prendre les responsabilités du pouvoir.*

(MENDÈS-FRANCE Pierre - Œuvres complètes. 4. Pour une République moderne. 1955-1962. (1987) (p. 281))

Encore une fois, le fait est incontestable, *parce que* tout le monde savait, etc. Les indices sont, comme souvent, dans le texte même.

(731) *Personne ne conteste que c'est la règle sociale qui oblige à employer les signes, jamais leur valeur intrinsèque, ainsi entendue. C'est précisément ce qu'a dit aussi M. Meillet : »Entre les idées et les mots ... il n'y a aucun lien nécessaire*

(HJELMSLEV Louis - Principes de grammaire générale (1928) (p. 173))

Avec l'indicatif, on peut toujours s'attendre à une confirmation de ce qui est dit ; ici, *c'est précisément ce qu'a dit M. Meillet*.

subjonctif

(732) *Remarquons d'abord que le protestantisme n'a jamais contesté que les hommes puissent entendre la voix de Dieu à travers la nature, la tradition et les œuvres de spiritualité. Il soutient seulement qu'ils ne l'entendront correctement que si d'abord ils l'ont entendue à travers l'écriture.*

(COLLECTIF - Philosophie, religion, dir. Gaston Berger (1957)(p. 5005))

Ici nous avons un exemple intéressant : « l'énonciateur » est un concept, *le protestantisme*, et jusqu'ici nous avons vu que ce genre d'exemples était suivi de l'indicatif, parce qu'ils étaient présentés du point de vue du locuteur. Dans cet exemple, par contre, le subjonctif contribue à créer une figure rhétorique : *le protestantisme* est personnifié, il devient beaucoup moins une abstraction et beaucoup plus un nom collectif pour le vrai corps humain, pensant, qui le représente et s'en revendique.

(733) *Il est difficile en effet de contester que la publicité ne réussisse à faire augmenter le volume des achats et à orienter massivement les goûts vers les mêmes produits. Mais s'en tenir à ce processus de standardisation cache l'autre face de son œuvre, beaucoup moins apparente mais sans aucun doute beaucoup plus décisive au regard du destin des démocraties.*

(LIPOVETSKY Gilles - L'Empire de l'éphémère : la mode et son destin dans les sociétés modernes (1987)(p. 233))

Quand on enlève toutes les couches de la négation, on arrive à ceci : la publicité augmente le volume des achats, et il est difficile de prétendre le contraire, c'est-à-dire de mettre en question ce fait, et pourtant, ce n'est pas si simple que cela. Le subjonctif annonce les contre-arguments du locuteur, même (et surtout) lorsque les choses semblent évidentes.

(734) *Personne ne contestera que ce soit un travail fort bien fait. Mais ce n'est que du travail bien fait.*

(BERGSON Henri - La Pensée et le Mouvant. Essais et conférences (1934)(p. 261))

Le locuteur laisse l'énonciateur s'exprimer via le subjonctif, mais on voit tout de suite que sa propre pensée ne correspond pas complètement à ce sentiment commun. Ceci est encore un exemple de cet appel au *mais* après le subjonctif, *mais* et non *parce que*. Le propos avec le subjonctif est le plus souvent suivi d'une précision, il postule un besoin de clarification.

3 Négation indirecte

La répartition des indicatifs et des subjonctifs dans le contexte négatif est presque équitable, avec cette différence que l'indicatif nous présente les choses comme définitives, alors que le subjonctif permet des contre-arguments.

indicatif

(735) *Autrement, je n'oserais pas contester que pour être un bon médecin il suffit tout simplement de suivre assidûment des cliniques, des cours et d'apprendre par cœur un bon formulaire.*

(BIOT René, Principes et techniques d'une politique de la santé publique : cours professé à la Semaine Sociale de Reims, juillet 1933, 1933, p. 18)

On ne s'attend à rien de plus après cette déclaration, elle a un air final.

(736) *Sa musique commente avec un réalisme auquel on a souvent reproché sa brutalité, le drame de Wilde ; mais nul ne peut contester que le compositeur peint des couleurs les plus justes la corruption asiatique, la violence effrénée du désir chez le tétrarque Hérode, la sensualité trouble de Salomé.*

(DUMESNIL René, Histoire illustrée du théâtre lyrique, 1953, p. 170)

Le locuteur nous présente son point de vue comme définitif, en s'appuyant sur le fait que *nul ne peut le contester*.

(737) *Personne ne pouvait plus contester que l'ascension de la bourgeoisie constituait un trait dominant de la civilisation européenne ; les révolutions anglo-saxonnes en avaient témoigné.*

(LEFEBVRE Georges - La Révolution française (1963)(p. 615))

L'adverbe *plus* comme deuxième partie de la négation, tout comme pour le verbe *se souvenir*, indique une réalité pour le locuteur, ce qui déclenche l'indicatif. Confirmé aussi par la suite de la phrase, *les révolutions en avaient témoigné*.

Finalement, voici un cas particulièrement alambiqué de négation indirecte :

(738) *Menteurs et manipulateurs étaient ceux qui contestaient que le Sud ne livrait pas une vraie guerre d'indépendance, et nous avons continué à crier : « FNL vaincra ! »*

(BRIÈRE-BLANCHET Claire, Voyage au bout de la révolution : de Pékin à Sochaux, 2009, p. 276)

Le contexte est, syntaxiquement, affirmatif, mais le sens de *menteurs et manipulateurs* est négatif, et la phrase pourrait se traduire comme *ce n'est pas vrai que le Sud ne livrait pas une guerre*. Donc, pour le locuteur, contrairement aux menteurs, le fait était incontestable.

subjonctif

(739) *Après les temps de Hobbes et de Max Muller, personne n'a prétendu contester que le but du langage soit dans la communication. Et, d'autre part, aucun linguiste ne sera tenté de suivre Wundt lorsqu'il maintient que tout fait linguistique relève exclusivement de la conscience.*

(HJELMSLEV Louis, Principes de grammaire générale, 1928, note)

Dans cet exemple, le subjonctif annonce un différent point de vue, introduit par *et, d'autre part*.

(740) *[A] un moment il a dit : « on ne peut pas contester qu'il n'y ait énormément de bafouillage. » Cependant je suis sincèrement persuadé que c'était un des plus forts de l'assemblée et peut-être le seul qui ait lu Claudel.*

(ALAIN-FOURNIER, RIVIÈRE Jacques - Correspondance avec Jacques Rivière (1905-1914), t. 4 (1914) (p. 62))

Encore une fois nous retrouvons le besoin de clarification, introduit par un *cependant* après le subjonctif.

V – Synthèse de l’alternance dans le contexte négatif

Les verbes analysés dans ce chapitre demandent, pour la plupart, uniquement l’indicatif dans le contexte affirmatif (seuls **douter** et **contester** demandent uniquement le subjonctif dans l’affirmation. Dans le contexte négatif, pourtant, ils déclenchent l’alternance à travers des constructions de plusieurs niveaux de complexité, où la construction minimale consiste de deux facteurs (le contexte négatif étant toujours le facteur de la construction de base, mais jamais indépendant).

1. Négation + 1

- La construction négative peut être désambiguïsée par le SENS DU VERBE.
Les verbes concernés sont **jurer**, **envisager**, **se persuader**, **considérer**, **déclarer**, et avec une polysémie plus complexe, les verbes **signifier** et **vouloir dire**⁷.
- La construction négative peut être désambiguïsée par le POINT DE VUE du locuteur/énonciateur.
Le verbe **s’imaginer**⁸ possède ce mécanisme particulier : la négation directe demande l’indicatif, mais la négation indirecte permet l’alternance et le mode est déclenché par le changement de perspective.
- La construction négative peut être désambiguïsée par la FORME VERBALE.
Dans le cas du verbe **soutenir**⁹, s’il se trouve dans une forme de passé niée, il semble déclencher uniquement l’indicatif, et s’il a la forme de présent ou futur dans la négation, il déclenche le subjonctif.
- Le verbe **dissimuler**¹⁰ déclenche le choix du mode grâce à deux DOUBLES FACTEURS :
1^{re} personne + négation = subjonctif
3^e personne + négation = indicatif

2. Négation + 2

- négation + type de sujet : désambiguïsée par le SENS DU VERBE
 - Pour le verbe **indiquer**¹¹ il s’agit de la négation avec le sujet à la 3^e personne.
 - Pour le verbe **garantir**¹², la négation avec la 1^{re} personne est très rarement suivie du subjonctif, et la négation avec **rien** comme sujet produit une alternance entre le subjonctif et l’indicatif futur/conditionnel.
 - Pour le verbe **affirmer**¹³, la 1^{re} personne dans la négation est désambiguïsée par le sens du verbe. Par contre, la 3^e personne constitue un double facteur avec la négation et déclenche l’indicatif.
- négation + type de sujet : désambiguïsée par le POINT DE VUE

7. cf. tableaux 9.37, 9.45, 9.34, 9.48, 9.49.

8. cf. tableau 9.35.

9. cf. tableau 9.47.

10. cf. tableau 9.33.

11. cf. tableau 9.42.

12. cf. tableau 9.39.

13. cf. tableau 9.41.

Pour les verbes **montrer** et **songer**¹⁴, la construction 3^e personne + négation est désambiguïsée par le point de vue du locuteur/énonciateur. Pour le verbe **juger** également, mais il a aussi un double facteur, 1^{re} personne + négation, qui déclenche l'indicatif.

- négation + forme verbale : désambiguïsée par le SENS DU VERBE
 - Il est notable que, lorsque les verbes **se souvenir** et **se rappeler**¹⁵ se trouvent au présent dans la négation, l'indicatif est beaucoup plus rare que le subjonctif ; par contre, lorsqu'ils se trouvent au passé dans la négation, le subjonctif devient très rare.

3. Négation + 3

- Pour les trois verbes suivants, la construction 1^{re} personne + négation est désambiguïsée par le sens du verbe, et la construction 3^e personne + négation est désambiguïsée par le point de vue du locuteur/énonciateur.
 - **douter**¹⁶
 - **contester**¹⁷
 - **savoir**¹⁸

Rappelons que les verbes **douter** et **contester** sont les seules à permettre seulement le subjonctif dans l'affirmation ; tous les autres analysés dans ce chapitre demandent l'indicatif dans l'affirmation.

- Le verbe **estimer**¹⁹ a un mécanisme différent. La construction 1^{re} personne + négation est désambiguïsée par la montée de la négation pour donner l'indicatif, et la construction 3^e personne + négation est désambiguïsée par la FORME VERBALE (ceci est une occurrence unique parmi les verbes analysés).

4. Négation + 4

- Les verbes **croire** et **penser**²⁰ dans la négation ont des mécanismes très complexes, que nous allons essayer de schématiser comme suit :
 - À la 1^{re} personne négation du présent, le choix modal dépend de la montée de la négation - lorsqu'elle a lieu, le mode est indicatif.
 - À la 1^{re} personne négation de l'imparfait, le choix modal dépend de la nuance de sens du verbe.
 - À la 3^e personne négation, le choix modal est décidé par le point de vue du locuteur/énonciateur.
 - Lorsque le verbe est à l'impératif, c'est encore le point de vue du locuteur/énonciateur qui décide du mode.
 - Lorsque le verbe est à l'infinitif, précédé par une tournure avec ou sans un verbe modal, le choix revient à la nuance de sens du verbe.

14. cf. tableau 9.32.

15. cf. tableau 9.46.

16. cf. tableau 9.50.

17. cf. tableau 9.51.

18. cf. tableau 9.31.

19. cf. tableau 9.36.

20. cf. tableau 9.43.

- L'alternance suivant les verbes **prouver**²¹ et **assurer** est assez difficile à discerner, mais nous proposons le mécanisme suivant : la construction *il n'est pas prouvé* commande le choix du mode grâce au point de vue du locuteur/énonciateur ; la construction où le sujet est *rien, nul, personne, etc.* décide du mode selon le caractère factuel ou putatif du propos.
- Finalement, voici les mécanismes d'alternance du verbe **conclure**²² :
 - Dans une construction personnelle dans la négation, seul le subjonctif est possible dans la complétive.
 - Dans une construction négative impersonnelle où le verbe est à l'infinitif, précédé du verbe *falloir*, la nuance de sens déclenche le mode.
 - Lorsque le verbe est à l'impératif dans la négation, similairement aux verbes **croire** et **penser**, le choix du mode dépend du point de vue du locuteur/énonciateur²³.

21. cf. tableau 9.38.

22. cf. tableau 9.40.

23. Nous rappelons au lecteur encore une fois, tout ce que nous appelons mécanisme pour les verbes analysés jusqu'à présent fait référence uniquement à ce que nous avons pu observer dans notre corpus, et ne prétend pas au statut de règle absolue.

7 Phénomènes liminaires

I – Cas particulier

1. La légende veut

Le verbe **vouloir** perd son sens volitif et peut être suivi de l'indicatif s'il est employé dans les expressions figées du genre *la légende, la tradition, le hasard, le sort, le malheur veut/voulut que...*

Le subjonctif est toujours présent dans une écrasante majorité des cas, dans le corpus Frantext et sur internet :

subjonctif

(741) *La légende veut que Lewis Trondheim ait appris à dessiner en 1990, lorsqu'il attaqua les 500 pages de Lapinot et les carottes de Patagonie.*

(<http://www.du9.org/dossier/trondheim-avant-les-carottes/>)

Mais l'indicatif apparaît aussi, par endroits :

indicatif

(742) *La légende veut que Hou Yi, héros herculéen, sauva le peuple de la misère en rendant les terres fertiles.*

(http://www.mairie13.paris.fr/mairie13/jsp/site/Portal.jsp?document_id=16879&portlet_id=2994)

Il est difficile de dire ici si l'indicatif est là à cause de l'homophonie avec le subjonctif (sauvât), mais cela peut être la raison, comme dans l'exemple suivant :

(743) *Le sort voulut que Bara Dem connut une mort atroce, dans des circonstances assez stupides.*

(BÂ Amadou Hampâté - Oui mon commandant ! (1994)(p. 113))

Dans l'exemple suivant, pourtant, l'auteur a peut-être choisi l'indicatif pour éviter une allitération cacophonique (avec *trouvassent*) :

(744) *Et le hasard voulut que, le soir, les deux hommes se trouvèrent face à face. Pour ne pas rester seul avec Olivier, Christophe était allé, contre son habitude, à une soirée chez Roussin.*

(ROLLAND Romain - Jean-Christophe : Dans la maison (1909)(p. 1016))

Mise à part ces considérations stylistiques, sans ôter de leur validité, nous proposons également une explication alternative, en accord avec ce que nous avons déjà remarqué comme schéma lorsque le verbe dans la principale est à la 3^e personne. En effet, avec le subjonctif, *la légende veut* signifie *on dit, mais ce n'est pas confirmé*, implicite que le locuteur ne veut pas affirmer comme vrai ce qu'il nous dit, se cachant derrière une variation de *apparemment*. Avec *la légende veut* suivi de l'indicatif, par contre, le locuteur nous informe du contenu de la légende, prise au sens premier de l'histoire. Tout comme *le sort voulut* ou *le hasard voulut* suivis de l'indicatif, ce n'est plus délibératif, mais déclaratif.

À comparer avec les exemples suivants :

indicatif

(745) *Encore une party. Le hasard a fait que je me suis trouvée seule avec George O’Connan.*

(QUENEAU pseud. Sally Mara Raymond - Les Œuvres complètes de Sally Mara (1962) (p. 181))

Avec la tournure *le hasard (a) fait*, contrairement à *le hasard voulut*, l’indicatif est beaucoup plus courant. Avec l’indicatif, le locuteur se positionne en narrateur fiable et nous informe des aléas du hasard.

Il est, néanmoins, possible de trouver des exemples avec le subjonctif.

subjonctif

(746) *On a tiré de ce jardin comme on aurait tiré d’un autre jardin de Nevers. De tous les autres jardins de Nevers. Seul le hasard a fait que ce soit de celui-ci.*

(DURAS Marguerite - Hiroshima mon amour (1960) (p. 126))

Avec le subjonctif, nous retrouvons l’emploi factitif du verbe **faire** (cf. la section consacrée au verbe faire (p. 127)) : le hasard, tout en restant conceptuel, devient personnifié, devient un sujet qui est capable de *faire en sorte* que les choses se passent.

II – Verbes mineurs

Dans cette section se trouvent les verbes avec lesquels nous avons trouvé trop peu d’exemples pour pouvoir tirer des conclusions sur la possibilité systématique de l’alternance modale. Nous les citons quand même, parce que leur sémantisme donne des pistes intéressantes pour comprendre d’autres verbes que nous avons déjà étudiés, mais aussi, potentiellement, pour des recherches futures, sur des corpus différents.

1 Reconnaître

La construction *reconnaître pour vrai* est celle que nous avons utilisée le plus souvent pour paraphraser le sens des verbes dans ce groupe lorsqu’ils commandent l’indicatif. Il paraît logique, alors, que le verbe **reconnaître** soit suivi d’indicatif en complétive, mais, comme il est synonyme des verbes polysémiques comme **accepter**, **avouer**, **concéder** etc, il lui arrive aussi d’attirer un subjonctif (même si très rarement) :

subjonctif

(747) *Il était reproché à Galilée de ne pas accepter que sa conception fût une vue, une hypothèse, parmi d’autres, de ne pas reconnaître qu’elle puisse coexister avec le géocentrisme.*

(BOULEAU Nicolas, Introduction à la philosophie des sciences, Spartacus-IDH, Paris, 2017, p. 298)

2 Avouer

Le verbe **avouer** se situe simultanément dans le champ sémantique du verbe **accepter** et du verbe **dire**. Néanmoins, il n’est pas aussi polysémique que son synonyme *admettre*, par exemple, ce qui pourrait expliquer aussi sa réticence à l’alternance dans l’affirmatif (nous n’avons pas trouvé d’exemples avec le subjonctif dans le contexte affirmatif).

Si nous admettons que le verbe **avouer** a dans son sémantisme une nuance d’acceptation forcée, ceci pourrait corroborer notre hypothèse selon laquelle l’indicatif semble apparaître

suisant les verbes qui établissent un état de fait, et aussi une raison pour laquelle le subjonctif semble être possible seulement lorsque ces verbes apparaissent dans les contextes négatifs et interrogatifs, qui ouvrent l'énoncé aux mondes possibles.

Pour cette même raison il serait encore plus difficile d'imaginer un subjonctif après le verbe **concéder**, encore plus sémantiquement chargé par l'idée de reconnaître un état de fait malgré soi, de capituler presque, et d'ailleurs nous n'avons pu trouver aucun exemple avec le subjonctif dans Frantext.

Négation

indicatif

- (748) *Écoutez-le dire, et avec quelle violence désespérée, qu'il mentirait en n'avouant pas que tout lui-même est dans son livre.*

(ÉLUARD Paul - Donner à voir (1939) LE MIROIR DE BAUDELAIRE (p. 953))

subjonctif

- (749) *Capus a mal au bras parce qu'il n'a pas pris ce matin sa leçon d'escrime. Il n'avoue pas qu'il soit complètement chauve, mais il reconnaît qu'il a les tempes toutes blanches.*

(RENARD Jules - Journal : 1887-1910, (1910)(p. 708))

Il est possible que le subjonctif apparaît à la 3^e personne parce que le narrateur met l'accent sur l'énonciateur.

3 Démentir

Boysen explique les deux exemples avec l'indicatif (conditionnel) qu'on trouve suivant le verbe **démentir** chez Borjeson par son concept de l'influence homonexe, mais ailleurs il constate que le mode que le verbe **démentir** sélectionne est le subjonctif. (Boysen, 1971, p. 43)

Soutet, par contre, est beaucoup moins tranchant : le verbe **démentir** est majoritairement suivis du subjonctif, mais l'indicatif n'est pas interdit : « Si on vise prioritairement ce contenu en tant qu'il a été - ou pu être - posé comme vrai, l'indicatif s'impose. Si, en revanche, on insiste sur son rejet, alors le subjonctif prévaut. » (Soutet, 2000, p. 64). C'est lui qui traite les cas avec les verbes **démentir** et **nier** comme de l'implication sous-jacente.

Dans notre corpus, nous avons trouvé, effectivement, plusieurs exemples avec le subjonctif :
subjonctif

- (750) *La radio anglaise a démenti que Pétain soit parti en avion, mais il se passe sûrement quelque chose de grave à Vichy.*

(BOUISSOUNOUSE Janine, Maison occupée, 1946, p. 139)

- (751) *Si les Américains craignent que la ratification soit compromise en Allemagne par une déclaration publique, l'engagement pourrait être tenu secret. M. Dulles dément que la position américaine ait été modifiée. Il précise que la proposition Dillon était liée à la demande qui devait être faite par les Allemands et les Français aux Américains d'appuyer le maintien du statut européen de la Sarre au-delà du traité de paix.*

(MENDÈS-FRANCE Pierre, Œuvres complètes. 3. Gouverner, c'est choisir. 1954-1955., 1986, p. 556)

- (752) *[L]es enfants riaient aux mains des nourrices, les chocs de la vaisselle au bout du couloir et la pendule sonnait gaiement les heures sur la cheminée, l'ordre revenu démentaient que la mort ait passé là, frôlant un être de son aile brutale.*

(GARAT Anne-Marie, Dans la main du diable, 2006, p. 278)

mais un seul exemple avec l'indicatif :

indicatif

- (753) *Mais nous avons connu tant d'angoisses, déjà, et éprouvé tant de craintes que la réalité, si souvent, vint démentir que nous sommes moins émotifs, blasés, ou agueris, de toute façon insensibles, devant ce danger de mort, qui, à force d'être remis au lendemain, ne nous fait plus peur.*

(MAURIAC Claude, Bergère ô tour Eiffel, 1985, p. 427)

L'indicatif semble être influencé par l'insistance sur la réalité, qui est le sujet dans cette proposition principale, ou à cause de la double négation (*démentir que nous sommes moins...*).

4 Se vanter

Remarque : la tournure *se vanter de quelque chose* est plus courante que celle avec la complétive, que nous étudions, donc il y aura moins d'exemples, et surtout, nous n'avons trouvé qu'un exemple dans le contexte de la négation dans le corpus du XX^e siècle.

Affirmation

indicatif

- (754) *Les Anglais, arrangeant à leur usage une parole de Voltaire, se vantent volontiers que "la diversité des croyances a produit plus de tolérance en Angleterre" que ne l'a fait en France la révolution.*

(ROLLAND Romain, Jean-Christophe : Dans la maison, 1909, p. 958)

- (755) *Nul ne peut se vanter qu'il ne sera pas vaincu. Mais nous nous vantons que nous ne serons pas vaincus dans la catégorie du ridicule.*

(PÉGUY Charles, L'Argent, 1913, p. 1230)

subjonctif

- (756) *En 1935, les Paulistes se vantaient qu'on construisît dans leur ville, en moyenne, une maison par heure. Il s'agissait alors de villas; on m'assure que le rythme est resté le même, mais pour les immeubles.*

(LÉVI-STRAUSS Claude, Tristes tropiques, 1955, p. 107)

- (757) *Je rencontrai aussi Politzer, alors professeur à Évreux; il se vantait qu'on ne pût prononcer le mot « idéalisme » devant ses élèves sans qu'ils s'esclaffassent; il m'emmena déjeuner dans un petit restaurant situé en contrebas sur une des plus vieilles places de la ville.*

(BEAUVOIR Simone de, La force de l'âge, 1960, p. 220)

- (758) *Bien, fit-elle, tout essoufflée, vous pouvez vous vanter que je vous aie cherchée.*

(LEROUX Gaston, Rouletabille chez le tsar, 1912, p. 52)

5 S'attendre

Le verbe *s'attendre* régit normalement le subjonctif dans la complétive, tout comme *attendre*; néanmoins, nous avons trouvé quelques exemples dans le corpus où les auteurs ont utilisé l'indicatif futur dans la complétive :

indicatif

(759) *il y a tout lieu de s'attendre que la philosophie, en tant que discipline et en tant que formation de la civilisation, disparaîtra ; car elle peut disparaître sous sa forme actuelle, parce que, dans la mesure où elle a été authentique, elle a déjà porté à la parole la réalité du réel[...]*

(QUENEAU Raymond, Journaux 1914-1965, 1996, p. 1099)

(760) *Je m'attends que beaucoup de lecteurs, se souvenant que je donne à la femme un talent naturel pour gouverner l'homme, m'accuseront ici de contradiction : ils se tromperont pourtant.*

(DERRIDA Jacques, De la grammatologie, 1967, p. 251)

6 Insinuer

« Le verbe **insinuer** se rapproche beaucoup par le sens du verbe **vouloir dire**, et son comportement au point de vue modal est le même. Affirmativement, il se fait suivre de l'indicatif. Exemple : Vous avez insinué qu'il était menteur et qu'on ne pouvait avoir en lui la moindre confiance. Négativement ou interrogativement, le même verbe admet à sa suite soit le mode indicatif, soit le mode subjonctif. Exemple : Insinuez-vous qu'il est menteur et qu'on ne doit point mettre sa confiance en lui ? ou : Insinuez-vous qu'il soit menteur et qu'on ne puisse mettre sa confiance en lui ? » (Guillaume, 1992)

Malgré ce que dit Guillaume, nous n'avons réussi à trouver dans le corpus que deux exemples avec le subjonctif dans un large contexte négatif :

subjonctif

- avec *se garder bien d'insinuer* :

(761) *Pourtant je me garderai bien d'insinuer que l'attachement des femmes allemandes à leurs amants français ne leur fût dicté que par l'intérêt.*

(AMBRIÈRE Francis, Les Grandes vacances, 1939-1945, 1946, p. 206)

- et avec *ne pas prétendre insinuer* :

(762) *[I]l est moins assuré dans son communisme qu'on ne le croit, qu'on ne le dit, qu'on ne veut le faire croire dans les milieux militants où on l'attire. Je ne prétends pas insinuer que sa sympathie pour l'expérience russe s'attédie, ni que sa confiance dans l'avenir du marxisme soit affaiblie. Mais son sens critique reste trop aigu, trop vivace sa répugnance native à tout dogmatisme[...]*

(MARTIN DU GARD Roger, Notes sur André Gide, 1951, p. 1404)

1. Voir

1 Affirmation

Seul l'indicatif est possible dans le contexte affirmatif.

2 Négation

C'est intéressant que le verbe **voir**, encore un verbe de perception, dans le contexte de la négation ouvre les portes à la métaphore : *ne pas se rendre compte, ne pas s'apercevoir.*

indicatif

(763) *On a toujours remarqué que le geste ou la parole transfiguraient le corps, mais on se contentait de dire qu'ils développaient ou manifestaient une autre puissance, pensée ou âme. On ne voyait pas que, pour pouvoir l'exprimer, le corps doit en dernière analyse devenir la pensée ou l'intention qu'il nous signifie.*

(MERLEAU-PONTY Maurice - Phénoménologie de la perception (1945) (p. 230))

C'est une évidence pour le locuteur que le *corps doit devenir la pensée*, et elle reste à l'indicatif même si on ne la voit pas, parce qu'il y a au moins une personne qui la voit : le locuteur.

subjonctif

(764) [...] *pas un instant Waldeck-Rousseau ne s'en est douté; sa circulaire ne laisse même pas voir qu'il ait soupçonné les services matériels que les nouvelles associations devaient rendre à l'agriculture. S'il avait eu l'idée de ce qui pouvait se passer, il aurait pris des précautions dans la rédaction de la loi [...]*

(SOREL Georges - *Réflexions sur la violence* (1912)(p. 303))

La désambiguïsation est forte dans cet exemple, grâce au mode : avec le subjonctif, on n'a aucune preuve qu'il les aurait soupçonnés ; avec l'indicatif, *sa circulaire ne laisse même pas voir qu'il a soupçonné les services*, cela signifierait qu'il les a, en effet, soupçonnés (le locuteur sait que c'est un fait et nous en informe), mais ce n'était pas visible dans sa circulaire. Pourtant, cet emploi serait contradictoire avec l'assertion qui précède, *pas un instant il ne s'en est douté*.

3 Interrogation

Dans les constructions du type où *a-t-on vu* le subjonctif est prédominant.

indicatif

(765) *D'abord où as-tu vu qu'un écrivain n'avait pas le droit de présenter son manuscrit à dix endroits à la fois s'il lui plaît et de le donner finalement à celui qui lui fait les meilleures conditions ?*

(ALAIN-FOURNIER, RIVIÈRE Jacques - *Correspondance avec Jacques Rivière* (1905-1914), t. 4 (1914) ALAIN-FOURNIER, MAI 1913 (p. 349))

Ici, c'est la négation dans la complétive qui contribue au choix de l'indicatif, car, contrairement aux exemples avec le subjonctif, ici le locuteur fait un argument pour la possibilité, voire nécessité, et non pas pour l'impossibilité ou l'inexistence d'une chose.

L'exemple suivant vient du même livre, mais de l'autre auteur :

(766) *C'est étonnant la patience que dépense cette femme à parler sur tout ce qu'elle ne comprend pas. Où a-t-elle vu que le jeune homme moderne avait jamais "une esthétique verte et des gants jaune canard" ?*

(ALAIN-FOURNIER, RIVIÈRE Jacques - *Correspondance avec Jacques Rivière* (1905-1914), t. 1 (1926) JACQUES RIVIÈRE, FÉV. 1906 (p. 262))

Ici, la question concerne la citation directe, donc un fait préétabli contre lequel le locuteur s'insurge.

subjonctif

(767) *Cette phrase de Bellessort - idiote et salope - qui m'avait profondément ému, à l'époque (j'avais dix-huit ans) : « Avez-vous jamais vu qu'un capitaine illustre soit mort quand il y avait encore des batailles à gagner ? » C'est le secret de mon optimisme.*

(SARTRE Jean-Paul - *Carnets de la drôle de guerre* :(1983)(p. 174))

La réponse présumée est "non", donc la question est rhétorique ; ce qui est important, c'est l'opinion du locuteur.

(768) *J'ai été chez eux, tu comprends, Choralita, pour être en sécurité. On ne pourrait pas me dépouiller tant que je serais chez eux, voilà, exactement, est-ce que tu as vu qu'on puisse se faire dépouiller quand on est tranquillement installé chez de vieux amis [...]*

(BASTIDE François-Régis - *Les Adieux* (1956)(p. 87))

Le ton de la narration, les *voilà, exactement* du discours oral, tout indique une agitation émotionnelle, une incertitude, et le sentiment que le locuteur *a une forte croyance / veut vraiment croire* que le phénomène décrit n'est pas possible.

(769) *Où avez-vous vu que ce soit l'offenseur qui envoie des témoins à l'offensé ? ... où ? Vous n'allez pas m'en raconter, n'est-ce pas ?*

(FEYDEAU Georges - La Dame de chez Maxim (1914)(p. 24))

Sous-entendu : nulle part, cela n'existe pas. On pourrait facilement imaginer un indicateur de l'attitude propositionnelle comme *où diable*, ou *où diantre*.

2. S'apercevoir

Négation

L'indicatif a une majorité presque totale après le verbe **s'apercevoir**, dans tous les contextes, mais nous avons trouvé deux exemples avec le subjonctif, dans le contexte de la négation indirecte.

Il s'agit des constructions *ne pas avoir l'air de s'apercevoir* et *ne pas sembler s'apercevoir*, synonymes, et le plus souvent suivies du syntagme nominal *de quelque chose*.

subjonctif

(770) *Une modulation inattendue eut un tel effet sur lui qu'il se leva brusquement, avec une exclamation, et vint s'asseoir au piano, à côté de Christophe. Il n'avait pas l'air de s'apercevoir que Christophe fût là.*

(ROLLAND Romain - Jean-Christophe : La Révolte (1907)(p. 546))

Il s'agit d'un fait confirmé, Christophe est là, en effet, mais l'énonciateur ne s'en aperçoit pas, donc on observe la scène de son point de vue.

C'est perçu comme littéraire parce que la voix de l'écrivain s'efface et laisse les personnages s'exprimer eux-mêmes : c'est un testament à sa prouesse narrative.

(771) *Puis il se trouve que Jacques téléphone à Dominique et de nouveau ils se virent mais non au cours de repas mondains : leurs rendez-vous furent des rendez-vous. Mais Dominique ne semblait pas s'apercevoir qu'il y eût là autre chose que la suite chaleureuse d'une amitié d'enfance.*

(QUENEAU Raymond - Loin de Rueil (1944) (p. 168))

Encore une fois, un fait (les rendez-vous furent des rendez-vous), passe inaperçu de l'énonciateur. Cela reste pourtant un fait, et seule l'éclairage change - les feux de la rampe sont de nouveau sur l'énonciateur.

3. Apprendre

Le verbe **apprendre** exige l'indicatif dans la complétive partout sauf dans certaines expressions de l'hypothèse, où le subjonctif est permis aussi :

(772) *Pardonnez-moi de revenir à mes moutons, dis-je rapidement à M. De Charlus, en entendant le pas de Brichot, mais pourriez-vous me prévenir par un pneumatique si vous appreniez que Mlle Vinteuil ou son amie dussent venir à Paris, en me disant exactement la durée de leur séjour, et sans dire à personne que je vous l'ai demandé ?*

(PROUST Marcel, À la recherche du temps perdu. 15. La Prisonnière, 1922, p. 293)

4. Découler

Affirmation

Cette construction se trouve d'habitude suivie d'un indicatif :

indicatif

- (773) *Les réflexions qui précèdent n'empêchent pas que nous ayons encore des difficultés à surmonter ; d'abord au Conseil de la République ; ensuite pour maintenir et confirmer l'adhésion de l'opinion française. Il en découle que nous devons sans cesse faire la démonstration de notre volonté de paix, de notre disposition à négocier, de manière que ce soit l'U.R.S.S. qui porte la responsabilité de toute dérobade et de tout échec.*

(MENDÈS-FRANCE Pierre, Œuvres complètes. 3. Gouverner, c'est choisir. 1954-1955., 1986, p. 661)

mais nous avons trouvé quand même un exemple avec le subjonctif :

subjonctif

- (774) *C'est une simplification et une personnalisation de la politique qui vont très loin. Il en découle forcément que les « intermédiaires », les assemblées, les pouvoirs locaux, la Justice, les organisations professionnelles, tout cela soit systématiquement diminué, réduit, parfois ridiculisé, au point de ne plus subsister parfois qu'à titre de pure figuration.*

(MENDÈS-FRANCE Pierre, Œuvres complètes. 5. Préparer l'avenir. 1963-1973., 1989, p. 89)

Négation

indicatif

- (775) *De ce que le mauvais communisme était le réel, ne découlait pas l'idée que le bon était imaginaire, mais que le réel s'était trompé, par distraction, relâchement ou erreur de « lecture » (comme cette lamentable confusion dénoncée par les althussériens entre le jeune Marx idéaliste et le structuraliste de la maturité).*

(DEBRAY Régis, Loués soient nos seigneurs : une éducation politique, 1996, p. 158)

subjonctif

- (776) *Et nous sommes prêt à admettre que, pour que l'homme contemporain puisse pleinement jouer le rôle d'agent historique, il doit croire à ce mythe, et que l'analyse de Sartre dégage admirablement l'ensemble des conditions formelles indispensables pour que ce résultat soit assuré. Mais il n'en découle pas que ce sens, du moment qu'il est le plus riche (et donc le mieux propre à inspirer l'action pratique), soit le plus vrai.*

(LÉVI-STRAUSS Claude, La Pensée sauvage, 1962, p. 303)

5. Stipuler

Le verbe **stipuler** était, de façon prévisible, rare dans notre corpus littéraire/scientifique. Nous n'avons trouvé aucun exemple dans le contexte négatif, mais il est possible qu'il existe une alternance dans l'affirmation.

Notamment, l'indicatif est largement dominant :

indicatif

- (777) *Arthur a ses baux à débattre avec les fermiers (ils sont si demandants), les réparations à refuser ou à consentir, les machines agricoles à fournir ou à remplacer (ils sont si négligents), si le bail stipule que ce soin revient au propriétaire.*

(YOURCENAR Marguerite, *Le Labyrinthe du monde : I souvenirs pieux*, 1974, p. 790)

- (778) *Les auteurs soulignaient le sens spirituel de ce dernier en stipulant que l'artiste devait être sain, humble, patient, chaste, intelligent, savant- capable de méditer et de prier.*

(CARON Michel HUTIN Serge, *Les Alchimistes*, 1959, p. 106)

Nous avons, néanmoins, relevé deux exemples avec le subjonctif :

subjonctif

- (779) *Harset aurait distribué ses revenus dans le village de Méreux et l'on prétendait qu'il avait fait une donation pour que son domaine devînt la propriété de la ville de Clamecy, en stipulant que la municipalité gardât dans son état primitif la chênaie et une partie de la forêt.*

(DHÔTEL André, *Le Ciel du faubourg*, 1956, p. 174)

Il s'agit ici peut-être de l'attraction modale (*devînt... gardât*).

- (780) *Voyant qu'aux studios la production s'affairait, tournant un raccord tracassant qui chagrinait tout un chacun, la script, la sono, l'assistant, la photo, car, quoi qu'on fît, la dolly n'arrivait jamais à avoir dans son champ qu'un figurant sur trois, Albin y lança son gang, stipulant qu'on brûlât tout, qu'on massacraît au maximum, qu'on disloquât tout son saoul, puis, à catimini, il s'approcha du bungalow roulant où somnolait la star.*

(PEREC Georges, *La Disparition*, 1969, p. 182)

Même si, dans le contexte de l'analyse linguistique, il est aussi difficile de prendre en compte *La Disparition* de Percec que, par exemple, un poème, il semblerait que les subjonctifs qui suivent le verbe **stipuler** dans cet exemple rehaussent le côté volitif du verbe, similairement à ce qui se produit avec le verbe **décider**.

6. Déduire

Même un verbe comme **déduire** laisse la place au doute lorsqu'il est nié (quoique indirectement) :

subjonctif

- (781) *Il ne faudrait cependant pas en déduire que les appareils à réservoir soient presque toujours supérieurs aux appareils à sac, puisque nous avons indiqué que certains appareils à réservoir ont des filtres très petits et que le débit devient très rapidement insignifiant. Dès lors, des aspirateurs à sac leur sont préférables.*

(COLLECTIF - Larousse ménager illustré : dictionnaire illustré de la vie domestique, publ. sous la dir. de E. Chancrin, avec la collab. de F. Faideau (1926)(p. 111))

Plusieurs marqueurs d'incertitude : *presque toujours, certain appareils, préférables.*

- (782) *[...] je ne lui avais pas plus tôt concédé qu'à la différence de certains autres grands modernes Whitman était susceptible d'être ressenti, apprécié, par toute une catégorie d'hommes simples et incultes auxquels les autres seraient demeurés inaccessibles, qu'il repartait de plus belle pour dire qu'il ne fallait pas en déduire que Whitman eût quoi que ce soit d'épais ou de vulgarisateur, que c'était un aristocrate à sa manière, etc.*

(DU BOS Charles - *Journal* (1923)(p. 166))

Il appartiendrait ainsi, selon notre hypothèse, à la classe 3a2.

7. Présupposer

Affirmation

indicatif

(783) *Nous avons montré jadis qu'une partie de la métaphysique gravite, consciemment ou non, autour de la question de savoir pourquoi quelque chose existe : pourquoi la matière, ou pourquoi des esprits, ou pourquoi Dieu, plutôt que rien ? Mais cette question présuppose que la réalité remplit un vide, que sous l'être il y a le néant, qu'en droit il n'y aurait rien, qu'il faut alors expliquer pourquoi en fait, il y a quelque chose. Et cette présupposition est illusion pure, car l'idée de néant absolu a tout juste autant de signification que celle d'un carré rond. L'absence d'une chose étant toujours la présence d'une autre - que nous préférons ignorer parce qu'elle*

(BERGSON Henri - Les Deux sources de la morale et de la religion (1932)(p. 266))

La présupposition ici est un postulat.

subjonctif

(784) *Je lui disais à peu près que si j'ajournais cette nouvelle étude sur son œuvre, c'est que je voulais avoir cette fois une vue d'ensemble et que ceci présupposait que fût conduite à terme.*

(DU BOS Charles - Journal : t. 1 (1921-1923) (1923)(p. 153))

Avec le subjonctif on retrouve une obligation, une idée de *il faut que*. La présupposition ici est une condition nécessaire, préalable pour que quelque chose d'autre soit réalisé

Nous n'avons pas réussi à trouver des exemples où le verbe **présupposer** est nié. Notre intuition nous dit, pourtant, que l'on pourrait classer ce verbe parmi les 1b2.

III – Fausse alternance

1. S'ensuivre

Avec le verbe **s'ensuivre** il n'y a pas d'alternance, dans notre sens du terme, car elle n'existe pas au sein du même contexte ; notamment, le contexte affirmatif exige l'indicatif, et le contexte négatif le subjonctif :

(785) *Il s'ensuit que la distinction morphologique du verbe et du nom est seconde par rapport à la distinction syntaxique.*

(BENVENISTE Emile, La phrase nominale, 1950, p. 155)

(786) *Il ne s'ensuit pas que le temps soit une expression nécessaire du verbe.*

(BENVENISTE Emile, La phrase nominale, 1950, p. 153)

2. Entraîner

Dans la tournure affirmative, seulement l'indicatif :

(787) *La symétrie du champ entraîne que l'intersection des termes dans une dimension est équivalente à l'intersection des termes complémentaires dans l'autre.*

(JOLLEY John Lionel, Le Traitement des informations, 1968, p. 72)

Dans la tournure négative, seulement le subjonctif :

- (788) *Qu'il ait donné sa couleur à tant de pensées et d'actions entre les deux guerres prouve seulement sa puissance et sa légitimité. Mais l'intensité d'un sentiment n'entraîne pas qu'il soit universel.*

(CAMUS Albert, L'Homme révolté, 1951, p. 20)

3. Résulter

Affirmation

Toujours l'indicatif :

- (789) *Des expériences faites sur le spectre calorifique, il résulte que la formule de Cauchy ne suffit pas pour représenter les indices des radiations de longue période [...] Il semble résulter que la transparence de ces corps est beaucoup plus grande que ne le voudrait la théorie.*

(POINCARÉ Henri, Électricité et optique : La lumière et les théories électrodynamiques, 1901, p. 164, 181)

Négation

Toujours le subjonctif :

- (790) *Mais du fait que beaucoup d'épithètes sont banales et creuses il ne résulte pas que l'épithète n'ait en soi aucune raison d'être ; au contraire elle a une valeur stylistique indiscutable, et l'épithète littéraire n'est qu'une manifestation spéciale d'une forme de pensée toute naturelle.*

(SECHEHAYE Charles Albert, Structure logique de la phrase, 1926, p. 154)

4. Laisser

« Le verbe laisser devient de même un verbe critique si on lui donne le sens de "trouver bon". Exemple : Laisse que maman aille voir si on peut faire du thé. Dans cette phrase empruntée au parler courant, le verbe laisser se laisse remplacer aisément par le verbe permettre. » (Guillaume, 1992)

Le verbe **laisser** est, en effet, polysémique si on le compare avec l'usage courant, ou il n'introduit pas une complétive et signifie *abandonner*, mais il n'y a pas d'alternance parce que ce sont deux constructions syntaxiques différentes. Nous dirons plutôt que cette transformation de sens (en *permettre*) concerne seulement l'usage de ce verbe avec *que*, pour introduire une complétive, qui exige le subjonctif (tout comme son synonyme *permettre* :

subjonctif

- (791) *Montrez-moi cette lettre... simplement.*
-Laissez que j'aille la chercher, dis-je en essayant de me dégager.
-Vous l'avez là dans votre poche.

(GIDE André, Isabelle, 1911, p. 643)

- (792) *-Écarte-toi, laisse que je voie, me dirait ma très chère revenante... ah !*

(COLETTE - La Naissance du jour (1928)(p. 6))

- (793) *J'ai laissé que le rideau retombât, je me suis reculée au fond de la pièce. C'était celui-là que j'aime...*

(POZZI Catherine - Journal : 1913-1934 (1997)(p. 525))

5. Annoncer

Négation

Dans le contexte de la négation, dans une tournure personnelle, le verbe **annoncer** appelle l'indicatif :

indicatif

(794) *Nous aurons même le courage de n'annoncer à personne que nous sommes rentrés et, en évitant les lieux publics où nous pourrions être reconnus, nous nous paierons une semaine de solitude à Paris*

(LARBAUD Valery, *Jaune bleu blanc*, 1927, p. 29)

(795) *Les gens s'écartèrent comme ils purent, craignant leurs crocs, et pris d'une vague terreur superstitieuse. Est-ce que la venue des petits chiens n'annonçait point que tout était fini ?*

(GUILLOUX Louis, *Le Sang noir*, 1935, p. 630)

(796) *Toutefois, en homme de bonne manière qu'il était, il attendit que la soupe fût servie pour faire sa déclaration. Bien sûr, il n'annonça pas tout de suite que l'affaire était dans le sac et que le dimanche suivant, le fils des Chaumel retournerait à la messe.*

(L'HÔTE Jean, *Le Mécréant ou les preuves de l'existence de Dieu*, 1981, p. 171)

Avec la tournure *rien n'annonce/n'annonçait que*, pourtant, nous avons trouvé des subjonctifs, et un indicatif futur :

subjonctif

(797) *C'est peu de dire que la démocratie ne coule plus à pleins bords ; et rien n'annonce que l'internationale doive être un jour le genre humain.*

(MAURIAC François, *Journal 1*, 1934, p. 53)

(798) *Toutefois, au moment de Varennes, rien n'annonçait que les masses fussent entamées par la propagande ; elles ne commencèrent à s'y intéresser qu'à la fin de 1791.*

(LEFEBVRE Georges, *La Révolution française*, 1963, p. 208)

indicatif futur :

(799) *Je le fais en toute confiance. Non point que 1961 doive être une année sans épreuves. Au contraire, rien n'annonce qu'elle se passera dans la quiétude.*

(GAULLE Charles de - *Discours et messages*. (1970)(p. 266))

Troisième partie

Résultats

8 Synthèse

Avant de commencer, nous tenons à rappeler une distinction importante. Dans les chapitres précédents (chap. 4, 5, 6), nous avons observé les contextes et les tournures syntaxiques qui **permettent l’alternance** et déclenchent sa possibilité. C’était la partie descriptive et analytique de notre travail, dont l’élaboration était appuyée sur de nombreux exemples que nous avons trouvés dans les corpus. À présent, nous tenterons de faire une synthèse des facteurs qui **permettent de faire le choix** de l’un ou l’autre mode dans les contextes que nous avons précédemment listés et groupés.

Ce chapitre est divisé en quatre sections.

Dans la première, nous retrouvons le tableau d’alternances créé dans le chapitre Méthodologie (chap. 3), mais cette fois-ci il est constitué de verbes que nous avons pu classer grâce à l’étude effectuée dans les chapitres précédents.

Dans la deuxième section, nous insistons une dernière fois sur l’importance d’une approche interdisciplinaire et multifactorielle au problème de l’alternance, ce qui implique l’utilisation des concepts d’interfaces et de corrélation.

Puisque l’on ne se demande plus qu’est-ce qui déclenche l’*alternance*, mais qu’est ce qui déclenche *l’un ou l’autre mode* choisi, nous expliquons dans la troisième section quelles sont les véritables commandes modales pour l’indicatif et le subjonctif dans les contextes d’alternance.

Dans la dernière section de ce chapitre, nous nous penchons sur le sens du mode, et le décrivons à l’aune de tout ce que nous avons pu observer empiriquement.

I – Classification des verbes

1. Les tableaux

Voici le tableau final, où nous voyons les verbes classés **selon le contexte affirmatif/négatif** et **selon la commande modale** qu’ils déclenchent dans ces contextes. Rappelons que cette commande modale peut être :

- **ind** - seulement l’indicatif
- **subj** - seulement le subjonctif
- **alt** > **ind** - alternance où l’indicatif est majoritaire
- **alt** > **subj** - alternance où le subjonctif est majoritaire
- **alt 50/50** - alternance où les deux modes sont équiprobables.

Tableau 8.1 – Les verbes qui permettent l’alternance dans le contexte affirmatif et dans le contexte négatif

classe	AFF	NEG	verbes
1a1	alt 50/50	alt 50/50	/
1a2	alt 50/50	alt > ind	ignorer
1a3	alt 50/50	alt > subj	comprendre, admettre, supposer, impliquer, expliquer, se plaindre, sembler
1b1	alt > ind	alt 50/50	dire
1b2	alt > ind	alt > ind	s’assurer, vérifier crier, répondre, mander, écrire, entendre
1b3	alt > ind	alt > subj	prétendre, rêver, imaginer, faire, espérer
1c1	alt > subj	alt 50/50	nier
1c2	alt > subj	alt > ind	/
1c3	alt > subj	alt > subj	concevoir, justifier

Tableau 8.2 – Les verbes qui permettent l’alternance seulement dans le contexte affirmatif

classe	AFF	NEG	verbes
2a1	alt 50/50	ind	oublier
2a2	alt > ind	ind	décider
2a3	alt > subj	ind	/
2b1	alt 50/50	subj	/
2b2	alt > ind	subj	paraître, consentir, convenir
2b3	alt > subj	subj	accepter, s’agir, arriver, ordonner

Tableau 8.3 – Les verbes qui permettent l’alternance seulement dans le contexte négatif

classe	AFF	NEG	verbes
3a1	ind	alt 50/50	se persuader, affirmer, soutenir, se souvenir, penser, juger, assurer, signifier, indiquer
3a2	ind	alt > ind	savoir, montrer, déclarer, dissimuler, songer garantir, conclure
3a3	ind	alt > subj	s’imaginer, estimer, jurer, prouver
3b1	subj	alt 50/50	contester
3b2	subj	alt > ind	/
3b3	subj	alt > subj	douter

Tableau 8.4 – Les verbes qui ne permettent l’alternance dans aucun contexte

classe	AFF	NEG	verbes
1	ind	ind	constater, informer, poser, prédire, ...
2	ind	subj	résulter, entraîner, s’ensuivre, annoncer
3	subj	ind	/
4	subj	subj	laisser, permettre, regretter, refuser, craindre, obtenir, prier, gêner, proposer, défendre, aimer, admirer, ...

Pour rappel, dans les classes 1 et 4 figurent, à titre d'exemple, quelques verbes représentatifs parce qu'ils sélectionnent le même mode quel que soit le contexte, et que pour cette même raison nous n'avons pas traité dans cette thèse. Les classes 2 et 3 sont ce que nous appelons *la fausse alternance*.

2. Catégories vides

En observant les verbes dans les tableaux ci-dessus, on voit qu'il est difficile de trouver un critère sémantique qui expliquerait pourquoi ils sont groupés ainsi. Néanmoins, une belle systématisme se dégage de ce qui est *absent* du tableau, c'est-à-dire des cases vides.

Commençons par les deux catégories mineures : 2b1 nous dit que si l'alternance est équirépartie dans l'affirmation, il n'est pas possible d'avoir seulement le subjonctif dans la négation. Pourtant, les verbes **admettre** et **sembler** y échappent à quelques exemples près, donc ce n'est pas un jugement définitif. En ce qui concerne la première case, 1a1, il paraît qu'il n'y a pas de verbes où l'alternance est équiprobable dans l'affirmation et dans la négation : cela semble logique, puisque l'indicatif et le subjonctif n'ont pas le même « poids spécifique » grammatical. Nous n'irons néanmoins pas plus loin que ces observations préliminaires.

Ceci dit, le phénomène le plus marquant est le suivant : il n'y a aucun verbe qui permette en même temps :

- le subjonctif (3b2) ou majoritairement le subjonctif (2a3, 1c2) lorsqu'il est utilisé affirmativement
et
- l'indicatif (2a3) ou majoritairement l'indicatif (3b2, 1c2) lorsqu'il est utilisé négativement.

Un écho qui renforce cette observation se trouve en dehors des cas d'alternance : on remarquera que pour les verbes qui ne permettent l'alternance dans aucun contexte, la seule case vide est la catégorie numéro 3, où devaient figurer les cas de la fausse alternance subjonctif dans l'affirmation / indicatif dans la négation.

Cette régularité, que l'on trouve si rarement ailleurs dans les questions modales, nous semble un argument puissant pour notre interprétation sémantico-pragmatique du problème de l'alternance : le subjonctif (et l'indicatif) sont porteurs de sens, tout comme les constructions verbales qui les déclenchent, et ces sens doivent être en corrélation pour donner un énoncé grammatical.

II – Interfaces et corrélation

Dans cette section nous allons revenir à quelques définitions-clés auxquelles nous avons fait référence avant, et que nous pourrions examiner à la lumière des données interprétées précédemment.

La question principale, maintenant que nous connaissons les contextes dans lesquels l'alternance apparaît, est la suivante : comment savoir quel mode choisir ? Qu'est-ce qui déclenche l'un ou l'autre mode, et aussi comment désambiguïser, ou tout simplement comprendre la nuance de sens exprimée grâce au mode ? Traditionnellement, on opterait pour une interprétation soit sémantique soit pragmatique, selon la direction que l'on veut prendre : du créateur de l'énoncé (auteur) à l'interlocuteur (destinataire), ou vice versa.

1. Définition sémantique

« La double commande modale est, selon nous, toujours imputable à un mécanisme sémantique déclenché soit par un fait de polysémie, soit par la mise en jeu d'un phénomène d'implication sous-jacente. » (Soutet, 2000, p. 61)

Cette définition ne dit pas ce qui déclenche l'un ou l'autre mode, mais elle insiste sur la composante sémantique comme facteur déterminant, voire suffisant. Néanmoins, si c'était le cas, il aurait été possible, en plus de cent ans de recherches sur la question, de trouver un invariant sémantique valable pour tous les emplois du subjonctif. L'essai le plus avancé pour faire une généralisation pour tous les emplois et dans toutes les langues est, à notre connaissance, celui de Giannakidou et Mari (Giannakidou & Mari, 2018), qui distingue entre la *veridicalité* (propre à l'indicatif), et la *nonveridicalité* (propre au subjonctif). Néanmoins, les verbes émotifs factifs français, par exemple, ne rentrent pas dans cette classification binaire ; pour cette raison, les auteurs proposent une troisième catégorie, qu'ils appellent *veridicalité mixte*, qui se trouve dans le contenu présuppositionnel du prédicat et qui déclenche le subjonctif après les verbes comme **regretter**¹.

Les problèmes que nous voyons avec une approche purement sémantique sont, néanmoins, multiples.

Premièrement, l'interprétation sémantique s'arrête au prédicat de la principale, alors que le sens est créé justement parce qu'il y a cette deuxième partie qui lui permet de s'exprimer. En quelque sorte, toutes les principales qui permettent l'alternance dans les complétives sont polysémiques, comme on pourrait le voir si on les utilisait indépendamment :

Je comprends. $\begin{cases} \text{(Je comprends qu'il est malade)} \\ \text{(Je comprends qu'il soit malade)} \end{cases}$

Si la complétive reste non-exprimée, il n'y a rien dans la principale qui permettrait de désambiguïser la signification voulue par le locuteur.

Autrement dit, le prédicat de la principale dans les structures du type *SN V que P* (syntagme nominal + verbe qui introduisent une complétive) pourrait être considéré comme un syntagme verbal complexe du type *SV = V que P*, et alors le sens dont on parle serait une combinaison des significations de *V* et de *que P*. Le mode dans la complétive (*que P*) serait considéré ainsi comme un élément qui contribue à préciser le sémantisme de ce prédicat complexe.

Par ailleurs, même une notion assez vague comme *implication sous-jacente* n'explique pas, par exemple, la possibilité d'alternance dans un exemple comme : « *Elle ignorait qu'il fût/était de la Gestapo* », dont l'interprétation, comme nous avons pu le voir, dépasse le cadre purement linguistique, parce qu'elle est liée aux questions de l'énonciation, et de l'emploi de la troisième personne.

La mauvaise conséquence d'une définition qui ne permet pas d'expliquer tous les emplois (parce qu'ils ne sont pas sémantiquement formalisables) est d'amener les critiques à conclure que l'alternance modale est, dans certains cas, le produit arbitraire, inexplicable des servitudes grammaticales, et qu'on a la liberté de choisir entre l'un ou l'autre mode (le subjonctif étant éventuellement considéré comme plus « littéraire », ce qui, au moins pour les exemples déjà

1. "In the approach we have developed in this book, the variation in the patterns of mood indicates layers in the attitude meaning, specifically between what a selecting verb asserts and what it presupposes. This allowed us to combine in a single lexical entry a veridical with a nonveridical component, i.e., what we called mixed (non)veridicality. Mixed veridicality, we showed, turns out to be massive, and it is the underlying cause of subjunctive choice in most cases. In our study of various attitudes so far, we found that the subjunctive is sensitive to the presuppositional content of the predicate, and will be triggered by a nonveridical presupposition in the lexical entry of the predicate." (Giannakidou & Mari, 2018, p. 237).

tirés des œuvres littéraires, ne peut nullement être la raison de l'utilisation du subjonctif, mais tout au plus un effet sociolinguistique secondaire de son utilisation).

Donc, si l'on veut comprendre toutes les facettes de l'alternance, on est obligés de prendre en compte le contexte, ou autrement dit, la composante pragmatique.

2. Définition pragmatique

Tout ce que nous avons relevé comme problématique dans le cas d'une approche purement sémantique nous oriente vers la pragmatique. Voici donc une définition qu'on pourrait considérer comme pragmatique, donnée par Wilmet :

« Le choix d'un indicatif ou d'un subjonctif affine ou redessine a posteriori le sémantisme de certains verbes recteurs. » (Wilmet 2010, 237)

Le problème de la définition pragmatique, concernée par l'interprétation (contrairement à la définition sémantique, concernée par la production de l'énoncé), est de nature morphologique. Il s'agit de l'homonymie des formes de l'indicatif et du subjonctif, qui est non-négligeable (p. ex., un grand nombre de verbes du 1^{er} groupe y est soumis), qui fait que le mode ne peut pas être utilisé pour désambiguïser l'énoncé, au contraire, d'autres éléments contextuels doivent être utilisés pour désambiguïser le mode.

Dans un exemple comme :

(800) *Les flics peuvent juste vérifier que je n'emporte rien.*

(Vargas, Fred, *Debout les morts*, Paris, Viviane Hamy, 1996 ; CoPEF)

le premier instinct est de dire que *emporte* est un indicatif, parce qu'il est largement prédominant dans les complétives après le verbe **vérifier**, mais si on imagine que ce verbe est utilisé ici dans le sens *faire en sorte que* (ce qui est possible), alors *emporte* est un subjonctif.

Le problème de l'alternance modale ne peut pas se résoudre en déterminant l'antécédence de la sémantique ou de la pragmatique ; ce type de considération amènerait forcément à une définition circulaire, ou incomplète. La meilleure façon d'éviter l'aporie de l'œuf et de la poule est de placer le problème dans son environnement naturel, englobant – celui de l'interface sémantique-pragmatique.

Pour illustrer nos propos, prenons l'exemple du verbe **dire**. Dans une phrase qui commence par « Tu me dirais que », qui régira une complétive, il n'y a pas un seul élément immanent qui pourrait nous imposer le choix du subjonctif ou de l'indicatif dans la complétive ; seule la valeur sémantique, ou plutôt la nuance sémantique (car le verbe *dire* gardera son sens dans les deux cas) que l'on voudra donner au verbe **dire**, à savoir qu'il exprime une déclaration ou une requête, pourrait nous orienter vers le choix de l'indicatif ou du subjonctif dans la complétive, *lorsque nous créons l'énoncé*. Pourtant, lorsque notre interlocuteur interprète cet énoncé, il utilisera l'indicatif ou le subjonctif que nous avons mis dans la complétive pour désambiguïser le sens du verbe **dire** dans la principale. Ceci est, d'ailleurs, exactement le procédé que nous avons utilisé tout au long de cette thèse pour analyser les exemples, puisque nous étions justement dans la position de « l'interlocuteur » de l'écrivain, dans la position de celui qui interprète l'énoncé écrit².

Ceci nous montre que la question de la désambiguïstation n'est pas une question d'antécédence, mais de point de vue de l'auteur de l'énoncé/interlocuteur. Mais, nous l'avons déjà dit, l'interlocuteur (ici, lecteur) peut se heurter au cas de l'homographie. Notamment, le début de la phrase que nous avons déjà invoqué dans l'exemple plus haut, « Tu me dirais », prend une complétive « que je te porte » dans le poème *Ce qui retient Nina* de Rimbaud (*Œuvres complètes*, LGF 1999, p. 167), où nous l'avons trouvé. Le mode ne peut pas nous aider à

2. Cf. par exemple nos analyses du verbe **dire**, p. 91.

désambiguïser ici. Notre interprétation penche vers le subjonctif et le sens volitif, mais qu'est-ce qu'on résout d'abord, la polysémie ou l'homographie? Et qu'est-ce qui nous garantit que notre interprétation est correcte? Le premier réflexe est d'étudier le contexte plus large. Prenons la strophe :

*Puis, comme une petite morte,
Le cœur pâmé,
Tu me dirais que je te porte,
L'œil mi-fermé...*

Ce n'est toujours pas plus clair. Si cela l'était, les commentateurs de cette édition critique n'auraient pas senti le besoin d'ajouter une note de bas de page disant « C'est-à-dire : Tu me demanderais de te porter ».

Le déclencheur de l'indicatif et du subjonctif dans ce genre de cas est, certes, antécédent comme dit Imbs, mais il ne se trouve pas seulement dans le domaine lexical, ou syntaxique, ou même pragmatique - il est partout à la fois. C'est un mécanisme très subtil, qui est d'autant plus difficile à trouver et formaliser.

3. Corrélation

Nous parlons de la corrélation pour essayer de formaliser ce qui est, en fait, un accord³ de plusieurs facteurs qui sont en jeu. Cet accord n'est pas un luxe dans les questions de l'alternance de l'indicatif et du subjonctif, il est essentiel (sans, pourtant, paraître comme tel).

Tout ceci nous ramène à ce méta-exemple, déjà cité, qu'on trouve chez Imbs :

« Mais s'il en est ainsi, on ne peut plus dire que, par exemple dans les propositions complétives, le subjonctif soit un simple mode de 'subordination' sans valeur propre ; du fait qu'à aucun moment, même en phrase indépendante, il n'est employé en dehors d'une corrélation bipolaire, on peut seulement conclure que ce qu'il signifie, il le signifie avec un autre terme plus ou moins explicite. » (Imbs, 1953, p. 48)

Nous reprenons le terme utilisé par Imbs pour postuler que les deux pôles de cette corrélation bipolaire sont, d'un côté, le sens du mode dans la complétive, et de l'autre, la construction du verbe dans la principale, dans un contexte élargi, **multifactoriel**, qui prend en compte une ou plusieurs variables syntaxiques, sémantiques et/ou pragmatiques qui en modifient le sens, et que nous énumérerons dans la suite. Ceci nous renforce dans cette idée que, hormis l'interface sémantique-pragmatique, l'interface syntaxe-pragmatique est tout aussi important dans l'élaboration du problème de l'alternance.

III – Facteurs

Nous avons déjà évoqué le besoin de traiter l'alternance modale avec les outils de l'analyse multifactorielle, à cause de l'extrême **granularité** du subjonctif.

Pour rappel terminologique, nous distinguons :

3. Imbs dit lui-même, ailleurs dans son étude « Ainsi chacun sait que le français est une langue qui pratique dans une large mesure *l'accord*, et cela non seulement dans la langue écrite, mais aussi dans la langue parlée la plus vivante ; or neuf fois sur dix, l'accord est un luxe, les relations se comprenant aussi bien sans lui, dans une langue où l'ordre des mots, généralement rigoureux, est un véritable moyen d'identification des fonctions. Mais l'accord établit entre les mots un réseau serré de correspondances horizontales (cf. plus haut §2b), qui cimente l'unité de la phrase, en créant entre les éléments qui y sont engagés une subordination de termes *dominés* à des termes *dominants*, généralement antérieurs. Nous verrons que les emplois du subjonctif s'éclairent grandement à la lumière de ce trait caractéristique de la langue française. » (Imbs, 1953, p. 22)

- l'**alternance** – la propriété d'un verbe d'attirer deux modes dans la complétive ;
et
- le **choix du mode** – le résultat du MÉCANISME DE COMMANDE MODALE (v. ci-dessus), autrement dit, le mode utilisé dans une complétive donnée.

Nous utilisons le terme CONSTRUCTION pour désigner un ou plusieurs facteurs qui permettent l'**alternance**.

Le facteur qui permettra le **choix du mode**, indépendamment ou en s'ajoutant à une CONSTRUCTION, ou bien, dans le cas des facteurs complexes, en étant lui-même la construction, portera le nom de DÉCLENCHEUR (ou DÉSAMBIGUÏSEUR).

La CONSTRUCTION et le DÉCLENCHEUR font ce que nous appellerons le MÉCANISME DE COMMANDE MODALE dans la principale.

1. La typologie des facteurs

Au fil de cette thèse, nous avons énuméré cinq⁴ grands facteurs opératifs dans la principale, qui ont des natures et des fonctions hétérogènes, et dont certains peuvent se combiner entre eux pour créer des facteurs complexes (cf. la sous-section Facteurs complexes (2.)).

Trois de ces facteurs sont de nature formelle⁵ :

1. le type de sujet (principalement la personne)
2. la forme verbale (principalement le temps)
3. le contexte affirmatif/négatif.

Deux de ces facteurs sont plutôt de nature sémantique et pragmatique :

4. le sens du verbe
5. le point de vue du locuteur/énonciateur.

1 Type de sujet

Le type de sujet est un facteur polymorphe, comme nous l'avons déjà dit. Par cela, nous entendons qu'il peut être :

- personnel : dans ce cas, nous distinguons la 1^{re}, la 2^e et la 3^e personne
- impersonnel
- animé/inanimé : *Jean, Marie* versus *cela, ceci*

Nous les grouperons dans la même colonne dans nos tableaux (cf. p. 249) parce qu'ils sont mutuellement exclusifs du point de vue de la pertinence pour l'alternance, mais dans un format plus adapté au traitement automatique qu'à la lecture (par exemple un fichier excel), ils seront mis, bien évidemment, dans trois sous-colonnes séparées.

Ainsi, nous les analyserons séparément ici.

4. Nous rappelons que certains parmi eux sont polymorphes, comme le type de sujet.

5. Nous évitons de les appeler syntaxiques, car ils ne sont pas tous encodés syntaxiquement (penser à la négation lexicale, p. ex. le verbe **nier**), et même ceux qui sont indubitablement syntaxiques, ont un rôle actif et opératif dans notre thèse justement grâce à leurs propriétés intrinsèquement sémantiques (penser, p. ex., à la 3^e personne).

Personne

La personne n'est jamais un facteur déclencheur indépendant⁶.

Elle fait partie :

- soit d'une construction (qui est désambiguïsée par le sens du verbe ou par le point de vue du locuteur/énonciateur.),
- soit d'un facteur complexe, et alors elle devient déclencheur au sein de cette construction.

1. La 1^{re} personne peut faire partie :

- d'un facteur complexe, pour les verbes comme **comprendre, ignorer, admettre, concevoir, dissimuler, juger**, où elle bloque l'alternance avec la négation, ou **nier**, où elle bloque l'alternance avec l'affirmation ;
- d'une construction désambiguïsée par le sens du verbe.

2. La 2^e personne figure rarement dans les exemples de notre corpus, pour plusieurs raisons :

- notre corpus n'est pas oral,
- il est composé principalement des œuvres narratives plutôt que dialogiques,
- nous n'étudions pas les contextes interrogatifs en détail.

Dans les cas où nous l'avons trouvée, néanmoins, elle fait invariablement partie d'une construction désambiguïsée par le point de vue du locuteur/énonciateur.

3. La 3^e personne peut faire partie :

- d'un facteur complexe, pour les verbes comme **affirmer, dire, dissimuler**, où elle bloque l'alternance avec la négation ;
- d'une construction désambiguïsée par le point de vue du locuteur/énonciateur.

Animé/inanimé

La catégorie *animé/inanimé* au sein du type de sujet apparaît dans les constructions avec *cela* ou *ceci* des verbes **impliquer** et **expliquer**, où elle est désambiguïsée par le sens du verbe ; mais elle peut également avoir le rôle de déclencheur lorsqu'elle est indépendante, dans le cas du verbe **prescrire**.

2 Forme verbale

Pour commencer par la fonction de ce facteur, disons que la forme verbale du verbe dans la principale peut être un déclencheur à elle toute seule dans un seul cas : il s'agit de l'impératif du verbe **faire**. Sinon, elle peut être un déclencheur lorsqu'elle est associée à une construction (cf. le verbe **soutenir**). Toutefois, dans la plupart des cas, elle fait partie d'un facteur complexe, où une combinaison de facteurs énumérés ci-dessus agit en concert en tant que déclencheur (cf. Facteurs complexes, p. (241)).

La forme verbale se divise en deux sous-facteurs :

1. la construction verbale (modale ou autre) dans laquelle le verbe en question se trouve
2. le temps et/ou le mode du verbe de la principale.

6. Il est de même pour la paire de sous-facteurs personnel/impersonnel.

Construction verbale

Nous avons observé très souvent, dans ce que nous appelons la *négation indirecte*, que le verbe de la principale, à l'infinitif, se trouve enchâssé dans une construction verbale où il est introduit soit par un verbe modal, soit par une tournure impersonnelle.

Bien entendu, nous trouvons ces constructions verbales dans le contexte affirmatif aussi, quoi que, dans ces cas-là, elles semblent avoir moins de poids dans le choix du mode dans la complétive, le plus souvent parce que le sémantisme du verbe à l'infinitif suffit pour permettre de trancher.

Voici la liste d'éléments introducteurs (potentiels) du verbe dans la principale que nous avons trouvés dans notre corpus :

Verbes modaux :

- pouvoir
- vouloir
- falloir

Verbes + infinitif :

- refuser de
- oser de
- avoir tort de
- se garder de
- cesser de
- avoir du mal à
- avoir peine à
- arriver à

Construction impersonnelles + infinitif :

- il est difficile de
- il est impossible de
- il n'y a pas lieu de
- c'est une erreur de
- (c'est une) bêtise (que) de
- être autorisé à

Le temps et/ou le mode du verbe dans la principale

La forme morphologique du verbe dans la principale, principalement son temps, mais également le mode (infinitif, impératif ou conditionnel, si on le considère comme mode), représentent un sous-facteur extrêmement intéressant.

Nous avons repéré des traces de son influence tout au long de cette thèse, mais sans pouvoir vraiment entrer dans les détails de son importance, qui est indubitablement très grande. Notamment, le passé composé dans la principale favorise nettement l'indicatif dans la complétive. L'explication pourrait être sémantique : comme le passé composé (contrairement à l'imparfait) désigne une action accomplie, il ne donne aucune ouverture à la complétive, il force, en quelque sorte, le constat, plutôt qu'une réflexion : quelque chose a été, quelque chose s'est passé, et grâce à la corrélation entre le temps et le sens du verbe dans la principale et l'indicatif dans la complétive, l'on se trouve face à une évidence, dont on nous informe avec certitude. Outre les exemples qui figurent dans cette thèse, on pourrait consulter notre article ([Petković & Rabiet, 2017](#)) dans lequel nous avons effectué une étude statistique sur le verbe **sembler** qui montre clairement cette tendance d'utiliser l'indicatif après le passé composé dans la principale.

3 Contexte affirmatif/négatif

L'étiquette **aff/neg** que nous utilisons à travers l'étude correspond à la dichotomie affirmation/négation, sur laquelle nous insistons systématiquement pour tous les verbes analysés, et qui distingue cette étude de nombreuses autres qui se sont intéressées au subjonctif.

Ce facteur est l'axe de notre étude pour de bonnes raisons : il est à cheval entre la sémantique et la syntaxe, du côté de sa nature, et entre la construction et le déclencheur, du côté de sa fonction dans le mécanisme du choix du mode.

Voici une liste de ses fonctions :

- il peut n'avoir aucun rôle opératif (nous avons vu, dans le Chapitre 4 de cette thèse, une panoplie de verbes indifférents au contexte aff/neg) ;
- il peut être un facteur qui fait partie de la construction, à laquelle s'ajoute un déclencheur ;
- il peut faire partie d'un facteur complexe, donc d'une construction qui est en même temps déclencheur ;
- finalement, il peut être à lui seul le déclencheur (notamment la négation dans le Chapitre 5 et l'affirmation dans le Chapitre 6).

Pour rappel, la notion d'affirmation est traitée dans notre étude simplement comme le pendant de la négation : un contexte affirmatif est celui qui a une valeur positive, c'est-à-dire qui ne contient pas d'élément de négation.

Les choses ne sont toujours pas, pourtant, tout à fait simples. Prenons l'exemple célèbre de Le Goffic, cité par Martin ([Martin, 1983](#), p. 136), ([Loengarov, 2005](#), p.69) :

subjonctif

(801) *Les illusions de ceux qui croient naïvement que la communication puisse être inter-compréhension...*

(P. Le Goffic, thèse d'Etat, 1981, 609)

Cet exemple est très parlant vis-à-vis de la subtilité du phénomène. Gosselin mentionne, au sujet du même exemple, que « c'est la modalité descriptive négative intrinsèquement exprimée par *illusion*, qui, renforcée par l'adverbe *naïvement*, rend ici le subjonctif possible. » ([Gosselin, 2010](#), p. 438).

Il n'y a pas de doute que (*les illusions, naïvement*) rendent le subjonctif possible ; mais on ne sait toujours pas ce qui l'a déclenché. Si (*les illusions, naïvement*) étaient ces déclencheurs, on aurait trouvé un subjonctif à la place de l'indicatif dans l'exemple suivant :

indicatif

(802) [...] *je ne peux pas croire que chaque personne en ouvrant les yeux ne verra pas directement ces images que je vois, croyant que la pensée de l'auteur est directement perçue par le lecteur, tandis que c'est une autre pensée qui se fabrique dans son esprit, avec la même naïveté que ceux qui croient que c'est la parole même qu'on a prononcée qui chemine telle quelle le long des fils du téléphone ; [...]*

(PROUST Marcel, À la recherche du temps perdu. 18. La Fugitive, 1922, p. 569)

On voit, donc, que l'indicatif est aussi possible dans ce contexte.

De notre côté, grâce à tout ce que nous avons pu observer avec le sujet à la troisième personne, nous interprétons le subjonctif dans la complétive (801) comme venant des croyances de l'énonciateur (collectif), rapportées par le locuteur et teintées de son jugement négatif (*les illusions, naïvement*), mais qui n'est toutefois pas au premier plan, nous permettant ainsi de voir de plus près le point de vue de l'énonciateur, grâce au subjonctif.

Ainsi, nous n'avons pas considéré comme affirmatifs les contextes qui le sont seulement formellement, comme dans l'exemple ci-dessus. Ce sont les exemples de ce que nous appelons plutôt de la *crypto-négation*, et que nous retrouvons à plusieurs endroits au fil de cette étude (cf. les exemples 312, 738 dans cette thèse).

Remarque finale sur une tendance observable dans un grand nombre de cas : les verbes qui permettent l'alternance dans l'affirmation ont souvent un sémantisme suffisamment riche pour qu'on puisse parler de leur polysémie (plus ou moins forte). Les verbes qui permettent l'alternance dans la négation, par contre, portent plutôt des nuances de sens, que les modes mettent en lumière.

4 Sens du verbe

Le choix du mode est déclenché le plus souvent par le sens du verbe⁷, mais ce mécanisme a plusieurs degrés de sophistication. Dans certains cas, que nous appelons polysémiques, le sens du verbe suffit pour déclencher le mode. Dans d'autres cas, il a besoin d'une construction d'un, deux ou trois autres facteurs pour pouvoir avoir cette fonction de déclencheur – il ne l'a pas en dehors de la construction.

Nous distinguons trois niveaux de ce facteur :

1. **les paraphrases**, c'est-à-dire les instances où il est possible de trouver des variantes lexicalisées pour exprimer la polysémie d'un verbe, et
2. **les nuances de sens**, le plus souvent réduites dans une dichotomie très synthétique que nous avons nommé *factuel/putatif* que nous observons pour le sens du mode dans la complétive). Pour certains verbes elle sera d'avantage précisée, sous forme de certitude/hésitation, consigne/hypothèse, etc.
3. Dans quelques rares cas nous considérerons la notion syntaxique de *la montée de la négation* (*neg-raising*) comme unique différence de sens qui peut être attribuée au prédicat.

Il nous faut expliquer à cet endroit brièvement ce qu'on entend par factuel/putatif. Cette dualité semble être un écho de la distinction déclaratif/délibératif que nous verrons plus en détail dans la section consacrée au sens du mode. Elle indique, de façon très générale, la différence entre :

7. cette information quantitative est facilement vérifiable dans nos tableaux.

- ce qui est présenté comme un constat ou une certitude par le locuteur, qu'il soit un avec le sujet, c'est-à-dire l'énonciateur (à la 1^{re} personne), ou qu'il s'en distingue (à la 3^e personne). Ceci est, selon nous, FACTUEL.
- et ce qui est présenté comme une pensée en train de se former, *in fieri*, pour citer Guillaume de nouveau (à la 1^{re} personne), ou ce qui n'est pas revendiqué par le locuteur en tant que son opinion personnelle (à la 3^e personne), que ce soit par ignorance (implicite), incertitude, hésitation ou ouverture d'esprit aux possibilités multiples. Ceci est, selon nous, PUTATIF.

Encore une dichotomie que nous rencontrerons à plusieurs occasions au sein du sous-facteur *nuance de sens* et qui mérite plus d'explicitation est celle entre la CONSÉQUENCE, qui fait que le prédicat *choisit* l'indicatif, et la CAUSE, qui fait que le prédicat *choisisse* le subjonctif. Dans la chaîne de la causalité, l'accent sur la cause, ou la raison, attire le subjonctif après les verbes **faire, décider, s'assurer, vérifier, ordonner**, et ceci correspond parfaitement à l'alternance que nous retrouvons suivant la conjonction **de sorte que**. Nous n'étudions pas les déclencheurs conjonctivaux d'alternance, mais il nous semble néanmoins intéressant de souligner ce parallèle, d'autant plus parce qu'elle est assez évidente.

5 Point de vue du locuteur/énonciateur (L/E)

Le choix du mode peut également être déclenché par la perspective, c'est-à-dire **le point de vue du locuteur ou de l'énonciateur**. Néanmoins, la perspective, contrairement au sens du verbe, ne peut jamais être un déclencheur indépendant ; elle est le plus souvent liée à une construction comportant le sujet (le plus souvent à la 3^e personne, mais aussi parfois à la 2^e, ou impersonnel), mais on peut la trouver également, pour des verbes particuliers, associée à la construction comportant le contexte affirmatif ou négatif.

L'alternance indicatif/subjonctif est un terrain fécond pour les questions qui relèvent de la théorie de l'énonciation. Les considérations théoriques énonciativistes, à cheval entre la linguistique et la théorie littéraire, fournissent des renseignements précieux sur un grand nombre de problèmes très pointus en matière de désambiguïsation. Néanmoins, comme il s'agit d'un pont entre deux disciplines, la terminologie et les acceptions varient selon les écoles. Nous avons déjà évoqué, dans l'état de l'art, quelques définitions dans le cadre des questions modales, notamment la **polyphonie** décrite par Nølke (et basée principalement sur les concepts de Bakhtine et ensuite Ducrot, ainsi que **l'emploi locutoral-protagonistique** dont parlent Damourette et Pichon. Nous aurions pu étendre le sujet (comme nous travaillons principalement avec les extraits littéraires) et parler de la **focalisation** à la Genette, mais ce serait trop nous éloigner vers le champ de la théorie littéraire. Ce qui nous intéresse, c'est le mécanisme qui cache, pour beaucoup de verbes utilisés dans le contexte de la négation, mais aussi certains dans l'affirmation, la différence entre deux points de vue, deux perspectives.

L'étiquette *L/E* que nous utilisons désigne la dichotomie *locuteur/énonciateur*.

La distinction entre la perspective du locuteur et celle de l'énonciateur peut être présente, syntaxiquement, dans l'impératif, dans l'interrogation, même parfois à la 2^e personne, mais surtout à la 3^e personne. Voyons comment l'on définit le locuteur et l'énonciateur :

- **locuteur** :
celui qui prend en charge l'énoncé, qui fait un propos vériconditionnel *en dehors* de la conscience du vrai sujet dont il est question (qui est à la 3^e personne) ;
- **énonciateur** :

(parfois appelé *sujet de conscience* ((Reboul, 1985), d'après (Banfield, 1982)) ou le *protagoniste*)

celui qui incarne cette 3^e personne dont il est question, et dont les actions et les opinions sont rapportées par le locuteur de façon non-vériconditionnelle, alors que le locuteur tait son attitude propositionnelle.

Les modes indicatif et subjonctif sont parfaitement adaptés pour faire la distinction entre le locuteur et l'énonciateur : lorsque le locuteur prend la responsabilité intellectuelle pour son énoncé concernant la 3^e personne, le sens du mode doit être déclaratif, pour être compatible, et donc il utilise l'indicatif⁸. Par contre, lorsque le locuteur se contente d'attribuer une attitude ou un fait à la 3^e personne, tout en restant en dehors des considérations vériconditionnelles, et dans un flou par rapport à sa propre opinion sur le sujet, que ce soit par l'ignorance, l'incertitude ou l'abstention, le sens du mode est délibératif, et le subjonctif est idoine pour cette fonction.

Parmi les verbes concernés par ce changement de la perspective dans la 3^e personne en lien avec le choix du mode dans la complétive, nous trouvons, dans le contexte affirmatif et négatif : **ignorer**, ensuite dans le contexte affirmatif : **se plaindre, nier et ordonner** et dans le contexte négatif : **comprendre, prescrire, concevoir, prétendre, espérer, croire, douter, admettre**.

Il faut souligner, néanmoins, que ce phénomène ne concerne pas seulement la 3^e personne. Nous n'avons pas étudié en détail les contextes interrogatifs, mais on trouve dans Soutet, basé sur Nølke, des exemples avec le verbe *croire* : (Soutet, 2000, p. 81-82 et 138-139)

(803) *Croyez-vous que Dieu soit Père, Fils et Esprit ?*

(804) *Croyez-vous que Dieu est Père, Fils et Esprit ?*

À la 2^e personne aussi la nuance pragmatique concerne la prise de position du locuteur, qui assume (804) ou n'assume pas (803) le contenu de la conjonctive. Dans cet exemple, le subjonctif est désigné comme le marqueur syntaxique de la polyphonie interne (cf. (Nølke, 1985)).

Par ailleurs, Rothstein relève également les cas d'alternance (que nous n'étudions pas) avec le superlatif, la tournure *le fait que*, etc. Il parle, dans la même veine polyphonique, de la *valence différentielle des co-locuteurs* : « Avec le subjonctif, le locuteur est en retrait, en retrait de prise en charge, en retrait dans la validation du procès. Il se peut qu'on n'entende que lui, qu'on ne voie que lui mais il demeure en retrait. » (Rothstein, 2011, 144).

Une remarque finale, concernant la catégorie de l'(in)animité : à plusieurs endroits dans nos exemples nous avons observé que lorsque le sujet est un concept, donc inanimé⁹, comme *le communisme*, ex. 100 ou *la légitimité*, ex. 485, etc.), l'indicatif semble nécessaire. Le fait de ne pas pouvoir attribuer la prise en charge à un élément qui n'a pas de conscience semble forcer le locuteur de prendre l'énoncé en charge lui-même ; ce qui l'amène invariablement à utiliser l'indicatif, sauf s'il veut attribuer l'agence au concept inanimé, en utilisant la personnification, auquel cas on peut retrouver le subjonctif (cf. ex. 732).

2. Facteurs complexes

Les facteurs complexes ont tous la fonction de déclencheur dans le mécanisme de commande modale. Ils sont l'exemple le plus saillant du besoin de l'approche multifactorielle, car ils sont en même temps la construction et l'agent du choix du mode.

Les facteurs complexes que nous avons pu relever au fil de notre étude sont :

8. Cet effet se retrouve le plus souvent dans les textes où le narrateur est omniscient.

9. Ceci n'est pas valable pour tous les sujets inanimés, p. ex. les cas comme *ce qui/cela explique que*, où la commande modale est liée à l'incertitude de l'affirmation, cf. p. 69.

1. les doubles facteurs :

- 1^{re} p. + aff = SUBJ (**nier**)
- 1^{re} p. + neg = IND (**juger, ignorer**)
- 1^{re} p. + neg = SUBJ (**concevoir, admettre, comprendre, dissimuler**)
- 3^e p. + neg = IND (**affirmer, dire, dissimuler**)
- personnel + neg = SUBJ (**conclure**)
- aff + présent = IND (**espérer**)
- neg + passé composé = IND (**rêver**)

2. les triples facteurs :

- impersonnel + aff + imparfait = SUBJ (**arriver**)
- 1^{re} p. + aff + passé composé = IND (**comprendre**)

3. Hiérarchie

Nous pensons avoir démontré, à présent, une idiosyncrasie totale des verbes qui permettent l'alternance modale dans les complétives. Il n'y a pas, à ce que nous avons pu voir, de régularité systématique qui permettrait de faire des prédictions des combinaisons de facteurs à partir des verbes eux-mêmes.

Ceci dit, une hiérarchie semble néanmoins se dessiner, au niveau supérieur d'abstraction, celui des constructions et des déclencheurs.

Soulignons d'abord que chacun des cinq facteurs de base que nous trouvons dans la principale peut être non-pertinent dans certains contextes, ce qui rend impossible la tâche de trouver une constante dans le mécanisme de l'alternance. D'un autre côté, il en faut au moins un pour qu'il y ait alternance, et par extension, choix du mode, au niveau de la réalisation effective du mode de la subordonnée.

La hiérarchie que nous proposons est simple : elle repose sur l'interdépendance de facteurs.

On entend par INDÉPENDANT que le facteur (qu'il fasse partie de la construction ou du déclencheur) peut à lui seul déclencher le choix du mode.

A contrario, par DÉPENDANT, on entend que le facteur n'est pas suffisant à lui tout seul pour déclencher le choix du mode.

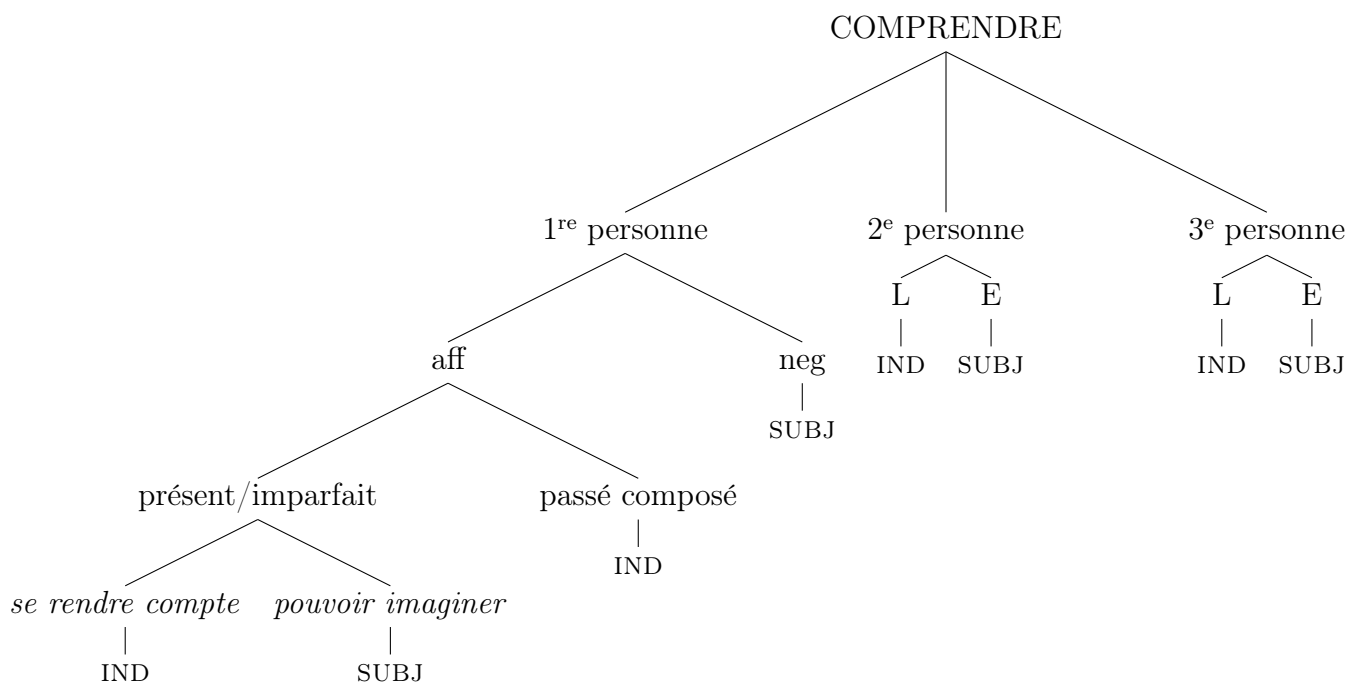
Notamment, les cinq facteurs peuvent être dépendants dans certains contextes, qu'ils aient la fonction de construction ou de déclencheur. Certains, néanmoins, peuvent également être indépendants dans d'autres contextes, ce que nous essaierons de schématiser comme suit, du moins fort au plus fort :

1. construction dépendante : PERSONNE (sous-facteur du TYPE DE SUJET)
2. construction dépendante ou indépendante : ANIMÉ/INANIMÉ (sous-facteur du TYPE DE SUJET), FORME VERBALE
3. construction dépendante ou déclencheur : CONTEXTE AFF/NEG
4. déclencheur dépendant : POINT DE VUE DU LOCUTEUR/ÉNONCIATEUR
5. déclencheur dépendant ou indépendant : SENS DU VERBE

Le point de vue du locuteur/énonciateur et le sens du verbe sont les seuls « vrais » déclencheurs, non seulement du fait de leur nature sémantico-pragmatique, mais surtout parce qu'ils se trouvent dans une relation de disjonction exclusive : la présence de l'un rend l'autre non-pertinent.

Ceci dit, le sens du verbe est en haut de cette hiérarchie pour une bonne raison : même lorsqu'il ne possède pas cette dualité, ou polysémie, qui lui permettrait de figurer de façon distinctive dans le mécanisme du choix du mode, il est toujours sous-entendu, parce que le point focal est toujours le verbe lui-même, et il est indissociable de son sens.

Bien sûr, on ne peut pas voir tous ces facteurs hiérarchisés sur un seul verbe, mais juste pour donner une représentation visuelle de cette idée, nous prendrons le verbe **comprendre** comme prototype, et nous le présenterons sous forme d'une arborescence algorithmique :



IV – Le sens du mode

1. Résultat ou facteur ?

Pour clore la discussion sur les facteurs de l'alternance modale, revenons à notre première hypothèse sur le sens du mode, et essayons de le définir plus concrètement, à la lumière de cette analyse multifactorielle.

Jusqu'à présent, nous avons considéré l'indicatif et le subjonctif dans la complétive comme le **résultat** des mécanismes de commande modale, plus au moins complexes, que nous avons cernés dans la principale. C'était la position de celui qui crée une phrase¹⁰, qui sait quel sens il veut donner à son propos. Nous proposons maintenant d'inverser la perspective, d'observer la phrase du point de vue de quelqu'un qui la lit, ou l'entend, qui doit décoder son sens. Là, le mode cesse d'être un résultat, et devient lui-même un **facteur** de la compréhension du sens que l'encodeur a voulu donner à son message¹¹.

10. l'auteur du texte oral ou écrit

11. Valable lorsque le mode est morphologiquement distinct.

C'est pourquoi la notion de l'interface sémantique/pragmatique résout l'aporie de ce qui vient d'abord, le sens du verbe dans la principale ou le sens du mode dans la complétive. Ce n'est pas un rapport d'antécédence, mais de simultanéité ; les deux éléments de sens, à gauche et à droite de la conjonction **que**, ou plutôt deux mécanismes de construction, sont parallèles, corrélés, et l'ordre linéaire de l'encodage/décodage dépend du point de vue (celui de l'encodeur (sémantique), ou celui du décodeur (pragmatique)).

2. Les effets de sens

Le reproche fondamental fait à ceux qui se sont intéressés, principalement, aux emplois et « valeurs » du subjonctif, était de ne proposer que des effets de sens, descriptions sans poids grammatical puisqu'elles varient au cas par cas.

Nous avons compilé ici une liste de ces effets de sens, à titre indicatif, en nous inspirant de ce que nous avons pu observer en analysant notre propre corpus (et nous croyons la proposer pour la première fois pour l'indicatif, aussi, et sous forme de paires d'opposition significatives - un écho structuraliste) :

Tableau 8.5 – Effets de sens

INDICATIF	SUBJONCTIF
fait	possibilité
clos	ouvert
<i>knowable</i>	<i>unknowable</i>
<i>hic et nunc</i>	distanciation
prise de position	refus de s'engager
thèse	hypothèse
évident	pas évident
affirmatif	négatif
fin de discussion	discussif
perception	élaboration
involontaire	volontaire
immédiat	lent
constat	projection
passé/futur	présent
temporel	atemporel
certitude	doute
un	multiple
pas de choix	choix
soumission	acceptation/refus
<i>update common ground</i>	<i>no update</i>
assertif	non-assertif
déclaration	acte
conséquence	cause
inévitable	modulable
final	contre-arguments
définitif	n'exclue pas la possibilité
contrainte	volonté
inconscience	conscience
narrateur omniscient	narrateur caché
vériconditionnel	non-vériconditionnel

...

Il est vrai que, dans le processus interprétatif, les effets de sens peuvent être tirés seulement artificiellement et *ad hoc* d'une structure plus large, plus complexe, qui leur confère toutes ses caractéristiques. Il est vrai aussi que, tout seuls, ils ne sont pas très utiles pour expliquer l'emploi des modes. Pourtant, dans le processus inverse, celui de la production de l'énoncé, ils deviennent des représentations conceptuelles des nuances de sens qu'on veut donner à son propos, un vague fond de la pensée qui se stabilise grâce au choix du mode.

3. Un indicatif, deux subjonctifs

Nous ne nous intéressons pas aux effets de sens *ad hoc*. Nous ne cherchons pas non plus un invariant, même si la terminologie que nous proposerons pour désigner les sens concrets des modes pourrait ressembler aux deux cas de figure, de par son caractère extrêmement général.

Cependant, pour des raisons pratiques, nous allons donner maintenant aux sens des modes des étiquettes (élastiques) ; nous allons utiliser ces étiquettes pour désigner le sens du mode dans la complétive dans les tableaux de facteurs pour chaque verbe, que le lecteur trouvera dans le chapitre suivant.

Ainsi, on dira que l'indicatif, lorsqu'il est utilisé dans une complétive en corrélation avec les facteurs du mécanisme de commande modale dans la principale, possède un sens :

- déclaratif.

Le subjonctif, par contre, dans les mêmes circonstances linguistiques (utilisé dans une complétive en corrélation avec les facteurs du mécanisme de commande modale dans la principale), posséderait deux sens, que nous allons appeler :

- volitif
- délibératif.

Néanmoins, il est crucial de souligner que par *déclaratif*, *volitif* et *délibératif*, nous n'entendons pas des invariants ou des constantes valables dans tous les emplois de ces deux modes, mais seulement des propriétés transitoires de ces modes, activées uniquement dans le contexte fourni par la complétive qui les contient, et la principale qui les déclenche.

Ainsi, la grande différence entre notre schématisation (unitaire pour l'indicatif, binaire pour le subjonctif) et la liste des effets énumérés ci-dessus, n'est pas tellement dans les noms qu'on leur a donnés, mais dans le fait que nous ne les considérons jamais en dehors du contexte précédent, à savoir du mécanisme de commande modale qui existe en corrélation et en parallèle, et que nous avons essayé, dans les pages précédentes, de décrire en détail.

1 Indicatif « déclaratif »

Voici quelques exemples forgés :

(805) *Je me suis assuré que la porte est fermée.*

(806) *Je rêve qu'elle devient une comédienne.*

(807) *Elle ignorait qu'il était rentré.*

(808) *Le père ne croit pas que son fils peut changer.*

Pour que l'indicatif revête un sens déclaratif, le mécanisme (plus ou moins complexe) dans la principale doit également avoir un caractère déclaratif, que ce soit par le sens du verbe polysémique qui exprimera un constat (ex. 805) ou un fait (ex. 806), par la position du locuteur qui racontera sa version des faits (ex. 807, ou sera un narrateur omniscient (ex. 808), etc.

Toutes ces combinaisons portent l'information sémantique et pragmatique qui est le mieux approximée, à notre avis, par cette notion de *sens déclaratif*, en accord avec les définitions qu'on trouve pour le verbe **déclarer** dans le TLFi :

- Formuler un jugement, émettre une décision, énoncer un état de fait conformément à certaines règles religieuses, juridiques, administratives.
- Énoncer de façon expresse et plus ou moins solennelle ses idées, ses pensées, ses opinions ou ses sentiments.
- Affirmer oralement ou par écrit un état de fait.

2 Subjonctif « volitif »

Nous désignons par le terme **volitif**¹² les emplois du subjonctif dans la complétive qui apportent au prédicat complexe SV = V que P une composante sémantique de volonté, comme dans les exemples suivants :

(809) *Je me suis assuré que la porte soit fermée.*

(810) *Je rêve qu'elle devienne une actrice.*

Ce type de subjonctif alterne rarement avec l'indicatif dans les complétives (alors que la volonté et le désir définissent un grand nombre de subjonctifs dans les cas où il n'y a pas d'alternance, comme **vouloir**¹³, **souhaiter**, **désirer**, **exiger**, etc), car il s'adjoint, dans la plupart des cas, aux verbes considérés comme déclaratifs (**dire**, **suggérer**, **téléphoner**), auxquels il apporte cette composante volitive qui ne figure pas dans leur sens premier, et dont ils peuvent, néanmoins, s'accommoder, et élargir leur portée.

3 Subjonctif « délibératif »

Si les interprétations déclarative de l'indicatif et volitive du subjonctif passaient encore, intuitivement considérées comme stables et hors de doute, c'est ici que nous allons nous heurter à ces redoutables « effets de sens » dont on a déjà parlé, et dont le spectre a systématiquement bloqué presque toutes les expéditions dans la pragmatique, qui nous semble pourtant le terrain de prédilection pour les considérations modales.

(811) *Elle ignorait qu'il fût rentré.*

(812) *Je ne crois pas qu'il puisse changer.*

Cette délibération a deux formes principales, étroitement liées à la personne du sujet.

Lorsque le sujet est à la 1^{re} personne, le subjonctif délibératif permet au locuteur d'avoir le meilleur des deux mondes : d'avoir une opinion fixée, et/ou d'entretenir une possibilité d'une vérité alternative, dont il n'est pas (encore) conscient. (cf. ex. 812).

Lorsque le sujet est à la 3^e personne, le locuteur utilise le subjonctif délibératif pour se dissocier de son propos, pour faire en sorte qu'il concerne directement le sujet (que nous avons appelé l'énonciateur dans ce type de cas, ex. 811), auquel il prête la voix, et laisse le jugement à quelqu'un d'autre que lui.

Finalement, pour expliquer le choix du terme « délibératif » pour désigner ces emplois du subjonctif, nous proposons de faire une excursion dans le français classique.

12. Nordahl a utilisé ce terme pour désigner l'un des trois syntagmes modaux dans son étude sur le subjonctif, cf. l'état de l'art de cette thèse, p. 29.

13. Hormis les exemples comme *la légende veut*, cf. p. 215.

Note diachronique

Cette thèse est presque entièrement basée sur l'analyse de l'emploi des modes dans le français littéraire du XX^e siècle. Ceci dit, nous proposerons au lecteur de faire maintenant un saut diachronique et attirerons son attention sur une particularité du français classique.

Observons l'exemple cité par Brunot, et maintes fois repris par la suite (par Guillaume, Moignet, Gosselin, etc., pour n'en citer que quelques-uns) :

Quoique mon sentiment doive respect au vôtre,
La plus belle des deux je crois que ce soit l'autre.

Corneille, *Le Menteur*, I, 4 (1643)

Cet exemple est souvent utilisé pour montrer qu'au XVII^e siècle, les verbes comme **croire** et **penser** permettaient l'alternance modale même lorsqu'ils étaient employés affirmativement. On peut trouver plus d'exemples chez Grevisse (Grevisse, Goosse, 2008, 1440), par exemple le suivant :

(813) *On croyait que son esprit allât revenir. (SÉVIGNÉ, t. 2, p. 490, 1672)*

Guillaume pense que ce phénomène n'est pas vraiment dû au mode en soi, mais plutôt que le mode a suivi le changement du sens même des verbes **penser** et **croire**, ou, plus précisément, que ces deux verbes « étaient plus qu'ils ne le sont à présent engagés dans le plan critique. Ils indiquaient moins l'opinion acceptée que l'opinion débattue. » (Guillaume, 1971, 56). La langue, dit-il, a depuis franchi un seuil sémantique : « celui par lequel on passe de la pensée ou de la croyance délibérant encore pour un court instant en elle-même, à la pensée sortie de sa délibération intérieure. » (1971, 57).

Si cette nuance sémantique a disparu dans l'affirmation pour les verbes **croire** et **penser**, elle s'est pourtant maintenue dans la négation, comme nous avons pu le voir dans de nombreux exemples étudiés ici.

Cependant, pour revenir à l'exemple de Corneille, il nous a semblé intéressant de signaler à cet endroit ce qu'en disait Voltaire, un siècle après que ces vers ont été composés, dans ses commentaires du théâtre de Corneille (l'orthographe originale a été restituée) :

« *La plus belle des deux je crois que ce soit l'autre* : "*Je crois que ce soit*" est une faute de grammaire, du tems même de Corneille. *Je crois* étant une chose positive exige l'indicatif ; mais pourquoi dit-on : Je crois qu'elle *est* aimable, qu'elle *a* de l'esprit ? & Croyez-vous qu'elle *soit* aimable, qu'elle *ait* de l'esprit ? C'est que *croyez-vous* n'est point positif. *Croyez-vous* exprime le doute de celui qui interroge. Je suis sûr qu'il vous satisfera ? Êtes-vous sûr qu'il vous satisfasse. Vous voyez par cet exemple que les règles de la grammaire sont fondées la plupart sur la raison & sur cette logique naturelle, avec laquelle naissent tous les hommes bien organisés. » (Voltaire, 1797 : 378).

Voltaire ne prend pas en considération que ce *je crois que*, qu'il isole du contexte, est utilisé après *Quoique mon sentiment doive respect au vôtre*. Non seulement l'énoncé entier est contrefactuel, mais ce *je crois que* n'ose pas assumer sa croyance, il demande la permission de croire/penser, car c'est bien Cliton qui le dit à Dorante, Cliton qui est le valet de celui-ci et ne peut pas, en toute logique, se permettre d'avoir des opinions tranchées, surtout si elles sont contraires à celles de son maître. Corneille choisit donc, à notre sens, le subjonctif, car sa raison et sa logique naturelle d'écrivain le demandent à cet endroit, parce qu'il ne veut pas se priver du potentiel sémantique de l'emploi du subjonctif dans ce cas. Partant de ce point de vue, on peut considérer qu'il est véritablement dommage que les servitudes linguistiques modernes nous empêchent d'utiliser encore le subjonctif dans ce type de contexte.

Pour fermer cette parenthèse : les circonstances qui permettent encore d'utiliser le subjonctif pour exprimer cette pensée non-figée nous ont amenée à emprunter le mot « délibération »

utilisé par Guillaume pour les décrire, et c'est la raison pour laquelle nous avons choisi de nommer ce sens du subjonctif « délibératif ».

4 Conclusion

Le sens du mode représenterait ainsi une fonction heuristique¹⁴, qui irait du mécanisme du choix modal (=ensemble de facteurs dans la principale) dans l'ensemble des valeurs d'une telle fonction (= ensemble composé des trois traits : déclaratif, volitif/délibératif), et vice-versa.

Nous espérons avoir montré que le fait de dire, avec Brunot, que *le sens domine les mécanismes syntaxiques*, ce n'est pas mélanger *les faits de langue et les faits de discours*, selon les termes de Guillaume, mais au contraire, partir des faits de discours pour avoir une possibilité de déceler les faits de langue¹⁵. Pour ne donner qu'un exemple, nous pensons que ceci est particulièrement saillant, et à notre connaissance insuffisamment exploré jusqu'à cette étude, dans l'exemple de l'importance du point de vue du locuteur ou de l'énonciateur sur le choix du mode.

Mentionnons finalement que, si on cherchait une constante parmi nos facteurs, le sens du mode serait le meilleur candidat, car il est le seul qui apparaît systématiquement dans les tableaux que nous verrons tout de suite.

14. Fonction heuristique : non pas la fonction en elle-même, mais un indicateur, une idée de comment la vraie fonction procède.

15. Dans le cycle du *discernement* et *entendement*, pour continuer l'explication en termes guillaumiens.

9 Les modèles

Nous arrivons à une proposition qui, malgré son apparence rigide et structurée, ne se veut pas normative ou prescriptiviste, au contraire. Les tableaux qui suivent, issus de nos analyses, ne sont nullement à prendre comme un essai de grammaticalisation. Ils sont plutôt autant d'hypothèses à tester sur des corpus plus grands, servant juste d'indicateur de l'état de l'emploi du subjonctif et de l'indicatif dans les complétives, qui semble, par moments, assez différent de ce qui est prescrit dans les grammaires et présenté aux apprenants comme une règle, alors que c'est, au plus, une tendance.

Nous proposerons donc, pour les verbes analysés, lorsque c'est possible, les combinaisons minimales de facteurs qui permettent de générer/discriminer le mode dans la complétive, partant du principe de la corrélation, déjà expliqué.

Pour pouvoir prétendre à l'exhaustivité, on aurait eu besoin d'un corpus bien plus large que le notre (qui compte, pourtant, plus de 1000 exemples), mais nous en voyons bien la possibilité dans le futur grâce aux méthodes TALN, que nous évoquerons dans le chapitre Perspectives.

Les modèles qui suivent, sous forme de tableaux individuels pour chaque verbe, sont des modèles minimaux, c'est-à-dire, ils représentent le minimum de facteurs nécessaires pour désambiguïser le sens de la principale et de la complétive. Pour certains verbes, les cases *sens du verbe* et *sens du mode* suffiront. Pour d'autres, il faudrait prendre en compte plusieurs éléments. Lorsqu'une case est vide, cela signifie que cet élément ne joue aucun rôle dans le mécanisme de l'alternance.

La seule case qui est systématiquement et invariablement remplie est celle du *sens du mode*.

Notre but ici est d'obtenir des généralisations les plus vastes possibles. Pour les détails sur des verbes individuels, le lecteur pourra se référer à la partie descriptive de cette thèse.

1 Comprendre

Tableau 9.1 – comprendre

verbe principale : COMPRENDRE					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
	1 ^{re} p.	aff	présent/imparfait	se rendre compte/savoir	IND	déclaratif
	1 ^{re} p.	aff	présent/imparfait	pouvoir imaginer	SUBJ	délibératif
	1 ^{re} p.	aff	passé composé		IND	déclaratif
	1 ^{re} p.	neg			SUBJ	délibératif
L	2 ^e p.				IND	déclaratif
E	2 ^e p.				SUBJ*rare	délibératif
L	3 ^e p.				IND	déclaratif
E	3 ^e p.				SUBJ	délibératif

2 Se plaindre

Tableau 9.2 – se plaindre

verbe principale : SE PLAINDRE					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
L	3 ^e p.	aff			IND	déclaratif
E	3 ^e p.	aff			SUBJ	délibératif
		neg			SUBJ	délibératif
		neg			IND*	déclaratif

(*L'indicatif peut apparaître dans certains exemples dans le contexte négatif pour éviter le subjonctif imparfait de certains verbes, trop lourd et désuet.)

3 Impliquer

Tableau 9.3 – impliquer

verbe principale : IMPLIQUER					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
	inanimé			signifier	IND	déclaratif
	inanimé			demander	SUBJ	volitif

4 Expliquer

Tableau 9.4 – expliquer

verbe principale : EXPLIQUER					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
	animé				IND	déclaratif
	inanimé			factuel	IND	déclaratif
	inanimé			putatif	SUBJ	délibératif

5 Supposer

Tableau 9.5 – supposer

verbe principale : SUPPOSER					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
				factuel	IND	déclaratif
				putatif	SUBJ	délibératif

6 Ignorer

Tableau 9.6 – ignorer

verbe principale : IGNORER					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
	1 ^{re} p.	aff		factuel	IND	déclaratif
	1 ^{re} p.	aff		putatif	SUBJ	délibératif
	1 ^{re} p.	neg		factuel	IND	déclaratif
L	3 ^e p.				IND	déclaratif
E	3 ^e p.				SUBJ	délibératif

7 Prescrire

Tableau 9.7 – prescrire

verbe principale : PRESCRIRE					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
	sujet inanimé			règle	IND	déclaratif
	sujet animé			injonction	SUBJ	volitif

8 Admettre

Tableau 9.8 – admettre

verbe principale : ADMETTRE					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
		aff		factuel	IND	déclaratif
		aff		putatif	SUBJ	délibératif
	1 ^{re} p.	neg			SUBJ	délibératif
L	3 ^e p.	neg			IND	déclaratif
E	3 ^e p.	neg			SUBJ	délibératif

9 Sembler

Tableau 9.9 – sembler

verbe principale : SEMBLER					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
	impersonnel	aff	sans COI	factuel	IND	déclaratif
	impersonnel	aff	sans COI	putatif	SUBJ	délibératif
L	impersonnel	aff	avec COI		IND	déclaratif
E	impersonnel	aff	avec COI		SUBJ*rare	délibératif
	impersonnel	neg		moins certain	SUBJ	délibératif
	impersonnel	neg		plus certain	IND*rare	déclaratif

10 Dire

Tableau 9.10 – dire

verbe principale : DIRE					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
		aff		déclarer	IND	déclaratif
		aff		demander	SUBJ	volitif
	1 ^{re} p.	neg		dire	IND	déclaratif
	1 ^{re} p.	neg		prétendre	SUBJ	délibératif
	3 ^e p.	neg		dire	IND	déclaratif

11 Nier

Tableau 9.11 – nier

verbe principale : NIER					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
	1 ^{re} p.	aff			SUBJ	délibératif
L	3 ^e p.	aff			IND	déclaratif
E	3 ^e p.	aff			SUBJ	délibératif
		neg		ne pas dire que non	IND	déclaratif
		neg		ne pas prétendre que non	SUBJ	délibératif

12 Suggérer

Tableau 9.12 – suggérer

verbe principale : SUGGÉRER					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
				informer	IND	déclaratif
				demander	SUBJ	volitif

Les verbes qui se comportent comme SUGGÉRER : CRIER, MANDER, ÉCRIRE, RÉPONDRE...

13 Entendre

Tableau 9.13 – entendre

verbe principale : ENTENDRE					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
				ouïr	IND	déclaratif
				comprendre	IND	déclaratif
				apprendre	IND	déclaratif
				exiger	SUBJ	volitif
				attendre	SUBJ	volitif
				désirer	SUBJ	volitif

14 S'assurer

Tableau 9.14 – s'assurer

verbe principale : S'ASSURER					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
				vérifier	IND	déclaratif
				faire en sorte	SUBJ	volitif

Les verbes qui se comportent comme S'ASSURER : VÉRIFIER

15 Concevoir

Tableau 9.15 – concevoir

verbe principale : CONCEVOIR					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
		aff		comprendre le raisonnement	IND	déclaratif
		aff		imaginer	SUBJ	délibératif
	1 ^{re} p.	neg			SUBJ	délibératif
L	3 ^e p.	neg			IND	déclaratif
E	3 ^e p.	neg			SUBJ	délibératif

16 Justifier

Tableau 9.16 – justifier

verbe principale : JUSTIFIER					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
				attester un fait	IND	déclaratif
				donner une raison	SUBJ	délibératif

17 Accepter

Tableau 9.17 – accepter

verbe principale : ACCEPTER					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
		aff		se résigner	IND	déclaratif
		aff		donner son accord	SUBJ	volitif
L	3 ^e p.	neg			IND	déclaratif (rare)
E	3 ^e p.	neg			SUBJ	délibératif

18 Prétendre

Tableau 9.18 – prétendre

verbe principale : PRÉTENDRE					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
				faire semblant	IND	déclaratif
	1 ^{re} p.	aff		affirmer	IND	déclaratif
	1 ^{re} p.	aff		vouloir	SUBJ	volitif
	1 ^{re} p.	neg		factuel	IND	déclaratif
	1 ^{re} p.	neg		putatif	SUBJ	délibératif
L	3 ^e p.				IND	déclaratif
E	3 ^e p.				SUBJ	volitif

19 Rêver

Tableau 9.19 – rêver

verbe principale : RÊVER					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
				rêver pendant le sommeil	IND	déclaratif
		aff		imaginer*	IND	déclaratif
		aff		désirer	SUBJ	volitif
		neg	passé composé		IND	déclaratif
		neg			SUBJ	volitif

*le verbe rêver toujours introduit par un autre verbe

20 Imaginer

Tableau 9.20 – imaginer

verbe principale : IMAGINER					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
	1 ^{re} p.	aff		créer une image mentale	IND	déclaratif
	1 ^{re} p.	aff		(contextes très spécifiques)	SUBJ* (très rare)	délibératif
		aff	impératif	factuel : consigne	IND	déclaratif
		aff	impératif	putatif : hypothèse	SUBJ	délibératif
		neg		factuel	IND	déclaratif
		neg		putatif	SUBJ	délibératif

21 Faire

Tableau 9.21 – faire

verbe principale : FAIRE					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
				conséquence	IND	déclaratif
				cause	SUBJ	volitif
			impératif		SUBJ	volitif

22 Espérer

Tableau 9.22 – espérer

verbe principale : ESPÉRER					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
		aff	présent		IND	déclaratif
		aff	passé		IND	déclaratif
		aff	passé	espoir faible ou déçu	SUBJ* (rare)	délibératif
L		neg			IND	déclaratif
E		neg			SUBJ	délibératif

23 Oublier

Tableau 9.23 – oublier

verbe principale : OUBLIER					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
		aff		oubli réel	IND	déclaratif
		aff		oubli volontaire, irréel	SUBJ	délibératif
		neg			IND	déclaratif

24 Décider

Tableau 9.24 – décider

verbe principale : DÉCIDER					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
		aff		conséquence	IND	déclaratif
		aff		cause	SUBJ	volitif
		neg			IND	déclaratif

25 Paraître

Tableau 9.25 – paraître

verbe principale : PARAÎTRE					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
L	impersonnel	aff			IND	déclaratif
E	impersonnel	aff			SUBJ	délibératif
	impersonnel	neg			SUBJ	délibératif

26 Consentir

Tableau 9.26 – consentir

verbe principale : CONSENTIR					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
		aff		être d'accord	IND	déclaratif
		aff		donner son accord	SUBJ	volitif
		neg			SUBJ	volitif

27 Convenir

Tableau 9.27 – convenir

verbe principale : CONVENIR					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
	personnel	aff			IND	déclaratif
	impersonnel	aff	il convient	falloir	SUBJ	volitif
	impersonnel	aff	il faut convenir	être d'accord	IND	déclaratif
	impersonnel	aff	on conviendra	être d'accord	IND	déclaratif
	impersonnel	aff	on doit convenir	être d'accord	IND	déclaratif
	impersonnel	aff	en convenant	être d'accord	IND	déclaratif
	impersonnel	aff	il est convenu	être d'accord	IND	déclaratif
	impersonnel	aff	il est convenu	falloir	SUBJ	volitif
		neg			SUBJ	volitif

28 S'agir

Tableau 9.28 – s'agir

verbe principale : S'AGIR (RARE)					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
	impersonnel	aff		constater	IND	déclaratif
	impersonnel	aff		falloir	SUBJ	volitif
	impersonnel	neg			SUBJ	volitif

29 Arriver

Tableau 9.29 – arriver

verbe principale : ARRIVER					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
	impersonnel	aff	présent	survenir	IND	déclaratif
	impersonnel	aff	présent	pouvoir survenir	SUBJ	délibératif
	impersonnel	aff	imparfait		SUBJ	délibératif
	impersonnel	aff	passé simple	ponctuel	IND	déclaratif
	impersonnel	aff	passé simple	répétitif	SUBJ	délibératif
	impersonnel	neg			SUBJ	délibératif

30 Ordonner

Tableau 9.30 – ordonner

verbe principale : ORDONNER					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
L		aff	infinitif/futur	informer de l'ordre	IND(futur)	déclaratif
E		aff		ordonner	SUBJ	volitif
		neg			SUBJ	volitif

31 Savoir

Tableau 9.31 – savoir

verbe principale : SAVOIR					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
		aff			IND	déclaratif
	1 ^{re} p.	neg		factuel	IND	déclaratif
	1 ^{re} p.	neg		putatif	SUBJ	délibératif
L	3 ^e p.	neg			IND	déclaratif
E	3 ^e p.	neg			SUBJ	délibératif

32 Montrer

Tableau 9.32 – montrer

verbe principale : MONTRER					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
		aff			IND	déclaratif
L	3 ^e p.	neg			IND	déclaratif
E	3 ^e p.	neg			SUBJ	délibératif

Les verbes qui se comportent comme MONTRER : SONGER

33 Dissimuler

Tableau 9.33 – dissimuler

verbe principale : DISSIMULER					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
		aff			IND	déclaratif
	1 ^{re} p.	neg			SUBJ	délibératif
	3 ^e p.	neg			IND	déclaratif

34 Déclarer

Tableau 9.34 – déclarer

verbe principale : DÉCLARER					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
		aff			IND	déclaratif
		neg		dire	IND	déclaratif
		neg		prétendre	SUBJ	délibératif

35 S'imaginer

Tableau 9.35 – s'imaginer

verbe principale : S'IMAGINER					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
		aff			IND	déclaratif
		neg			IND	déclaratif
L		neg (indirecte)			IND	déclaratif
E		neg (indirecte)			SUBJ	délibératif

36 Estimer

Tableau 9.36 – estimer

verbe principale : ESTIMER					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
		aff			IND	déclaratif
	1 ^{re} p.	neg		<i>(neg-raising)</i>	IND	déclaratif
	1 ^{re} p.	neg			SUBJ	délibératif
	3 ^e p.	neg	passé composé		IND	déclaratif
	3 ^e p.	neg	imparfait		SUBJ	délibératif

37 Jurer

Tableau 9.37 – jurer

verbe principale : JURER					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
		aff			IND	déclaratif
		neg		factuel	IND	déclaratif
		neg		putatif	SUBJ	délibératif

Les verbes qui se comportent comme JURER : ENVISAGER

38 Prouver

Tableau 9.38 – prouver

verbe principale : PROUVER					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
		aff			IND	déclaratif
L		neg	<i>il n'est pas prouvé</i>		IND	déclaratif
E		neg	<i>il n'est pas prouvé</i>		SUBJ	délibératif
	<i>rien, nul, personne</i>	neg		factuel	IND	déclaratif
	<i>rien, nul, personne</i>	neg		putatif	SUBJ	délibératif

Les verbes qui se comportent comme PROUVER : ASSURER

39 Garantir

Tableau 9.39 – garantir

verbe principale : GARANTIR					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
		aff			IND	déclaratif
	1 ^{re} p.	neg		factuel	IND	déclaratif
	1 ^{re} p.	neg		putatif	SUBJ*rare	délibératif
	<i>rien</i>	neg		factuel	IND*futur/cond.	déclaratif
	<i>rien</i>	neg		putatif	SUBJ	délibératif

40 Conclure

Tableau 9.40 – conclure

verbe principale : CONCLURE					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
		aff			IND	déclaratif
	personnel	neg			SUBJ	délibératif
	impersonnel	neg	falloir+infinitif	factuel	IND	déclaratif
	impersonnel	neg	falloir+infinitif	putatif	SUBJ	délibératif
L		neg	impératif		IND	déclaratif
E		neg	impératif		SUBJ	délibératif

41 Affirmer

Tableau 9.41 – affirmer

verbe principale : AFFIRMER					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
		aff			IND	déclaratif
	1 ^{re} p.	neg		dire	IND	déclaratif
	1 ^{re} p.	neg		prétendre	SUBJ	délibératif
	3 ^e p.	neg			IND	déclaratif

42 Indiquer

Tableau 9.42 – indiquer

verbe principale : INDIQUER					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
		aff			IND	déclaratif
	3 ^e p.	neg		factuel	IND	déclaratif
	3 ^e p.	neg		putatif	SUBJ	délibératif

43 Croire

Tableau 9.43 – croire

verbe principale : CROIRE					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
		aff			IND	déclaratif
	1 ^{re} p.	neg	présent	(<i>neg-raising</i>)	IND	déclaratif
	1 ^{re} p.	neg	présent	/	SUBJ	délibératif
	1 ^{re} p.	neg	imparfait	factuel	IND	déclaratif
	1 ^{re} p.	neg	imparfait	putatif	SUBJ	délibératif
L	3 ^e p.	neg			IND	déclaratif
E	3 ^e p.	neg			SUBJ	délibératif
L		neg	impératif		IND	déclaratif
E		neg	impératif		IND	déclaratif
		neg	verbe modal/tourneure + infinitif	factuel	IND	déclaratif
		neg	verbe modal/tourneure + infinitif	putatif	SUBJ	délibératif

Les verbes qui se comportent comme CROIRE : PENSER

44 Juger

Tableau 9.44 – juger

verbe principale : JUGER					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
		aff			IND	déclaratif
	1 ^{re} p.	neg			IND	déclaratif
L	3 ^e p.	neg			IND	déclaratif
E	3 ^e p.	neg			SUBJ	délibératif

45 Se persuader

Tableau 9.45 – se persuader

verbe principale : SE PERSUADER					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
		aff			IND	déclaratif
		neg		factuel	IND	déclaratif
		neg		putatif	SUBJ	délibératif

Les verbes qui se comportent comme SE PERSUADER : CONSIDÉRER

46 Se souvenir

Tableau 9.46 – se souvenir

verbe principale : SE SOUVENIR					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
		aff			IND	déclaratif
		neg	présent	factuel	IND*rare	déclaratif
		neg	présent	putatif	SUBJ	délibératif
		neg	passé	factuel	IND	déclaratif
		neg	passé	putatif	SUBJ*rare	délibératif

Les verbes qui se comportent comme SE SOUVENIR : SE RAPPELER

47 Soutenir

Tableau 9.47 – soutenir

verbe principale : SOUTENIR					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
		aff			IND	déclaratif
		neg	passé	factuel	IND	déclaratif
		neg	présent/futur	putatif	SUBJ	délibératif

48 Signifier

Tableau 9.48 – signifier

verbe principale : SIGNIFIER					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
				montrer	IND	déclaratif
		aff		signifier	IND	déclaratif
		neg		signifier : factuel	IND	déclaratif
		neg		signifier : putatif	SUBJ	délibératif

49 Vouloir dire

Tableau 9.49 – vouloir dire

verbe principale : VOULOIR DIRE					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
				avoir envie de dire	IND	déclaratif
		aff		signifier	IND	déclaratif
		neg		signifier : factuel	IND	déclaratif
		neg		signifier : putatif	SUBJ	délibératif

50 Douter

Tableau 9.50 – douter

verbe principale : DOUTER					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
		aff			IND	déclaratif
	1 ^{re} p.	neg		factuel : certitude	IND	déclaratif
	1 ^{re} p.	neg		putatif : hésitation	SUBJ	délibératif
L	3 ^e p.	neg			IND	déclaratif
E	3 ^e p.	neg			SUBJ	délibératif

51 Contester

Tableau 9.51 – contester

verbe principale : CONTESTER					verbe complétive	
L/E	sujet	aff/neg	forme verbale	sens du verbe	mode	sens du mode
		aff			IND	déclaratif
	1 ^{re} p.	neg		factuel : définitif	IND	déclaratif
	1 ^{re} p.	neg		putatif : contre-arguments	SUBJ	délibératif
L	3 ^e p.	neg			IND	déclaratif
E	3 ^e p.	neg			SUBJ	délibératif

Remarque : Les verbes considérés comme mineurs et décrits dans la partie Phénomènes liminaires (7) ne sont pas représentés sous forme de tableaux parce qu'ils n'ont pas suffisamment d'exemples pour qu'on en tire des généralisations.

10 Conclusion

I – Objectifs

Nous nous sommes proposée, dans cette thèse, de trouver le plus grand nombre de verbes (avec les exemples correspondants) qui déclenchent l’alternance modale indicatif/subjonctif dans les complétives en français, et surtout de comprendre **comment** ils la déclenchent, dans quelles conditions lexicales, syntaxiques, sémantiques et pragmatiques.

Après une revue de la littérature (partant de 1922, avec l’œuvre de Brunot, jusqu’aux travaux les plus récents) et après notre analyse détaillée de plus de 800 exemples littéraires et scientifiques, nous avons conclu que l’usage des modes est extrêmement sensible à une multitude de facteurs, et que, par conséquent, les modes (et en particulier le subjonctif) résistent à toutes les analyses qui se veulent unificatrices ou généralisatrices. Le subjonctif est granulaire. Il ne peut pas avoir une définition unique et simple et il est, dans son essence, pluriel, un amalgame unique de plusieurs modes historiques. Ceci n’est pas pour dire qu’il ne peut pas avoir un invariant, un nucléus ; seulement, il nous semble difficile de le trouver sans l’aide d’outils algorithmiques avancés, ce dont nous parlerons brièvement dans la section Perspectives.

Cependant, pour arriver à cerner cette pluralité au sein du subjonctif, nous étions obligée d’abord de trouver les moyens de la mettre en lumière, car elle est loin d’être immédiatement observable. Il nous est apparu que le contraste avec l’indicatif, utilisé comme filtre, comme papier tournesol¹, pourrait faire apparaître des choses qui seraient restées invisibles si l’on observait seulement les cas avec le subjonctif. Comme c’est une intersection assez peu explorée, et comme les approches déductives n’ont pas réussi à expliquer la différence par un facteur unique, finalement, nous avons opté, d’une façon un peu inusitée dans la recherche moderne, pour l’approche inductive dans le traitement du problème de l’alternance modale indicatif/subjonctif dans les subordinées complétives. Autrement dit, plutôt que de partir d’un cadre théorique prédéfini et d’une hypothèse vérifiable/falsifiable, cette étude était un retour aux sources, aux données brutes de la langue : nous avons compilé un corpus de travail d’exemples réels, non forgés, pour ensuite les étudier et essayer de repérer des schémas et d’en tirer des généralisations possibles, sans pour autant jamais prétendre à l’exhaustivité.

Par exemple, on pourrait dire que Frantext est la limite de notre recherche de l’alternance dans le cadre de ce travail – si nous n’avons pas trouvé d’exemples avec un mode dans Frantext, nous en avons conclu qu’elle n’existe pas pour ce verbe dans cette tournure. Cette conclusion est, bien sûr, purement artificielle, un moyen pour nous de baliser notre recherche et de ne pas tourner à l’infini, mais elle ne veut nullement dire que l’alternance n’est pas possible dans l’absolu, et d’ailleurs nous serions contents si on nous présentait des exemples que nous n’avons pas trouvés, et nous réaménagerions notre classification en fonction de cela.

Parlant de classifications, les nôtres sont assez novatrices - il n’y a pas d’étude, à notre connaissance, qui a pris en compte le contexte affirmatif et le contexte négatif pour analyser l’alternance modale (et non pas seulement le subjonctif) déclenchée par plus de 70 verbes dans

1. Papier servant à déterminer si une solution est acide ou basique.

la principale. Nos classifications (sous forme de tableaux pour chaque verbe) nous permettent surtout de falsifier l'hypothèse de l'arbitrarité du subjonctif, au moins dans certains emplois (notamment en ce qui concerne les complétives déclenchées par un verbe dans la principale). En suivant le cheminement des facteurs, on peut toujours trouver la construction et le déclencheur des deux modes, même si la nuance de sens est infime.

II – Contribution

La littérature sur ce sujet semble sans fin, comme nous avons pu le voir dans l'état de l'art, mais c'est une illusion d'optique : la grande majorité des ouvrages est consacrée au subjonctif. À part la thèse de C. Lachet, basée entièrement sur les corpus oraux, nous n'avons pas trouvé d'autre étude de cette envergure dédiée spécifiquement à l'alternance modale : toutes les autres, qu'elles soient basées sur des corpus ou qu'elles soient purement théoriques, traitent uniquement du subjonctif, et celles qui traitent de l'alternance modale explicitement sont de taille d'un article. Nous pensons ainsi avoir réussi à trouver un « angle mort » et combler un manque dans la littérature existante.

D'un point de vue didactique, cette étude montre que les listes de verbes qu'on trouve encore dans certaines grammaires pour apprendre par cœur quel mode utiliser après quel verbe ne sont pas absolues, parce que la commande modale n'est presque jamais automatique (sauf dans les rares cas où le sémantisme du verbe est si monolithique qu'il ne permet pas l'alternance, comme c'est le cas avec **refuser** pour le subjonctif, ou **se rendre compte** pour l'indicatif). En tant que locuteur non-natif, il nous a semblé plus utile à long terme de comprendre les raisons véritables derrière la sélection des modes, partant d'une hypothèse globale que rien n'est arbitraire dans la communication, que la langue n'est pas aussi prodigue pour accorder le droit de cité à deux expressions qui signifient exactement la même chose dans tous les contextes, et que donc les cas où il est possible d'utiliser les deux modes, le choix entre les deux, tout en étant inconscient pour les locuteurs natifs, relève d'une vérité sémantico-pragmatique profonde, d'une notion commune aux locuteurs qui s'exprime à travers le discours.

Grâce à une organisation rigoureuse et systématique des facteurs, des verbes et des fréquences des modes, le lecteur pourra tester lui-même les hypothèses présentées, en sélectionnant un facteur ou en combinant plusieurs facteurs pour observer leur comportement.

Concernant les facteurs, cette étude a montré explicitement que le point de vue du locuteur ou de l'énonciateur est un élément indispensable pour la compréhension du choix du mode, et ceci non seulement pour les verbes **croire** et **penser**, mais aussi pour une panoplie de verbes qui n'ont pas été traités de cette façon dans les études précédentes. Ceci prouve également qu'une discussion sur les modes ne peut pas se passer des considérations pragmatiques, car il était souvent nécessaire de sortir du cadre de la phrase pour comprendre les raisons sémantiques d'un choix syntaxique, et que parfois ce choix du mode fournissait même des indications sur le type de la narration. Notre analyse a été, ainsi, fermement placée à l'interface sémantique – syntaxe – pragmatique, et grâce à la nature même du corpus utilisé et aux considérations de la perspective du locuteur/énonciateur, elle a touché par moments à l'analyse littéraire.

Conscients de la difficulté immense d'innover dans ce domaine, nous espérons tout de même que notre travail aura contribué à jeter un différent type de lumière sur le problème pérenne des modes et de leur sens, mais surtout qu'il constitue une base solide que nous pourrions utiliser pour continuer notre recherche, dans au moins une des directions que nous allons évoquer dans la section suivante (et finale).

III – Perspectives

Pour finir, nous allons brièvement évoquer les pistes que notre étude a ouvertes pour les recherches futures (que nous sommes déjà en train de mettre en place).

1. Application au TAL

Par la suite, nous nous sommes intéressés aux possibilités d'exploitation de nos résultats, via le domaine statistique, dans le traitement automatique de la langue (TAL). Cette étude était, justement, un travail théorique préliminaire nécessaire pour même envisager un traitement statistique, car nos exemples, provenant des corpus littéraires et scientifiques, recèlent une pléthore d'informations très fines, très nuancées et qui ne sont, pour le moment, annotées dans aucun corpus. Parmi les informations, qui jouent un rôle dans la sélection du mode, outre les étiquettes syntaxiques déjà disponibles comme le temps, la personne, etc., on pourrait mettre dans les annotation aussi le style de l'auteur, le type de discours, la focalisation, la polyphonie, la polysémie, le contexte, les figures de style dont l'ironie, la personnification, et maints autres facteurs, qui pourraient s'avérer d'une grande utilité dans une étude statistique sophistiquée, qui irait outre l'établissement des ratios d'occurrence respectifs pour les cas où il serait difficile pour les locuteurs natifs de répondre sur l'acceptabilité du subjonctif ou de l'indicatif.

Voici une esquisse des premiers pas de ce projet futur :

- le corpus d'exemples développé dans le cadre de ce travail sur l'alternance peut jouer le rôle d'un corpus d'entraînement (*training set*) ;
- l'usage d'un classificateur permettrait un pré-classement automatique d'un corpus beaucoup plus grand pour étendre l'étude de l'alternance modale ;
- dans ce corpus plus grand, l'usage d'un marquage syntaxique serait une première couche pour un deuxième travail permettant une meilleure interprétation de l'alternance modale : en particulier, un objectif serait de déterminer une autre façon de simplifier le calcul de la vraisemblance, qui respecte mieux la réalité linguistique que la simple indépendance ou la dépendance aux voisins immédiats (penser aux chaînes de Markov ou naïve Bayes).

2. Le temps et les constructions dans la complétive

L'une des directions futures pour l'extension du travail entamé dans cette thèse sera d'explorer le lien entre, d'un côté, le temps et le type du verbe dans la principale, et de l'autre côté, le temps et type du verbe dans la complétive, parce qu'il est clair que certains verbes (p. ex. **aller**, **vouloir**, **être** dans certaines constructions) peuvent bloquer l'alternance dans certains cas où elle est possible avec d'autres verbes.

On pourrait imaginer, en poussant cette logique plus loin, une étude future, encore plus large que celle-ci, qui prendrait en compte tous les facteurs que nous avons observés pour les verbes dans la principale, et qui les appliquerait au verbe dans la complétive (porteur du mode indicatif/subjonctif). Un tableau élargi de cette façon nous permettrait d'aller de droite à gauche et de dire quel mécanisme du sens du mode déclenche (ou requiert) quelle construction (dans le sens d'ensemble de facteurs) dans la principale. Surtout, il nous permettrait de voir quels mécanismes dans la complétive bloquent l'alternance pour les verbes dans la principale qui permettent l'alternance ailleurs.

3. Étude expérimentale de l’homographie

Nous avons mentionné à plusieurs endroits le problème ultime que crée l’homographie de certaines formes de l’indicatif et du subjonctif dans le traitement de l’alternance modale.

L’homographie, ou « l’ambiguïté de la forme syncrétique » (Amsili & Guida, 2014, p. 2324), entre les formes de l’indicatif et du subjonctif, est visible à l’indicatif présent et imparfait ainsi qu’au subjonctif présent de nombreux verbes (que je parle/chante/danse, que nous comprenions/répondions...²).

Nous avons pu voir que l’alternance indicatif/subjonctif dans la complétive contribuait toujours à désambiguïser le sens de l’énoncé; d’ailleurs, comme précisé dans l’introduction, nous avons soigneusement et volontairement omis les exemples du corpus où il existait une homographie entre les formes de l’indicatif et du subjonctif. Dans les exemples où les modes sont homographes, par contre, c’est l’inverse qui se produit : au lieu de désambiguïser, l’alternance induit une ambiguïté telle que les locuteurs natifs sont obligés de chercher le contexte plus large pour discerner la différence de sens, mais n’arrivent pas toujours à se mettre d’accord. Un tel défi sémantique reste, pour le moment, insurmontable pour le TAL. Néanmoins, c’est précisément cette homographie qui nous permet de prouver que l’interprétation sémantico-pragmatique accompagne partout le phénomène syntaxique de l’alternance modale.

L’homographie est difficile à résoudre pour le locuteur, et impossible pour la machine, parce qu’elle est étroitement liée justement au problème de la non-modélisabilité du sentiment linguistique. L’homographie dédouble une phrase écrite d’un point de vue sémantico-pragmatique, ce qui crée deux contextes parfaitement identiques d’un point de vue morphologique, où les pointeurs sémantiques, syntaxiques et pragmatiques peuvent être bel et bien invisibles. La seule solution, dans les cas si ambigus, n’est pas de chercher une partie nucléaire putative qui ferait de l’indicatif et du subjonctif ce qu’ils sont, mais de chercher plus de contexte. Les exemples de l’homographie nous semblent la meilleure illustration de l’hypothèse que les modes ont un sens pragmatique : comme l’information sémantique n’est pas encodée dans la forme modale, il faut absolument la chercher dans le contexte, plus ou moins large, pour pouvoir désambiguïser l’énoncé, en déduisant la valeur de la forme homographe (indicatif/subjonctif) du mécanisme (=ensemble de facteurs dans la principale) qui a déclenché le mode.

Il serait très intéressant de traiter ces questions dans le futur, en utilisant, en parallèle, les outils TAL et les renseignements qu’on pourrait obtenir d’une étude pragmatique expérimentale qui analyserait les réponses des annotateurs - locuteurs natifs du français.

2. Ce manque de distinction formelle aide le locuteur à éviter l’erreur à l’oral, mais cause des problèmes à l’écrit lorsque les homophones ne sont pas homographes (*je comprends que tu ne vois/voies pas la différence*).

Bibliographie

- Amsili, P., & Guida, F.** (2014). Vers une analyse factorielle de l'alternance indicatif/subjonctif. In *SHS web of conferences* (Vol. 8, pp. 2313–2331).
- Arrivé, M.** (1967). De F. Brunot à K. Togeby : regards sur quelques grammaires. *Langages*(7), 34–57.
- Bally, C.** (1965). *Linguistique générale et linguistique française*. Berne, Franke.
- Banfield, A.** (1982). *Unspeakable sentences : The sentence representing non-reflective consciousness and the absence of the narrator*. Routledge.
- Baunaz, L.** (2017). Embedding verbs and subjunctive mood. In *Romance languages and linguistic theory 11 : Selected papers from the 44th linguistic symposium on romance languages (LSRL), London, Ontario* (Vol. 11, p. 9).
- Baunaz, L., & Puskás, G.** (2014). On subjunctives and islandhood. In *Variation within and across romance languages : Selected papers from the 41st linguistic symposium on romance languages (LSRL), Ottawa, 5–7 may 2011* (Vol. 333, p. 233).
- Berthonneau, A.-M., & Kleiber, G.** (2006). Sur l'imparfait contrefactuel. *Travaux de linguistique*(2), 7–65.
- Boysen, G.** (1971). *Subjonctif et hiérarchie : étude sur l'emploi du subjontif dans les propositions complétives objets de verbes en français moderne*. Odense University Press.
- Brunot, F.** (1922). *La pensée et la langue : méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*. Masson et cie.
- Caudal, P.** (2017). Les< usages atténuatifs> de l'imparfait entre conventionnalisation locale et compositionnalité globale : vers une analyse constructionnelle. *E. Hrubaru, E. Moline & A. Velicu (éds), Nouveaux regards sur le sens et la référence. Hommages à Georges Kleiber, Cluj, Echinor*, 179–256.
- Chiss, J.-L.** (1982). Le structuralisme de Georges Gougenheim : la linguistique française entre la philologie et le modèle phonologique in les débuts de la linguistique structurale en France (1937-1950). *Linx*(6), 95–120.
- Curat, H.** (1991). *Morphologie verbale et référence temporelle en français moderne : essai de sémantique grammaticale* (Vol. 24). Librairie Droz.
- Damourette, J., & Pichon, E.** (1911 (1936)). *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française* (Vol. 5). D'Artrey.
- Dubois, J., & Dubois-Charlier, F.** (1997). *Les verbes français*. Larousse.
- Ducrot, O.** (1972). *Dire et ne pas dire*. Hermann.
- Ducrot, O.** (1984). *Le dire et le dit*. Minuit.
- Farkas, D.** (1992). On the semantics of subjunctive complements. *Romance languages and modern linguistic theory*, 69–104.
- François, J., Le Pesant, D., & Leeman, D.** (2007). Présentation de la classification des verbes français de Jean Dubois et Françoise Dubois-Charlier. *Langue française*(1), 3–19.
- Giannakidou, A.** (2009). The dependency of the subjunctive revisited : Temporal semantics and polarity. *Lingua*, 119(12), 1883–1908.
- Giannakidou, A., & Mari, A.** (2015). Mixed (non) veridicality and mood choice with emotive verbs. In *Cls* 51.

- Giannakidou, A., & Mari, A.** (2018). *Veridicality in grammar and thought : modality, propositional attitudes and negation*. Book manuscript, to appear with University of Chicago Press.
- Godard, D.** (2012). Indicative and subjunctive mood in complement clauses : from formal semantics to grammar writing. *Empirical Issues in Syntax and Semantics*, 9, 129–148.
- Gosselin, L.** (2010). *Les modalités en français : la validation des représentations* (Vol. 1). Rodopi.
- Gosselin, L.** (2015). Sémantisme modal du verbe recteur et choix du mode de la complétive. *Lexique*, 22, 223–246. (Aspectualité et modalité lexicales)
- Gosselin, L.** (2017). Les modes expriment-ils des modalités? *Linguisticae Investigationes*, 39(1), 143–189.
- Gougenheim, G.** (1938). *Système grammatical de la langue française*. Bibliothèque du “Français moderne”.
- Gross, M.** (1975). *Méthodes en syntaxe*. Hermann.
- Gross, M.** (1978). Correspondance entre forme et sens à propos du subjonctif. *Langue française*, 49–65.
- Guillaume, G.** (1929). *Temps et verbe : théorie des aspects, des modes, et des temps : suivi de l’architecture du temps dans les langues classiques*. H. Champion.
- Guillaume, G.** (1992). *Esquisse d’une grammaire descriptive de la langue française (iii) et sémantèmes, morphèmes et systèmes : 1944-1945, séries a et b. 11*. Presses de l’Université Laval, et Lille, Presses universitaires de Lille.
- Guillaume, G., Valin, R., Hirtle, W., & Joly, A.** (1971). *Esquisse d’une grammaire descriptive de la langue française (iii) et sémantèmes, morphèmes et systèmes : 1944-1945, séries a et b. 11*. Presses Univ. Septentrion.
- Haspelmath, M.** (2007). Pre-established categories don’t exist : Consequences for language description and typology. *Linguistic typology*, 11(1), 119–132.
- Haspelmath, M.** (2014). Descriptive hypothesis testing is distinct from comparative hypothesis testing : Commentary on davis, gillon, and matthewson. *Language*, 90(4), e250–e257.
- Hintikka, J.** (1962). *Knowledge and belief : an introduction to the logic of the two notions*. Cornell University Press.
- Imbs, P.** (1953). *Le subjonctif en français moderne : essai de grammaire descriptive* (Vol. 11). Faculté des Lettres de l’Université de Strasbourg.
- Kampers-Manhe, B.** (1991). *L’opposition subjonctif/indicatif dans les relatives*. Rodopi Amsterdam.
- Kampers-Manhe, B.** (2003). Le subjonctif dans les complétives : une mise au point. *Aspects de la modalité, Tübingen, Niemeyer*, 75–87.
- Korzen, H.** (2003). Comment expliquer le mode dans les subordonnées complétives? *Aspects de la modalité*, 469, 113–129.
- Lachet, C.** (2010). Variation modale et motivation sémantique. *Cahiers de l’AFLS*, <http://afls>.
- Lagerquist, H.** (2009). *Le subjonctif en français moderne. esquisse d’une théorie modale*. Paris, PUPS.
- Lalair, L.** (1998). *La variation modale dans les subordonnées à temps fini du français moderne : approche syntaxique* (Vol. 195). Peter Lang Publishing.
- Lauwers, P.** (2001). *La description du français entre la tradition grammaticale et la modernité linguistique : une étude historiographique et épistémologique de la grammaire française entre 1907 et 1948*. Leuven, Paris : Dudley, Peeters (Orbis/Supplementa 24).
- Le Bidois, G., & Le Bidois, R.** (1935). *Syntaxe du français moderne*. A. Picard.
- Loengarov, A.** (2005). Le fait que... et la question du subjonctif : la directionnalité de la grammaticalisation. *Cahiers Chronos*, 12, 67–82.
- Martin, R.** (1983). *Pour une logique du sens*. Paris, PUF.

- Martin, R.** (1992). *Pour une logique du sens, II éd.* Paris, PUF.
- Michel, L.** (1937). Fondements sociologiques, historiques, psychologiques de la syntaxe française. *Revue belge de philologie et d'histoire*, 16(3), 786–808.
- Moeschler, J.** (2018). L'implicite et l'interface sémantique-pragmatique : où passe la frontière ? *Corela. Cognition, représentation, langage*(HS-25).
- Moignet, G.** (1959). *Essai sur le monde subjonctif en latin postclassique et en ancien français.* PUF.
- Nølke, H.** (1985). Le subjonctif : fragments d'une théorie énonciative. *Langages*(80), 55–70.
- Nordahl, H.** (1969). *Les systèmes du subjonctif corrélatif.* Universitetsforlaget.
- Petković, D.** (2017). Le verbe « croire » dans la littérature francophone : un cas d'alternance modale. *Godisnjak Filozofskog fakulteta u Novom Sadu (Études françaises aujourd'hui – La francophonie dans tous ses états)*, XLI-3, 111-134.
- Petković, D., & Rabiet, V.** (2016). La polysémie lexicale et syntaxique de l'alternance modale indicatif/subjonctif – perspectives TAL. In *JEP-TALN-RECITAL* (Vol. 3, pp. 80–93).
- Petković, D., & Rabiet, V.** (2017). L'alternance modale après les constructions impersonnelles sembler que – étude préliminaire statistique à une approche TAL. In *Jétou 2017* (pp. 71–77).
- Poplack, S.** (1990). Prescription, intuition et usage : le subjonctif français et la variabilité inhérente. *Langage et société*, 54(1), 5–33.
- Puech, C., & Savatovsky, D.** (1982). Structuralisme et/ou Mentalisme ? G. Guillaume. *Linx*, 6(1), 121–154.
- Quer, J.** (2009). Twists of mood : The distribution and interpretation of indicative and subjunctive. *Lingua*. 2009 Dec ; 119 (12) : 1779-87. DOI : 10.1016/j.lingua.2008.12.003.
- Reboul, A.** (1985). Dialogisme, style indirect libre et fiction. *Revue Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique)*, 9, 45–81.
- Rihs, A.** (2013). *Subjonctif, gérondif et participe présent en français : une pragmatique de la dépendance verbale.* Peter Lang AG, Internationaler Verlag der Wissenschaften.
- Rihs, A.** (2016). Le subjonctif comme marqueur procédural. *Syntaxe et sémantique*(1), 57–73.
- Rothstein, P.** (2011). Traduire le subjonctif et le renversement des sujets de l'interlocution. *De la linguistique à la traductologie. Interpréter/traduire.*
- Soutet, O.** (2000). *Le subjonctif en français.* Ophrys.
- Sperber, D., & Wilson, D.** (1995). *Relevance : Communication and cognition.* Wiley-Blackwell.
- Stappers, H.** (1900). Dictionnaire synoptique d'étymologie française. 2e éd. *Librairie Larousse.*
- Togoby, K.** (1966). La hiérarchie des emplois du subjonctif. *Langages*(3), 67–71.
- Touratier, C.** (1996). *Le système verbal français : description morphologique et morphématique.* A. Colin.
- Victorri, B., & Fuchs, C.** (1996). *La polysémie – construction dynamique du sens.* Hermes.
- Vitas, D., & Krstev, C.** (2006). Literature and aligned texts. *Readings in Multilinguality*, 148–155.
- Vitas, D., Krstev, C., & Laporte, E.** (2006). Preparation and exploitation of bilingual texts. *Lux Coreana*, 1, 110–132.
- Wilmet, M.** (2010). *Grammaire critique du français.* Duculot.

Les ressources en ligne

- ATILF** (1998–2020). *Base textuelle Frantext (En ligne)*. ATILF-CNRS & Université de Lorraine. <https://www.frantext.fr> (consulté le 2 décembre 2019).
- ATILF–TLFi** (1994). *Trésor de la langue Française informatisé (En ligne)*. ATILF-CNRS & Université de Lorraine. <http://www.atilf.fr/tlfi> (consulté le 29 mars 2019).
- CoPEF** (2011-2017). *Corpus parallèle estonien-français de l'Association franco-estonienne de lexicographie*. Association franco-estonienne de lexicographie. <http://corpus.estfra.ee> (consulté le 1 septembre 2017).

Биографија

Дивна Петковић је рођена 1. јуна 1988. године на Цетињу. Завршила је Филолошку гимназију у Београду 2006. године, дипломирала је 2010. године на Филолошком факултету Универзитета у Београду (смер: Француски језик и књижевност), где је 2011. године одбранила и мастер рад из француске књижевности под називом „*Молијерова поетика у полемичко-теоријским коадима*“, „*Версајска импровизација*“ и „*Критика Школе за жене*“.

Током докторских студија на Филолошком факултету у Београду (модул Језик), радила је као студент-сарадник од 2011. до 2016. на Катедри за романистику, где је држала вежбе из предмета Француски језик и Француска граматика на I, II и III години основних студија. Радила је као професор српског у Амбасади Француске од јануара 2012. до јуна 2018. године и у Амбасади Канаде од септембра 2014. до јуна 2018. године. Од 2007. се хонорарно бави превођењем научне литературе и белетристике с француског на српски и са српског на француски језик.

Као стипендиста швајцарске владе (*Boursière d'excellence de la Confédération suisse*) боравила је на једногодишњем стручном усавршавању на Универзитету у Женеви (2018-2019). Добила је и стипендију француске владе за петомесечни студијски боравак на Универзитету Тулуз – Жан Жорес у оквиру програма размене *Еразмус+* (2017). Добитница је стипендије „Доситеја“ Министарства просвете, науке и технолошког развоја Републике Србије, која се додељује најбољим студентима мастер студија (2010-2011). Била је лауреат бројних франкофоних конкурса (*Dictée francophone (catégorie senior)* 2007, *Découverte de France* 2006, *Vision d'Europe* 2004), учествовала је на међународним фестивалима франкофоног гимназијског позоришта, добитница је награде „Борислав Пекић“ за есеј о овом писцу (2006) и награде „Златоустов венац“ за беседника генерације у Филолошкој гимназији, а од 2005. поседује диплому ДАЛФ, ниво Ц1 познавања француског језика у складу са Заједничким европским референтним оквиром за језике.

Активно учествује на научним скуповима и летњим школама у земљи и иностранству, написала је неколико радова из области модалности у француском језику, а тематска подручја рада и усавршавања су јој семантика, прагматика, когнитивна лингвистика, филозофија језика и рачунарска обрада језика.

Изјава о ауторству

Име и презиме аутора Дивна Петковић

Број досијеа 11066/Д

Изјављујем

да је докторска дисертација под насловом

L'alternance modale (indicatif/subjonctif)

dans les subordonnées complétives en français

- резултат сопственог истраживачког рада;
- да дисертација ни у целини ни у деловима није била предложена за стицање дипломе студијских програма других високошколских установа;
- да су резултати коректно наведени и
- да нисам кршио/ла ауторска права и користио/ла интелектуалну својину других лица.

Потпис аутора

У Београду, 27.01.2020.



Изјава о истоветности штампане и електронске верзије докторског рада

Име и презиме аутора Дивна Петковић

Број досијеа 11066/Д

Студијски програм Језик, књижевност, култура

Наслов рада L'alternance modale (indicatif/subjonctif) dans les subordinnées complétives en français

Ментор др Веран Станојевић, редовни професор

Изјављујем да је штампана верзија мог докторског рада истоветна електронској верзији коју сам предао/ла ради похрањивања у **Дигитални репозиторијум Универзитета у Београду**.

Дозвољавам да се објаве моји лични подаци за добијање академског назива доктора наука, као што су име и презиме, година и место рођења и датум одбране рада.

Ови лични подаци могу се објавити на мрежним страницама дигиталне библиотеке, у електронском каталогу и у публикацијама Универзитета у Београду.

Потпис аутора

У Београду, 27.01.2020.



Изјава о коришћењу

Овлашћујем Универзитетску библиотеку „Светозар Марковић“ да у Дигитални репозиторијум Универзитета у Београду унесе моју докторску дисертацију под насловом:

L'alternance modale (indicatif/subjonctif)

dans les subordonnées complétives en français

која је моје ауторско дело.

Дисертацију са свим прилозима предао/ла сам у електронском формату погодном за трајно архивирање.

Моју докторску дисертацију похрањену у Дигиталном репозиторијуму Универзитета у Београду, и доступну у отвореном приступу, могу да користе сви који поштују одредбе садржане у одабраном типу лиценце Креативне заједнице (Creative Commons) за коју сам се одлучио/ла:

1. Ауторство (CC BY)
2. Ауторство – некомерцијално (CC BY-NC)
3. Ауторство – некомерцијално – без прерада (CC BY-NC-ND)
4. Ауторство – некомерцијално – делити под истим условима (CC BY-NC-SA)
5. Ауторство – без прерада (CC BY-ND)
6. Ауторство – делити под истим условима (CC BY-SA)

(Молимо да заокружите само једну од шест понуђених лиценци.
Кратак опис лиценци је саставни део ове изјаве).

Потпис аутора

У Београду, 27.01.2020.



1. **Ауторство.** Дозвољаваате умножавање, дистрибуцију и јавно саопштавање дела и прераде, ако се наведе име аутора на начин одређен од стране аутора или даваоца лиценце, чак и у комерцијалне сврхе. Ово је најслободнија од свих лиценци.
2. **Ауторство – некомерцијално.** Дозвољаваате умножавање, дистрибуцију и јавно саопштавање дела и прераде, ако се наведе име аутора на начин одређен од стране аутора или даваоца лиценце. Ова лиценца не дозвољава комерцијалну употребу дела.
3. **Ауторство – некомерцијално – без прерада.** Дозвољаваате умножавање, дистрибуцију и јавно саопштавање дела, без промена, преобликовања или употребе дела у свом делу, ако се наведе име аутора на начин одређен од стране аутора или даваоца лиценце. Ова лиценца не дозвољава комерцијалну употребу дела. У односу на све остале лиценце, овом лиценцом се ограничава највећи обим права коришћења дела.
4. **Ауторство – некомерцијално – делити под истим условима.** Дозвољаваате умножавање, дистрибуцију и јавно саопштавање дела и прераде, ако се наведе име аутора на начин одређен од стране аутора или даваоца лиценце и ако се прерада дистрибуира под истом или сличном лиценцом. Ова лиценца не дозвољава комерцијалну употребу дела и прерада.
5. **Ауторство – без прерада.** Дозвољаваате умножавање, дистрибуцију и јавно саопштавање дела, без промена, преобликовања или употребе дела у свом делу, ако се наведе име аутора на начин одређен од стране аутора или даваоца лиценце. Ова лиценца дозвољава комерцијалну употребу дела.
6. **Ауторство – делити под истим условима.** Дозвољаваате умножавање, дистрибуцију и јавно саопштавање дела, и прераде, ако се наведе име аутора на начин одређен од стране аутора или даваоца лиценце и ако се прерада дистрибуира под истом или сличном лиценцом. Ова лиценца дозвољава комерцијалну употребу дела и прерада. Слична је софтверским лиценцама, односно лиценцама отвореног кода.